LES CIGARES
Dixie ou Camillo
N'ont pas leurs égaux pour le prix

Le Canada

On fume avec délices un cigare
Dixie ou Camillo

VOL VI—No 89 MONTREAL, SAMEDI, 18 JUILLET 1908. PRIX: UN SOU

Question intéressante

UNE LOI RECENTE DU MASSACHUSETTS PERMET AU TRESORIER DE L'ETAT DE S'APPROPRIER LES DEPOTS FAITS DANS LES BANQUES DEPUIS LONGTEMPS ET QUI NE SONT PAS RECLAMES

La constitutionnalité de cette loi est contestée, et la cause va être portée immédiatement devant la Cour Suprême des Etats-Unis

(Dépêche spéciale au "Canada")

BOSTON, 17 — La Cour Suprême des Etats-Unis sera appelée à déterminer la constitutionnalité de la nouvelle loi du Massachusetts permettant au trésorier d'Etat de s'approprier certains dépôts faits depuis longtemps dans les banques lorsque les déposants ne sont pas connus.

La cause sur laquelle la cour rendra sa décision est une poursuite prise par l'Etat contre la Providence Institution for Savings et il s'agit de dépôts au montant de $120,000. La cause a été entendue devant le juge Grant, de la Cour des Preuves.

Un grand nombre de dépôts ont été faits, à la Provident Institution for Savings, il n'y a été faite aucune addition depuis pluseurs années, et les déposants ne sont pas connus. Agissant en vertu du chapitre 340 des lois de 1907, le procureur général Malone a ordonné que, ces dépôts n'ayant pas été réclamés depuis trente ans et comme on ne connaissait personne y ayant droit, les intéressés, s'il y en avait, comparussent devant la Cour des Preuves, hier, pour faire voir pourquoi cet argent ne devrait pas faire retour à l'Etat. Un seul réclamant s'est présenté, et les avocats des intéressés ont eu une conférence d'une demi-heure avec le juge Grant.

Le juge a maintenu la constitutionnalité de la nouvelle loi, tandis que la Provident Institution for Savings a pris l'attitude opposée, alléguant que la loi est nulle et inconrtitutionnelle en ce qu'elle est en contravention avec le quatorzième amendement en privant des personnes de leurs biens sans un procès légal régulier, en ce qu'elle viole la constitution de l'Etat, et de plus en ce qu'elle est en contravention à la constitution fédérale en diminuant la valeur des obligations et des contrats.

Le juge Grant a finalement enregistré son décret, et la cause va être portée immédiatement devant la Cour Suprême dans la capitale nationale.

Guerre à Bryan

M. VAN CLEAVE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MANUFACTURIERS, DIT QUE TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES, SANS DISTINCTION DE PARTI, DOIVENT ENTERRER LE CANDIDAT DEMOCRATE SOUS UNE AVALANCHE DE VOTES

Ce qu'on reproche surtout à M. Bryan, c'est l'attitude de son parti sur la question des brefs d'injonction, et M. Van Cleave accuse le trust ouvrier de vouloir obtenir une licence pour se livrer à des actes de violence

(Service spécial du "CANADA")

New-York, 17.—"C'est le devoir des hommes d'affaires américains, à quelqoe parti qu'ils appartiennent, d'enterrer Bryan et le Bryanisme, sous une telle avalanche de votes en 1908 qu'il ne faudra pas recommencer l'opération en 1912, ni jamais à l'avenir".

C'est ainsi que s'exprime James W. Van Cleave en sa qualité de président de l'Association Nationale des Manufacturiers. On remarquera qu'il se sert du prénom "nous" en condamnant le programme démocrate.

M. Van Cleave est président d'une grande compagnie manufacturière de poêles qui emploie un grand nombre d'ouvriers. Il est républicain en politique. A la convention de Chicago, où M. Taft a été choisi comme le président de la Confédération Américaine du Travail, qui s'est déclaré opposé à l'émission de brefs d'injonction. Il dit que son association n'était pas représentée à Denver.

"Nous savions, dit-il, que nous serions battus à Denver, et nous n'y sommes pas allés. L'homme que nous savions devoir être choisi a prêché cette doctrine contre les brefs d'injonction depuis qu'il a été "découvert", il y a douze ans. Le candidat de Denver et l'article de son programme relatif au travail attaquent tous les intérêts commerciaux légitimes aux Etats-Unis. Les hommes d'affaires, démocrates comme républicains, ont vu qu'il aurait été inutile de mettre un frein à la course vers Bryan et ils ne l'ont pas essayé.

"Après avoir dit hypocritement que "les cours de justice sont le rempart de nos libertés et nous ne cédons à personne dans notre désir de maintenir leur dignité", la partie ouvrière du programme attaque la défense de la propriété et de la vie, soit changée radicalement dans tous les cas où il s'agit de différends ouvriers.

"Le but du bref d'injonction est de prévenir un dommage pour lequel la victime, après qu'il aura été commis, ne pourra obtenir aucune réparation adéquate devant les tribunaux. C'est la promptitude, la certitude et la justice du châtiment dans les cas de mépris de cour, qui rend le bref d'injonction si efficace en empêchant les attaques contre la vie et les biens des citoyens. Un procès devant un jury produirait des retards et l'incertitude. Ainsi, l'application de cette doctrine accorderait une licence à la violence, rendrait incertaines l'industrie et la prospérité."

Parlant de l'article du programme qui déclare que les associations ouvrières ne devront pas être regardées comme des combinaisons illégales en vue de restreindre le commerce, M. Van Cleave dit:

"Ainsi, le programme Bryan demande une licence pour le trust du travail, pour lui permettre de violer la loi que les trusts industriels et toutes les autres combines sont obligés d'observer. Cette religion de Denver est la monarchie, non la démocratie."

LES CASTORS ET LE GOUVERNEMENT

LES INDUSTRIEUX ANIMAUX EPARGNENT AU GOUVERNEMENT FEDERAL UNE SOMME DE $2,000, EN CONSTRUISANT EUX-MEMES UNE DIGUE PROJETEE.

(Dépêche spéciale)

Toronto, 17. — Au cours de son excursion annuelle, le Toronto Engineer's Club apprenait que le gouvernement fédéral avait économisé une somme de $2,000, en plus, sur le canal de Trent, tout récemment par le fait du travail de toute une colonie de castors. Voici les faits, tels qu'expliqués par M. J. H. McClelland, surintendant du canal de Trent: "Le gouvernement avait fait construire une digue sur la rivière Gull, l'automne dernier, dans le but d'élever et conserver les eaux du petit lac Mud, et dans le but plus éloigné d'en faire un pouvoir d'eau. Quand la digue fut terminée on s'aperçut que l'eau du lac avait changé son cours et se dirigeait au nord, dans une fausse direction.

Alors, on décida de construire une seconde digue au déversoir nord, afin de garder les eaux, et les travaux devaient commencer de bonne heure cet été. Quel ne fut pas l'étonnement général des ingénieurs et ouvriers de constater, le printemps dernier, lorsqu'il s'agissait de faire les travaux d'arpentage, de constater que les castors avaient fait tout le travail.

Pendant les mois d'hiver, ces industrieux animaux avaient parfaitement construit une digue de 700 pieds de long par 7 de profondeur, une digue sans une fissure et solide pour des années avenir."

M. McClelland se contenta de faire ajouter un seul madrier sur la longueur, afin d'élever la digue d'un pied, sur la première digue. Les eaux recommencèrent à se déverser vers le nord. Les castors s'aperçurent de la chose et exhaussèrent immédiatement leurs travaux d'un pied. Apparemment, ils s'aperçurent que le courant n'était plus normal et ils résolurent d'y remédier.

L'ALGOMA CENTRAL

LE BRUIT COURT AU SAULT STE-MARIE QUE LE PACIFIQUE CANADIEN A FAIT L'ACQUISITION DE CE CHEMIN DE FER.

(Service spécial au "CANADA")

Sault Sainte-Marie, 17 — La nouvelle s'est répandue, hier, que le Pacifique Canadien a acheté de la compagnie Lake Superior, le chemin de fer Algoma Central. On ajoute foi à cette rumeur à cause de la visite que des fonctionnaires du Pacifique Canadien ont faite ici, cette semaine. Au cours de cette visite, ils ont fait un inventaire complet. On s'attend, si la rumeur est fondée, que le Pacifique Canadien étendra cette ligne jusqu'à sa ligne principale, au nord du lac Supérieur, traversant un district riche en minerai, jusqu'à Michipicoten, où des mines d'or et de fer sont exploitées avec succès.

LE COMMERCE DU CANADA

Il se chiffre à $114,870,967 pour les mois d'avril, mai et juin.

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 17.—Le montant total du commerce du Canada pour le premier quart de la présente année fiscale a été de $114,870,967, soit une diminution de $35,269,622 comparativement à la même période de l'an dernier. Les importations ont été de $68,921,-107, une diminution de $29,325,005. Le total des exportations a été de $45,949,860, une diminution de $5,-944,617.

Durant le mois de juin, la diminution a été de $8,808,771 dans les importations, et de $1,241,639 dans les exportations. Le revenu des douanes pour les trois mois a été de $10,638,-298, une diminution de $4,231,968.

Les rapports mensuels montreront probablement une amélioration graduelle assez sensible maintenant que les effets de la crise de l'hiver et du printemps derniers ont à peu près cessé de se faire sentir.

Le paradis du lait pur

COMMENT LA VILLE DE ROCHESTER S'Y PREND POUR EMPECHER LES BACTERIES DE SE MULTIPLIER DANS LE LAIT. — APRES UN VOYAGE DE 60 MILLES, LE LAIT ARRIVE A LA VILLE A UNE TRES BASSE TEMPERATURE

La sévérité des inspecteurs municipaux envers les laitiers pris en défaut.—Economie et propreté de l'étable ; les soins aux vaches

(Service spécial du "Canada")

ROCHESTER, 17 — Le département de l'Inspection du lait du bureau municipal d'hygiène de cette ville s'occupe très activement de ce temps-ci à empêcher la multiplication trop rapide des bactéries, et l'on peut dire dès maintenant que sa campagne auprès des marchands et des producteurs a pleinement réussi. La science accorde aux bactéries une vigueur peu ordinaire mais l'aptitude la plus extraordinaire de ces infiniments petits est celle de se diviser en deux en moins de vingt minutes, même lorsque l'humidité ou la température leur semblent peu favorables. Malgré tous les soins les meilleurs que l'on puisse donner au lait il s'y introduit toujours quelques bactéries, et c'est pour empêcher ces quelques batéries de se multiplier que l'on tient l lait sur la glace. Aussi l'explication est facile quant à l'excellence du lait que Rochester; c'est que la grande majorité des producteurs nous livrent leur lait à une température très basse. Bien qu'il nous arrive du lait de distances variant entre soixante milles et plus, ce lait nous arrive encore très froid et en parfaite condition. Quand les inspecteurs découvrent un lait qui n'est pas en bonne condition, ils le retournent au producteur à ses propres frais et celui-ci est alors obligé de se soumettre à l'inspection la plus rigoureuse. S'il est prouvé qu'il y a eu négligence de sa part, le producteur est tenu de payer les dépenses de l'inspecteur et de plus sa licence est suspendue jusqu'à ce qu'il se soit conformé aux règlements. Les règlements du bureau d'Hygiène exigent la mise en force du système King au sujet de la ventilation des étables: la prise d'air doit être pratiquée près du plafond et l'air vicié doit être chassé par une ouverture pratiquée dans le bas de la porte à au moins deux pieds du sol. Il est entendu que les bouches d'air ne doivent pas être substitués aux fenêtres qui doivent exister quand même, puisque la lumière est pour le moins aussi importante que l'air. La nourriture est la plus grande dépense des producteurs et est pour eux un problème dont la les animaux sont nourris le meilleur est le lait. Le bureau de santé recommande aux producteurs de ne pas nourir leurs bêtes immédiatement avant de les traire, car le fourrage est rempli de poussière fertile en bactéries et cette poussière tombe dans le lait. Donc on recommande de nourrir les vaches qu'après la traite. Quant à la question de l'abreuvement des animaux, on suggère une fontaine hydraulique dans chaque cas où il se trouve une source non éloignée alimentée par une chute; comme cela on est certain d'avoir de l'eau courante, claire, limpide et pure, et sans interruption; surtout pas chère. Le corps et les jambes des vaches doivent être brossés tous les jours et leur tête doit être lavée également chaque jour. Les pis doivent être essuyés avec un linge humide avant la traite et tous les poils trop longs doivent être coupés. La litière est une autre question importante,car la vache dégage de la chaleur comme une fournaise; c'est même par cette chaleur qu'elle transforme en énergie la nourriture quelle vient de mastiquer. Si la vache n'a pas de litière et n'est pas protégée de la froideur du plancher, la nourriture qui aurait du être changée en lait se change en chaleur, la chaleur dont le corps de la vache a besoin quand même. La paille ne vaut pas les copeaux comme ligermes de bactérie. Il est donc préfétière parce qu'elle contient plus de rable d'employer les copeaux où l'on peut s'en procurer. Les étables doivent être nettoyées tous les jours et même plus souvent et l'on ne doit jamais se servir des chemins de passage comme dépots de fumier.

Parlant de la question économique, le bureau municipal d'hygiène estime que la plupart des fermiers perdent de 50 p. c. à 75 p. c. de matériel utilisable parce qu'ils ménagent trop les absorbants, comme le plâtre, la clorure de chaux, la sciure de bois et les copeaux. Le fermier laisse d'ordinaire le fumier séjourner sous l'étable ou tout près ou dans le passage qui sert aux vaches pour sortir, alors que la pluie ou la neige enlèvent à ce fumier sa richesse comme engrais. Il importe aussi que la cour de l'étable soit drainée. Si la cour était bien drainée, nette et propre que d'ouvrage s'épargneraient les fermiers dont les vaches ne rentreraient plus à l'étable, la queue, le ventre et les flancs couverts de saletés. La cour d'étable idéale serait celle dont le pavage serait de briques ou de cendres roulées et pilées. Un tel pavage serait toujours sec, peu glissant et surtout moelleux pour les pieds des vaches.

FEUX DE FORETS

Les bois du Maine et du Massachusetts ravagés par les flammes. — Villages en danger. — Pertes considérables.

(Dépêche Spéciale)

Wells, (Maine) 17 — Les feux de forêts qui sévissaient depuis plusieurs jours à l'ouest de cette ville et que l'on pensait éteints, ont éclaté de nouveau à environ deux milles d'ici,et ils couvrent actuellement une étendue de forêts de plus de quatre milles carrés.

Jusqu'ici 1,200,000 pieds de planches, appartenant à Chesley McDaniel, de Barrington (New-Hampshire) sont devenues la proie des flammes, ainsi que 500 cordes de bois de chauffage appartenant à des citoyens de Wells et qui se trouvaient dans les bois aux environs de ce village.

Des équipes d'employés du Boston & Maine et les pompiers locaux luttèrent contre l'élément destructeur.

Si l'incendie traverse le chemin de North-Berwick, il sera difficile de dire à quel endroit il s'arrêtera, car il se trouvera en présence d'une grande forêt et plusieurs maisons de ferme se trouveront en danger.

Boothbay Harbor (Maine) 17 —Un mille carré de terrain boisé a été rasé par les flammes qui ont éclaté hier soir dans les bois en arrière de la ferme d'Isaie Reed, dans la partie ouest de cette commune.

Après un rude combat par un grand nombre de citoyens, les flammes furent enfin maîtrisées.

Yock Beach, 17 — Dans l'après-midi, l'un des pires incendies que nous ayons eus dans cette région a éclaté à Maryland Heights, entre Ogunquit et North-Berwick. On pouvait apercevoir d'ici l'épais nuage de fumée et de flammes s'élévant vers les nues et obscurcissant le ciel jusqu'au dessus de York Beach, où une pluie de flammèches ne cessait de tomber.

South-Orléans, 17 — Un immense feu de forêt qui a déjà ravagé une étendue de plus de 500 âcres se dirige vers les villages de South-Orléans et d'East-Brewster. Une couple de cents hommes, sous le commandement du chef des pompiers John Kendrick,luttent contre les flammes depuis hier matin sans pouvoir les maîtriser, et les deux villages en question sont menacés de complète destruction.

Les habitants ont transporté leurs effets de ménage dans des voitures et ils se tiennent prêts à partir.

La situation est désespérée.

ESCLAVES RACHETES

Des indigènes de Iles de la Mer du Sud vendus à des planteurs du Guatemala, sont remis en liberté par le gouvernement britannique.

SAN-FRANCISCO, 17 — Dix-neuf survivants de plusieurs centaines d'indigènes des Iles de la Mer du Sud, enlevés il y a dix-huit ans de leur terre natale et vendus en esclavage à des planteurs de café du Guatemala, sont arrivér ici hier à bord du steamer CITY OF PARA. Ils sont libres et retournent dans leur pays, voyageant en touristes aux frais de leur gouvernement.

Ces indigènes ont été enlevés par le capitaine Blackburn, aujourd'hui mort, qui visita les Iles à bord de son steamer, le MONSERRAT, et reprit la mer après les avoirs à venir à bord du navire. Ils étaient supposés être des ouvriers liés par un contrat de trois ans à leurs employeurs au Guatemala. Ils ignoraient la langue du pays, où la loi n'est quelquefois que la volonté du dictateur, et il fut facile de les retenir sur les plantations où ils furent traités en esclaves jusqu'à ce que le gouvernement britannique eût été mis au courant de leur situation. Ils avaient, cependant, passé dis-huit ans en captivité.

UN JOLI RECORD

Frank Johnson, un nègre qui a été pendu hier soir en Virginie, a avoué avoir commis cinq assassinats.

Clarksburg, Virginie Occidentale, 17. —Frank Johnson, un nègre qui a été pendu ce soir au pénitencier de Moundsville, pour le meurtre de Madame Beulah Martin, une femme de couleur, a fait des aveux aux ministres chargés de lui donner les derniers secours de la religion. Il a déclaré avoir commis cinq assassinats depuis l'année 1896. Il a dit aussi que son véritable nom est Edward Walton et qu'il est né dans la Virginie. Son dernier crime a été commis en mars dernier, à Gypsy, près d'ici. Après avoir tué Madame Martin, qui refusait de s'enfuir avec lui, il s'échappa dans les montagnes, poursuivi par une bande de quatre cents hommes.

Se barricadant dans une vieille grange, Johnson défia pendant deux jours les efforts de ses poursuivants, dont trois furent blessés grièvement. Il ne fut capturé que lorsqu'il eut appris qu'on voulait faire sauter la grange au moyen de la dynamite.

LE TRAFIC DES DROGUES

La Chine demande au Japon de consentir à restreindre l'importation de la morphine.

(Service spécial du "CANADA")

Pékin, 17 — La Chine a demandé au Japon de consentir à la restriction de l'importation en Chine de la morphine et des instruments dont on se sert pour injecter cette drogue. Toutes les autres puissances ont consenti depuis longtemps à cette restriction.

Il est grandement à désirer que le Japon acquiesce à cette proposition, en vue surtout du congrès de l'opium qui sera tenu à Shanghaï en janvier prochain, alors que l'on étudiera les mesures à prendre pour contrôler le trafic de l'opium. Si le Japon ne consent pas, la Chine sera impuissante à restreindre l'importation.

BONNE LEÇON

Le premier ministre portugais rappelle au roi Miguel que le premier devoir d'un monarque constitutionnel est de discuter les affaires publiques avec ses ministres.

(Service spécial au "CANADA")

Lisbonne, 17 — La visite du docteur Burnay au palais et son départ subséquent pour Paris, ont donné lieu à de nombreux commentaires, en vue de sa double qualité de rapporteur-général du comité parlementaire chargé de faire une enquête sur les avances faites à la famille royale, et de directeur de la Compagnie du Monopole du Tabac, qui travaille à induire le gouvernement à réduire le montant des droits régaliens sur cet article.

A la suite de son entrevue avec le docteur Burnay, le roi Manuel a écrit au premier ministre, l'amiral Ferreira do Amaral, au sujet des questions discutées. Le premier ministre, dans sa réponse, a fait remarquer que le premier devoir d'un monarque constitutionnel est de discuter les questions publiques avec les ministres seulement, s'ils jouissent de sa confiance et que dans le cas contraire il doit leur être permis de laisser la place à d'autres. Le jeune souverain a reçu de la meilleure grâce cette leçon dans l'art de gouverner.

EN BELGIQUE

Une crise cotonnière

(Service spécial au "CANADA")

Gand, 17 — Depuis plusieurs mois, une crise sévit dans l'industrie cotonnière dans la Flandre orientale. A Wetteren, dans une seule usine on a licencié 600 ouvriers. Plus de mille métiers à tisser sont abandonnés. A Alost, dans les différentes fabriques, on chôme deux ou trois jours par semaine. Le personnel ouvrier est réduit dans une large mesure. Aussi la misère commence-t-elle à se faire sentir parmi les ménages ouvriers. Plusieurs d'entre eux ont déjà quitté le pays pour aller chercher de l'ouvrage ailleurs.

LE SCANDALES DE BERLIN

Le procès du prince d'Eulenberg est remis indéfiniment, à cause de l'état de santé du défendeur.

BERLIN, 17 — Le procès du prince Philippe d'Eulenberg, accusé de parjure en rapport avec les scandales de la cour, a été interrompu tout à coup aujourd'hui et a été remis indéfiniment à cause de l'état de santé du prince. Il a été sans cesse faiblissant durant les dix-huit jours qu'a duré le procès jusqu'ici. On a commencé par des séances de quatre heures par jour à la cour criminelle, puis il a fallu en réduire la durée à deux et trois heures, et la cour dut se transporter dans une chambre de l'Hôpital de la Charité, où le prince est détenu. La cour aurait probablement ajourné le procès avant aujourd'hui, si les journaux allemands n'avaient pas insisté pour qu'on ne montrât aucune considération à l'ancien favori de l'empereur, disant qu'il ne fallait pas permettre à un aristocrate de retarder le jugement de la cour par ce qui, donnaient-ils à entendre, n'était qu'une maladie simulée.

On dit que le prince a pleuré abondamment quand la cour a refusé de continuer le procès. Il a supplié les juges de se hâter de mettre fin à son agonie.

L'EMPEREUR DE CHINE

On annonce que Sa Majesté est malade depuis plusieurs jours, souffrant de dysenterie, disent les rapports.

PEKIN, 17 — L'empereur de Chine, Tsai, Tien, est malade depuis plusieurs jours. Il est impossible de connaître la nature exacte de son mal, la science médicale occidentale étant bannie du palais impérial, mais les apports indiquent que Sa Majesté souffre de dysenterie. On dit que l'empereur est mieux aujourd'hui,mais en dépit de ces rapports rassurants l'impératrice douairière a ordonné aux différents vice-rois et gouverneurs d'envoyer à Pékin des médecins de leurs provinces.

DEGOUTEE DU GRAND MONDE

Madame Hetty Green, une richissime Américaine, retourne à la "vie simple", après avoir goûté de la haute société.

New York, 17.—Madame Hetty Green, dit le "World," a été trouvée hier dans une pension de l'avenue Madison, où elle occupe, avec sa fille Sylvia et son chien "Dewey," deux chambres très ordinaires. Ses nouvelles amies dans la haute société croyaient qu'elle irait passer l'été à Newport, à la suite de son brillant début à l'hôtel Plaza, et elles sont très surprises d'apprendre qu'elle est retournée à une vie presque aussi simple que celle qu'elle menait le printemps dernier à Hoboken.

Mais la grande financière est décidément dégoûtée de la haute société dont elle fit l'expérience à l'hôtel Plaza. Comme elle disait à une connaissance, "cela coûte trop cher. Il faut être en grande toilette tout le temps. C'est absolument ridicule. Hoboken aurait dû être assez bon pour moi."

Madame Green semble plus heureuse, à tout événement, dans son nouveau domicile, où elle ne paie que $40 par semaine pour un salon meublé très simplement, une chambre à coucher et sa pension et celle de sa fille. Elle met de côté au moins $300 par mois.

LA REVOLTE AU HONDURAS

Les insurgés éprouvent des échecs sérieux dans le sud et s'enfuient dans le Salvador.

Tégucigalpa, 17.—Les insurgés honduriens se sont emparés hier soir de la ville de Porvenir, sur la côte nord, et ont attaqué aujourd'hui Ceiba, un autre port de mer sur l'Atlantique, situé à soixante milles à l'ouest de Trujillo. Ils ont été repoussés à Ceiba. Ils ont aussi été battus dans le sud et s'enfuient vers le Salvador.

Soyez sage et prenez un verre de thé "Salada" à la glace, quand vous avez chaud. Un petit morceau de citron ajoute à l'arome. 89-1-g

ANGLAIS ET FRANCAIS
Unis par les liens d'une bonne et solide amitié dégusteront avec délices . . . . .
LE COCKTAIL
'Entente Cordiale'
Créé à l'occasion du Troisième Centenaire par la Maison Gaston Gaudin Fils de Bordeaux . . . . . .
Le Cocktail Idéal
Se trouve chez tous les épiciers et hôteliers de premier ordre et à . . . . . .
L'EPICERIE ST-CHARLES
395 rue St-Laurent, Montreal
Phones: Bell Est 3381; Marchands 89
F. X. ST-CHARLES & CIE, Ltée, Agents, Montréal
89-1-Py.

DERRICKS A Cordes et à Chevalet Immobile
ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES POUR DERRICKS
CABLES, TRAINEAUX, SEAUX, POULIES, CRICS
F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu AS. COOPER 4-p-6-7-8-n
Phones Main 3420-3421
New Imperial Bank Building

DEMANDEZ TOUJOURS
J. R. D. Scotch Whisky
En usage depuis plus de quatre-vingts ans par tout le monde.
36-ma-j-s-n.

Machines Agricoles
MANUFACTURÉES PAR
BEAUCHEMIN & FILS Ltée, Sorel, Que.
Sont incontestablement les meilleures.
COMMANDES SOLLICITÉES
201-ma-j-s-n-D-x.

TEMPERATURE

Toronto, 18. — Probabilités pour aujourd'hui : Averses locales avec ou sans tonnerre, mais généralement beau et modérément chaud.

Lacs et Baie Georgienne: — Vents variables tournant au nord-ouest. Quelques averses locales avec ou sans tonnerre, mais généralement beau et modérément chaud.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: — Vents variables. Quelques averses locales avec ou sans tonnerre, mais généralement beau et modérément chaud

Bas Saint-Laurent et Golfe: — Vents frais variables, avec pluie de temps à autre.

Provinces Maritimes: — Vent frais de sud-ouest, avec pluie de temps à autre

Lac Supérieur: — Vent de nord-ouest. Quelques averses locales, mais généralement beau et frais.

Provinces de l'Ouest: — Vent d'ouest. Beau et modérément chaud.

Toronto, 17—La perturbation qui était la nuit dernière sur les Etats du nord-ouest s'est dirigée rapidement vers l'est causant une pluie générale dans l'Ontario et l'Ouest de la province de Québec, et d'après les indications présentes cette condition d'incertitude va s'étendre au Golfe et aux Provinces Maritimes. Il est tombé aujourd'hui quelques averses locales dans la Saskatchewan et le Manitoba mais le temps a été généralement chaud dans les provinces de l'ouest.

ECHOS

EN L'HONNEUR DE CASTELAR

On a inauguré à Madrid le monument Emile Castelar. Le monument, œuvre du sculpteur Benlliure, est magnifique. Il représente Castellar parlant. Derrière lui une colonne, avec autour trois bustes de femmes représentant la "Liberté, l'Egalité, la Fraternité." A gauche sont représentés Démosthènes et Cicéron; à droite, un étudiant, un ouvrier et un soldat, attirés par l'éloquence du défenseur des droits du peuple. Derrière se trouve un emblème figurant le corps de l'artillerie réorganisé.

LE DEFICIT DE M. FLEWELLING

Le rapport de l'auditeur Miller que le gouvernement du Nouveau Brunswick avait chargé de vérifier les comptes du département des Terres de la Couronne fixe à $18,653.17 le déficit laissé par l'assistant-commissaire général des Terres, M. Flewelling.

On se souvient qu'avant de mourir M. Flewelling avait avoué un déficit de $12,000. M. Miller exprime l'opinion que les commissaires des terres sous qui a servi M. Flewelling auraient dû surveiller de plus près ses comptes.

LES ELECTIONS A TORONTO

Le nouveau système de deux sièges pour chaque division électorale a donné lieu à de nombreuses erreurs — 4,672 exactement — de la part des voteurs, le jour de la votation.

2667 bulletins ont été rejetés, 515 annullés et 1,490 refusés.

Les bulletins annulés sont ceux qui ont été détruits par le sous officier rapporteur à la demande du voteur pour erreur de marque corrigée sur un autre bulletin.

Les bulletins refusés sont ceux sur lesquels le voteur n'a pas voulu se prononcer pour l'un ni pour l'autre des candidats en présence. Cela s'est produit surtout dans les divisions où il ne se présentait pas de candidat libéral contre le candidat conservateur.

On assure, d'ailleurs que, même si tous les bulletins rejetés avaient été valides les députés élus auraient été les mêmes.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

A une réunion du cabinet du Nouveau Brunswick tenue jeudi soir, l'hon. Fleming a annoncé que la Banque de Montréal offre de faire au gouvernement un prêt à six mois de deux millions à 3 3-4 p.c.

La province a besoin de cette somme pour faire face à l'emprunt de $1,500,000 contracté à Londres l'an dernier, rembourser la dette flottante et pourvoir à la construction de ponts permanents.

L'ENQUETE SUR LES CHEMINS DE FER

Au Nouveau-Brunswick

L'hon. M. Pugsley a écrit au juge Landry, qui fait une enquête sur les affaires de deux compagnies, The New-Brunswick Coal & Railway Co. et le Central Railway Co., lui demandant d'ajourner son enquête pour quelques jours, afin qu'il puisse y assister.

Le ministre des Travaux Publics fait remarquer que l'objet de l'enquête est de trouver quelque irrégularité dans les rapports entre le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et ces compagnies, et comme il a été directeur de la New-Brunswick Coal Co., et ministre provincial pendant la construction, il est intéressé à ce que l'enquête soit minutieuse et complète.

Comme il ne peut pas quitter Ottawa, avant la fin de la session, il priait M. le juge Landry de retarder son enquête de quelques jours.

M. le juge Landry a refusé ce délai. De même, il a refusé d'ajourner pour permettre à M. Carvell, député et avocat de la New-Brunswick Coal & Railway Co., de se rendre à Ottawa, où l'appelle son mandat de député fédéral.

Mais deux jours après, il a ajourné l'enquête à dix jours, à la demande de M. Powell, avocat du gouvernement Hazen.

LE MONUMENT DE GANBETTA A NICE

Le Président de la République Française est allé l'autre jour examiner dans l'atelier du statuaire Louis Maubert le monument, en grandeur d'exécution, qui sera élevé à Gambetta, à Nice.

M. Fallières a été reçu par M. Louis Maubert, par des membres de comités et des membres de la Société des amis de Gambetta. Le Président a étudié le monument et en a félicité l'auteur en termes chaleureux il a dit qu'il trouvait d'une impression très élevée et en même temps très vraie, l'attitude énergique, familière au tribun, que M. Louis Maubert a donnée au personnage de Gambetta, représenté debout, prononçant un discours.

Sur le devant du socle se tiennent tendant des palmes et un drapeau, deux figures de femmes, la République et la France, qui sont fort élégantes et touchantes. L'ensemble de l'œuvre qui est colossale (ne mesurant pas moins de 15 mètres de haut) a une très grande allure. L'érection en aura lieu à Nice, sur la place Masséna l'hiver prochain. C'est une souscription nationale qui a fait les frais.

VICTOIRE LIBERALE

Le gouvernement Asquith vient de remporter une brillante victoire à l'élection partielle de Pembroke.

Le candidat libéral, M. Walter F. Roch a été élu par une majorité de 2,180 voix. Il a obtenu 5466 votes contre 3,286 donnés en faveur du candidat unioniste.

NOUVEAU FONCTIONNAIRE

M. Richard Griggs s'en vient au Canada en qualité de commissaire britannique du commerce.

(Service spécial du "CANADA")

Londres, 17. — M. Richard Griggs partira le 25 juillet, pour se rendre, par voie de New-York, au Canada, où il va prendre possession de son poste de commissaire britannique du commerce.

PRIME DE $5.00

C'est ce que vous gagnez lorsque vous venez nous voir pour un complet. Nous avons un magnifique assortiment de tweeds de toutes sortes valant $20 et $22.00 que nous vous offrons à $15 et $18.00 d'ici à deux semaines. Venez nous voir, il y va de votre bourse.

JEAN HUDON,
Marchand-tailleur, St-Charles Borromée, près Lagauchetière. 80-1-g-2e p

UN PEUPLE BIEN TAXE

Les Japonais ont un revenu de un milliard et demi à deux milliards, sur lequel les taxes se montent à au moins trente-cinq pour cent.

(Dépêche Spéciale)

Washington, 17. — Henry B. Miller, consul général des Etats-Unis à Yokohama, a adressé un rapport relatif aux affaires financières au Japon qui indique que la dépression commerciale a réduit les revenus du peuple japonais. Voici ce rapport :

"Le commissaire financier japonais à Londres a récemment estimé que les Japonais payaient en taxes, directes et indirectes, trente-cinq pour cent de leur revenu. Le "Hochi" croit que ce chiffre est beaucoup plus élevé. Bien qu'il soit impossible d'obtenir des chiffres précis sur la richesse nationale et le revenu du peuple de ce pays, le résultat d'enquêtes faites par la Banque du Japon et autres autorités démontre que la richesse nationale se monte à $10,000,000,000 en or et que le revenu total du peuple est entre $1,500,000,000 et $2,000,000,000. Cet estimé semble assez exact. Prenant les deux tiers de ce revenu pour solder le coût de l'existence, il reste à peu près $650,000,000. Le montant perçu en taxes est entre $300,000,000 et $400,000,000 pour les taxes nationales et entre $75,000,000 et $100,000,000 pour les taxes locales.

"La dépression commerciale, qui a eu pour résultat une diminution du prix des marchandises, a dû réduire de dix à vingt pour cent le revenu du peuple. Prenant dix pour cent comme le chiffre de la diminution du revenu, le revenu total de $2,000,000,000 sera réduit à $1,800,000,000, mais le coût de l'existence ne peut être réduit en proportion, de sorte que l'excédent disponible doit descendre à $500,000,000."

Le revenu annuel du monopole du tabac se monte maintenant à $36,500,000 et les dépenses à $16,000,000, tandis que le monopole du sel rapporte $11,500,000 et les dépenses sont de $7,500,000, portant à à peu près $25,000,000 les bénéfices réalisés par ces deux monopoles.

Lettre parlementaire

Discussion des deux rapports du comité spécial chargé d'étudier la position financière de l'entreprise du Pont de Québec. — Le rapport de la minorité, critiquant le gouvernement est rejeté par 52 voix. — Une résolution autorisant le gouvernement à se charger de l'entreprise est adoptée.

M. FOSTER FAIT SA CRITIQUE ANNUELLE DE FIN DE SESSION. — SA MOTION DE CENSURE EST REJETEE

(Service Spécial du "CANADA")

Ottawa, 17. — Il ne reste plus que quelques crédits à voter et que quelques bills à adopter quand la Chambre se réunit ce matin.

On consacra un certain temps à la présentation des rapports de la majorité et de la minorité de la commission spéciale qui a siégé pour étudier le côté financier de l'affaire du pont de Québec.

Les finances du pont de Québec

C'est M. Chisholm (Antigonish) qui a présenté le rapport de la majorité.

Il l'a expliqué avec assez d'étendue: il a montré que la Compagnie, d'une part, a fait face à ses obligations, et que, d'autre part, le gouvernement avec raison a aidé financièrement la compagnie.

La compagnie, dit M. Chisholm en se basant sur le rapport, s'est pleinement conformée aux termes de la convention du 19 octobre 1904 : par cette convention, le gouvernement agréait le principal et les intérêts sur les obligations et valeurs de la Compagnie au montant de $6,678,200, jugé nécessaire pour liquider les affaires de la compagnie à cette date et compléter le pont ; la compagnie s'engageait à trouver des souscripteurs pour le stock additionnel au montant de $200,000 et ce montant devait être payé avant l'émission d'obligations garanties par le gouvernement.

Les obligations garanties furent émises en 1904-5-6 : et sur ces obligations, la Compagnie se procura des avances de la banque de Montréal.

L'émission, il est vrai, précéda le paiement du stock additionnel : mais la compagnie considéra son chèque comme du comptant et certifia au gouvernement le paiement de ce stock.

Le chèque fut ensuite placé au crédit de la Compagnie qui, effectivement l'utilisa.

Le rapport, ajouta M. Chisholm, s'en rapporte à celui de la Commission Royale pour ce qui regarde le côté technique de la construction.

La conclusion du rapport est que lorsque la Banque de Montréal aura payé le montant de la somme réclamée le 30 avril dernier ($3,773,223), au sujet des avances faites sur la garantie des billets émis, le gouvernement aura en sa possession la totalité des billets émis, soit $6,998,000: et son droit sur les constructions et le matériel du pont sera indiscutable. On évalue ces effets à 3 millions.

M. Monk répondit en présentant le rapport de la minorité proposé par lui et le député d'Hamilton, (M. Barker).

Ce rapport reproche au gouvernement d'avoir garanti les obligations, avant que le stock additionnel ait été payé ; il lui reproche aussi sa négligence dans l'examen des rapports et des plans de la compagnie du pont ; et il déclare que l'ingénieur de cette compagnie n'avait pas la confidence voulue pour un travail de cette importance.

M. Monk insista sur ces différents points, en reprenant la démonstration qu'il a lui même faite quand il a demandé, au commencement de la session, la nomination du comité spécial dont le rapport est maintenant présenté.

M. A. K. McLean (Lunenburg) président du comité, défendit le rapport de la majorité. Son discours se prolongea jusque cet après-midi: il parla abondamment des relations de la Compagnie avec la "Phœnix Bridge Co."; personnellement, il approuva exactement le rapport de la majorité, tel que soumis ce matin à la Chambre.

Monsieur Walsh (Huntingdon) monta ensuite à l'assaut du gouvernement et soutint que ce dernier n'a pas agi avec la prudence voulue, si l'on considère les sommes importantes qu'il garantissait.

M. Lorenzo Robitaille, au lieu de traiter les matières contenues dans le rapport présenté, parla de la résolution dont le gouvernement a donné avis, et qui comporte que ce dernier se chargera lui-même de la construction du pont. Comme il considère qu'il y a eu, dans le passé, un défaut de contrôle gouvernemental à l'endroit du pont, il se prononce nettement en faveur de la résolution. M. Robitaille, discutant ensuite les responsabilités du pont, insinua qu'il n'y avait pas eu l'activité et la prudence voulues. M. Robitaille attaqua M. Parent, en particulier, avec une certaine acrimonie. Il parla très longuement, et amusa la Chambre, à maintes reprises, par le caractère piquant de ses remarques.

M. Robitaille alla si loin vers la fin de son discours contre M. Parent et Sir Chs Fitzpatrick, que sur demande du premier ministre et comme il n'apportait aucune preuve à l'appui de ses assertions, il fut rappelé à l'ordre: M. Foster se déclara étonné de cette décision, mais l'Orateur la maintint.

M. Galligher, un des membres du Comité, revint au rapport de la majorité et le recommanda à la Chambre.

M. George Parent, à sa suite, répondit à M. Robitaille, auquel il reprocha d'user d'un langage différent à la Chambre. Au comité des comptes publics, M. Robitaille a été appelé à rendre témoignage et il a du corriger quelques-uns des avancés qu'il avait faits en Chambre, précédemment : Il a même dû alors accuser les sténographes de n'avoir pas bien pris son discours, surtout en ce qui regardait l'hon. M. Parent. Et aujourd'hui M. Robitaille revient à la charge, avant autant d'ignorance que de violence. M. George Parent déclara qu'il protestait vigoureusement contre tout ce que M. Robitaille a lancé contre son père : Et il est convaincu que le député de Québec recevra sa condamnation des faits à venir. Il est déjà puni par le seul fait d'avoir prononcé un tel discours.

La Chambre applaudit vigoureusement cette défense. M. Parent discuta ensuite quelques points soulevés, cet après-midi, contre les opérations de la compagnie.

Le vote fut alors appelé.

Le rapport de la minorité fut rejeté par 103 voix à 51 ; et le rapport de la majorité maintenu.

M. Georges Parent fut applaudi quand il enregistra son vote.

La résolution suivante, concernant le pont de Québec, fut ensuite adoptée avec l'entente que la discussion se fera sur le bill:

"Qu'il est expédient d'autoriser le gouvernement du Canada, en vertu du traité passé entre celui-ci et la compagnie du pont du chemin de fer de Québec, daté du 19ème jour d'octobre 1903 et cité dans l'annexe du chapitre 54 des statuts de 1903, d'exercer le droit de s'emparer de toute l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, d'après les termes et conditions stipulées dans le dit marché et le dit acte, et que les sommes requises pour cette fin soient prises à même le fonds du revenu consolidé."

Le bill l'incorporant fut lu une première fois.

Transfert de propriétés

Les procédures finales concernant le transfert de l'Ile de Ste-Hélène et du Parc Lafontaine à la Cité de Montréal ont eu lieu, aux Communes, cet après-midi. Le bill a été envoyé au Sénat.

Nous avons expliqué ce transfert dans notre lettre d'hier. Le bill a aussi une clause intéressant Toronto.

Un démenti à M. Boyce

Avant l'ordre du jour, cet après-midi, le premier ministre lut un télégramme de M. Sifton donnant un démenti absolu aux allégués de M. Boyce tels que soumis à la chambre cette semaine, concernant les terres du Nouvel Ontario.

SEANCE DU SOIR

La critique du gouvernement

La séance de ce soir a présenté le spectacle habituel des fin de session, quand M. Foster a fait son discours annuel, réunissant toutes les critiques que l'on a faites du gouvernement, lui imputant ses dépenses et les scandales qu'on lui a supposés et concluant à une volumineuse motion de censure. Le discours de M. Foster très étendu sera l'évangile tory à la prochaine élection. Il dit que les dépenses et les taxes se sont accrues prodigieusement, et que le patronage a étendu partout ses méfaits.

Dans sa résolution de censure, M. Foster dit que ces énormes dépenses sont l'effet d'une mauvaise administration, de l'achat au moyen de la célèbre liste de patronage, de l'influence politique dont le résultat est la perte de plusieurs millions par année; que ces dépenses sont contraires à l'intérêt public et conduisent le pays à un désastre financier.

L'hon. M. Fielding en réplique fit voir que les revenus ont augmenté beaucoup plus que les dépenses et que ce chiffre de notre commerce a triplé depuis 1896. M. Foster parle de ruine, quand le pays se développe en pleine prospérité, et le discours de M. Foster n'est qu'un réquisitoire électoral. La dette publique per capita n'est que de $40.50 elle était de $50.82 en 1896.

Le chef de l'opposition endossa la résolution de son lieutenant et soutint que l'extravagance du gouvernement devra le conduire à la défaite. Il revint sur les sommes fabuleuses que coûtera, selon lui le transcontinental.

MM. Taylor et Owen traitèrent en quelques mots de questions intéressant leurs comités. La résolution de M. Foster fut ensuite rejetée sur simple appel et sans qu'on inscrive les votes.

F. R.

LORD STRATHCONA

Le Haut Commissaire a quitté Londres, hier, pour venir prendre part aux fêtes du tricentenaire.

(Service spécial du "Canada")

Londres, 17. — Lord Strathcona a quitté Londres ce matin pour Liverpool, où il s'embarquera à bord du "Virginian" pour Québec. Sa Seigneurie était accompagnée de ses deux petits-enfants, Donald et Francis Howard, dont le premier héritera du titre de lord Strathcona.

Le départ de lord Strathcona était tout à fait inattendu. MM. Plummer, Chipman et Griffith sont les seuls membres de la colonie anglo-canadienne qui sont allés le saluer à la gare, à part lady Strathcona et M. et Madame Howard.

Le Canada

IMPRIME ET PUBLIE PAR

La Cie de Publication du Canada

(A Responsabilité Limitée.)
GODFROY LANGLOIS, Directeur-Gérant,
Bureaux: 73-75 Rue St-Jacques.

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne, au Canada, $3.00
" " aux Etats-Unis, $4.00
Edition Hebdomadaire au Canada, $1.00
" " aux Etats-Unis, $1.50
Montréal, livraison à domicile . . . . . $4.00 par an.

Bureau à Québec:
J. O. GOULET, 240 François

73-75 Rue St-Jacques, Montréal

NOS TELEPHONES:

GODFROY LANGLOIS, . . . Main 3059
Bureau des agents d'annonces. Main 3058
Bureau d'Administration . . Main 3208
Rédaction . . . . . Main 301

L'AGRICULTURE AU CANADA

UN RAPPORT INTERESSANT DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES

Les céréales de l'extrême nord-ouest ; le tabac canadien et l'industrie laitière canadienne

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 17. — Le rapport du comité permanent des Communes pour l'agriculture et la colonisation, présenté à la Chambre aujourd'hui, contient un résumé succinct et précis des faits qu'on lui a référés pendant l'actuelle session, au sujet de l'agriculture pratique dans l'est du Canada et sur les superficies de terres cultivables dans les grand ouest canadien. La plupart de ces faits intéressants n'ont pas été publiés par les journaux. M. C. E. Young, surintendant des terres de chemin de fer pour le ministère de l'intérieur, qui a passé vingt années de sa vie dans l'ouest du Canada, rapporte dans ce document, que la récolte de blé est abondante à Fort Simpson, à 900 milles au nord de la frontière internationale et à 500 milles au nord d'Edmonton. M. Thompson, député du Yukon, a exhibé au comité un échantillon d'avoine blanche germée sur une ferme, au 63e degré de latitude nord. Cet échantillon a subi l'analyse et a prouvé peser 46 livres au minot ; c'est une avoine de tout à fait première qualité. Le comité a aussi fait une étude approfondie de la culture du tabac dans tout le Canada. Les experts ont déclaré que la feuille canadienne valait celle de n'importe quelle partie des Etats-Unis et était excellente pour des fins de manufacture. Il s'est manufacturé au Canada quatre millions de livres de tabac canadien durant l'année, et la consommation de tabac importé au Canada s'élève pour l'année à 15 ou 20 millions de livres. Les experts déclarent que ce dernier total pourrait être produit au Canada même, avec un surplus très considérable pour l'exportation.

Quant à l'industrie laitière, le rapport, tout en constatant une diminution de près de $7,000,000 dans l'exportation, comparaison faite avec l'année 1903, déclare que la consommation locale au Canada, est de plusieurs millions de dollars en plus de la diminution dans l'exportation. La production totale des produits de l'industrie laitière au Canada est évaluée à près de $100,000,000.

LES RÉCOLTES DE L'OUEST

Elles seront cette année de 125,000,000 de boisseaux. — Le Canada pourra fournir 90,000,000 de boisseaux à l'étranger. — Les apparences sont des plus belles.

(Dépêche spéciale)

Winnipeg, 17.—Contrairement à ce que nous disent un grand nombre de personnes très connaissantes en la matière qui nous font prévoir cette année une récolte considérable, plusieurs autres nous disent que ces récoltes ne seront qu'ordinaires.

M. R. H. Potter, gérant la compagnie International Harvester, dit que les fermiers sont très en retard pour leurs commandes de machineries, comparativement à l'an dernier. M. J. W. Whiptner se plaint également de ces retards.

La récente sécheresse aurait surtout causé beaucoup de dommages dans les environs de Souris et de la vallée de la Rivière Rouge. Les connaisseurs estiment la récolte à environ cent millions de boisseaux.

Cependant, ces opinions, quelque peu pessimistes, sont contrebalancées par ce que nous rapporte M. William White, deuxième vice-président du Pacifique Canadien, de retour ici après une tournée à travers les provinces en compagnie de quelques autres personnes.

M. Whyte estime que la récolte sera de 125,000,000 de boisseaux et plus. Il dit que les conditions ne peuvent être meilleures, à l'exception de quelques rares centres, pour faire cette récolte de blé, la plus considérable de l'histoire du Canada.

M. W. A. Black, que l'on regarde comme l'une des meilleures autorités de l'Ouest en matière de récoltes, estiment celles de cette année à 120,000,000 de boisseaux. Il dit que les estimés des marchands de machines agricoles viennent de ce que les fermiers, mieux outillés que par le passé, n'ont pas encore eu besoin d'acheter de leurs marchandises.

Un grand nombre de journaux américains contiennent des articles à ce sujet écrits par des hommes qui ont visité l'Ouest canadien. Tous s'accordent à dire qu'ils ont été surpris et même émerveillés de ce qu'ils y ont vu.

Des rapports qui nous arrivent de toutes les parties de l'Ouest montrent également que dans tous les districts les apparences sont des plus belles. Il n'y a eu que bien peu de dommages de rapportés cet été. Chaque année les fermiers doivent payer un tribut plus ou moins considérable à la gelée, aux orages, à la grêle, etc. Tandis que cette année, à peu d'exceptions près, il n'y a eu rien de tel.

Les compagnies de chemin de fer et spécialement le Pacifique Canadien, se préparent activement à pouvoir transporter ce nombre considérable de boisseaux de grains. On croit que cette prochaine récolte pourra fournir 90,000,000 de boisseaux de blé pour l'exportation.

MAISON

D. GAGNON & CIE

245 Boul. St-Laurent, coin Dorchester

Le département des Tapis, Prelarts, Rideaux, Pôles, etc., contribue pour une large part au succès de notre

Vente à Bon Marché de Juillet

Invitation speciale est faite, à nos clients de profiter des avantages nombreux offerts dans ce département durant la VENTE A BON MARCHE DE JUILLET POUR ECOULER.

PRELARTS ANGLAIS ET CANADIENS de toutes largeurs — grand choix de patrons, seulement **25c** la verge.

PRELARTS ANGLAIS ET CANADIENS, qualité Extra forte, beaux patrons, toutes largeurs à **35c**.

PRELARTS ANGLAIS, très pesants, récemment importés, patrons nouveaux, recommandés pour durer 10 ans,—prix spécial, **40c** la verge.

TAPIS TAPESTRY, jolis dessins, belle qualité à 40c, 45c, 50c, 60c et 65c.

TAPIS TAPESTRY, Extra pesants, beaux patrons, 75c, 85c et $1.00.

TAPIS BRUXELLES, les meilleurs à $1.25, $1.35 et $1.50.

TAPIS TAPESTRY, pour escaliers, prix suivant la largeur, 37 1-2c, 50c, 60c et 65c.

TAPIS EN CORDE OU JUTE, pour escalier, à 13c, 15c, 18c, 20c, 25c et 30c.

TAPIS LARGE POUR PLANCHER, jute ou corde, à 10c, 15c, 20c et 25c.

RUGS-SQUARE (carré) en tapis tout d'un morceau avec bordure très jolis coloris, une variété complète à votre choix, à partir de **$12.00** en montant, suivant la grandeur.

SPECIAL POUR LUNDI ET MARDI

Une centaine de pièces de MOUSSELINES A ROBES, blanche, noire, aussi couleur fantaisie, arrivées trop tard pour la saison, seront vendues à prix sacrifiés. Exemple:

Mousseline, voilé à fond rose, bleu, gris, maron avec raies de couleur fantaisie, régulier **35c**, prix de juillet **19c**.

Demandez nos Billets ou Coupons avec chaque achat, ils vous donnent droit à de jolis cadeaux.

D. GAGNON & CIE, 245 Boul. St-Laurent, Coin Dorchester.

LES PARIS AUX COURSES

La police de New-York admet qu'on continue à parier, mais elle n'opèrera pas d'arrestations pour de simples paris oraux.

(Service spécial du "CANADA")

New York, 17.—En réponse à une demande formulée par le substitut du procureur du district Elder, le commissaire de police Bingham, le sous-commissaire Baker, chef du bureau de Brooklyn, et le shérif Hobley, ont comparu devant le grand jury du comté de King, pour rendre témoignage sur la plainte à l'effet que la police a été coupable de négligence dans la mise en vigueur de la loi contre les paris aux courses.

En sortant de la salle du jury, le commissaire Bingham a accordé une interview au cours de laquelle il a avoué franchement que l'on continue à parier aux courses, mais il a déclaré que la police ne fera aucune arrestation à moins que les paris soient enregistrés. La police, dit-il, se laisse guider dans sa ligne de conduite par les avis de l'avocat de la corporation et la décision du juge Bischoff, et tant qu'il sera fait des paris oraux et non enregistrés, il ne sera pas opéré d'arrestations.

"Ce n'est pas un crime, dit le commissaire, de dire: Je vous parie $10 sur tel ou tel cheval, et ensuite de vous remettre l'argent. A moins que le pari ait été enregistré, il n'a pas été commis de crime."

William Dubois, chef des commissaires de clubs, a été arrêté sur le champ de courses de Brighton Beach. C'est l'arrestation la plus importante opérée jusqu'ici dans la guerre faite aux paris de courses. On dit que Dubois a accepté un pari de Frank Taylor, l'homme qui entraîne ses chevaux. Dubois est la caution de presque tous les bookmakers actuellement en état d'accusation.

LES RELATIONS ENTRE LA RBSSIE ET LA FINLANDE

LA THÈSE DES PATRIOTES FINLANDAIS

On nous écrit d'Helsingfors.

Les interpellations qu'a discutées il y a deux mois le Parlement de Russie, et les élections générales qui se terminent, en ce moment, en Finlande, ont ramené l'attention européenne sur la nécessité de régler définitivement les rapports de ces deux pays, provisoirement régis par les concessions impériales qui ont suivi la révolution pacifique de novembre 1905. Aussi bien les projets de loi dont M. Stolypine a annoncé le dépôt vont-ils ouvrir une phase nouvelle dans l'histoire de cette question, passionnément discutée depuis dix ans et toujours en suspens, il n'est pas inutile, pour en suivre le développement ultérieur, d'en fixer exactement les termes, en précisant le sens et la valeur des deux thèses opposées qu'elle met en présence : celle des patriotes finlandais et celle des nationalistes russes.

La thèse finlandaise peut se résumer d'un mot : les revendications de la Finlande dérivent de sa situation, et celle-ci est caractérisée par ce fait que le Grand-Duché représente à la fois dans l'Empire un état, une nationalité, et une civilisation.

Il constitue d'abord un état distinct, pourvu de tous ses organes d'existence, vivant d'une vie à part, rattaché à l'Empire par le lien assez lâche de l'union réelle. C'est ce que le théoricien le plus autorisé de son droit public, M. Mechelin, déclarait, il y a quelques semaines à peine, à un journaliste français. De toutes les prérogatives souveraines, le droit de représentation extérieure exercé à l'étranger par les agents russes est le seul que la Finlande ne possède pas, mais elle a une organisation politique distincte, une représentation parlementaire à part, un budget et un régime douanier spéciaux, une administration autonome, un idiome officiel, un système monétaire et un calendrier entièrement différents de ceux qui sont usités dans le pays slave ; elle avait encore il y a cinq ans une armée nationale qui portait ses couleurs et des timbres-postes frappés à ses armes. Et ce ne sont pas là des privilèges de fait, dont le maintien et le retrait dépendent du caprice des souverains ; c'est une situation de droit qui repose sur un fondement historique et sur des engagements internationaux. Quand le tsar Alexandre Ier enleva, il y a un siècle, la Finlande à la Suède, il promit solennellement à la Diète, réunie à cet effet à Borgo (mars 1809) de maintenir "la religion et les lois fondamentales du Grand-Duché" ; quelques mois après, cette déclaration était sanctionnée par le traité de Frederikshamm (septembre) qui consacrait la renonciation définitive des souverains de Suède à leurs domaines d'outre-Baltique. La puissance des tsars, absolue en Russie, est donc limitée en Finlande, et le peuple finlandais, au lieu d'être sujet du peuple russe, lui est simplement uni par ce fait que tous deux ont le même souverain, empereur autocrate à Pétersbourg, grand-duc constitutionnel à Helsingfors.

En même temps qu'un Etat, la Finlande représente une nationalité, et c'est là le trait le plus caractéristique de sa situation. Sa population n'a rien de commun avec celles qui couvrent le sol de la Russie : ni ses origines, qui sont en partie scandinaves, en partie asiatiques, ni sa langue qui est suédoise ou finnoise, ni sa religion, qui est luthérienne, ni ses mœurs privées et publiques, empreintes des habitudes germaniques plutôt que des influences slaves, ni même son territoire, puisque du côté russe les limites politiques coïncident à peu près exactement avec les limites ethniques ; de toutes les nationalités que la conquête ou la guerre ont placées sous le sceptre des Romanof, aucune ne se développe dans un cadre géographique mieux défini, et ne se distingue par des signes caractéristiques mieux marqués ; à ce titre, elle représente une personne morale qu'on ne peut ni supprimer, ni même mutiler sans crime de lèse-nation, et qu'une politique prévoyante recommande en tous cas de se concilier par la tolérance au lieu de l'exaspérer par de vaines tentatives d'assimilation.

Cette dernière entreprise apparaîtrait comme d'autant plus hasardée que la Finlande doit être regardée, non seulement comme une nationalité, mais comme une civilisation, en prenant ce mot dans son sens le plus large. Tout d'abord elle s'oppose nettement au reste de l'empire russe par l'originalité intellectuelle et morale qu'elle tient de ses traditions historiques et littéraires, de son passé et de sa culture. Considérée dans ses rapports avec l'Europe, elle joue un rôle plus étendu encore ; par l'ancienneté de ses institutions représentatives, la régularité de ses services publics, le bon ordre de ses finances, l'intégrité de ses fonctionnaires, le développement de ses ressources matérielles, de ses établissements d'instruction et de sa culture générale, en un mot par la conception du gouvernement et de la société, qui prévaut dans la vie publique ou privée de ses enfants, elle présente tant de traits de ressemblance avec les pays de l'Ouest, qu'elle peut être regardée, en face de la Russie restée à bien des égards orientale, comme l'avant-garde de la civilisation occidentale dans le nord de l'Europe. Ce n'est pas là son moindre titre à la bienveillance et à la sympathie de l'opinion publique. De cette situation privilégiée dérivent, pour la Finlande, des droits et, pour la Russie, des obligations qu'il faut maintenant examiner. — G.M.

TRIBUNE LIBRE

Livres d'écoles

Monsieur le Rédacteur,

J'ai appris, l'autre jour, que l'abbé Baillargé vient de publier une nouvelle Histoire Sainte.

Est-ce parce que les Histoires Saintes, actuellement en usage dans nos écoles, sont insuffisantes, incomplètes, mal rédigées, que l'on verra se manifester des efforts dans un grand nombre de municipalités scolaires pour les faire remplacer par l'ouvrage de l'abbé Baillargé ?

Cette publication de l'abbé Baillargé est un témoignage nouveau, en faveur de l'uniformité des livres.

Si l'Histoire Sainte de l'abbé Baillargé est la meilleure qui existe au Canada—que le Conseil de l'Instruction Publique l'adopte à l'exclusion de toutes les autres ; mais si elle est inférieure aux publications analogues approuvées jusqu'ici, par le Conseil de l'Instruction Publique, que ce conseil n'aille pas faire gaspiller inutilement l'argent des pères de famille, en approuvant cette Histoire.

PERE DE FAMILLE.

Chambly, 16 juillet, 1908.

L'annexion de l'Ungava

Monsieur le Rédacteur,

Dans les manifestations nationalistes, on a souvent appuyé sur ce fait que la province de Québec est la seule, parmi les provinces de la Confédération, où la nationalité canadienne-française soit chez elle, où elle puisse se développer sans entraves, suivant ses idéals et son génie ; qu'il importe, en conséquence, d'en garder jalousement les prérogatives, et de ne pas y laisser entamer notre prépondérance par l'immigration étrangère.

On a souvent aussi constaté que le nombre de nos députés étant fixe, tandis que celui des autres provinces varie avec leur population proportionnelle, nous risquons de voir nos 65 députés noyés dans la marée montante de la population des autres provinces, grossie par l'immigration.

Eh bien, voici que, à la demande de l'hon. M. Gouin, le gouvernement fédéral, où la province a des amis, vient de doubler d'un coup son territoire. La province de Québec était, auparavant, l'une des plus vastes de la Confédération; elle va se trouver, après l'annexion d'Ungava, avoir une superficie totale de 706,834 milles carrés, ou, en déduisant les lacs, de 690,865 milles carrés de terre habitable, égalant à peu près deux des autres plus grandes provinces.

La race canadienne-française aura désormais ses coudées franches pour se répandre, croître et se multiplier sur cet immense territoire ; et, grâce à sa merveilleuse fécondité, grâce à l'apport qu'elle ne manquera pas de solliciter d'une saine immigration française et belge, elle pourra regarder l'avenir sans crainte, sûre de conserver, dans les conseils de la nation, l'influence qu'elle doit à ses qualités morales et physiques, à sa natalité et au génie de ses hommes d'Etat.

Ceux qui ont amené ce résultat, n'ont-ils donc rien fait pour la nationalité canadienne-française? Et comment se fait-il que les organes nationalistes, conservateurs et castors, si occupés autrefois à déplorer l'agrandissement des autres provinces, parce que la nôtre s'en trouvait proportionnellement diminuée, n'ont pas eu un mot de gratitude pour Sir Wilfrid Laurier, pour les honorables MM. Brodeur, Lemieux et Bureau, pour l'honorable M. Gouin ?

Certes, ces hommes de cœur ont fait leur devoir sans songer à la possibilité d'une récompense même aussi banale que celle d'un simple "merci". Mais je n'aurais pas cru que l'on pût avouer aussi clairement que par ce silence honteux, que toute cette sollicitude dont on faisait parade pour l'avenir des Canadiens-français, n'était qu'une misérable hypocrisie politique.

CANADIEN-FRANÇAIS.

Québec, 15 juillet, 1908.

AGREABLES VOYAGES DE FIN DE SEMAINE

Samedi et dimanche, à 9 A.M. G. T. Ry. M Pour Cornwall, retournant par un bateau de la R. & O., pas plus tard que dimanche. Prix $2.50. Bateau, samedi, à 12.00 P.M. ; bateau retournant dimanche, $2.25.

Samedi, par G.T. Ry. — A Kingston, bateau R. & O., retournant dimanche. Prix, $5.00.

Samedi, à 2.30 P.M. — Vapeur "Terrebonne" partira et retournera à 7.30 P.M. Prix, Boucherville, 35c ; Varennes, 59c ; Verchères, 60c.

Samedi et lundi, à 7 P.M. — Vapeurs pour Québec, laissant Québec, dimanche et lundi soir. Prix, $4.25.

Dimanche, à 8.30 A.M., le vapeur "Berthier", pour Berthier. Retour à 9 P.M. Prix 75c. Le vapeur fera escale en route si la marée haute le permet.

Dimanche, à 9 A.M., le vapeur "Terrebonne" partira et retournera à 8.30 P.M. Prix: Boucherville, 25c ; Varennes, 50c ; Contrecœur, 75c ; Sorel, $1.00.

Rafraichissements à bord.

Tous les vapeurs partiront du quai Victoria, au pied de la rue Bonsecours. 65-s-n-g

Les Français ont-ils raison de rester chez eux ?

Les émigrants pour les Etats-Unis. — Formalités à remplir. — Le conseil de révision au Havre. — La vie à fond de cale. — Compagnons de voyage.

"Le Petit Journal", le grand organe populaire français a entrepris de traiter la question de l'émigration française.

Un de ses rédacteurs s'est fait immigrant et raconte ses impressions.

On reproche bien souvent aux Français de ne pas voyager, de ne pas avoir suffisamment l'esprit d'initiative, sinon d'aventure. Or, ce reproche est-il justifié ?

Peut-être quelquefois, des jeunes gens ayant l'instruction suffisante, connaissant les langues étrangères et possédant certains capitaux, feraient mieux d'aller tenter fortune à l'étranger que de végéter en France dans des situations inférieures; cela, c'est évident. Mais il s'agit d'une minorité.

Quant aux autres, qui n'ont ni les connaissances, ni l'argent nécessaires pour être certains de réussir, ont-ils raison de ne pas se fier au hasard ?

J m'occuperai d'abord de l'émigration aux Etats-Unis.

Quel est le pauvre diable qui ne s'est pas dit au moins une fois dans sa vie: "Si j'allais en Amérique, que m'arriverait-il ?" Car l'Amérique attire instinctivement tous ceux qui ne sont pas contents de leur sort en Europe.

Peut-être là-bas, de l'autre côté de l'Océan, se trouvent le bonheur et la fortune ! Et on fait mille suppositions, mille rêves plus ou moins fous; on se souvient des histoires fabuleuses de pauvres gens partis sans un sou et devenus millionnaires en quelques années ! Et l'on se dit : "Pourquoi, moi aussi, n'aurais-je pas la chance ?"

Et chaque année, des centaines de milliers d'émigrants s'embarquent pour le fameux pays de l'or. Et les vagues humaines se succèdent ; elles s'abattent l'une sur l'autre sur la contrée fantastique ; et l'Océan semble, sur le nouveau continent, vomir des flots de chair.

En France, à l'heure actuelle, on émigre peu. On regarde avec curiosité passer les troupeaux d'hommes qui, venant du fond de l'Europe, vont s'embarquer dans nos ports ; mais on ne s'y mêle guère.

Les Français ont-ils raison ou tort de ne pas se laisser entraîner dans le courant de l'émigration qui se dirige vers les Etats-Unis ?

Ont-ils quelque chose à gagner ; peuvent-ils améliorer leur sort en traversant l'Océan ?

J'ai tellement entendu discutet ce sujet que j'ai résolu d'en avoir le cœur net.

Et une idée que d'aucuns jugeront saugrenue m'est venue : celle de me travestir en miséreux et de me mêler à un convoi d'émigrants.

Je revêtis donc un costume minable et, chaussé de souliers éculés, coiffé d'une vieille casquette, l'air triste et misérable, je me rendis à la Compagnie Transatlantique prendre un billet de troisième classe pour New York.

Tout passager de troisième classe est considéré comme émigrant et astreint à de nombreuses formalités.

Je dus donc donner mon signalement et passer sous la toise. Puis il me fallut répondre à diverses questions sur mon âge, mon métier, mon lieu de naissance, etc.

Et l'on poussa l'indiscrétion, légale d'ailleurs, jusqu'à me demander si j'étais anarchiste. Il est vrai qu'on n'exigeait aucun papier, ce qui fait que tout cet interrogatoire ne signifiait absolument rien.

La preuve est que je racontai ce qui me passa par la tête et que je n'en eus par la suite aucun désagrément.

Je me contentai pourtant d'altérer légèrement mon nom et devins Petit Charles, ouvrier tapissier.

L'on me demanda si j'avais en poche les 250 francs nécessaires pour être admis aux Etats-Unis, et sur ma réponse affirmative l'on finit par me délivrer mon billet.

A dix heures, je me trouvais mélangé au troupeau lamentable des émigrants qui stationnent tous les vendredis soirs dans la salle des Pas-Perdus de la gare Saint-Lazare.

Quel spectacle ! Harassés de fatigue, accroupis à terre sur leurs pauvres bagages, les uns dorment lourdement. D'autres, plus vaillants, adossés aux murs, regardent d'un œil terne les badauds qui viennent les contempler comme des bêtes curieuses.

Les femmes et les enfants font pitié !

Des familles entières se serrent sur elles-mêmes comme des compagnies de perdreaux.

Il y a là des Italiens, des Hongrois, des Croates, des Dalmates, des Grecs, des juifs de Russie, tout le Sud-Est de l'Europe ! et aussi des Arméniens, des Arabes, des Syriens : l'Orient !

Les Français sont peu nombreux, une douzaine. Et c'est pourtant le convoi d'émigrants qui part par un paquebot français.

Sur les transatlantiques étrangers, il n'y a jamais de Français émigrants A l'heure actuelle, il part donc de France environ, une douzaine d'individus par semaine pour les Etats-Unis. C'est insignifiant. D'ailleurs, sur cette douzaine, deux ou trois tout au plus se fixeront définitivement à l'étranger. Les autres reviendront au bout de quelques années.

Nous sommes arrivés au Havre au petit jour.

Abrutis, mal réveillés, les yeux clignotants, nous descendons péniblement de nos wagons de troisième classe.

Mais déjà, sans nous laisser le temps de nous reconnaître, on nous pousse, comme des moutons, sous un immense hangar.

Nous ne sommes plus des êtres humains, mais des sortes de bêtes qu'on va examiner et palper pour voir si elles sont suffisamment saines.

Déjà, on nous a arraché nos paquets des mains et on les a jetés de l'autre côté de la barrière qui nous sépare du quai d'embarquement.

Nous ne pourrons les reprendre que tout à l'heure, après avoir passé notre conseil de revision.

En attendant, on nous presse ; on nous bouscule même un peu.

Il nous faut retirer notre veste et découvrir notre bras pour être vacciné. Et tout cela rapidement. Il ne s'agit pas de faire la mauvaise tête. C'est comme au régiment.

Cependant, j'ai suivi le troupeau.

Après m'avoir vacciné, un infirmier me pousse vers le médecin du bord qui, après un coup d'œil rapide sur toute ma personne, examine mon cuir chevelu, puis me retrousse les paupières.

Je suis déclaré bon et peux m'embarquer. Ni un infirme, un borgne, un bossu ; ni un tuberculeux ou un avarié, ni même un homme trop chétif ou trop vieux ne peut partir pour les Etats-Unis comme émigrant. La règle est formelle. Les Américains tiennent à ne voir arriver chez eux que des gens bien portants et robustes.

Me voici sur le pont de l'immense transatlantique ! Il est superbe, mais je n'ai guère le temps de l'admirer, car il me faut gagner l'endroit du navire réservé aux émigrants, c'est-à-dire le fond de cale.

Une dernière fois, je regarde le ciel au-dessus de ma tête. Cela ne m'arrivera plus d'ici huit jours.

Je vais être mis en boîte à peu près comme une vulgaire sardine.

La seule place où je pourrai prendre l'air si la mer le permet sera dans l'entrepont, une longue galerie couverte qui passe le long des chaudières et des cuisines de chaque côté du navire.

Quant à l'endroit où je dormirai, mangerai et passerai la majeure partie de mon temps, c'est un fond de cale, où sont entassés déjà la moitié des émigrants, c'est-à-dire deux cents hommes. Les autres émigrants sont répartis dans d'autres fonds de cale plus petits, dont certains sont réservés uniquement aux femmes et aux enfants.

Quelle horreur que ces cales où l'on mange, où l'on boit, où l'on dort, où parfois même l'on est obligé de rester toute la journée quand la mer est mauvaise !

Et quand tous ces gens sont pris de nausées par suite du mal de mer, quelle puanteur !

Je ne saurais mieux comparer une de ces cales avec ses hublots qui plongent sans cesse dans la mer qu'à une cave éclairée par des soupiraux.

Supposez cette cave remplie de casiers à bouteilles avec juste un petit espace au milieu pour pouvoir se glisser jusqu'aux bouteilles ; nous sommes les bouteilles et les casiers sont nos couchettes. Quant au petit espace libre, c'est notre réfectoire.

Et pas d'air ! Le seul qui parvienne quand l'on ne peut ouvrir les hublots, ce qui arrive les trois quarts du temps, pour ne pas dire pendant toute la traversée, est l'air chaud et déjà empesté qui nous arrive des étages supérieurs par l'étroit petit escalier de fer en forme d'échelle qui donne accès à notre sépulcre. Ni manche à air ! ni ventilateurs !

Ah ! les émigrants en voient d'autrement plus dures que les soldats dans le régiment le plus rude. La chambrée est un paradis à côté d'un fond de cale.

Si j'insiste sur ce point, c'est pour bien montrer à ceux qui voudraient partir pour les Etats-Unis comme émigrants, qu'ils doivent s'attendre à subir de véritables souffrances.

Ils peuvent m'en croire. Je ne suis pas un délicat. Depuis dix ans, j'ai roulé à travers le monde entier et j'ai eu de sales moments à passer. Mais jamais il ne m'a fallu plus d'énergie pour surmonter mon dégoût. Etre couché au milieu de deux cents misérables qui portent du vieux linge ignoble, qui grognent, gémissent ou ronflent, et qui tous, ou presque tous, ont le mal de mer dès que le bateau se met à tanguer, ce n'est pas drôle !

Il faut penser aussi que les couchettes, serrées et superposées les unes au-dessus des autres, sont composées de simples toiles à voile tendues entre des barres de fer. Ni matelas ni draps !

Une simple couverture et un oreiller de varech, c'est tout ! On ne se déshabille jamais et on ne peut guère se laver ni se tenir propre.

Les matelots sont moins à plaindre dans leurs hamacs où le corps se repose mieux ; et puis ils ne s'empestent pas mutuellement par le mal de mer.

Quant à la nourriture, elle se compose généralement de bœuf bouilli ou de rata et de légumes secs. On l'apporte dans d'immenses gamelles comme au régiment.

Bien entendu, on mange tout dans la même assiette, etc.

Mais cela n'est rien ; la véritable souffrance à endurer c'est l'odeur du fond de cale, odeur de renfermé, d'air vicié, de vieille graisse de machine, à laquelle se mélangent les relents du repas du soir et l'infection des vomissements.

Il faut avoir le cœur solide pour dormir là-dedans sans nausées : je l'ai eu, mais je ne recommencerai pas pourtant.

Ah ! les Français ont rudement raison de bien réfléchir avant de quitter leur pays !

Car il ne faut pas croire qu'après avoir subi les horreurs d'une pareille traversée, les émigrants en soient toujours récompensés: la vie à New-York est peut-être maintenant encore plus difficile qu'en Europe et certainement qu'en France, pour les pauvres gens, ainsi que je l'expliquerai prochainement.

CHARLES PETTIT.

LES EXAMENS EN LOI

Liste des questions qui ont été posées à l'examen écrit

Nous donnons ci-après les deux séries de questions auxquelles ont eu à répondre les candidats à la pratique du notariat. On trouvera en dernière page les noms des candidats heureux.

PREMIERE SERIE.

Personnes et biens.

1. A qui appartient la surveillance des enfants mineurs,
(A) Quand le père est disparu,
(B) Quand le père et la mère sont tous deux disparus ? (C.C. 113-114.)

2. Quelles sont les personnes qui, dans la Province de Québec, ont la pleine jouissance des droits civils ? (C.C. 18.)

SUCCESSIONS

3. Quand (A) la femme (B) l'Etat, sont-ils appelés à succéder ? (C.C. 636-637.)

4. Quel est l'effet de la décharge de l'héritier bénéficiaire, vis-à-vis des créanciers retardataires? (C.C. 679.)

5. Quand les successions sont-elles aux ascendants et comment s'opère le partage entre eux ? (C.C. 626-627-628-629-630.)

TESTAMENTS

6. De quelle manière l'exécuteur testamentaire et le fiduciaire sont-ils tenus de faire les placements pour être exempts de toute responsabilité? (C.C. 981e.)

7. Comment les testaments et legs peuvent-ils être révoqués ? (C.C. 892.)

8. L'exécuteur testamentaire peut-il faire remplir ses fonctions par un mandataire ? (C.C. 913.

DONATIONS

9. Comment le donataire universel et celui à titre universel de biens présents sont-ils respectivement tenus des dettes du donateur ? (C.C. 797.)

10. Différence, au point de vue de la capacité de donner entre vifs, entre :
(A) le mineur,
(B) le tuteur, le curateur et autres qui administrent pour autrui,
(C) la femme mariée ? (C.C. 763f)

11. Quand le donataire peut-il se libérer des dettes du donateur ? (C.C. 798.)

SUBSTITUTION.

12. Dans quel délai et où doit s'effectuer l'enrégistrement des substitutions ? (C.C. 941.)

13. Quel est l'effet de la simple défense de tester ? (C.C. 976.)

OBLIGATIONS

14. Quelles sont les obligations du negotiorum gestor ? (C.C. 1043-1044-1045-1046.)

15. Le mineur est-il capable de contracter ? (C.C. 986.)

16. A qui doit se faire le paiement? (C.C. 1144.)

DEUXIEME SERIE

Communauté

1. Quand l'acceptation de la communauté par la femme mineure est-elle irrévocable ? (C.C. 1341.)

2. Comment se dissout la communauté ! (C.C. 1310.)

3. Où doit être enrégistrée la renonciation par la femme à la communauté ? (C.C. 1314B.)

VENTE ET LOUAGE

4. Quelles réclamations a l'acquéreur, contre le vendeur, au cas d'éviction. (C.C. 1511.)

5. Quels sont les effets de l'occupation par tolérance du propriétaire ? (C.C. 1608.)

ENREGISTREMENT

6. Quels sont les immeubles affectés par l'hypothèque légale de la femme ? (C.C. 2115.)

7. Quel est l'effet de l'enrégistrement relativement aux intérêts
(A) d'un acte de vente
(B) d'un acte constituant une rente viagère
(C) de tout autre titre de créance ? (C.C. 2122 à 2124.)

8. Quel délai a l'acquéreur pour faire enrégistrer l'acte de vente ? (C.C. 2098.)

PRECRIPTION

9. Dans quels cas l'action se prescrit-elle par un an ?,(C.C. 2262.)

10. De quelle date court la prescription :
(A) d'une créance à terme
(B) de l'action en garantie
(C) d'une créance conditionnelle ? (C.C. 2236.)

DROIT COMMERCIAL ET AUTRES PARTIES DU CODE CIVIL

11. Quel est le privilège du bailleur de maison dans le cas de cession judiciaire ? (C.C. 2005.)

12. Le paiement d'une lettre de change perdue peut-il être réclamé ? (C.C. 2316.)

13. Qd'est-ce que l'endossement restrictif ? (35 lettres de change.)

14. Quand une Banque peut-elle et doit-elle refuser le paiement d'un chèque pour autre raison que défaut de fonds ? (74 lettres de change.)

15. Le simple transport de la chose assurée affecte-t-il la police d'assurance ? (C.C. 2483-2576.)

16. Dans le cas de transport de partie d'une créance, quels sont les droits respectifs des parties ! (C.C. 1986.)

PROCEDURE NON CONTENTIEUSE

17. Dans quel cas peut-on procéder à la vente des biens d'un mineur en l'absence d'un subrogé tuteur ? (C.P.C. 1351.)

18. Dans quel délai doivent être donnés les avis dans le cas de vente des immeubles des mineurs ? (C.P.C. 1352.)

REDACTION D'ACTE

19. Testament notarié en présence de témoins.

Le testateur lègue ses biens à son fils avec substitution en faveur des enfants de ce dernier.

Le testateur ne sait pas signer.

Complet et être aussi concis que possible.

COMMIS-EPICIERS

Dimanche matin, à 10 heures précises dans les salles de la Société, au No. 149 rue Berri, aura lieu la distribution des prix aux vainqueurs des différents tournois au pique-nique à Ogdensburg. De plus, le concours fromage qui n'a pu se faire dimanche dernier, aura lieu entre tous les commis-épiciers de Montréal. 89-1-g.

La Valise "Eveleigh" et le Tri-Centenaire

Les valises et accessoires de voyage, bons, forts et modernes ajoutent au confort des voyages de touriste. Vous jouirez mieux des scènes historiques représentées sur les Plaines d'Abraham, si vous avez des malles confortables et sures.

J. EVELEIGH & CO., LIMITED, 245-247-St-Jacques

ABENAKIS SPRINGS

Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre | Agrandi. Eclairé au Gaz
Conditions Modérées,

Si vous désirez un confort parfait, bonne table et les meilleures promenades que vous n'ayez jamais eues, allez à

ABENAKIS SPRING, P. Q.

L'endroit de villégiature le moins dispendieux et le plus satisfaisant pour la santé, du Canada. Hôtel "up-to-date". Plombage et conduite sanitaires. Téléphone à longue distance, télégraphe et bureau de poste. Tout pour votre confort et votre plaisir. Splendide salle de danse, musique, Ping Pong, Clock golf, Tennis, Tether Tennis, bâteaux, bains et pêche.

Usage des Bateaux, de la Cour de Tennis, etc., à boulument gratis pour les hôtes

Médaille d'argents obtenue à l'exposition universelle de Saint-Louis, en 1904, par les Eaux Minérales d'Abénakis. La plus haute récompense à une eau canadienne.

EAUX MINERALES D'ABENAKIS

Une positive guérison de la goutte, Rhumatismes, maladies nerveuses, sciatique, Prostration nerveuse, dyspepsie sous ses diverses formes, maladies du foie et des rognons — aussi maladies particulières aux femmes.

Délicieuse place pour excursion de fin de semaine
N'oubliez pas les sources, cette année

Plus claires, meilleures, plus gaies que jamais. Aller et retour de Montréal, VIA G.T.R., $3.50. Samedi à Lundi, $3.00. Prix, $12.00 à $16.00 par semaine. ECRIVEZ POUR LE MAGNIFIQUE PAMPHLET.

R. G. KIMPTON, gérant, Abénakis Springs, P. Q.

42-ma-j-s-n-t-col-ou-wll.

Mount Clemens
MICHIGAN
OUVERT TOUTE L'ANNEE

Les bains à l'eau minérale du Mount Clemens n'ont pas de rivaux pour le traitement du

RHUMATISME

et de toutes les maladies nerveuses ou du sang. Deux cents bains, hôtels et maisons de pension offrent le confort à des taux accommodant tous les goûts, toutes les bourses. Le Mount Clemens est admirablement situé à 20 milles de Détroit. A l'intersection des lignes est et ouest du Grand Trunk Railway. Service du tramway électrique de Détroit à toutes les demi-heures.

Livre illustré de Mt. Clemens, envoyé franco.

F. R. EASTMAN, Secrétaire
Chambre de Commerce,
Mt. Clemens, Mich.
7-mer-sam-n.

A VENDRE
BATEAUX A GAZOLINE
COMPLETS
NEUFS ET DE SECONDE MAIN
BATEAUX EN ACIER
de Mullins Steel Boat Co.
MOTEURS à Gazoline
de Ferro Machine and Foundry Co.

Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Huiles, Ciment.

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR,
LIMITÉE.
362-366
RUE NOTRE-DAME Ouest,
MONTREAL
36-mar-sam-n.

CARTES

AVOCATS

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY & BÉRARD
AVOCATS.
Edifice New-York Life, Chambre 808-809-810-811 — 11 PLACE D'ARMES.
MONTREAL.
Hon. L. Gouin, C.R., Hon. Rod. Lemieux C.R., D. R. Murphy, C.R., L. P. Bérard, C.R., E. Brassard, L.L.B., Antonio Perrault, L.L.L., J. H. Dillon, L.L.B. Téléphone Main 3093-3094-3095. 81-n.

DANDURAND, HIBBARD, BOYER ET COSSELIN
AVOCATS.
112 rue Saint-Jacques 143-n

INGENIEUR ET ARPENTEUR

RAOUL RINFRET, B. Sc.
INGENIEUR CIVIL, Diplôme du McGill.
Arpenteur fédéral et provincial
Aqueducs, Arpentages.
280 rue St-Jacques, Montréal.
TEls. MAIN, 261. 27-n

A. LEOFRED
Gradué des Universités Laval et McGill
INGENIEUR CIVIL. Specialité: AQUEDUCS
30 rue Saint-Jean. QUEBEC.
Téléphone 548 173-n

PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
55 rue St-Francois-Xavier.
Tél., Bell Main 5141. Tél. Marc., 642.
292-n.

ENTREPRENEURS

HORMISDAS CONTANT
ENTREPRENEUR PLATRIER
d'Enduits Unis et Ornementés.
Bureau: 599 RUE BERRI Tél. Bell Est 71
181-s-n

JAS. SHEPPARD & SON
Marchands de Bois de Sciage et de Construction
RUE DU ROI, SOREL.

MARTINEAU & PRENOVEAU
Contracteurs Généraux
Spécialité . . MACONNERIE
J. B. MARTINEAU, 969 Mont-Royal. Tél. Est: 1960.
F. X. PRENOVEAU, 1301 Saint-Denis. Tél. Est: 2932
Office : Westmount 1672 189-n.

J.-B. Pauzé & Cie
ENTREPRENEURS
GENERAUX
Bureau : 70 Saint-Jacques
TEL. MAIN 2951.
802-n.

Tél. Bell Est 3526
Résidence Privée: 419 ST-HUBERT.
L. MASSON
Nouveau Système de Construction Economique à l'épreuve du feu
ENTREPRISES
De Travaux Publics et de tous Travaux de Mâtisses, Massifs sous les Machines, Plancher en Ciment, Voûtes, Cuves, Bassins, Réservoirs d'eau, Citernes, Enduits et Dallages en Ciment, Mosaïques, Tuiles, etc.
Travaux en Pierre et Brique, Aqueducs, Egouts et Canalisations, Drainage et Assèchement d'habitations.
307-l-mer-s-n

LA CIE PONTBRIAND, Limitée
SOREL, Qué.
Manufacturiers et Contracteurs, Constructeurs de Bateaux, Chaudières, Engins à vapeur et à Gaz avec Générateurs. Ouvrages en fer, fonte, acier et cuivre.
1-mer-sam-n.

McCaskill Dougall & Co.
Manufacturiers
MONTREAL
Vernis de la plus Haute Qualité
POUR CHEMINS DE FER
Carrossiers, Décorateurs et Constructeurs de Bateaux
77-ma-j-s-n.

CHARBON

—THE—
ACADIA COAL COMPANY
Limited
Mineurs et Exportateurs du
CHARBON ACADIA
Bureaux de vente : 17 rue St-Jean
Tél. Main 2438. 51-n. MONTREAL

Charbon de Pictou
La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé
S'adresser au bureau
Chambre 311, Merchants Bldg.

BRASSERIES

THE CANADIAN BREWING CO.
BRASSEURS de BIERE et PORTER
218 AVENUE DELORIMIER
Bell Téléphone East 465 Marchands 1635
34-n-Sp.

Brasserie EKERS
641 Boul. St-Laurent
Biere, Porter et LAGER
BOHEMIAN
Bell Tél. East 140 March. 540
34-n-Sp.

HOTELS

Hôtel Riendeau
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY Propriétaire. 58-n.

DIVERS

L. J. MARCHAND
Bois de sciage, Portes, Chassis
BUREAU, MOULIN ET CLOS :
Rues St-Patrice et Davidson
BOULEVARD ST-PAUL, Montréal
SPECIALITE : Constructions de yachts à gazoline de toutes dimensions. Tout ce qu'il y a de plus moderne. 176-n.

— THE —
Laurentian Granite Company
LIMITED
55 ST-FRANCOIS-XAVIER
Bell Tél. M. 4354 MONTREAL
Travaux en Granite de toutes descriptions.
SPECIALITE :
BLOCS POUR PAVAGES.
50-l-mer-sa-n-n.

Plaquage en Or, Argent OU NICKEL
Tous genres d'ouvrage en cuivre
Enseignes en cuivre, etc.
Coutellerie replaquée à très bas prix
RUBENSTEIN BROS.,
41 Rue Craig Ouest
Tel Main 860. 95-me-s-n.

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages
201 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, Montres, Bijoux, Habits, Fourrures, Nouveautés, etc. Aussi, entrepôt pour l'emmagasinage des fourrures durant les mois d'été.
129-ma-j-s-n.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER.
Coin des Rues Notre-Dame et St-Pierre
Ci-devant 254 rue St Jacques
A maintenant terminé l'installation de ses ateliers de rôgiage, reliure, imprimerie et estampage. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.
Le fonds de livres blancs, papeterie, fournitures de bureaux est des mieux assortis.
Votre visite sera chaleureusement accueillie. 58-ma-j-s-n

CARRIERE
Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie.
Opticien à l'Hotel-Dieu
A l'Hôtel-Dieu : De 9.30 à 11 hrs | Au magasin : De 1 à 5 hrs.
No. 1741 Rue Sainte-Catherine
Entre St-Denist Sanguinet, Montréal.
Tel Bell Est2257 33-n

Roller Binders pour Rails
Economisent du temps et donnent des courbes parfaites sans former de nœuds. Manufacturés pour convenir à toutes les formes et pesanteurs de rails.
The Hiram L. Piper Co, Ltd.
17 Rue Normand,
Entre les rues St-Pierre et McGill.
Phone Main 4061 131-s-n

Le meilleur magasin a Ottawa
— POUR —
PEINTURES,
HUILES,
VITRES,
MASTICS,
VERNIS,
PINCEAUX, etc.
Stephen Bros.,
104 RUE SPARKS, OTTAWA.
56-sam-n.

Pritchard-Andrews Co.
Graveurs en tous genres et fondeurs sur matrices. Ouvriers en cuivre pour travaux d'églises et de bureaux.
Demandez des estimés.
264 rue Sparks
OTTAWA
256-ma-s-n.

Le Canada

MONTREAL, 18 JUILLET, 1908.

LES LISTES ELECTORALES

Un organe tory de Toronto donne raison au gouvernement Laurier

Le "Telegram" de Toronto, organe tory qui n'aime pas beaucoup Sir Wilfrid Laurier ni sa race, a parfois des éclairs de bon sens.

Voici ce qu'il disait jeudi, à propos de l'interminable discussion sur les listes électorales de Manitoba :

"Les listes électorales d'origine municipale sont quelquefois dressées par des grits, d'autres fois par des tories.

"Cette diversité de partisannerie finit par donner une unité de justice.

"Les listes électorales d'origine gouvernementale sont faites entièrement par les grits ou par les tories, suivant le nom du parti au pouvoir.

"Cette unité de partisannerie est de nature à produire un résultat tout à fait partial.

"Un candidat conservateur pour les Communes, dans le Nouvel Ontario, n'est pas flatté de se faire élire sur les listes préparées par les personnes choisies par James Conmee, M.P.

"Pas plus qu'un candidat libéral pour la législature dans le Nouvel Ontario, n'est flatté de se faire élire sur des listes préparées par les personnes choisies par l'hon. Frank Cochrane.

"Partout où les listes ne sont pas faites par les municipalités, elles devraient être faites par des juges ou autres fonctionnaires permanents.

"Aucun gouvernement ne peut s'attendre que le parti adverse accepte volontiers les listes préparées par ses ennemis."

C'est exactement l'argument de Sir Wilfrid Laurier et de l'hon. M. Aylesworth, contre lequel toute l'opposition tory s'est débattue pendant plusieurs séances et a arrêté le travail du parlement pendant trois mois.

Quel soufflet pour MM. Borden, Foster, Boyce et compères !

FIN DE SESSION

Les fruits de l'obstruction

Dans quelques heures, la quatrième session du parlement fédéral va être close. Elle aura été remarquable par sa longueur démesurée et également par sa stérilité.

L'une et l'autre sont le fait de l'obstruction systématique que les députés conservateurs ont opposée sous divers prétextes au progrès de la législation.

Des projets de loi très importants ont dû être remis à une session ultérieure parce qu'il a plu à une minorité factieuse de sortir de son rôle de critique du gouvernement pour vouloir gouverner le pays.

Et qu'y a-t-elle gagné ? Le blâme non déguisé de tout ce que le Canada compte d'électeurs de bon sens ; la rancune bien justifiée de fonctionnaires publics qui ont été, sans qu'il y eût la moindre faute de leur part, privés pendant des semaines et des mois du salaire que le pays doit à leurs services.

Elle y a gagné d'avoir fait souffrir des êtres complètement en dehors de ses querelles, d'avoir mis en danger le crédit de notre pays, en refusant au gouvernement les fonds nécessaires pour payer les créanciers de la nation.

Ces manœuvres sans justification, qu'un péril national seul pourrait excuser, elle les a employées dans quel but ? Dans le seul et unique but d'essayer de discréditer le gouvernement, auprès des électeurs, dans le seul et unique but de permettre à ses organes de dire que le parti libéral, que le gouvernement Laurier n'est pas capable de gouverner le pays.

Les prétextes ont été des plus futiles. Une fois, c'était sous le prétexte de se procurer des documents qui avaient été fournis. Une autre fois, sous le prétexte d'obtenir du gouvernement qu'il abandonne son projet de donner au Manitoba des listes électorales impartialement dressées.

Et elle a continué cette obstruction à laquelle les listes électorales de Manitoba servaient de prétexte, pendant trois mois pour finir par accepter la transaction offerte dès le début par Sir Wilfrid Laurier !

Ce n'est donc pas l'incompétence du gouvernement qu'elle a fait ressortir, c'est son propre manque d'esprit public, son propre manque de patriotisme, la mesquinerie de ses vues et de ses actes.

Les électeurs du Canada, lorsqu'ils seront consultés — ce qui ne saurait tarder beaucoup désormais, l'année prochaine au plus tard — devront sévèrement condamner cette conduite de l'opposition qui est une négation du principe constitutionnel du gouvernement par la majorité.

Le pont de Québec

Le rapport de la Commission d'Enquête sur les opérations de la compagnie du Pont de Québec fait connaître exactement la position financière où va se trouver le gouvernement vis à vis cette entreprise, lorsqu'il en aura pris définitivement possession.

La banque de Montréal a fait des avances à la compagnie sur obligations garanties par le gouvernement; il est dû à la banque, sur ces avances, une somme de $3,775,225.

En remboursant cette somme, le gouvernement deviendra porteur de toutes les obligations émises par la compagnie et qui se montent à $6,678,000. La valeur de ces obligations, il est vrai, est à peu près nulle, mais elles peuvent servir de base à une réclamation contre la Phœnix Bridge Co., au cas où il serait prouvé que cette dernière compagnie est responsable de l'écroulement du pont.

Mais en outre, le gouvernement prendra possession : des piliers et des culées du pont, qui ont coûté plus d'un million; des approches, sur chaque rive, y compris le pont sur la rivière Chaudière, qui ont coûté plus d'un million ; et enfin, de grandes quantités de matériel, livré sur les lieux et prêt à être mis en œuvre et dont la valeur atteint presque un million.

Ainsi, en payant à la banque $3,775,225, le gouvernement prend possession d'une valeur d'environ $3,000,000. Il est vrai que le matériel livré ne pourra probablement pas être utilisé pour la reconstruction qui se fera sur d'autres plans.

Mais, au pis aller, la perte sèche du gouvernement, en admettant, qu'il ne puisse se faire rembourser par la Phœnix Bridge Co., ne serait que d'environ $1,500,000.

Nous voilà loin des calculs de M. R. L. Borden qui comptait cette perte à plus de $5,000,000.

Le bureau de controle

Notre confrère, le "Witness", au cours d'un article sur la convention de l'Union des municipalités, écrit ce qui suit :

"Une autre question très importante qui a été discutée est celle de l'administration municipale par une Commission de Contrôle. Les déclarations des délégués de Toronto, Winnipeg et d'Ottawa où ce système de gouvernement a remplacé l'administration par comités, ont toutes établi que le changement a été heureux. Commission de Contrôle, dit-on, met fin aux conflits de quartier dans l'exécution des travaux publics et rend le patronage presque impossible. Dans ce cas, le plus tôt Montréal aura une commission de Contrôle, le mieux ce sera.

Il est probable qu'en définitive une commission d'experts nommée par la ville donnerait de meilleurs résultats qu'une commission élective.

Le genre de talent nécessaire pour se faire élire est bien différent de celui qui est requis pour fournir une administration compétente et pratique.

Le conseil électif après avoir nommé une commission et lui avoir donné ses instructions la surveillerait efficacement.

Cependant, la question se ramène toujours à ceci : Une saine et vigoureuse administration civique aura pour effet de nous donner un vigoureux esprit public. Si l'on compte à Montréal le nombre des électeurs qui votent et si on le compare au nombre de ceux qui ont le droit d'exercer la franchise, on est forcé d'en venir à la conclusion que nous manquons déplorablement d'esprit public.

Coups de plume

D'après la "Gazette" un important magazine anglais vient de publier un article d'un écrivain de grand renom, où l'on parle des fêtes du tricentenaire comme célébrant le trois centième anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham. L'écrivain anglais ne se trompe que de cent cinquante ans, à peu près.

Le "Pionnier" est plongé dans les alarmes parce que l'échevin Mercier a proposé l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal et que le sénateur Dandurand a appuyé cette proposition d'une lettre vigoureuse et d'esprit libéral.

Le "Pionnier", habitué aux ténèbres, a peur des livres évidemment.

La "Gazette" ne cesse de répéter: "Il est temps qu'il y ait un changement", dans le gouvernement. Le confrère perd son temps. Tout le monde sait qu'elle trouve qu'il est temps de changer le gouvernement et de revenir, si possible, au temps où toutes les impressions du gouvernement étaient faites à la "Gazette."

Pas besoin de le crier si haut et si souvent.

Les banques canadiennes vont avoir à fournir des fonds considérables pour le mouvement de la récolte de l'Ouest mais elles sont maintenant mieux préparées qu'elles ne l'étaient l'automne dernier; non seulement elles ont fait rentrer des avances, et sont plus riches en numéraire et en billets, mais elles ont, grâce aux récents amendements à la loi des banques, la faculté de se servir d'une émission extraordinaire temporaire qui peut aller jusqu'à $15,000,000.

Les fabriques de cotonnades de Fall-River, ont fermé leurs portes, mardi, pour le reste de la semaine. Les ouvriers, dont le salaire a été très réduit, ne travaillent que de temps à autre.

Le tarif américain sur les cotonnades est pourtant très élevé.

Nos compatriotes, qui étaient employés dans ces fabriques ont de bonnes raisons de ne pas croire qu'un tarif très élevé sur les cotonnades importées soit le salut de l'industrie des cotonnades.

On reproche, chez les conservateurs, au gouvernement Laurier, d'avoir présenté ses résolutions accordant des subventions aux chemins de fer, aux derniers jours de la session, tandis que les libéraux d'Ontario ont fait un crime au gouvernement Whitney d'avoir suivi la même pratique.

Il y a cette différence que tout le monde savait, au parlement fédéral, que les résolutions allaient être présentées; tandis que le gouvernement Whitney, jusqu'aux derniers jours de la session, avait laissé les députés d'Ontario sous l'impression que, mettant en pratique un des principaux articles de son programme, il ne proposerait pas d'accorder des subventions aux chemins de fer.

Les députés provinciaux d'Ontario ont été pris par surprise; le parlement fédéral ne l'a pas été.

LE MONUMENT DE MANUEL

L'autre jour, à Paris, fut inauguré, au milieu d'une foule nombreuse, avenue Henri-Martin, dans le jardin du lycée Janson, le monument élevé à la mémoire d'Eugène Manuel, ancien inspecteur général de l'instruction publique.

M. Millaud, sénateur du Rhône, présidait la cérémonie, ayant à ses côtés MM. le commandant Griache, représentant le Président de la République; Liard, Brunot, Chaumié, Rabier, conseiller d'Etat; Mme veuve Manuel. etc.

Le monument est l'œuvre du sculpteur Gustave Michel. Manuel est représenté assis, devant sa chaire ayant à ses pieds un ouvrier qui s'instruit et une jeune fille qui tend des fleurs.

Des discours ont été prononcés par MM. Millaud, sénateur, ancien ministre, président du comité du monument; Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris; Jules Claretie, de l'Académie française, et autres.

Voici quelques extraits du discours de M. Liard:

Il eût pu être là-bas, au Luxembourg, dans le jardin de la jeunesse et des poètes. Le voici chez nous; disons mieux, chez lui, dans ce délicieux Passy qu'il adorait, à deux pas du logis où il passa ses derniers jours presque sous les yeux de la veuve admirable qui s'est donné pour tâche suprême, après tant d'autres nobles tâches, d'assurer la glorification de sa mémoire, en un lieu qu'on dirait fait pour lui: public et discret à la fois, qui n'est pas la rue bruyante, qui n'est pas non plus la solitude, au seuil lumineux et fleuri d'un de ces lycées dans lesquels, pour lesquels il a vécu. L'y voici, en une image aux lignes simples et pures, profondément significative, appuyé sur sa chaire de professeur, grave et tendre, pensif et doux; salué d'un regard reconnaissant, par une de ces "écolières," par un de ces "ouvriers," pour lesquels il écrivit la plupart de ses vers.

Vraiment il est bien qu'il soit ici, chez nous, car il fût nôtre par toute sa vie, par toute son œuvre, et nous le revendiquons tout entier, l'éducateur et le poète. A vrai dire, en lui les deux ne faisaient qu'un, étant la double fonction de son âme éprise de vérité et de beauté, de justice et de bonté, possédée du besoin de se communiquer aux autres et douée pour y réussir du moyen le plus sûr, la poésie qui fait, la leçon belle et la fixe en des mots inoubliables.

..... Au théâtre, avec les "Ouvriers"—drame candide et poignant—il reste moraliste, c'est-à-dire éducateur. Non pas qu'il donne à ses personnages une thèse à soutenir. Il les fait vivre et agir. Mais à la façon dont leurs caractères se développent et s'opposent, à la façon dont leur action s'engage, se noue et se dénoue, le spectateur n'est pas seulement étreint par l'émotion du drame. Il se sent peu à peu pénétré par la leçon qui s'en dégage, et c'est ici tout à la fois la leçon modeste des vertus de la vie journalière et la leçon sublime du pardon.

Un autre recueil de ses poésies a pour titre "Pendant la Guerre." C'est le livre du patriotisme et du dévouement civique, désormais des hommes au champ de bataille, dévouement des femmes à l'ambulance, le livre du courage et de l'espérance. Dans ces heures sanglantes de détresse nationale, Manuel devient tout à coup, par le double droit du patriotisme et du talent, un des interprètes les plus émus de la France blessée et de Paris assiégé.

Sans grands gestes, sans grands mots, comme toujours dans la mesure exacte, il dit: "Pour les blessés, les Pigeons de la République, l'Obus, le Dernier Délai," et dans ses vers portés au peuple par la voix des plus grands artistes de la Comédie-Française, le peuple se retrouve avec ses angoisses, son héroïsme et ses espoirs. Quelle fierté ce dut être alors, malgré son deuil de bon Français, au cœur du petit-fils de l'humble hébreu patriote de Versailles.

Les souvenirs qu'a laissés Eugène Manuel comme professeur et comme administrateur de l'instruction publique iront s'effaçant à mesure que disparaîtront les témoins de sa vie, et chaque jour le nombre s'en fait plus rare. Mais l'éducateur-poète vivra. Ses poésies, auxquelles l'entrée de l'Alsace fut un jour interdite, resteront dans les écoles de France tant qu'il y aura des jeunes Français à former. Elles vivront par leur fleur de beauté et par leur substance morale.

Un jour Alexandre Dumas fils écrivait à Eugène Manuel: "Je ferai apprendre vos vers à mes petits-fils en leur recommandant de ne pas les mettre seulement dans leur mémoire, mais dans leur conscience."

Connaissez-vous, pour un homme qui a été ce qu'Eugène Manuel a voulu être, de plus beau témoignage? Et si, au-dessous du nom qu'il porte il avait fallu à ce monument une inscription pour l'expliquer et pour le justifier, ne sont-ce pas là les mots qu'on y aurait gravés ?"

LE GRAND DEBAT

A la Chambre des Lords

Le récent débat à la Chambre des Lords, a eu une véritable grandeur. On discutait la manière d'apaiser l'agitation de l'Inde, où les Anglais ont sous leur autorité directe 233 millions d'habitants, et sous leur protectorat, 63 autres millions d'hommes. Les orateurs ont été lord Curzon, qui fut vice-roi de l'Inde de 1899 à 1905; le vicomte Morley, ministre des Colonies, qui est en même temps l'un des plus éminents écrivains de l'Angleterre, et enfin, le comte Cromer, qui a gouverné l'Egypte pendant vingt-quatre ans. Les interlocuteurs, on le voit, étaient dignes du sujet qu'ils traitaient.

Il faut pourtant l'avouer: cette mémorable séance n'a pas tranché le problème. Quand il s'agit de l'évolution d'une masse humaine aussi immense que la population hindoue, ce n'est pas de Londres, et en quelques heures, qu'on peut trouver des solutions définitives : c'est sur place, avec de la patience et de la modestie.

Lord Curzon n'exagère pas ces deux qualités. Il est pour la politique "à poigne", pour les exécutions sommaires et pour les expéditions militaires. Il oublie que son propre système a précisément abouti à l'état de malaise général où l'Inde se débat aujourd'hui. Il oublie aussi que l'Angleterre a mieux à faire de ses troupes et de son argent; elle a des adversaires autrement voisins et dangereux que l'émir d'Afghanistan ou les anarchistes du Bengale. L'entente avec la Russie est venue fort à propos la délivrer des inquiétudes, que la frontière indienne lui donnait: ce n'est pas le moment d'aller recommencer des aventures de ce côté.

Lord Cromer est aussi pour la manière forte, et il a cité à l'appui l'exemple de l'Egypte, où la liberté de la presse donne lieu, dit-il, à des abus.

Toutefois, les critiques de la presse, même exagérées, valent encore mieux que le silence. Un pays sans opposition est comme une chaudière sans soupape: il est voué aux explosions.

C'est ce que le ministre des Colonies, lord Morley, a très sagement compris. Peut-être se fait-il des illusions sur ses administrés; mais il sait que rien ne servirait de les priver chez eux de liberté ou d'instruction, puisqu'il y a des centres de propagande hindoue à Londres, à Paris, et jusqu'en Amérique. Et il sait aussi que pour imposer à un peuple la fidélité, il faut lui apporter la justice et la tolérance.

LE JOURNALISME EN FRANCE

(Pour le "Canada.")

Il fut intéressant à suivre ce procès qui déroula ses sept audiences devant la Cour d'Assises de la Seine, mettant aux prises deux maîtres de la parole, Mtre Labori et Mtre Paisant, et faisant connaître des dessous, sinon ignorés par nous, hommes du métier, du moins de la masse du public. Ce procès ne visait pas seulement des personnalités: il y avait là une querelle à vider entre deux grands journaux rivaux: le "Matin" et le "Journal," pour ne point les désigner. La lutte a été chaude, le "Matin" a touché les épaules: notre impartialité nous fait un devoir de constater que le combat fut loyal et le verdict du jury, bien que sévère, fort juste. Tout ce que nous pourrions regretter, pour l'honneur de notre profession, c'est que certaines tares aient été exposées au grand jour. On pouvait, ou tout au moins on laissait croire, que certaines feuilles, et non des moindres, savaient se montrer, sinon désintéressées, dédaigneuses d'un mercantilisme qui ne s'accorde guère avec l'idée que l'on se fait de la presse en général et du journalisme en particulier. Il faut déchanter.

Ce procès a mis également en évidence l'importance que gagne, de jour en jour, la presse. Dans un moment d'orgueil justifié, la presse se déclara un jour le troisième pouvoir de l'Etat. A parler franchement, nous estimons qu'elle est bien modeste. A notre avis, il n'y a qu'un seul pouvoir de l'Etat, dût cette assertion nous attirer les foudres légales: ce pouvoir, c'est le sérénissime pouvoir de l'opinion représentée par les journaux et les journalistes. L'exécutif, le législatif, les parlements pourraient longtemps batailler sans qu'on y prit garde, si la presse n'intervenait dans la lutte en prenant parti pour l'un ou pour l'autre. La foule assiste flegmatiquement au spectacle d'un conflit qu'elle ne comprend pas, mais si un petit coin de journal s'avise de déclarer que tel homme politique est un traître et tel autre un imbécile, le peuple retrousse ses manches et s'emballe. N'est-ce point la presse qui occasionna, plus d'une fois, ces petites et ces grandes révolutions gouvernementales? N'est-ce point elle qui fait et défait l'opinion avec un tel entrain, parfois avec une telle désinvolture, que l'opinion en est légèrement ahurie?

N'a-t-on jamais réfléchi à l'action incessante du journal sur le lecteur? Le journal distille chaque matin sa passion dans un article, le lecteur la reçoit tout infusée, et il respire les miasmes d'une opinion avec les arômes de son petit déjeuner. Peu à peu, ce poison de chaque jour devient une habitude, un besoin comme le café ou le cigare; le lecteur veut savoir s'il pensera aujourd'hui comme il pensait hier, car il a la prétention de penser en épelant une opinion répandue à cent mille, et plus, exemplaires. A la longue, il devient le très humble et très obéissant satellite de cet astre plié sous bande, et il gravite sans s'en douter autour de ses colères, de ses passions, de ses écarts et même de ses apostasies. L'intelligence de l'homme est naturellement paresseuse; nous sommes tous plus ou moins disposés à subir le despotisme du jugement imprimé, et cela nous remémore l'histoire de ce vaudevilliste, rencontré par un ami:

—Comment, lui dit celui-ci, tu n'es donc pas mort!

—Qui t'a dit cela?

—Je l'ai lu dans mon journal.

—Tu vois pourtant que je suis très en vie.

—C'est singulier, murmure l'ami en hochant la tête, mon journal est cependant bien informé.

Et il s'en allait, rêveur, et pas du tout convaincu..

Nous ressemblons tous, peu ou beaucoup, à l'ami du vaudevilliste, et nous connaissons pas mal de politiques éminents, ou soi-disant, dont toute la science consiste à avoir appris par cœur le matin, une opinion improvisée la veille par un journaliste qui peut-être n'en avait aucune.

PAUL DE MERRY.

M. VIVIANI

Preche la patience au prolétariat

Le discours prononcé par M. Viviani pendant son séjour dans la Loire-Inférieure a suivi une conférence de M. Keufer, secrétaire de la Fédération du livre, sur l'action syndicale. Le ministre du travail a conseillé au prolétariat la patience, disant notamment :

"C'est une illusion que le prolétariat a nourrie peut-être trop longtemps que de croire qu'il suffit que des lois soient votées et promulguées pour qu'elles puissent être appliquées. Cette illusion a entretenu trop de malentendus regrettables pour que, comme membre du gouvernement et du Parlement, je ne m'inscrive pas en faux contre cette croyance.

Ce qui est vrai des lois politiques est faux pour les lois sociales. Ces lois sociales souvent ne sont pas comprises, et je dois dire que l'action gouvernementale ne suffit pas toujours à les faire respecter et appliquer.

Certes, la République est en mesure de faire appliquer ses lois ; mais je ne me résignerais pas à vivre dans un pays où les lois sociales seraient imposées au patronat par les gendarmes et les tribunaux. Il faut qu'elles aient l'adhésion morale des intéressés, et pour cela, il faut qu'il y ait à la base des corporations sages et pondérées qui sachent ce qu'elles veulent et qui, prenant des mains du Parlement les lois votées, les étudient, les comprennent et travaillent à leur application.

"La grève est une arme dangereuse dont il ne faut user qu'à la dernière extrémité. C'est véritablement une catastrophe que d'être obligé d'avoir recours à la grève. Si l'état actuel de la société fait qu'elle est parfois nécessaire, du moins tous nos efforts doivent tendre à ce qu'elle disparaisse.

"Il faut parler de vos droits. Vous vous devez de les conquérir, de les défendre et de les accroître. Mais il n'y a pas que des droits attachés à la personne humaine il y a aussi des devoirs, d'abord le devoir professionnel : c'est à travers l'homme qu'on juge l'opinion qu'il défend. Il y a aussi le devoir social, qui nous lie non pas seulement à nous-mêmes, à notre famille, à notre cité, mais encore à la cité universelle, à l'humanité en marche vers le progrès."

CARNET D'UN SAUVAGE

J'approuve de tout mon cœur, le projet qu'on prête à un certain nombre de nos compagnes, et qui consiste à créer un Parlement des dames.

On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même; et le plus sûr moyen de se faire accorder des droits, c'est de les prendre.

Il y a je ne sais combien d'années que les femmes réclament leurs droits politiques. Il y a le même nombre d'années que les hommes persistent à les leur refuser. Et cela aurait pu durer jusqu'à la consommation des siècles, si les femmes n'avaient pris soudain la résolution de ne compter que sur elles-mêmes, et de former un Parlement à elles toutes seules.

"Je ceignis la tiare, et marchai ton égal", dit Mathan à Joad. Je voudrais bien savoir quelle mine nous ferons lorsque nous verrons s'installer dans un hôtel concurrent une Chambre des députées; j'espère qu'elles nous épargneront le Sénat. Qui pourra empêcher ces députées de légiférer à leur tour et à leur fantaisie?

Vous me direz que ce ne pourra être qu'un jeu, puisque, les gardes champêtres et autres agents de la force dite publique, parce que le public ne la connaît que par les coups qu'il en reçoit, n'étant pas à leur disposition, leurs lois, même promulguées dans leur journal officiel, ne seront pas exécutées.

Ces dames le savent bien, et ne sont pas plus bêtes que vous. Mais elles se font un raisonnement, qui, si vous l'examiniez, ne tarderait pas à jeter en vous une saine terreur.

Elles se disent:

"Depuis que les hommes se réunissent en assemblées délibérantes, il est reconnu qu'ils ne font que des sottises. Lorsqu'on comparera nos lois aux leurs, si on sera obligé de constater que les nôtres sont de beaucoup les plus sages, il se fera un revirement en notre faveur; nous aurons prouvé le mouvement par la marche; et partout on se dira : "Cela irait peut-être mieux tout de même, si elles avaient la direction des affaires."

Comme il est certain que d'aucune façon cela ne saurait aller plus mal, ces dames jouent sur le velours. C'est pourquoi je les engage à continuer la partie.

La question des chapeaux, si débattue depuis Aristote, va enfin recevoir une solution officielle.

Il a été décidé par nos magistrats, toujours soucieux de notre félicité, qu'on poursuivrait avec la dernière vigueur tous ceux qui empêcheraient les spectateurs de voir ou d'entendre le spectacle, de quelque manière que ce soit.

Malgré le vague de ce dernier membre de phrase (les oracles sont toujours sybillins, et les autorités ne sauraient parler comme le vulgaire), nous avons tous compris que l'ordonnance visait les chapeaux.

Ce sont, en effet, les chapeaux qui le plus souvent empêchent de voir. Le cas d'un monsieur trop long est beaucoup plus rare, et peut-être serait-il exagéré de lui couper la tête sous prétexte que la peine de mort n'est pas abolie. En revanche, on peut enlever les chapeaux, et l'on espère que la force armée sera suffisante pour aplanir les chignons trop volumineux. Peut-être se trompe-t-on ; et nos gardes républicains ne sont pas sans terreur.

Mais il n'y a pas que la vue qu'il faut protéger ; il y a l'audition. L'autorité y a sagement songé. Nous espérons donc que des mesures sévères seront prises contre les personnes de l'un et de l'autre sexe, qui, dès que le premier coup d'archet est donné à l'ouverture d'un opéra, commencent à parler de leurs petites affaires à haute et intelligible voix, comme si toutes les personnes qui sont là n'étaient venues que pour y prendre part. Je ne demande pas non plus qu'on les guillotine, étant très modéré de nature ; mais je pense que quelques mois de prison, avec silence rigoureux, ne seraient pas excessifs pour maîtriser cette passion du bavardage.

Sinon, si l'on n'a pas recours à des peines draconiennes, il sera encore plus difficile de régler cette question que celle des chapeaux. Oter la coiffure est relativement aisé, si l'on compare cette opération à l'ablation de la langue.

—Mais, monsieur, vous n'y pensez pas ? m'a dit une jeune et honnête dame. Pourquoi voulez-vous que j'aille au théâtre si ce n'est pas pour causer toilette ?

—Mais je ne sais pas, moi, madame. Cela pourrait être tout de même pour entendre la pièce.

—On m'avait bien dit, fit-elle, que vous étiez un original.

HENRY MARET.

—(Du "Journal").

VOLTAIRE PRETEUR D'ARGENT

La Société d'histoire de la Suisse romande était réunie dernièrement en assemblée annuelle, à Divonne-les-Bains, la station balnéaire du département de l'Ain. M. Frédéric Rossel y a fait une communication vraiment intéressante, s'il faut en croire les journaux vaudois.

M. Rossel a trouvé, dans des papiers de famille, toute une série de lettres de Voltaire concernant les sommes d'argent que le "philosophe de Ferney" avait prêtées au duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard. On savait déjà que Voltaire était un capitaliste et un financier; ces lettres inédites en fournissent une nouvelle et indéniable preuve. D'après ces documents, qui seront très vraisemblablement publiés, on voit que l'écrivain avait avancé jusqu'à 620,000 livres au duc Charles-Eugène de Wurtemberg, contre des rentes viagères. M. Rossel, qui a fait vérifier tous les chiffres, déclare la comptabilité fort bien tenue et évalue à 1,360,000 francs les rentes qu'a touchées Voltaire en vingt-cinq ans, de ses seules relations d'affaires avec le duc, qui avait beaucoup de peine à s'acquitter des versements.

A la mort du sire de Ferney, ses héritiers demandèrent à être remboursés des autres prêts. Le prince Frédéric-Eugène, frère du duc, vendit alors, pour éteindre cette dette, les charges officielles du Wurtemberg et de Montbéliard, telles que celles de notaire, médecin, trésorier. Si M. Rossel se décide à publier ces lettres, elles ne manqueront pas d'éveiller la curiosité de tous ceux qu'intéresse toujours, à un titre quelconque, cette figure du dix-huitième siècle.

(De la "Gazette de Lauzanne.")

Les Vins du Portugal

C'est ici l'endroit par excellence au Canada, pour les vins et liqueurs supérieurs non falsifiés. Aujourd'hui, nous publions une liste de nos vins d'Oporto choisis, dont nous garantissons l'absolue pureté de chaque bouteille, et c'est la meilleure valeur sur le marché. Voici:

	La bout.	La caisse
Gilbey's Oporto Blanco "White Port"	$1.25	$14.00

VINS D'OPORTO ROUGES

	La bout.	Le gall.	La Caisse
W. & A. Gilbey, Invalid Port, pintes	$1.25		$19.00
W. & A. Gilbey, Invalid Port, chopines	.70		15.00
£150, The "Royal Wine" Particular Oldest	2.50		25.00
£1p0, "Old Reserve"	2.00	9.50	20.00
"Private Stock" Tawny, Very Old Delicate	1.75	9.00	19.00
"E. P. No 3" Extra Particular Old	1.50	8.00	17.00
Commendador (Bottled in Oporto)	1.50		17.00
"Four Diamond," Choice Old Delicate	1.25	6.00	13.00
Ho. 10, Very Superior Rich Old Wine	1.00	4.50	10.00
No. 4, Fine Fruit Wine	.75	3.50	8.00
No. 2 Superior Sound Young, Port	.35	2.50	6.00
Tarragoma, Genuine Wine	.35	1.50	4.00

Vermouth Français Taillan

MAINTENANT 60c LA BOUTEILLE SEULEMENT

Important ce très bon vermouth en grandes quantités, nous pouvons maintenant réduire le prix de 75c à 60c la bouteille. Le Vermouth est un breuvage très rafraîchissant pour les chaleurs. Il a un goût aromatique supérieur et on le mélange à tout. Seulement 60c la bouteille.

Demandez le Vermouth français Taillan.

Londonderry Lithia

L'EAU DE TABLE FAVORITE DE L'AMERIQUE

GAZEUSE ET NON GAZEUSE.

Londonderry est à la tête comme la meilleure Eau Lithia du monde, et a sa place sur la table de tous ceux qui considèrent leur santé comme une chose de première importance.

Un autre char de Londonderry est arrivé directement des sources. Claire comme du cristal.

Demi-bouteille, gazeuse, $1.20 la douzaine. $9.00 la caisse de 100 demi-bouteilles.

Chopines, gazeuse, $1.50 la douzaine, $11.25 la caisse de 100 chopines.

Pintes, gazeuse, $2.25 la douzaine, $8.25 la caisse de 50 pintes.

½ gallon, non gazeuse, 50c la bouteille, $5.50 la caisse de 12 bouteilles de ½ gallon.

FRASER, VIGER & CO., LIMITED,

ETABLIS EN 1856 ★ EDIFICE FRASER

207, 209 ET 211 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

89-1-R.

W. SCOTT & SONS

COLLECTION DE TABLEAUX

POUR VENTE PRIVEE

Par les Exécuteurs Testamentaires de Feu

MME H. S. MacDOUGALL

99 RUE NOTRE-DAME OUEST

Etablie en 1859 Tél. Main 1655

St-ma-1-3-n.

The Commercial Stationery Co.

101 RUE SAINT--FRANCOIS--XAVIER

Tél. Bell Main 5313

Livres de comptabilité à feuilles mobiles,

Articles pour machines à écrire,

PAPETERIE,

IMPRESSIONS,

REGLURE et RELIURE.

Articles de bureau, etc.

89-2

LE DEJEUNER EST COMPLET AVEC UNE TASSE DE CAFÉ ST-MARC AUGUSTIN COMTE & Cie

140-me-s-r-p.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 8059 — J. Charland et al, Demandeurs vs. O. F. Fernet, Défendeur.

Le 30ème jour de juillet 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 92 rue Church en la ville de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

L. E. BACHAND,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 1292 — Olivier Clermont, Demandeur vs. G. Rosenspir, Défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 301 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Montréal, 17 juillet 1908.

J. E. DESMARAIS,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 16486 — Alex. A. Charters vs. Mary Slate.

Le 27ème jour de juillet 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No. 69 rue Bishop en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

J. X. PAUZE,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 2608 — Arthur Lefebvre, Demandeur vs. Joseph Gagnier, Défendeur.

Le 28ème jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 9 Carré Chaboillez en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Montréal, 17 juillet 1908.

J. E. DESMARAIS,

89-1-c-$ H.C.S.

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE TABAC ROSE QUESNEL

Carnet Mondain

Mariages

On annonce pour la fin du mois, le mariage de M. Ernest Cormier, ingénieur, avec Mlle Bertha Leduc.

Après la cérémonie, les nouveaux époux s'embarqueront pour aller passer quelques années en France.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Nina G. Weih, à M. G. A. Finlayson, de Montréal. Le mariage aura lieu le 9 septembre.

En voyage

Le lieut.-col. Pelletier et famille, de Montréal, sont en voyage à Québec.

—M. Camille Leclair partira le 20 du courant pour un voyage de quelques semaines à Buffalo, chez son fils Adolphe. Il sera accompagné de ses deux filles Maria et Emma.

—M. O. Massicotte, l'agent d'immeubles, est parti pour Québec, Rimouski et Cacouna. M. Massicotte sera absent une douzaine de jours.

—Mme J. O. Bousquet, de la rue St-Denis est partie pour St-Germain où elle sera l'hôte de M. J. Laferté, député. Elle est accompagnée de ses garçons, Charles, Omer et Rolland, et ne reviendra qu'en septembre. M. Bousquet et sa fille, Mlle Antoinette, sont actuellement à Québec, pour assister aux fêtes du Tricentenaire. Mlle Léonie Parent, de la rue Poupart, les accompagne.

—M. A. A. Labrecque et sa famille passeront un mois à Old Orchard.

—M. A. Barré, de New-York, se rend au congrès médical qui a lieu aux fêtes du Tricentenaires de Québec. Il est accompagné de sa sœur, Mlle Eglantine Barré.

—Mme D. Gailloux et Mlle Boyer, de Ansterdam, N. Y., ainsi que Mlle Rose Lafrenière, de Cohoes, N. Y., sont de passage à Montréal, chez M. A. M. Lafrenière, voyageur de commerce, et ils se rendront aux fêtes du Tricentenaire à Québec.

—M. et Mme J. Brunelle, de Montréal, étaient dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Alphonse DeBellefeuille, de Valois.

—Mlle Maria Lenoir était à Montréal cette semaine.

—Mme C. Leduc, du Département de l'Intérieur à Ottawa, qui prendra part aux fêtes de Québec, se rendra ensuite à la "Villa Mastaï".

—M. J. A. Béliveau, gérant du magasin "Fashion-Craft", à Winnipeg, est à Montréal.

—M. Alfred Mercil, ingénieur civil, de cette ville, est actuellement en villégiature à Berthierville, en convalescence d'une très grave maladie.

—Mlle Anna Godin, de l'Avenue Esplanade est partie pour Québec, ce matin. Elle sera de retour vers la mi-août.

—Le sénateur Cloran et Mme Cloran partiront sous peu pour un voyage à l'Ile du Prince-Edouard.

—L'honorable M. Prévost, député du comté de Terrebonne, est depuis lundi à St-Jovite, auprès de sa belle-sœur, Madame W. Prévost, dangereusement malade.

Mlle Juliette Vaillancourt, de la rue St-Denis s'embarque ce soir à bord du "Montréal" pour Québec, où elle passera quelques semaines, chez M. le docteur Samson.

M. le notaire A. J. H. St-Denis, ancien échevin s'embarque ce matin sur l'"Ottawa" de la ligne "Dominion" en route pour Liverpool. M. St-Denis voyagera cinq ou six semaines en Angleterre et en Irlande.

De retour

Mesdemoiselles Antoinette et Germaine Primeau sont revenues d'un séjour d'un mois, à Montmagny, à la ville "Ombra", chez leur sœur, Mme J. J. Doré.

M. J. E. Dupuis, et sa jeune fille, Helena, de la rue St-Hubert, sont de retour d'un voyage dans le nord.

—Mlles Fuchs, de la rue Berri, sont de retour d'une quinzaine passée à Lachute, chez Mlle Quévillon.

—Mlle Joséphine Choquette, fille de l'honorable sénateur Choquette, de Québec, et Mlle Madeleine Raymond, de Montréal, ont passé quelques jours à Nominingue, chez l'hon. et Mme Louis Beaubien.

—M. et Mme P. E. Leblanc sont de retour de leur voyage de noces et résidence de M. Eugène Lambert, 179 recevront dimanche le 19 courant à la rue St-Christophe.

En Europe

M. et Mme E. Cinq-Mars, Mme Hébert et Mlle Juliette Hébert sont parties pour un voyage en Europe.

M. et Mme Louis Giroud s'embarqueront, le 18 juillet, pour un voyage en Suisse.

En ville

M. Cyrille F. Delâge, M.P., notaire de Québec, est de passage à Montréal depuis une semaine, et se retire chez Mme H. Delfosse, de la rue Saint-Hubert.

—M. J. E. Valois, notaire, de Lachute, a passé la semaine à Montréal, pour prendre part à la session des notaires.

—M. J. A. Béliveau, gérant du magasin "Fashion-Craft" à Winnipeg, est à Montréal par affaire.

En vacances

M. et Mme Ls. Jos. Papineau (Berthe Mercil) de la rue Rachel, comptable au Pacifique, sont en vacance chez leurs parents, à L'Islet. En revenant, ils doivent arrêter à Québec, assister aux fêtes du Tricentenaire.

En villégiature

Mme veuve Dr Ludger Lafortune, de Montréal, et son fils, M. Luc, sont en villégiature à Masson, pour une couple de mois.

—Mlle Angers, de Montréal, est en visite à Vaudreuil, chez Mme Armand Chaput.

Mlle Gabrielle Dandurand est à Nominingue, au Manoir des Anciens Canadiens", en visite chez son amie, Mlle Marguerite Beaubien.

Enregistrés à l'Hôtel Bruneau, du Bout de l'Ile, cette semaine: M. et Mme J. H. Aubé, M. et Mme Jls. Majeau, M. et Mme F. X. Perras et famille, M. et Mme Daoust et famille, M. et Mme Guay et famille, M. et Mme N. Gagnon et famille, M. et Mme J. Rodrigue, Mlle Ruby Rodrigue, M. et Mme E. Deslauriers, M. et Mme A. Gaboury, Mlle Doré, M. et Mme Albert Holland, Mme Meunier, M. J. B. Gaboury, Dr Smith, M. G. O. Messier, M. E. D. Rolland, de Montréal; Mlle Lilly Scott, M. H. C. Stone, Mme J. N. Miller, Mme H. Miller, M. et Mme Harry Leather, de Toronto; M. et Mme J. A. Raby, de Montréal; M. et Mme H. H. Cristmas, de Williamstown, Mass.; Mlle A. Raby, M. le Dr V. F. D'Aubigny, M. J. E. Decelles, M. J. B. Hébert, de Montréal; M. L. A. Valli, de Forino, Italie; M. P. Zerbour, de Como; M. C. H. Catelli, M. René de Chalus, M. Eug. Gauthier, du "National," M. Hubert Raymond, M. Nap. Dorval, M. E. C. St-Père, M. Oscar Vigeëlm, Jacques, M. Lacroix, de Montréal; M. le Dr Omer Noël, de Nicolet; Mlle Alice Sicard, Mlle Emma Sicard, M. Geo. Miron, M. S. H. Martel, Mlle A. Brossard, Mlle D. Brossard, M. et Mme A. Martin, M. et Mme C. Hubert Morin, M. et Mme A. Barbier, M. et Mme Gabriel Byarelle, M. Paul Martin, M. Léon Fréchon, M. René Fréchon, M. et Mme Paul Marcel, Mlle Hirtz, M. et Mme Ritter, M. et Mme Pinoteau, M. et Mme Lévesque, M. Louis H. Roy, M. René Dastous, Mlle A. Carrière, Mlle M. Rodgers, M. M. Lamarche, M. L. Germain, M. J. Brodeur, M. Paul Perras, M. Walter Smith, M. Albert Chamberland, M. Alex Bergevin, M. Ad. L'Abbé.

Aux Sources Abénakis

M. Paul Dufault, le célèbre ténor de New-York, arrivera aux Sources cette semaine.

—M. H. Symington, de Montréal, a donné lundi, aux visiteurs, une représentation mimique très réussie.

—Une groupe de yachts venant de Pierreville, a visité les Sources mardi.

—M. et Mme Millord Wilson, de Fort George, Floride, sont à l'hôtel.

—M. et Mme William Wrighley de Philadelphie, sont arrivés aux Sources cette semaine.

—M. et Mme Garneau et leur famille, de Montréal, passent l'été à Abénakis.

—Mme Gélinas et sa fille de Buffalo, sont attendues aux sources.

—Mme, Mlle Vanasse et Mlle F. Ducharme de Montréal, sont inscrites aux Sources.

—Mme Ben. Slater et Mlle Arthur Phelan, sont parties pour Montréal, mercredi,

Enrégistrés à l'hôtel d'"Abénakis Springs" : — Geo. C. Harkness, Sherbrooke, M. et Mme F. A. Brown, Richmond, Ind., H. Symington, Montréal, William Riberts, Granby; Ernest Tremblay, Mme A. Renaud, Mme Louis Prévost, J. P. Mullarky, John Rowely, F. D. Anthony, Mme H. E. Benoit, Mlle Irène Benoit, Montréal, Mme U. Gélinas, Mlles Gabrielle Gélinas, Buffalo, N.-Y., M. et Mme A. D. Brodie, Sherbrooke, Qué., Mlle Horton, Sherbrooke, Paul Dufault, New-York, Mlle Laura Donais, Belœil; Mlle Addie Rowse, St-Roch; M. et Mme Wrighly, Philadelphie, Pa., M. Archie Phelan, Montréal; M. R. W. Leith, Melbourne; M. H. N. Connolly, Montréal; M. Arthur Greenhalgh, L. A. Lapointe, Montréal, C. F. Mathieu, St-Roch; David Hart, E. J. Gath, F. M. Walker, J. A. Moffatt, E. L. Baptist, Elsie Benoit, La Baie; J. D. Myers, Philadelphie, Arthur Conway, Sherbrooke, A. P. Vanasse, Sorel, G. W. Peltier, Pierreville, J. Kerney, Mlle Claire Vanasse, Mme F. Vanasse, Mlle F. Ducharme, Montréal, Jos. A. Lessard; Granby; M. et Mme M. Wilson, Fort George, Floride; M. et Mme Wm. MacRae, Mlle Mabel MacRae, Cookshire; Mlle H. Baker, Montréal, Mme J. G. Gibson, Cowansville; I. Mendels, Montréal; William H. Cleary, Boston, Mass; Mlle Ina Murphy, Mme H. McGowan, Mme W. Bennette, Charles Rodier, E. Edwards, Mme A. Sommer, Mlles Isabel et Elsa Sommer, M. Edward Sommer, Montréal, J. A. Butler, Cookshire, M. et Mme Carl W. Kimpton, Philadelphie, Pa.

Sont actuellement en villégiature à l'"Hôtel Bellevue", de la Rivière du Loup : — M. Léon Théberge, Montréal, Alfred Pelletier, Mme Alfred Pelletier, St-Basile, Mme G. Rainville, M. B. Rainville, Mlle G. Rainville, Mlle Callista Grace, M. Gustave Rainville, Montréal, Capt Ed. Panet, Kingston, C. Power, Lucien Cannon, Québec, W. J. Sims, H. R. Sims, Lake Abbitibi, J. Hamel, De-Gaspé Taschereau, Fraserville, O. Dubois, Bruxelles, E. H. Gough, Mme Gough, Montréal, J. H. Olivier, Mde Marguerite Olivier Montréal, D. C. Daigle, St-Basile, G. L. Bonin, S. Bonin, Mme J. Alex. Bonin, Montréal, Delphis Rogers, Mme Rogers, Montréal.

CE QUI PEUT ETRE SAISI

Un propriétaire a-t-il le droit de saisir le mobilier d'une femme si elle est en retard pour payer son loyer? Telle est la question que M. O. H. Skroder, secrétaire de la société de protection des femmes et des enfants essaie d'élucider. Dans l'après-midi de jeudi, Mme Labrecque, demeurant 311 rue Fabre vint en effet trouver M. Skroder pour l'aviser que son propriétaire avait saisi tout ce qu'elle possédait ne lui laissant ni un lit, ni une chaise.

J'ai trois enfants en bas âge, continua-t-elle, et mon mari est mourant de la tuberculose. Je devais à mon propriétaire 25 jours de loyer, quand il vint chez moi lundi dernier me prévenir que si mercredi à midi je n'avais pas payé ce que je lui devais c'est-à-dire environ $17.00 il ferait saisir tout ce que je possédais. Mercredi après-midi il tint parole et tout ce qui pouvait avoir un peu de valeur chez moi fut saisi.

La pauvre femme dit qu'elle cherche un travail quelconque pour pouvoir nourrir son mari malade et ses enfants.

Désastreux incendie

Ainsi que nous le faisions prévoir, l'incendie qui a éclaté de bonne heure, hier matin, dans la scierie de M. F. Tremblay et Cie., rue William, a causé des dégâts considérables. M. Tremblay estime ses pertes à $10,000.

La prompte intervention des pompiers et leur travail effectif ont prévenu une désastreuse conflagration.

Les fêtes de Québec

LORD ROBERTS ET LE DUC DE NORRFOLK SE RENDENT A LA CITADELLE, HIER MATIN

Arrivée des vaisseaux de guerre français. — Proclamation du maire Garneau

(Correspondance Spéciale)

Québec, 16 juillet.—Il y avait foule hier soir, vers 11 heures sur la Jetée Louise, pour voir arriver l'"Empress of Ireland"; on espérait voir Lord Roberts à l'arrivée du steamer, mais on avait reçu ordre de n'admettre personne dans le grand entrepôt de la compagnie du Pacifique Canadien.

D'un autre côté, contrairement à l'attente générale, Lord Roberts décidait de ne mettre pied à terre qu'à 10 heures ce matin et de passer ainsi la nuit à bord.

Il n'y avait donc au débarcadère à son arrivée qu'un petit nombre d'officiers et de dignitaires.

A 9 h. 30 ce matin, Lord Roberts et sa suite étaient transportés au quai du Roi, à bord d'un steamer du gouvernement. Un nombreux détachement de l'Artillerie de Garnison l'attendait au débarcadère du quai du Roi, pour lui servir de garde d'honneur et d'escorte. Lorsque le héros de Kandahar a mis pied à terre il a été salué par une salve de 19 coups de canon, tirée du Bastion du Roi et par les sifflets de tous les bateaux à vapeur qui se trouvaient dans le port. Lord Roberts après avoir passé en revue la garde, est monté dans un carrosse de gala accompagné du Duc de Norfolk. Lord Roberts était en grand uniforme de Maréchal de camp. Il a été accompagné jusqu'à la Citadelle, par une escorte composée d'un fort détachement de cavalerie.

Le généralissime des armées de Sa Majesté fut reçu au lieu du débarquement par le général Lake, sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, le lieutenant-colonel Scott, le major Dobell et plusieurs autres.

La première répétition des grandes scènes historiques en costumes a eu lieu entre 5 et 8 heures, hier soir, en présence de Son Excellence le Gouverneur-Général et d'une foule évaluée à plus de douze mille personnes. C'est un spectacle unique, éblouissant, merveilleux qui nous transporte comme en un rêve à plus de trois siècles en arrière. Les tableaux sont admirables, saisissants, d'un intérêt palpitant et les spectateurs ne s'en lassent pas.

Il y a cependant une lacune dans cet immense spectacle et une très grave lacune.

Il n'y a pas encore de programme français, et on peut dire que l'assistance, hier, était pour plus de la moitié canadienne-française et ne comprenait qu'en partie, les scènes qui se passaient sous ses yeux, parce qu'elle n'en avait la description qu'en anglais.

Espérons qu'on trouvera moyen de pourvoir à cette lacune dès le commencement de la semaine prochaine.

Il y a plus de trois mille personnages en scènes dans les divers tableaux

Les premières représentations régulières commenceront le 21, et il y aura grand spectacle de gala, samedi le 25, en présence de Son Altesse Royale et de tous les personnages officiels qui ont été spécialement invités aux fêtes.

Nous réservons notre appréciation à la première représentation régulière des scènes historiques, mardi.

—Les vaisseaux de guerre français, le "Léon Gambetta" et l'"Amiral Aube" sont entrés dans le port à 10 heures ce matin, et il y a eu à leur arrivée, échange de salves d'artillerie entre les vaisseaux français et anglais.

L'amiral Jauréguiberry est venu présenter ses hommages au gouverneur-général, au lieutenant-gouverneur et au maire, à 1 heure cette après-midi.

La mission française a reçu la visite de l'amiral Curzon Howe, du contre-amiral Gellico, etc.

—Le sixième vaisseau de l'escadre anglaise, le "Vénus" qui était arrêté a Cap Chatte, pour aider au renflouement du "Portsmouth" est arrivé dans le port, hier soir, et il s'en est peu fallu qu'il y eut un accident très sérieux, à son arrivée.

En passant entre l'"Albermale" et l'"Exmouth", il est allé donner de la poupe sur le Russell. Il n'y a eu heureusement qu'une embarcation de sauvetage de mise en pièce, et qu'un canon de déplacé.

L'itinéraire de la procession historique du 23 vient d'être changé de nouveau pour donner satisfaction aux marchands de la rue St-Joseph, dans St-Roch.

Mais par ce changement, la rue St-Jean, dans tout son parcours, l'une des plus belles et des plus importantes rues de Québec, se trouve mise complètement de côté, négligée au grand désappointement d'un grand nombre de citoyens importants, qui avaient déjà fait des frais de décoration considérables.

—Le Lieutenant-Général Sir Reginald Pole-Carew, autre général anglais qui s'est distingué sur plusieurs champs de bataille, est arrivé à Québec, hier soir, pour les fêtes du tricentenaire accompagné de Lady Beatrice Pole-Carew. Sir Reginald et Lady Carew étaient de passage, à bord de l'"Empress of Ireland".

—Les régates qui auront lieu devant la ville, lundi, le 27, seront les plus grandes qui aient jamais eu lieu à Québec. Le programme officiel sera publié aussitôt que tous les navires français et anglais seront arrivés dans notre port. Le comité de ces amusements se compose ainsi: le major T. S. Hetherington, président; W. A. Home, sec.; Dr S. Gaudreau, J. S. Thom, J. K. Boswell et G. C. Scott.

Toutes les frégates dans le port de Québec, seront reliées à un réseau téléphonique. On est à poser des câbles sous-marins à cet effet.

Parmi les passagers de distinction de l'"Empress" on remarquait la marquise de Dodgal, l'une des plus belles femmes d'Europe, et le vicomte O. G. De La Gueronnière.

Son Honneur le maire Garneau a lancé une proclamation, à l'occasion de la visite à Québec de Son Altesse Royale le prince de Galles et de l'ouverture officielle des fêtes du IIIe centenaire, qui aura lieu, le jeudi, 23 juillet courant. Pour se rendre au désir universellement exprimé, il proclame que ce jour soit FETE CIVIQUE, que ce soit un congé général, que tout travail soit suspendu, afin que tous puissent prendre part aux fêtes.

NOYE DANS LE CANAL LACHINE

On repêche le cadavre de Alphonse Plaisance que l'on croit avoir été assassiné.

Le cadavre du nommé Alphonse Plaisance, forgeron de son métier, et domicilié au No 31a de la rue Saint-Vincent, a été repêché, hier matin, dans le canal Lachine, au pied de la rue McGill.

Plaisance quitta sa demeure mercredi avec quelques dollars dans sa poche.

Dans la soirée, il fut vu sur les quais, poursuivi par quelques rôdeurs.

Les détectives s'occupent de l'affaire.

HOTEL WINDSOR

(Exclusivement sur le plan européen)

CAFE POUR MESSIEURS

au rez-de-chaussée près de la rotonde

168-2-a.

ECHANGE DE BILLET DE FAVEUR

Un juge de l'Alabama condamne deux personnes pour avoir échangé un billet de faveur à $2,000 d'amende.

Le juge Handley, de la Cour de district de l'Alabama a condamné deux hommes de Memphis, à une amende de $2,000, pour avoir changé leur billet de passage.

Thomas Williams, avait en effet prêté son billet à Daniel Pound qui le présenta au conducteur. Malheureusement ce dernier connaissait Williams et refusa à Pound de se rendre avec son billet à Birmingham. Le "député Marshall" averti gar télégraphe arrêta Pound et une plainte fut portée contre lui. Dans sa sentence le juge Handley a prétendu que l'acceptation d'un billet de passage gratuit, par une tierce personne est une faute grave, en conséquence, il a condamné Williams et Pound à une amende de $2,000, les reconnaissant coupables l'un et l'autre, à des titres différents, mais bien établis.

Cadavre repêché

Le cadavre d'un nommé J. Style a été repêché hier matin dans le canal Lachine.

Le défunt, qui demeurait rue Cathédrale, était employé en qualité de percepteur chez M. Blacklock, courtier.

UN DEMI-MILLION D'HABITANTS

LE NOUVEAU LOVELL CONSTATE QUE LA POPULATION DE MONTREAL ET SES BANLIEUES EST DE 454,000 AMES.

Un gain de 49,000 sur l'an dernier banque de Montréal et la banque

Dans quelques jours, nous aurons le nouvel almanach des adresses.

Les éditeurs nous disent que, 88 pages ont du être ajoutées. L'almanach contient environ 129,800 noms et c'est là la représentation d'une population totale de 454,000 pour la cité et la banlieue et déduisant la population de la banlieue qui est de 81,000 âmes — il reste 373,000 âmes dans la cité de Montréal.

L'an dernier la population totale était de 405,000 âmes, ce qui donne une augmentation de 49,000 âmes pour la ville et ses banlieues, ou de 21,000 pour la ville seulement. Cette augmentation équivaut à 12 p.c.

Le nombre des rues dans la cité et la banlieue est de 1040 et les statistiques nous démontrent qu'il y a actuellement 902 logements privés, 232 magasins, 171 bureaux et 146 maisons qui sont inoccupés. Ces données sont préparées par la maison Lovell et elles peuvent être considérées comme exactes.

Voici maintenant la liste des municipalités environnantes et le chiffre de leur population.

Beaurivage, 1,200; Coteau St-Pierre, 500; Délorimier, 7,000; Longue Pointe, 1,000; Maisonneuve, 17,107; Montréal Ouest, 750; Mont Royal Vale, 200; Notre-Dame de Grâce, 2,500; Notre-Dame des Neiges Ouest, 5,500; Outremont, 2,250; Petite Côte, 400; Tétraultville, 1,000; Turcot, 800; Verdun, 7,000; Ville Saint-Louis, 24,000; Ville Saint-Paul, 3,000; Westmount, 12,150.

LA CORONA

L'Hotel populaire de Montréal

Plan Européen. Orchestre le soir. Cuisine excellente. Repas et rafraichissements servis dans le magnifique jardin de l'hotel. 7-66-a

La Plus Nouvelle Boîte de Poche de "Fruit-a-tives"

Permet à tout le monde d'essayer ces merveilleuses pastilles au jus de fruits, à 25c.

En boîtes de 50c, les "Fruit-a-tives" ont déjà, en quatre ans gagné un succès colossal et la réputation, va sans dire, par tout le Canada.

Mais on demandait, par centaines, une boîte à 25c, pour essayer. On avait entendu parler de "Fruit-a-tives" et des bienfaits qu'ils avaient répandus, mais on hésitait toujours à payer 50c pour un remède nouveau.

Et puis, on voulait une boîte de "Fruit-a-tives" qu'on puisse porter en poche, et celle de 50c était trop grosse.

Si bien, que nous avons préparé une petite boîte de "Fruit-a-tives", nette, qu'on peut mettre en poche et qui contient suffisamment de pastilles pour deux ou trois semaines — assez pour prouver que les "Fruit-a-tives" sont le meilleur remède au monde.

Et c'est pourquoi il n'y a pas de raison pourquoi quiconque souffre de constipation, d'accès de bile, de mal de reins ou du foie, rhumatisme, sciatique, névralgie, maladies de la peau, indigestion, dyspepsie ou mal de tête, n'essaierait pas "Fruit-a-tives", pour se soulager tout de suite et, à tout événement, se guérir. Les "Fruit-a-tives" sont un extrait de fruits concentré. Il n'en coûte que 25c pour essayer le remède le plus méritant jusqu'ici produit au Canada.

Si votre fournisseur n'a ni la boîte d'essai de 25c, ni celle de 50c, écrivez directement à Fruit-a-tives Limited, Ont., et nous vous en enverrons.

NOUVELLES MARITIMES

NOUVELLES DU GOLFE

(Par Marconigramme; Service de l'après-midi, 5 heures)

Petit-Métis— Temps clair, vent d'ouest, à 1 heure de l'après-midi, le "Sverre" est signalé, ainsi qu'un steamer à deux mâts, à 2 heures p.m.

Matane— Temps clair, fort vent de sud ouest, à 11 heures 50 du matin, le "Adventure" est signalé.

Cap Chat— Le "Holm" est signalé à 10 heures 55 du matin.

Rivière Martin— Temps, vent de nord-ouest, le "Thérèse passe à 1 heure 30 de l'après-midi.

Pointe Low— Temps clair vent d'ouest. Sont signalés: le "Fairmount", à 11 heures 30 du matin, et le "Mystic", à 2 heures de l'après-midi.

Pointe Amour— Ciel nuageux, vent d'ouest; à 10 heures 30 du matin, le "Pretorian" de la Cie Allan, est signalé ainsi que le "Bengorehead" et le Thrift" à 7 heures 30 a.m.

Belle-Isle—Ciel nuageux, vent de nord, un steamer à 4 mâts de la Cie Dominion est signalé à 10 heures 30 du matin et le "Cassandra" à midi 30.

NAVIRES DANS LE PORT

Sicilian, Allan, quai de Londres.
Nyanga, Elder-Dempster, quai de Cuba.
Ottawa, Dominion, quai Alexandra Est
Cairnrona, Thomson, quai Edouard VII Est.
Lake Michigan, C.P.R., quai de Londres.
Grampian, Allan, quai Alexandra O.
Montcalm, C.P.R., quai de Bristol.
Tritonia, Donaldson, quai Jacques-Cartier Ouest.
Dahomey, Elder-Dempster section, 24.
Eskside, T.R., McCarthy, section 24.
Spheroid R. Reford, section 24.
Nordboen, Jame Thom, au bas de la rue Berri.
Lakonia, Donaldson, quai Jacques-Cartier.
Jacona, Thomson, quai Edouard VII Est.
Glenellah, McLean et Kennedy, pointe de Moulin à Vent.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Pomeranian	Londres	18 juin
Inishowen		
Head	Belfast	23 juin
Hiberian	Londres	4 juill
Cairnerag	Liverpool	9 juill
Corsican	Liverpool	9 juill
Pretorian	Glasgow	11 juill
Manxman	Bristol	14 juill
Canada	Liverpool	16 juill

VIA CANAL DE CORNWALL

La quantité de grain qui arrive journellement à Montréal est toujours considérable depuis l'ouverture du canal de Cornwall. Ainsi, hier, l'élévateur de la Commission du Port enregistra un total de 133,186 boisseaux dont 66,356 par le "Regina", et 69,820 par le "Glenellah". Il y eut aussi un trafic assez considérable de Montréal vers l'Ouest.

LE CANADA

Le steamer "Canada" de la compagnie Dominion a quitté Liverpool jeudi dernier à 3 heures de l'après-midi, en route pour Québec et Montréal, ayant à bord 74 passagers de première classe 81 de seconde et 399 de troisième classe, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de domestiques pour le "Women's domectic Guild" de Montréal.

ARRIVEES DANS LES PORTS ETRANGERS

Steamer	A.	De
Deutschland	New-York	Hambourg
Venezia	New-York	Marseille
Ancona	New York	Naples
Baltic	Queenstown	New York
Teutonic	Southampton	N.-York
Montrose	Londres	Montréal.

SONT AU RIENDEAU

G. J. Dussault, Deschambault; Elz. Charest, Québec; L. J. Berthiaume, N.-York; C. Gagnon, Chambord; J. J. Bonnette, Burlington, Vt.; E. Bonnette, Cowansville; J. S. Peltier, Valcourt; J. Edgar Arpin, Lanoraie; P. J. Magnan, Plessisville; F. O. Jackson et dame, St-Albans, Vt.; A. Girard, M.P.P., Marieville; Art. Rouleau, Plantagenet; R. Rouleau, Plantagenet; Ed. Larochelle, Joliette; Alb. Angers, Ste-Anne de la Perade; P. J. Lamirande et dame, Ottawa; Mary Hyland, Ottawa; Dr Daigneault, Acton Vale; E. Lamontagne, Victoriaville; Alf. Blanchet, Victoriaville; D. Dumontier, Hull; E. Poirier Sherbrooke; Melle Bourgeois, Trois-Rivières; Henri Boucher, St-Barthélémi; P. J. Byrne, London, Angleterre; E. J. Frigon, New-York; A. J. Matt, Cité; Jos. Lafontaine, M.P.P., St-Barthélémi; M. et Mme Dupuis, Cheneville; J. O. Poitras, Québec; H. T. Lefourneau, Victoriaville; Jos. Duhamel, L'Assomption; L. H. Duguay, Alexandria; F.-X. Trousseau, Québec; L. Henny, Québec; L. A. McNight et dame, Rosendale, Wisconsin; Melle Nellie Baldwin, Fond du Lac, Wisconsin; Melle Kietia Evans, Fond du Lac, Wisconsin; W. T. Smith et dame, Geneva Neber, E.U.A.; E. Morissette, N.P., L'Annonciation

Cambriolage

Des cambrioleurs se sont introduits à l'aide de fausses clefs dans la demeure de Mme veuve Lamothe, 996 rue Berri, et ont dérobé des bijoux de valeur.

Henry Morgan & Co., Limited

1,500 verges de Riches Soies Brochées

(Noires, blanches et de couleurs) seront mises en vente LUNDI, à environ le quart de leur valeur régulière. Prix antérieurs jusqu'à $2.50. Votre choix à 8.30, lundi 85c

(Ces soies sont actuellement étalées dans notre vitrine).

Deux Offres Spéciales de Blouses de Dames

COMMENCANT AUJOURD'HUI

A $3.50 chacune

No 1.— En taffetas noir, boutonnant en arrière, manches ¾, valeur $5.00

No. 2.— En tulle blanc, doublure en soie de Chine, garniture en dentelle valenciennes. Valeur $5.00.

Le Rayon des Articles Sportifs

(Entrée sur l'Avenue Union).

A mis en vente une consignation de BALLES DE PRATIQUE POUR LE TENNIS, arrivée en retard, à un prix très modéré, et de haute qualité. $2.75 la douzaine.

A NOTER SPECIALEMENT

La ligne de raquettes de tennis de première classe maintenant offerte dans ce rayon.

Colonial House, Montréal.

LES ARRERAGES DE TAXES

Est-il préférable de rendre les propriétaires responsables de la taxe d'eau?

La discussion encore récente qui eut lieu à la commission des finances au sujet des arrérages de la taxe d'eau et de la difficulté qu'éprouvait la Ville à rentrer dans certains argents, remet sur le tapis la question de savoir si le Conseil ne devrait pas plutôt prendre les moyens de faire payer cette taxe par les propriétaires. Le procédé de fermer l'eau à ceux qui n'ont pas payé leur taxe a été trouvé impraticable parce qu'il est contraire aux règles d'hygiène d'enlever l'eau, cet objet de première nécessité. La Ville, dit M. Robb, a le pouvoir de forcer les propriétaires à payer cette taxe s'ils n'ont pas dans chacun de leurs logements des tuyaux séparés et bien distincts des autres. Le trésorier municipal ajoute que ce système a toujours réussi, à l'exception de quelques familles trop pauvres pour payer la taxe, en ce sens que les propriétaires se sont décidés à faire poser des tuyaux à l'eau séparés pour chaque logement. La Ville a fait l'essai dernièrement d'une clef d'arrêt automatique (automatic stop cock), mais à cause de sa grande délicatesse on a dû renoncer à poursuivre les expériences. Ces clefs d'arrêt étaient placées dans la rue, mais l'hiver elles gelaient et il fallait les dégeler avec de l'eau chaude. Cependant on admet que ces sortes de clefs ne peuvent pas être placées à l'intérieur des maisons.

MEUBLES, LITERIE ET TAPIS

Profitez des escomptes de 25 à 50 p.c. durant la vente de juillet chez F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Magasin ferme à 6 hrs, excepté les lundis et samedis à 10 hrs le soir. 86-n-g

COURS DE STENOGRAPHIE

Les diplômes de sténographie, au nombre de soixante-quatre, seront distribués dans le courant de la semaine prochaine. Les noms des élèves qui les ont obtenus seront publiés dans le "Canada."

MUTATION DE PROPRIETES

M. Ernest Lemire a vendu à M. Paul Sauro une maison sur la rue St-Timothée pour le prix de $8,700.

M. Pierre Robitaille a vendu à M. William Z. Hodge une maison rue St-Urbain à la ville St-Louis, au prix de $8,100.

M. Alphonse Saint-Georges a vendu $6,000 à M. Alphonse Jarry, une propriété située sur la rue de l'Eglise, à la ville Saint-Louis.

M. Benjamin Décarie a vendu $3,250 un terrain vacant à Dorval, à la société d'agriculture du comté de Jacques-Cartier.

Madame Olivier Jutras a vendu à M. Philippe B. Glickman et Philip Glickman les maisons portant les numéros 88, 88a, 90, 90a, 92, 92a, 94, 94a, situées sur la rue Norbert, pour la somme de $13,500.

LA BANQUE DE ST-JEAN

Ses billets seront rachetés après le 1er août prochain, par la banque de Montréal et la banque Provinciale du Canada.

La "Banque de Montréal" et la "Banque Provinciale du Canada", toutes deux faisant partie de la "Canadian Bankers Association", viennent d'être nommées pour faire le rachat de tous les billets de la Banque de St-Jean encore en circulation dans le public. Un avis à ce sujet sera publié dès demain dans les journaux de St-Jean et aussi dans la "Gazette Officielle du Canada". L'avis se lit comme suit:

"Avis est par les présentes donné que les billets de la Banque de St-Jean seront rachetés sur présentation, le et après le 1er août prochain (1008). Ce rachat sera effectué dans la Province de Québec au Bureau-Chef et à toutes les succursales de la Banque Provinciale du Canada, et dans la Province d'Ontario à chacune des Succursales de la Banque de Montréal."

Signé

LE LIQUIDATEUR DE LA BANQUE DE ST-JEAN.

Comme nous l'avons déjà dit à nos lecteurs la loi des banques ne laisse rien à désirer concernant la garantie des billets de nos banques, ces dernières étant toutes solidairement responsables pour le paiement des dits Billets.

Comme on le sait, cette Banque de St Jean n'est pas encore liquidée et cependant, tous ses Billets seront rachetés en plein le et après le 1er août prochain. Cette manière d'agir de la part de nos Banquiers est très sage, et doit donner entière confiance et satisfaction au public. De fait les Billets de toutes nos Banques Canadiennes valent de l'or, et ce, en tout temps.

SUR LE GRAND-TRONC

Le service entre Montréal et Ottawa

Quatre trains par jour les jours de semaine et deux trains le dimanche, tel est le service entre Montréal et Ottawa que nous offre la compagnie du Grand Tronc. Les jours de semaine, les trains quittent Montréal à 8.30 h. a.m., 9.35 h. a.m., 3.40 h. p.m. et 8 h. p.m. Tous ces trains sont des trains de luxe pourvus de tout le confort moderne "buffet, bibliothèque, wagons salons, à 8.30 h. a.m. et 3.40 h. p.m. des wagons salons sont aussi attachés aux deux autres trains. Ce service est extrêmement populaire parce qu'il permet aux voyageurs du dernier train d'arriver à Ottawa le soir même. Le service partant d'Ottawa n'est pas moins attravant les trains quittent la capitale les jours de semaine à 8.30 h. a.m., 3.15 h. p.m., 4.45 p.m. et 7.10 p.m. Les dimanches à 8.30 a.m. et 4.45 p.m. Il y a des wagons-buffet, bibliothèque et salon sur les trains de 8.30 a.m. et 4.45 p.m. et des wagons salon sont attachés aux autres trains.

Petites Annonces du 'Canada'

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a St-Jacques.

ST-ANDRE, près Mont-Royal, deux flats en pierre, $3,200 et $4,500.

BREBOEUF, deux flats en pierre, écurie, $2,800. Comptant, $1,300.

PLESSIS, près Ontario, 4 flats, $3,500.

LASALLE, coin, beaux blocs en pierre, loués, $2,200. Comptant, $5,000. Un bargain.

RIVARD, huit flats, loués, $1,020. — $9,200.

AMHERST, près Robin, cinq logements, loués, $660.— $6,500.

BROWSTER, neuf flats, loués $2,000. Comptant, $5,000.

LABELLE, près Dorchester, cottage moderne, $4,500.

CHRISTOPHE COLOMB, 3 flats, $6,500, $6,800, $7,000, $7,500.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, 71a St-Jacques. Bureau 9 à Midi. Résidence 1186 Berri, près Mont-Royal. Bell Est 3129. Marchands, 1906. 84-6-$.

PROPRIETES A VENDRE PAR

T. DUBREUIL

97 rue St-Jacques,

Tél. Main 2380.

RUE POUPART, près Ste-Catherine. — Bonne propriété de 8 logements rapportant $857. Prix, $8,000. Accepterait petit montant comptant.

RUE BERRI, près Lagauchetière. —Magnifique maison en pierre solide. Un seul logement de 15 pièces. Site excellent pour chambres à louer. Seul prix, $6,000.

RUE DORCHESTER, près St-Hubert. — Cottage de 10 appartements, avec écurie. Site propice pour un médecin. Prix, $5,500.

RUE MENTANA, près Cherrier.—Maison à 2 étages, 3 logements. Ecurie en brique. Terrain 52 x 100. Loyer, $530. Prix, $5,500.

RUE ONTARIO, quartier Hochelaga. — Maison de 1 logement loué $144, avec terrain de 23 x 110. Bon marché, comptant, $200 et $50 par année ensuite.

RUE PLESSIS, coin de rues.— Très bonne propriété rapportant $1,100. Prix, $10,500.

T. DUBREUIL, 97 St-Jacques. 87-16-18-20.

Propriétés à Vendre

M. LE NOTAIRE TOUZIN, 20 St-Jacques, ayant décidé de vendre toutes ses propriétés, a le plaisir d'offrir en vente les terrains suivants, à conditions faciles:

PARC TERMINAL, 2 terrains de 25 x 54 bien bâti.

RUE MANCE, Annexe, 2 terrains de 25 x 97, sans bâtisse.

EN FACE DU PARC DOMINION, coin 7e rue et rue Duquesne, 2 terrains de 24 x 87.

PARC LOGAN, rue Elm, près rue Rachel, 2 terrains de 35 x 74.

LE PREMIER RENDU SERA LE PREMIER SERVI. 88-26.

On demande à Acheter

ON DEMANDE à acheter des propriétés ou échanger contre hôtel, ou autres commerces. S'adresser à JEAN CASTELLI, 117 rue Ste-Catherine Est, en face "La Patrie", établi depuis 19 ans. Tél. Est, 4351. 85-12-$.

Fermes à Vendre

FERME à vendre, située sur l'île de Montréal, 192 arpents, près des chars électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du Palais de Justice. 67-26-$

FERME de 71 arpents à vendre ou à louer dans les limites de la ville. S'adresser à B. CHARESTS, No 290 Ave., Laurier, Quartier St-Denis. 85-14-16-18-juill-$.

FERMES — Sud du Manitoba, un certain nombre de fermes améliorées à vendre à prix raisonnables et à conditions faciles. Seuls des cultivateurs et colons de bonne foi, doivent s'enquérir, car pour aucune raison, nos terres ne seront mises entre les mains de spéculateurs. Board of Trade, Somerset, Man. 83-26-$.

BAINSVILLE, ONT. — A vendre, magnifique ferme, maison brique, granges, vergers, érabliere, etc, voisin de la Beurrerie, à un mille de la station, de l'église et de l'école. S'adresser WILLIAM GRUER, Painsville, Ont. 71-26-$.

Fermes à Vendre

3 belles fermes à vendre ou à échanger contre propriété de ville. Pour renseignements s'adresser à

P. O. COULOMBE,

"Batisse La Patrie"

89-2 **Chambre No. 13.**

Terrains à Vendre

NOS 557-559-561, PLESSIS.— AVIS aux boulangers, maîtres charretiers, commerçants, terrain 40 x 113, Ruelle, 13 pieds, plus ou moins, quatre logements avec écurie. Loyer, $450. Prix, $3,900. Notaire RIEUTORD, 234 Amherst. Téléphone Est, 2882. 85-5-$.

TERRAINS A HOCHELAGA. — le quartier industriel de la Cité de Montréal, dans la meilleure., la partie la plus élevée du quartier, rues Ontario, St-Germain, Forsyth, Hochelaga, Sherbrooke et Nolan. Eau et égoûts. Prix spéciaux pour ceux qui veulent construire tout de suite. Demandez des plans. Une chance aux spéculateurs à syndicats. De l'argent, si vous voulez en faire. Geo. H. Labbé, 348 avenue DeLorimier. 86-26.

Lots à Vendre

LOTS A VENDRE A NEW - WESTMOUNT, depuis 12 cts. le pied, en montant, payables 10 pour cent comptant et la balance $5.00 par mois si on le désire. Prêts pour bâtir, négociés dans des conditions favorables. GEORGES MARCIL, & CIE., 180 rue Saint-Jacques. 67-26

LE NOUVEAU BOULEVARD PROJETE. — Site de fabrique, avenue Atwater, au sud du canal, à prix raisonnable ce mois-ci ; il n'y en a pas de plus désirable en ville ; le C. P. R., donne tout l'accommodement possible pour arriver aux usines de la Sherwin-Williams Co., et autres, en face de cette propriété, avec raccordement au G. T. R., et situé à quelque cent pieds seulement du canal et du nouveau pont d'acier de l'avenue Atwater. A ceux qui cherchent un poste central de ne pas manquer l'occasion. Dimensions : 80 x 120, ferait une très belle cour à bois ou à charbon. Terrain élevé et sec. S'adresser à Geo. H. Labbé, 348 avenue DeLorimier. 68-26.

BEAURIVAGE, Longue-Pointe, magnifiques lots à bâtir mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payables $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, sans intérêt. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. GEO. MARCIL et Cie., 180 Saint-Jacques, bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et Saint-Joseph. 67-26-$

POUR QUI LE BARGAIN ? Lots rues St-Hubert, Boyer, Guilford, Dumont, Outremont, à sacrifice ou à échanger. JOS. HOGUE, propriétaire, 965 Berri, Est 2926. 58-52-$.

BEAURIVAGE — PARC LEBRUN LONGUE-POINTE

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE. — Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans; rues 76 pieds de largeur (extraordinaire); garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. NAP. LEBRUN, propriétaire. 1-156-$-P-Ann.

Magasins à Vendre

LA PLUS BELLE EPICERIE licenciée et la meilleure place d'affaires du haut de la ville, la propriétaire se retire après jolie fortune faite en dix ans seulement. S'adresser par lettre Boite 22, Post Office, Ville St-Louis. 64-26-$

MAGASIN A VENDRE au coin des rues St-Hubert et Cherrier, belle place d'affaires. S'adresser immédiatement à 108 Cherrier. 85-6-$.

A VENDRE — Magasin général pour $900.00, bon site, $12,000 d'affaires par année, avec petit capital, pas de compétition. Vous adresserez à ELZ. RIVARD, Ste-Brigitte des Saults, comté Nicolet. 89-6-$.

RESTAURANT de 1ère classe, belles fixtures, bonne place d'affaires, 495 rue Atwater, Ste-Cunégonde. 88-6-$.

Spécialités de Rae & Donnelly

A VENDRE — S'il vous faut acheter un beau tapis neuf, pour le salon, la salle à manger ou une chambre à coucher, ou bien du prélart, du linoléum, des rideaux, couchettes en cuivre ou en fer, literie et toutes sortes de meubles, pianos, articles de ménage, etc., et des centaines d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, il est de votre intérêt d'aller aux immenses salles d'encan de Rae & Donnelly, 241 et 243 rue St-Jacques. Grandes réductions de prix, durant juillet et août, à vente privée. Encan tous les vendredis, à 2.30 p.m.

A VENDRE — BEAU PIANO DROIT neuf, très beau son, pour la moitié du prix ordinaire, chez Rae & Donnelly, 241 et 243 rue St-Jacques.

GRANDE VENTE DE RUGS EN tapis Axminster, Wilton, Bruxelles et tapestry, toutes grandeurs. Il faut vendre pour couvrir des avances d'argent. Vente privée ou encan tous les vendredis. Rae & Donnelly, 241 et 243 rue St-Jacques. 82-26

Argent à Preter

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à THS. TOUZIN, notaire, 20 rue St-Jacques, et 1418 Boulevard Saint-Laurent. 67-26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5 1-2 et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 83-26-$.

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille piastres, à prêter, par gros ou par petits montants, sur propriétés de ville, où de campagne, sur maisons, terres, lots billets, assurance, deuxième hypothèque, où toutes autres garanties. Aussi aux municipalités où aux Fabriques. Ecrivez pour avoir nos conditions, OSW. CHAPUT, CIE., Edifice "La Presse". 220-n.

A Vendre

A VENDRE — Dans toutes les pharmacies, le meilleur purgatif que vous ayez jamais vu, les "Tablettes Robust Purgatives" de la Pharmacie C. BEAUPRE. 25 cents. 89-6-$

CLAVIGRAPHES. — Nous avons en main beaucoup de machines à écrire, que nous avons échangées pour des Underwoods. Beaucoup de ces machines sont presque neuves, n'ayant servi que peu de mois. Ce sont des Remingtons, Smith Premier, L. C. Smith, Monarchs, Empires, Oliverș, etc., etc. Nous les offrons au prix de $20 à $65. United Typewriting Co., Limited 109 Rue Notre-Dame Ouest. Phone Main 4050. 64-26

BOIS CHARPENTE à vendre, madriers, planches, bois carré, de seconde main, aussi charrette à bois, express, harnais double, le tout à bon marché. C. MARAND, 963 Saint-Jacques. 85-6-$.

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c.-v., avec chaudière verticale, toute complète et en bon état. S'adresser à PAUL LAIR, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 83-26.

BEURRERIE dans un beau village, parfait ordre, grosse clientèle, boutique de forge, magnifique résidence. Prix modéré. Propriétaire malade. Voir J. ED. LEBEAU, notaire, Bedford, Qué. 77-26-$.

PIANO A VENDRE. — Un piano tout neuf à vendre. Prix, $350.00. Pour du comptant, $200.00. Ce piano n'est pas encore sorti du magasin et est encore chez le marchand de Piano. S'adresser, P. E. J. "La Canada". 802-n.

SALLE A MANGER, et comptoir de lunch à vendre, pour cause de départ de la ville, faisant de bonnes affaires. 167 Saint-Laurent. Petit Windsor. 87-6-$.

CHEMINÉES

Pierre Artificielle

CHEMINEES de toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. JOS. HOGUE, 965 Berri. Phone Est, 2926. 4-206-$

A Vendre

13¼ CHARS DE MEUBLES DES DERNIERS GOUTS, — A prix médiocres, comprenant, bureaux de toilette, lavemains, chiffonniers, tables à dîner à rallonge, buffets, secrétaires de dames, casiers, cabinets muraux, cabinets de cuisine, tables à cafés, etc., appartenant à la Cornwall Furniture Co., et à nous confiés par les liquidateurs de la Banque d'Ontario, pour vendre tout-de-suite, (à plus bas prix que le bilan) pour couvrir les avances. Le premier venu, le premier servi. Même chance pour les marchands du dehors que pour ceux de Montréal. Marchandises étalées, à nos nouveaux entrepôts, 350 rue St-Paul, (vis-à-vis The John L. Cassidy Co.,) Geo. H. Labbé & Cie. 68-26.

A VENDRE

Une boutique de voiturier idéale, 24 x 60, 2½ étages. Clientèle de 26 ans et négoce de plus en plus prospère. Rare chance de s'établir. Sera vendue à bon marché à un acheteur immédiat.—W. J. SCOTT, Lancaster, Ont. 75-20-$

A VENDRE

Clos de Bois et Charbon

Chevaux, harnais, voitures d'été et d'hiver. Moteur électrique. Bail de 2 ans, renouvelable. Superbe location.

F. ST. GERMAIN,

AGENT D'IMMEUBLES

70 rue St-Jacques.

88-10.

CHANSONS

"La Bourassienne", "La Sorcloise", "Le Tricentenaire", "Quand l'Amour meurt", "La Tonkinoise", etc., 10 cts., 3 pour 25 cts. ALBERT TURCOTTE, 1097a Mont-Royal, Montréal 71-26-$.

A VENDRE

"TANCO" Pierre Concassée, de toutes dimensions. Gravois pour couvertures. Pierre artificielle "Roman." Brique pressée "Milton." Concasseurs de pierre. Pompes à incendies, etc.

T. A. MORRISON & CIE.

204 Rue St-Jacques.

Tél. Main 4532. Montréal.

Bière d'Epinette, Blanche et Rouge

La meilleure recette pour faire la Bière d'Epinette, sera donnée GRATIS à quiconque se présentera à la "Boston Mfg. Co.," 273 Seigneurs. Téléphone Main, 6354, — Aussi toujours en mains un stock complet de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés, ainsi que les essences de toutes sortes et cornets pour la crème à la glace à 55c, la boîte. 71-26-$.

Chevaux

CHEVAUX — Nous venons de recevoir de campagne 12 chevaux pesants et légers, aussi bon express de livraison, seconde main. JOS. LEVESQUE, 172 Bleury. Main 1160. 85-6-$.

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs jeunes chevaux de 4 à 8 ans, de 900 à 1300 lbs., sains, pour travail et promenade. Aussi Gladstone et attelage. JOS. HOGUE, 965 Berri. Tél. Bell Est, 2926. 85-12-$.

Voitures et Harnais

VOITURES — A vendre express de seconde main, pour entrepreneur menuisier, ainsi que toutes sortes d'express Gladstone, boghei, etc. S'adresser James Halpin, 659 Visitation. 78-26.

A VENDRE, un boghy Piano Box, bandage en caoutchouc, presque neuf ; un attelage et une jument noir, garanti de première classe. S'adresser 143 Wellington, Cité. 85-6-$.

EXPRESS de toutes sortes à vendre au prix coûtant. Réparations à des prix très modérés. S'adresser L. VAILLANCOURT, voiturier, No 72 rue St-Louis, près Bonsecours. 88-26-$.

M. LACAS, 240 Cadieux, invite le public à venir voir son magnifique assortiment de voitures de toutes sortes. Prix excessivement bas. En mains plusieurs voitures de seconde main. 79-26-$.

Situations Vacantes

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. 244 Craig Est, entre Gosford et Bonsecours. Mains d'œuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — URBAIN LAFONTAINE. Gérant. 220-n.

ON DEMANDE — Des jeunes gens comme chauffeurs et serre-freins — instruisez-vous à la maison, par correspondance. Pour renseignements gratuits, envoyez un timbre à la National Railway Training School Inc. 376 rue Robert, (chambre 64) St-Paul, Minn., E. U. A. 69-n

Femmes Demandées

ON DEMANDE 2 jeunes femmes pour une école d'infirmières de Chicago. S'adresser à P. W. BEHRENS, Sur't., Belden Ave Hospital, 464 Belden Ave., Chicago, Ill., E. U. A. 88-3.

A Louer

BICYCLES A LOUER

DEMI JOUR 25 cts

EXCEPTE SAMEDI APRES-MIDI ET JOURS DE FETE, 50cts.

JAMES M. SMYTH, Marchand de bicycles, 370 Dorchester Ouest. Tél. Up. 1249-5153. Ouvert le soir. 33-n.

Maisons à Louer

AVENUE PROVIDENCE — Logements modernes, plain-pieds, 5 pièces, 200 avenue Providence — entre De-Montigny et Ontario. Loyer, $9.00. S'adresser à L. A. DEROME, Notaire, 58 Saint-Jacques. 85-6-$.

CHAMPLAIN. — Résidence d'été à louer, magnifique cottage meublé, près du fleuve, presqu'au centre du village, jardin ensemencé et eau dans la maison. S'adresser à Mme Philippe Bailly, bureau de poste, Champlain, P. Q. 66-26

Villégiature

LAC PLACIDE ADIRONDACK

GRAND VIEW HOTEL

Ouvert du 18 juin à octobre — Golf, canotage, toute autre attraction à Adirondack. Pour brochure illustrée, s'adresser à THOS. PARKES, Lake Placide, New-York. 53-78

BAY VIEW, ME.

BAY VIEW HOUSE (100 chambres)

Ce qu'il y a de mieux sur la côte du Maine; joli hôtel dans les pins en face de l'océan, belle plage et sans danger pour les baigneurs, pelouses, etc. —Mme L. A. GOOGINS, gérant. 89-12-$. C. A. MUNROE.

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER. — Un joli bureau à louer. S'adresser à Chartrand & Turgeon, 55 St-François-Xavier. 38-n

Chambres à Louer

BELLE CHAMBRE A LOUER. S'adresser à 137 St-Timothée. 89-1-$

BELLE GRANDE CHAMBRE A LOUER tout près de la Gare Viger. S'adresser à 157 St-André. 89-6-$.

CHAMBRE A LOUER. S'adresser à 130 St-Hubert, entre Lagauchetière et Dorchester. 89-1-$.

Pension

PENSION D'ETE. — A ceux qui aiment l'air des montagnes — Hôtel Beaulieu, St-Jérôme, (G. A. Beaulieu) Villa Beaulieu, St-Agathe des Monts, (Ls. Beaulieu). Spacieux hôtels, avec toutes les améliorations modernes. Prix modérés. 70-26-$

ST-JEAN, PENSION D'ETE. — Près de Montréal, communications faciles. Très bel endroit, magnifique hôtel pour les touristes, pension de première classe, chambres spacieuses, toute accommodation désirée. Prix très modéré. S'adresser à Hôtel National, N. LORD, Prop., St-Jean, P. Q. 88-26-$.

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 87-26.

Divers

MAD. AMEDEE S GRAVEL. — Entre Cadieux et Ave. Hôtel-de-Ville. Elle dévoile le passé, le présent et l'avenir. 76-15-$

DIVERS — Avez-vous des dettes criardes ? Etes-vous menacé de poursuites ? Avez-vous des jugements qui menacent votre tranquillité et celle de votre famille ? Dans ce cas venez nous voir, nous pouvons régler vos difficultés. Discrétion absolue. The Commercial Exchange Coy., 93 St-François-Xavier. 67-26-$

MADAME CAROLUS, Française, Palmiste intuitive, licenciée diplomée. Consultations tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir; excepté le dimanche.— Dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Prix de la consultation: 25 et 50 centins. Mde Carolus, appartient à des sociétés scientifiques et au club de Signaux et elle enseigne des sciences qui aident beaucoup dans la vie surtout dans les finances et elle continue de recevoir à son salon de consultation au No. 93 rue Desjardins, près Ste-Catherine, Maisonneuve. 84-6-$.

CONSTRUCTEURS — Trouverez cheminées amiante, papier-goudron, peintures, vernis, vitres, serrures, tôles, appareils plomberie, gaz, électricité, outils, pierre, garantis. JOSEPH VERSAILLES 1897 Ontario Est. Téléphone Est 1406. 12-130-$.

LES MARCHANDS GENERAUX —apprendront avec plaisir que nous avons transporté nos entrepôts au poste le plus central, 350 rue St-Paul, (vis-à-vis The John L. Cassidy Co.,) où l'on trouvera tous les meubles voulus, à des prix défiant toute concurrence. Nous faisons affaires depuis 25 ans et ça veut tout dire. Rien de vieux, tout du dernier goût. Si vous venez en ville, il y va de votre intérêt d'arrêter, quand même vous ne voudriez pas acheter. Geo. H. Labbé & Cie., manufacturiers de meubles en gros. Entrepôts, 350 rue St-Paul. 68-26.

POUR ETRE BIEN SERVI, allez donc chez M. BOIRE, écurie de louage et de pension, 396, Avenue de l'Hôtel-de-Ville, (entre DeMontigny et Ontario). Tél. Bell Est 5928. 85-6-$.

PERDU — Un chien blanc, "Fox", poils longs, tête clippée, a été perdu samedi soir à lundi matin. Récompense à la personne qui le ramènera au No 167 St-Laurent. 88-3-$.

THE MONTREAL PLATE GLASS & MIROIR CIE LTD.— Vitres biseautées, chippées, ornementées et réparages de miroirs, une spécialité. 63 rue St-Louis, Montréal, Main 1842. 88-26-$.

MARCHANDS DE LA CAMPAGNE. — vous vous êtes souvent plaints, et avec raison, que nos entrepôts étaient trop éloignés du centre commercial de Montréal. Afin d'être au vrai poste, nous avons acquis les grands entrepôts du No 350 rue St-Paul, (vis-à-vis The John L. Cassidy Co.,) où nous pouvons vous montrer la plus grande variété de meubles des derniers goûts et à des prix défiant toute concurrence. Nos marchandises sont connues par tout le Canada. Les mieux enveloppées du monde. Conditions libérales. Nos articles sont connues et l'argent vaut son prix. Si vous venez à la ville, faites-nous visite, que vous veuillez acheter ou non. Il nous fera plaisir de vous voir. Geo. H. Labbé & Cie., manufacturier de meubles, en gros, 350 rue St-Paul. Etablis depuis 1883. 68-26.

AVIS

Aux membres de I. O. F. qui ne sont pas satisfaits de l'Ordre d'envoyer leur nom et adresse à Boîte 225 Journal Le "Canada", afin de leur faire connaître quelque chose de mieux. 74-26-$

Cure Végétale

TOUS TUMEURS, bosses, signes, verrues disparaîtront sans opération, sans nuire aux occupations par le traitement de Mme SOTTIAUX, herboriste française. Racinages pour toutes maladies, 998B, St-Denis, Montréal. 87-mar-jeudi-sam.-n.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No. 8586 — C. H. Laurier, Demandeur, vs. A. Labrecque, Défendeur.

Le 28ème jour de juillet 1908, à onze heures de l'avant-midi, au No. 585 rue Mentana en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Montréal, 17 juillet 1908.

J. E. DESMARAIS.

89-1-c-$ H.C.S.

HOTEL A VENDRE

J'AI le plaisir d'informer le public, spécialement ceux qui désirent faire le commerce des liqueurs spiritueuses, qu'ayant décidé d'abandonner cette ligne d'affaires, pour aller demeurer à la campagne sur une magnifique ferme, que je viens d'acheter, je vendrai à sacrifice, d'ici à quinze jours, ma licence d'hôtel, y compris les fixtures, le stock, l'ameublement, à l'exception du piano, d'un set de chambre et quelques menus objets de famille. Le tout est contenu dans un immeuble à quatre étages, situé seul à l'angle d'une des rues les plus centraises et les mieux achalandées de la ville. Cet établissement comprend en plus d'un bar spacieux avec plancher en mosaique une belle grande cave cimentée un logement et plusieurs chambres à la disposition du public. Considérant que c'est une chance sans précédent pour ceux qu veulent s'établir dans ce commerce, sans contredit le plus payant, je demande à ceux qui seraient tentés de m'écrire, de bien vouloir s'en abstenir s'ils n'ont pas l'équivalent d'une somme de $5,000 à $6,000, en partie argent et en immeubles que j'accepterai peut-être en échange. La licence que je possède est une licence d'hôtel et non pas de restaurant ; elle est transférable. J'ai un bail pour six ans et le loyer est si bas que je crois inutile d'en faire mention. Je vendrai le tout pour la somme de $15,000. Pour plus de détails s'adresser à Boîte 166, Journal le "Canada", Montréal. 82-11-$-x

Voulez-vous Vendre ou Acheter

Propriétés, Lots, Magasins, Hôtels, Restaurants, Maisons de Pension, etc., Etc. ?

ADRESSEZ-VOUS A

H. R. N. VIAU, Courtier, 74 rue St-Gabriel

Résidence : 1195 Dec Erables, Tél. Est 1267. Tél. Main 5761

N. B.—Argent à prêter sur 1ère, 2ème, 3ème hypothèque. 49-1-sam-n.

Divers

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 60-175

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE O.I.F.

NOUVELLE INTERESSANTE

L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Idor Larivière, organisateur, 396 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 74-78-$

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No. 1745 — The Canadian Resort Development Co., Ltd., Demanderesse vs. Charles Nevith, Défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au bureau de la dite demanderesse, dans The Montreal Street Railway building en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause. 400 Parts du capital-actions de "The Canadian Resort Development Company, Ltd.

Montréal, 17 juillet 1908.

W. W. SMITH,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No. 2633 — L. J. A. Richard, Demandeur vs. Dame S. Beliveau et al, Défendeurs.

Le vingt-huitième jour de juillet 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile commun des dits défendeurs, Louis J. Beliveau et Dame S. Beliveau, ès-qualité, au No. 410 rue Lagauchetière Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

J. E. COUTU.

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 11239 — C. L. Buchanan, Demandeur vs. The Montreal Billiard Co., Défenderesse.

Le vingt-septième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No. 36a rue Notre-Dame Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en tables de billards, coffre-fort etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

REAL ROBILLARD,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 9358 — J. Russell, Demandeur vs. C. J. Pull, Défendeur & A. S. Robertson, Tiers-Saisi.

Le vingt-septième jour de juillet 1908, à deux heures de l'après-midi, à la chambre No. 101, au No. 180 rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un pardessus en fourrure.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

G. A. LAFONTAINE,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 8687 — R. Lewis, Demandeur, vs. Dame F. Joliet et vir, Défenderesse.

Le 27ème jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No. 354 rue Bleury en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en ameublements de tailleurs etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

G. A. LAFONTAINE.

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 8330 — H. Gélinas, Demandeur vs. F. Gendron, Défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 967 rue Ste-Catherine Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

E. AUMAIS

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 7192 — S. Miller, Demandeur, vs. E. Lavoie, Défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 122 rue Coursol en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

L. E. BACHAND,

89-1-c-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 11260 — M. Martin, Demandeur vs. T. C. Wilkinson, Défendeur.

Le 30ème jour de juillet 1908, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 351 rue Selby en la ville de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

L. E. BACHAND,

89-1-c-$ H.C.S.

Divers

QUICONQUE

désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Ste-Elizabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 70-26-$

Hopital Privé

HOPITAL privé, chirurgie, médecine, maternité, électricité, chambre de $1.00 à $3.00 par jour, 123 Sherbrooke Est. 80-130-$.

HOTEL

CAFE CORMIER, Mme Louise Cormier, Prop. Cigares, vins et liqueurs de choix. 860 rue Notre-Dame, Maisonneuve. Tél. Bell Est 4715, Ring 2. 89-26-$

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 7969 — Dame A. Stein et vir, Demanderesse vs. T. Davies, Défendeur.

Le 28ème jour de juillet 1908, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 2150 Avenue Papineau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 17 juillet 1908.

G. A. LAFONTAINE,

89-1-c-$ H.C.S.

L'HON. M. ALLARD

L'hon. ministre de l'agriculture fait l'inspection des travaux à certaines routes, à Cacouna. — Une réception.

Cacouna, 17. — Le village de Cacouna avait l'honneur de recevoir, jeudi dernier, un hôte distingué, L'honorable Jules Allard, ministre de l'agriculture à Québec, venu spécialement ici pour examiner les travaux importants faits à nos routes.

La température était des plus favorables pour la circonstance.

M. Nap. Dion, député, et M. A. A. Binet, président du Club Libéral de Fraserville, accompagnaient l'honorable ministre. Beaucoup de citoyens de la paroisse s'étaient rendus à la "Mansion House" pour recevoir les visiteurs. Nous remarquions : Son Honneur le maire, M. J. M. Sirois ; Emile Rioux, Télesphore Desjardins, Dr Edgar Lemieux, de Québec ; Jules Garon, François Bérubé, Joseph Pelletier, Prime Roy, G. Robichaud, James Johnson, Joseph Bélanger, Zéphirin Lévesque.

M. et Mme Alp. Lucas reçurent ces hôtes distingués avec leur courtoisie connue de tous.

M. le maire Sirois a lu une adresse à l'hon. M. Allard.

COURRIER DE HULL

(Correspondance spéciale)

Hull, 17. — La première excursion au clair de la lune, mardi soir, à bord du "SS. Duchess of York" a été un succès. Près de 300 personnes y ont pris part. Les membres de la Chorale ont passé une charmante soirée. La danse et le chant ont été vivement goûtés. Nous félicitons les organisateurs du beau succès remporté.

—A son assemblée de lundi, le conseil a rejeté le projet de soumettre un règlement aux contribuables, pour l'achat d'une pompe à incendie.

—"Le Temps" nous apprend que M. Procule Blondeau, du quartier No 5 a été mardi dernier nommé chef détective sur l'Intercolonial. M. Blondeau partira dans quelques jours pour prendre charge de sa nouvelle position.

—M. J. Alban Lalerrière, Chef Ranger de la Cour Hull, No 1441, de l'Ordre des Forestiers Indépendants et Haut Auditeur de la Cour Provinciale est revenu de Montréal où il a assisté à l'assemblée trimestrielle de la Haute Cour, tenue cette semaine.

—Le chef de police Genest, est de retour de Québec. Il a pris part à la convention des chefs de police du Canada, tenue la semaine dernière.

—M. Oswald Lapierre, beau-frère de M. F. A. Gendron, M.P.P., est de retour d'un voyage de onze mois passé à Harricanawa, sur la ligne du Transcontinental à 900 milles d'Ottawa.

—M. André Lachapelle, de Montcerf, était de passage à Hull, mardi.

—M. W. McEwen, gérant de la National Cash Register à Québec est à Hull dans sa famille.

—Les demoiselles de Maniwaki, donneront une soirée dramatique et musicale à Montcerf, dimanche prochain, au profit de l'église.

—Madame E. R. Bisson ira passer quelques jours à Maniwaki.

—M. Geo. Mulligan, d'Aylmer, est parti pour l'Europe, cette semaine.

LE ROSE QUESNEL EST LE ROI DES TABACS

Cartes d'Affaires

ACHATS DE CREANCE

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1183. 29-156-$.

AVOCAT

J. O. LACROIX, chambre 512, bâtisse New-York Life, Bel. Tél. Main 1784. Résidence 1112 Ave. DeLorimier. Tél. Est 3355. 62-52-$

ALCOOLISME

ALCOOLISME. — Le meilleur traitement aux personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître en trois jours le désir de boire. DR. THERIEN, 1816 St-Denis. Tél. Est 4694. 296-n.

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR. DONAT GAREAU, Chirurgien dentiste, 117 St-Alexandre, coin Ste-Catherine. Tél. Bell Up. 1072. Consultations 9 hrs., a.-m., à 5 hrs., p.-m. 56-n.

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. Téléphone Bell Westmount 1197. Consultations: 9 a.m., à 5 p.m. 244-n.

EAU DE JAVELLE

AVIS AUX MENAGERES. —L'eau de Javelle Parisienne est la meilleure pour blanchir, détacher et désinfecter le linge. Demandez-la à votre épicier. Exigez la bande collée sur les bouchons, c'est une garantie de sa supériorité. Fyon & Fyon, manufacturiers, 212 Garnier Montréal. Tél. Marchands 2020. 301-n.

MARCHANDS-TAILLEURS

L. T. BEAUPRE, marchand - tailleur, 828 Wolfe. Grand assortiment pour habillements. Satisfaction. Télé

LA PETITE PROPRIÉTÉ

ET LES MAISONS A BON MARCHÉ EN FRANCE

La France vient de reviser et de refondre sa loi concernant les "habitations à bon marché," loi qui peut nous intéresser en ce moment surtout où l'on parle plus que jamais de coopération et d'œuvre sociale au Canada.

La législation concernant les "habitations à bon marché" a été établie en France par les lois des 30 Novembre 1894 et 12 Avril 1906, lesquelles ont pour objet d'encourager les manifestations de la prévoyance sociale, notamment la construction de maisons salubres et à bon marché, soit par des particuliers, ou par des sociétés en vue de les louer ou de les vendre à des personnes peu fortunées, particulièrement à des travailleurs vivant principalement de leur salaire, soit par les intéressés eux-mêmes pour leur usage personnel.

La loi du 10 Avril 1908, relative à la "petite propriété" et aux "maisons à bon marché," vient compléter ces deux lois de 1894 et de 1906 par des dispositions présentant une grande importance pour les petits travailleurs, auxquels elle permet d'acquérir un lot de terre à des conditions faciles et de devenir ainsi propriétaires du champ ou du jardin qu'ils exploiteront eux-mêmes.

L'article premier de la loi nouvelle a pour effet d'appliquer "aux jardins ou champs n'excédant pas un hectare," (2 acres et demi) tous les avantages prévus par la loi du 12 Avril 1906 pour les habitations à bon marché, sauf toutefois l'exemption temporaire d'impôt foncier.

Ces terrains, jardins et champs, bénéficieront, en conséquence, dans les conditions déterminées par l'article 8 de la loi de 1906 :

1o De la faculté, après le décès de l'acquéreur, accordée au conjoint survivant, s'il est co-propriétaire, ou à l'un de ses descendants, de faire maintenir l'"indivision";

2o De la faculté accordée à chacun des héritiers et au conjoint survivant, s'il a un droit de co-propriété, de reprendre le bien sur estimation.

Ces mêmes terrains bénéficieront, en outre, des avantages prévus par la loi nouvelle, pourvu :

1o Que la valeur locative réelle du logement de l'acquéreur n'excède pas, au moment de l'acquisition, les deux tiers du chiffre fixé pour la commune, par la commission instituée en vertu de l'article 5 de la loi précitée, au chef-lieu d'arrondissement ;

2o Que le prix d'acquisition, y compris les charges, ne dépasse pas 1,200 francs ;

3o Que l'acquéreur s'engage, vis-à-vis de la société qui lui aura consenti un prêt hypothécaire dans les conditions indiquées à l'article 2 de la présente loi, à cultiver lui-même ce terrain ou à le faire cultiver par les membres de sa famille.

Si l'acquéreur est déjà, au moment de l'acquisition, propriétaire d'un terrain bâti ou **non bâti, la contenance** et la valeur de ce terrain viennent en déduction des chiffres fixés aux paragraphes précédents.

Voyons en quoi consistent ces nouveaux avantages :

Aux termes de l'article 2 de la loi de 1908, "des prêts au taux de 2 p.c. peuvent être consentis par l'Etat aux sociétés régionales de crédit immobilier qui ont pour objet :

"1o De consentir aux emprunteurs remplissant les conditions prévues par la présente loi des prêts hypothécaires individuels, destinés soit à l'acquisition de champs ou jardins dans les termes indiqués à l'article 1er, soit à l'acquisition ou à la construction de maisons individuelles à bon marché ;

"2o De faire des avances aux Sociétés d'habitations à bon marché constituées selon la loi du 22 Août 1906, pour celles de leurs opérations effectuées en conformité du paragraphe précédent."

Il suffira à l'emprunteur de posséder, au moment de la conclusion du prêt hypothécaire, le cinquième du prix ou de la maison et de passer, avec la Caisse nationale d'assurances en cas de décès un contrat à prime unique garantissant le paiement des annuités qui resteraient à échoir au moment de sa mort, le montant de cette prime ne pouvant être incorporé au prêt hypothécaire.

L'acquéreur devra, enfin, être muni d'un certificat administratif constatant qu'il a satisfait aux conditions imposées, soit par l'article 1er de la présente loi, s'il s'agit d'un champ ou d'un jardin, soit par l'article 5 de la loi de 1906, s'il s'agit d'une maison.

Pour obtenir des "prêts de l'Etat," les Sociétés régionales de crédit immobilier devront se constituer sous la forme anonyme et au capital minimum de 200,000 francs.

Le total des avances que pourra leur faire l'Etat est fixé à 100 millions de francs.

LE CANADA ET LA BRAVOURE FRANCAISE

M. Mermeix donne dans le "Petit Journal" un joli article en faveur du projet du ministre de la guerre, en France, M. Picquart, pour rétablir l'usage des retraites en musique, des "tattoo" comme nous disons en Canada.

A l'appui de cet article, il cite certaines sensations de Jules Huret sur le souvenir de bravoure laissé au Canada par nos ancêtres français.

Le passage qui suit présente pour nous, un curieux intérêt.

Nous avons aujourd'hui à réagir contre la propagande antipatriotique qui est faite dans tant de revues scolaires, dans tant de journaux, par tant de conférenciers, et même, hélas ! par quelques instituteurs dévoyés. Nous avons à secouer la torpeur dans laquelle le pacifisme, la résignation à tout, s'efforce d'engourdir nos âmes. Il n'y a certes pas encore à parler de refaire le moral militaire de la France. Il y a seulement à empêcher qu'on ne le défasse. Quand un peuple a été aussi grand que le nôtre par l'héroïsme guerrier, quand il a dû à cet héroïsme la maîtrise qu'il a exercée sur le monde et qu'il conserve encore dans quelques domaines; quand un peuple a le passé que nous avons, il porte en lui l'esprit militaire. Il ne peut pas ne pas l'avoir. Cet esprit est en nous ce qui survit des ancêtres. Aujourd'hui que de mauvais Français, ou des hommes égarés par le sophisme, s'efforcent de le détruire, cet esprit, défendons-le. Que les clairons sonnent donc à travers les rues des petites villes silencieuses ! Que l'on nous montre souvent des régiments marchant musique en tête ; qu'on nous montre les soldats dans l'allure la plus martiale. Un beau régiment qui passe, entraînant avec lui, au pas accéléré, les gamins du faubourg et même leurs grands frères et même leurs pères, fait plus pour la conservation de l'esprit militaire, sans lequel une nation va vers la capitulation et les servitudes que ne feraient, je vous le dirai avant vous, tous les articles que nous écririons.

Dans une relation de voyage en Amérique, notre confrère, M. Jules Huret, qui ne passe pas pour un militariste renforcé, a conté une visite qu'il fit à un fermier canadien, d'origine française. Le bonhomme avait une soixantaine d'années vers 1902 ; son grand-père avait donc pu être et son arrière-grand-père avait certainement été le contemporain des événements qui, sous Louis XV, nous firent perdre le Canada. M. Jules Huret l'interrogea. — Avait-il été en France ? — Non. — Avait-il le désir d'y aller ? — Non. — Que savait-il de Paris ? — Rien.

Dernière question du visiteur, un peu impatienté: "Enfin, vous descendez de Français ; vous êtes Français, vous parlez français ; que savez-vous de la France ?"

Le vieux paysan réfléchit un instant, puis il répondit avec l'accent des gens de Jersey, qui est celui des Canadiens et qui fut celui de nos anciens Normands: "La France? C'est des gentilshommes qui sont bien braves, à ce qu'on dit."

Cet homme à l'esprit inculte, cet homme qui ne savait rien, qui n'était conscient de rien, faisait comme intuitivement une équation de l'idée de France et de l'idée de bravoure. Tous les souvenirs étaient morts en lui ; les voix des morts s'étaient tuées dans cette conscience sans écho. Pas une légende de son pays d'origine n'était restée dans son souvenir. Mais il subsistait, au milieu de son néant intellectuel, une idée précise, une seule: "La France est brave". Il ne savait rien autre chose. La seule définition qu'il pouvait donner de l'ancienne patrie de ses ancêtres, c'est qu'elle représentait la vaillance.

La part si grande que la France a prise, dans la science, dans les arts, dans l'idéologie, au progrès humain, était insignifiante pour lui. Il ignorait tout de la France, excepté la bravoure.

Ainsi ce n'est pas en vain que Montcalm et ses compagnons étaient morts ; leur sacrifice avait tracé dans l'esprit des paysans canadiens le seul sillon que le voyageur y retrouve. "La France, c'est des gentilshommes qui sont braves."

Qu'est-ce que la bravoure ? C'est l'esprit militaire en action. Ce n'est pas qu'il n'y ait, pour être brave, que la manière militaire. Le médecin, l'interne, la sœur de charité, l'infirmière, qui soignent les maladies contagieuses; la mère qui veille au chevet de son enfant atteint de croup ou de fièvre typhoïde ; l'homme qui, pour faire face à ses devoirs, s'impose des privations journalières ; certains ouvriers, dont le métier est périlleux, donnent tous des exemples de vaillance. Mais ce n'est pas cette vaillance-là, pourtant aussi méritoire que celle du soldat, qui frappe les imaginations. Pour émouvoir la sensibilité des peuples, pour causer à cette sensibilité un ébranlement durable, il faut l'immolation des combattants, dans le décor du champ de bataille.

Cette bravoure, à laquelle la France doit une place à part dans les esprits les plus incultes, chez le paysan canadien de Jules Huret et jusque dans les huttes de neige des Esquimaux qui balbutient en l'estropiant le nom de Napoléon, c'est la bravoure militaire, fille de l'esprit militaire.

Qu'on sauvegarde en nous cet esprit, d'où procèdent ces beaux sacrifices dont la renommée a tant ennobli la France.

Faites donc sonner par les villes françaises les trompettes et les clairons dont les voix martiales font battre les tempes. Le vieux poète Villon, qui vaguait par les rues comme un bon bohème qu'il était, et qui y rencontrait souvent les gens d'armes, a dit dans l'"Archer de Bagnolet" :

"Ect moi tantost de piétonner (emboîter le pas),
" Car quand on ouist clairons sonner,
" Il n'est couraige qui ne croisse."

Clairons, tenez en éveil l'esprit militaire de la race française.

MERMEIX.

COMMERCE

REVUE DU COMMERCE

New-York, 17.—Le rapport de l'agence Dunn sur les conditions du commerce contiendra le passage suivant:

L'amélioration se produit lentement mais sûrement, sans à coup et sans heurts.

Les conditions du commerce de cette année commencent à serrer de près celles de l'an dernier.

Les recettes des chemins de fer de la première semaine de juillet n'indiquent plus qu'une perte de 11 p.c., tandis qu'elle était encore de 20 p.c. il y a à peine quelque temps.

Le nombre des faillites diminue notablement, les marchands écoulent leur stock, les banques renouvellent de moins en moins les effets de commerce et les recouvrements sont dans une certaine mesure plus faciles.

Un des symptômes les plus rassurants, c'est que dans de nombreux cas les ouvriers ont accepté une baisse des salaires, ce qui a permis de remettre en marche un grand nombre d'usines.

Le commerce de détail est assez bon, en égard à la saison. Les inventaires établissent que les marchands ne sont plus écrasés de stock.

Les faillites se chiffrent par 250 contre 262 la semaine dernière et 277 la semaine précédente et 182 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Au Canada, les faillites se chiffrent par 30 contre 29 la semaine dernière, 23 la semaine précédente et 20 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

LE FROMAGE

Brockville, 17. — Le fromage a coté 11 7-8 soit une hausse de 3-8 sur les prix de la veille.

On a enregistré 2,635 colorés et 1665 blancs.

Les ventes se chiffrent par 4,000 boîtes.

Vankleek Hill, 17. — On a vendu 1,800 caisses de fromages à la Bourse aujourd'hui. Les ventes ont été effectuées à 10c.

Belleville, 17. — Sur le marché 2145 blanc et 210 colorés. Ventes 990 à 11 7-8 et 895 à 11 13-16. La balance a été refusée à 11 13-16.

Winchester, 17. — 415 colorés et 495 blancs. Ventes presque complètes à 12c.

Kingston, 17. — 249 blancs et 541 colorés. Vente complète à 11 3-4c.

LES PRODUITS DE LA FERME

Arrivages d'œufs 931 contre 1459 l'an dernier. Bien que la demande ne soit pas considérable les prix sont fermes. Le premier choix se vend 22c No 1 19c et No 2 16c.

Le haricot est tranquille mais la demande est peu importante.

Pommes de terre : $1.10 le sac de 80 livres.

LA HALLE A LA LAITERIE

La Halle à la laiterie s'est ouververte cet après-midi, à une heure. 8 acheteurs de Montréal étaient présents.

Ventes : 1266 boîtes à 12 1-16c, cote cet après-midi à une heure. Huit loré 12c ferme ; beurre salé 23 1-2c beurre frais 23 3-4c. Prix correspondants de l'an dernier :

Blanc 10 3-4c coloré 11c beurre salé 20 1-4c.

Prochaine ouverture de la halle vendredi le 24 juillet à une heure.

LE COMMERCE DE QUINCAILLERIE

Plusieurs des principaux marchands de la province se réunissent à Montréal.

Hier soir avait lieu chez M. Ludger Gravel, marchand de la Place-Jacques-Cartier, une assemblée de plusieurs des principaux marchands de quincaillerie de la province de Québec. Cette réunion eut lieu sous la présidence de M. O. Faucher.

Etaient présents, MM. Letourneau, de la maison Letourneau et Auger,de Victoriaville, Magnan, de la fonderie de Plessisville, Joseph Codère, de la maison Codère, de Sherbrooke, O.Dubois, C. Leroux, J. Meloche, Ludger Gravel, O. Faucher et A. W. Dansereau.

On y a traité de différentes questions intéressant le commerce de quincaillerie.

MM. Létourneau et Magnan sont les hôtes de M. Gravel.

L'ARMÉE TURQUE

Il se produit de nombreux cas de mutinerie parmi les officiers et les soldats, et on n'est pas sans appréhensions dans les milieux officiels.

Constantinople, 17. — La propagande faite par la "Jeune Turquie" dans l'armée turque en faveur de l'autonomie de la Macédoine semble aujourd'hui plus étendue qu'on ne l'avait admis jusqu'ici, et on exprime dans les milieux officiels quelque appréhension d'une révolte générale des officiers du second et du troisième corps d'armée, actuellement stationnés dans le district de Monastir. Il y a déjà eu quelques mutineries dans certains bataillons, et les officiers en révolte travaillent à s'assurer l'appui de la population grecque du sud du district de Monastir aussi bien que celui des bandes grecques, aujourd'hui plus nombreuses que d'ordinaire, qui font actuellement des incursions dans ce district. Les Jeunes Turcs recherchent aussi l'appui des bandes bulgares, mais celles-ci se méfient. On craint beaucoup, en certains milieux, que la Bulgarie ne profite des dispositions actuelles des troupes turques en Macédoine pour régler ses vieilles querelles avec la Porte, ou que la Turquie ne profite de l'occasion pour créer une diversion contre la Bulgarie afin d'échapper à ses difficultés intérieures.

Un grand nombre de réserves anatoliennes sont arrivées à Salonique. Elles vont être dirigées en toute hâte sur les différentes garnisons en Macédoine pour y remplacer les soldats dont le terme de service est expiré et dont le désir, non exaucé, de retourner dans leurs foyers, est une des principales causes des récentes mutineries.

COURRIER DE QUEBEC

On joue du revolver à St-Malo. — L'organisation policière pendant les fêtes.

(Correspondance spéciale)

Québec, 17. — Deux jeunes gens sortant de l'hôtel Fréchette, à Saint-Malo, ont déchargé sans rime ni raison, trois coups de revolver sur un nommé Ludger Ouellet, qui tient un magasinet sur la rue Aqueduc. Sur les trois balles une seule atteignit la victime de cet audacieux attentat à la main gauche.

L'extraction de la balle sera faite à l'Hôtel Dieu.

M. Ouellette ne souffra pas trop de cet accident.

—Le chef de police Trudel a terminé son organisation des forces policières pour le temps des fêtes. A cette occasion il s'est assuré les services des chefs et des plus habiles limiers du Dominion et des Etats-Unis. Ces messieurs nous ont montré un album contenant au-delà de 50,000 photographies de différents criminels qui ont opéré aux Etats-Unis et au Canada, avec, en plus, un index de 70,000 noms d'individus avec leur genre de profession criminelle.

Inutile de dire que les cambrioleurs, pickpockets, etc., auront fort à faire pour exercer leur métier dans notre ville.

LE SERVICE POSTAL AUX FETES DE QUEBEC

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 17.—M. George Ross, de Toronto, surintendant du ministère des postes du Canada, a été chargé par le ministre des Postes de voir au service postal spécial qui sera mis en vigueur pendant les fêtes du tricentenaire. M. Ross est un des officiers les plus en vue de ce département, et nul doute qu'il saura donner au service une organisation qui donnera satisfaction à tous.

ELLES FERMENT LEURS PORTES

Les fabriques de cotonnades temporairement closes. — La surproduction en est la cause.

(Dépêche Spéciale)

Fall-River, 17 — Presque toutes les fabriques de la partie nord ont fermé leurs portes cette semaine. Le manque d'amélioration matérielle dans la situation du marché aux cotonnades, et la décision des agents des fabriques de ne pas courir le risque d'accumuler trop de stock dans les circonstances actuelles sont donnés comme les causes principales de la suspension de travail.

Le mouvement de fermeture des fabriques à Fall-River, va se propager et on annonce que les établissements industriels des autres parties de la ville fermeront leurs portes. On est surpris dans les cercles des fabricants de voir que la réduction de production inaugurée jusqu'ici n'ait eu aucune influence salutaire sur le marché aux cotonnades. Malgré le fait que la production a été réduite à un degré phénoménal, la situation à Fall-River est très décourageante et se fait vivement sentir sur les ouvriers qui, ayant subi récemment une forte diminution de salaire, ne peuvent travailler que la moitié du temps.

De jour en jour, on s'attendait à une amélioration de la situation,mais jusqu'ici rien ne s'est produit dans ce sens, et les fabricants de Fall-River sont d'opinion maintenant que cette amélioration ne se produira pas avant l'automne, si elle se produit.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Le 84ème à Québec. — Des voleurs tentent de faire sauter un coffre-fort.—En promenade — Nouvelles.

St-Hyacinthe, 17.— Le commandant du 84e Régt a reçu l'ordre d'envoyer une compagnie de 43 hommes aux fêtes de Québec. Trois hommes sont partis aujourd'hui pour préparer les tentes et tout ce qu'il faudra pour recevoir la compagnie qui, elle, laissera St-Hyacinthe demain matin, par le train de 9.20, sous le commandement du Capitaine Doxtader.

—Mlle B. Beauregard est allée passer quelques jours à Vaudreuil, chez Mlle Jeanne DeSerres, sa cousine.

—M. et Mme Eusèbe Morin sont partis ces jours derniers pour aller passer quelques semaines à Old Orchard Beach, Me.

—Depuis quelques jours notre ville est impestée de vagabonds qui semblent se rendre à Québec pour les fêtes du tricentenaire. Chaque jour la police en coffre quelques-uns.

La nuit dernière trois ou quatre de ces individus à mine suspecte sont pénétrés dans la gare du Pacifique, au village St-Joseph, et ont tenté de faire sauter le coffre-fort. Plusieurs citoyens, qui veillaient un corps près de là, entendirent la détonation. M. C. Desmarais, armé de sa carabine, fit feu dans la direction de la gare; on lui répondit par deux coups de feu et il s'ensuivit un engagement en règle, au cours duquel personne ne fut blessé. Les brigands, effrayés cependant, s'enfuirent dans la direction de Ste-Rosalie, et sont encore au large.

—Mme Z. Rhéaume, de Lawrence, Mass., est en promenade à St-Hyacinthe avec ses enfants, chez sa nère, Mme L. A. Roberge.

—M. J. F. Poirier, est parti pour un voyage de deux semaines à New York, dans l'intérêt de son commerce.

Mlle Blanche Halley, (Sr. M. Ste-Aline), fille de notre concitoyen, M. T. Halley, fera sa profession religieuse au Couvent de la Présentation de cette ville, mercredi, le 22 juillet courant.

UNE EPIDEMIE A MANCHESTER

(Dépêche Spéciale)

Manchester, N. H., 17.—Une épidémie de fièvre typhoïde qui a déjà eu des conséquences fatales pour une victime et qui pourrait bien causer la mort de plusieurs autres personnes, sévit actuellement dans notre ville.

Presque tous les malades semblent avoir contracté cette terrible maladie à la cordonnerie Crafts de West-Manchester, où ils étaient employés.

La première victime de la fièvre typhoïde a été William Provost, fils de M. Arthur Provost, ingénieur du département du feu.

Le jeune homme avait 20 ans, et il a rendu le dernier soupir à la résidence de ses parents, 526 Notre-Dame avenue, après 18 jours de maladie.

Plusieurs autres personnes sont actuellement à l'hôpital souffrant de la terrible maladie. Les médecins espèrent cependant enrayer le fléau d'ici quelque temps.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Tricentenaire de Québec

20 JUILLET au 1 AOUT 1908

Prix du voyage aller et retour, $4.90. Dates de départ : Du 18 au 27 juillet, inclusivement. Limite de retour, 3 août 1908.

UN TRAIN SPECIAL

quittera Montréal mercredi, jeudi et vendredi, 22, 23 et 24 juillet, aussi lundi, 27 juillet, 1908, à 7.00 a.m., arrivant à Lévis, (Québec) à 1.00 p.m. Au retour, quittant Lévis à 11.30 p.m., arrivant à Montréal à 5.30 a.m. Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit et chars salons sur les trains de jour.

SERVICE REGULIER

Quittant Montréal à 8.00 a.m., tous les jours, et à 4.16 p.m., les jours de semaine, arrivant à Lévis à 7.55 a.m., tous les jours, à 2.10 p.m. et 11.00 p.m., les jours de semaine. Au retour, quittant Lévis à 7.00 a.m., et 7.20 p.m., les jours de semaine, 12.20 p.m., tous les jours, arrivant à Montréal à 1.10 p.m., et 7.00 a.m., les jours de semaine, et 7.00 p.m., tous les jours.

WAGONS-LITS PULLMAN

sur les trains de nuit et chars-salons sur les trains de jour.

Voyages de Fin de Semaine à Bon Marché

DEPART — Le Samedi ou le Dimanche par n'importe quel convoi.

RETOUR — Jusqu'au Lundi par n'importe quel convoi, comme suit.

Abenakis Springs	$3.00
Belœil	.80
Bluff Point (Cliff Haven, N. Y.	2.80
Burlington, Vt.	3.65
Cornwall	2.15
Highgate Springs, Vt	1.85
Massena Springs	2.65
Parc Otterburn, y compris une admission au Parc	.90
Plattsburgh, N.-Y.	2.65
Québec	4.90
Rouse's Point	1.70
Sherbrooke	3.20
Ste-Anne de Bellevue (Cn chars	
Ste-Anne de Bellevue, aller en chars et revenir en bateaux	.80
St-Hyacinthe	1.30
St-Jean	1.00
Vaudreuil	.80
Ottawa	x3.45

Aussi plusieurs autres endroits.

xBon pour revenir jusqu'au lundi, par les trains du matin seulement.

MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.

Montréal - Portland, wagon-lit, wagon-salon, service, journellement. Dimanche inclus, allant jusque Old Orchard et Kennebunkport. Le premier char dortoir quittera Montréal à 8.15 p.m., Dimanche, 28 juin. Le premier wagon-lit quittera Montréal, lundi, à 8.00 a.m., 29 juin. Le premier wagon-lit, retour, quittera Kennebunkport à 6.45 p.m., lundi 29 juin — le premier wagon-salon quittera Kennebunkport à 6.40 a.m, mardi, 30 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunkport seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure. 75-jno.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Tricentenaire de Québec

Billets d'aller et retour, $4.90. Bons pour partir du 18 au 27 juillet, inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 3 août 1908.

HORAIRE DES TRAINS

DE LA GARE VIGER

8.55 a.m. Tous les jours, excepté le dimanche.
2.00 p.m. Tous les jours
10.30 p.m. Tous les jours, excepté le samedi.
Du 20 au 28 juillet, inclusivement.
11.30 p.m. Tous les jours.

DE LA GARE WINDSOR

10.15 a.m. Tous les jours, excepté le dimanche.
Du 21 au 28 juillet, inclusivement.

Sièges dans les chars-salons, 75c; lits dans les wagons-lits, $1.50; lits dans les chars de touristes, $1.00.

Chars-salons attachés aux trains de jour. Wagons-lits sur les trains de nuit réguliers. Wagon-buffet sur le train spécial quittant la gare Windsor à 10.15 a.m., et wagons-lits et chars de touristes sur les trains spéciaux quittant la gare Viger à 10.30 p.m.

Service des Grands Lacs

SS. "Assiniboia" — Pour Sault Ste-Marie, Port Arthur, Fort William et l'Ouest. Partant d'Owen Sound le mardi, le jeudi et le samedi.
SS. "Manitoba"
SS. "Alberta"

L'"Assiniboia", ce nouveau et beau paquebot construit sur la Clyde et la dernière unité ajoutée à la flotte, inaugure sa première saison.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL

Deux trains partiront tous les jours de la gare Windsor à 10.10 a.m., et 10.15 p.m., pour Winnipeg et Vancouver.

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, MAINE (via les Montagnes Blanches)

Wagon-lit tout le long sur le train quittant la gare Windsor à 7.45 p.-m., TOUS LES JOURS.

Char-salon sur le train partant à 9.00 a.m., tous les jours, excepté le DIMANCHE.

ST-ANDRE-SUR-MER

Les trains quittent la gare Windsor à 7.25 p.m.

Wagons-lits tout le long, le mardi et le vendredi.

ALLER ET RETOUR EN PREMIERE CLASSE

Vancouver, Victoria, Westminster	$104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore.	104.30
San Francisco, Los Angeles	105.05
San Diego, Cal	
Denver, Colorado Springs	65.00
Pueblo, Col.	

Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 RUE ST-JACQUES, voisin du bureau de poste. 82-n

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

$4.90 QUEBEC Aller et Retour

Pour les Fêtes du

IIIième CENTENAIRE

Bons à l'aller du 18 au 27 juillet et au retour jusqu'au 3 août 1908.

4 Trains

7.30 A. M.— Express.
MIDI — EXPRESS MARITIME.
7.30 P.M. — OCEAN LIMITE.
11.45 P.M. — EXPRESS de nuit. Wagon-lit spécial prêt à 8 heures.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St-Jacques. Tels. [Bell Main 615 / Marchands 202

H. A. PRICE, A. A. G. des Pass. — GEO. STRUBBE, Agt. des billets 78-n.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY

Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 8.00 p.m., service de 30 minutes, 8.00 p.m. à Minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.-m., à 8.45 p.-m., service de 30 minutes 8.45 p.-m. à 12.45 (minuit).

SAULT-AU-RECOLLET : Premier char de la rue St-Denis, 5.20 a.m. De la rue St-Denis et la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 9.40 a.-m. service de 40 minutes, 9.40 a.-m., à 8.40 p.m., service de 20 minutes, 8.40 p.m., à 8.20 p.m. service de 40 minutes, 8.20 p.m., à 12.20 (minuit). Dernier char du Sault, 12.40 a.m., de la rue St-Denis, 12.20 p.m., Char extra, journellement de la rue Chenneville à la Station Henderson, à 6.10 p.m.

MONTAGNE: De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 a.m.

CARTIERVILLE : De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 6.00 a.m., à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. 56-ma-j-s-n.

GASPE STEAMSHIP LINE

SS. "GASPESIEN"

Départ de Montréal, (pied de l'avenue Papineau) mardi, 7 et 21 juillet, à midi et ensuite à tous les deux mardis, partant de Québec le lendemain à 4 hrs. p.m., pour les Ports de Gaspé.

Excellente accommodation pour passagers. Pour fret, passage, etc., s'adresser à

A. LEMIEUX, agent, 409 Board of Trade. Tél. Main 35 24-n

OTTAWA RIVER NAV. Co.

Service des Malles entre

MONTREAL et OTTAWA

Excursion à Carillon, $1.00

Prenez le train de 8 heures A. M. pour Lachine.

Par les RAPIDES

Hudson, par le C. P. R., 1.30 hrs p. m., retour par bâteau ; $1.00
Ste-Anne, par C. P. R., et G. T. R., 1.30 hrs. p. m., retour par bâteau ; 80c.
Lachine, G. T. R., 5 hrs. p. m., retour par bâteau ; 50c.

Bureau chef 165 rue des Communes, Tél. Main 1929.

Bureaux des billets : rue St-Jacques, Nos. 137, 128 et 178 ; Hôtel Windsor ; Grand Tronc, Gare Bonaventure et St-Henri. 76-n

CIE. NAVIGATION CAN DU ST-LAURENT

3me Centenaire de Québec

Du 19 au 31 Juillet 1908.

AVANTAGES SPECIAUX POUR ALLER VOIR LES DEMONSTRATIONS GRANDIOSES DURANT LES FETES.

LA CIE. durant ces fêtes a préparé un service de CINQ VOYAGES SPECIAUX afin de donner à ses passagers un temps raisonnable à Québec et l'avantage de coucher et de prendre les repas à bord du Bâteau et à des prix modérés.

1er VOYAGE, SAMEDI le 18 Juillet, par le Vapeur "WHITE STAR" départ de Montréal à 6 hrs., P. M., et retour à Montréal Mardi matin le 21. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

2ème VOYAGE, Lundi le 20 juillet, par le Vapeur "IMPERIAL" départ de Montréal, à 6 hrs., P. M., et retour à Montréal, Jeudi le 23. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

3ème VOYAGE, Mardi le 21, par le Vapeur "WHITE STAR", départ de Montréal à 6 hrs., P. M., et retour à Montréal Vendredi matin le 24. Prix, $15.00, Passage, repas et lit compris.

4ème VOYAGE, Vapeur "IMPERIAL", Jeudi le 23, départ de Montréal à 6 hrs., P. M., et retour à Montréal, dimanche matin le 26. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

5ème VOYAGE, Vendredi le 24, par le Vapeur "WHITE STAR" départ de Montréal à 6 hrs., P. M. et retour à Montréal seulement que Mardi le 28.

Pendant son séjour à Québec, le "WHITE STAR", fera un voyage à STE-ANNE DE BEAUPRE, spécialement pour les passagers sans charge additionelle. Prix, $20.00. Passage, repas et lit compris ainsi que le voyage de Ste-Anne de Beaupré.

La CIE a part de ces voyages spéciaux aura toujours un bâteau chaque soir pour descendre à Québec, au prix régulier de $3.00 pour aller et $5.00 aller et retour. Pour informations s'adresser au bureau, No. 58 Notre-Dame Est, Montréal. 78-n.

R & O NAV. Co.

CITY TICKET OFFICE, 128 ST. JAMES ST OPP POST OFFICE

Tricentenaire -- Québec

DU 20 JUILLET AU 1er AOUT 1908

Attrayants Voyages--Superbes Nouveaux Vapeurs

Du 23 au 27 juillet, inclusivement, les vapeurs "Montréal" et "Québec" quitteront Québec à 11 p.m., et les voyageurs pourront occuper leurs cabines à 5.30 p.m. Les voyageurs pourront, s'ils le veulent, avoir leurs cabines pendant le jour, moyennant $1, ou un lit pour 50c.

Excursions Spéciales à Bon Marché

Il y aura trois voyages à bord du confortable vapeur "Beaupré", qui partira de Montréal à 8 p.m., les 20, 22 et 24 juillet, arrivant à Québec le lendemain matin, y restant jusqu'à 11 p.m., et revenant à Montréal vers midi, le jour suivant. Le prix du passage, y compris le lit aller et retour, les repas à Québec et le déjeuner du retour, sera de $10.

Les voyageurs pourront passer la journée et la soirée à Québec, pouvant ainsi voir les illuminations et les autres attractions du soir. 80-n

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SERVICE de la MALLE ROYALE

DE MONTREAL A LIVERPOOL

Virginian	3 juill	31 juill	28 août
Tunisian	10 juill	7 août	4 sept.
Victorian	17 juill	14 août	11 sept.
Corsican	24 juill	21 août	18 sept.

SALON, $77.50 et plus, sur vapeurs à turbines, $87.50 et plus.
DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75 selon le vapeur.

DE MONTREAL A GLASGOW

Hesperian	4 juill	1 août	29 août
Ionian	11 juill	8 août	5 sept.
Grampian	18 juill	15 août	12 sept.
Pretorian	25 juill	22 août	19 sept.

SALON, $62.50 et plus.
DEUXIEME CLASSE, $42.50 et plus.
TROISIEME CLASSE, $26.50.

AU HAVRE ET LONDRES

Sicilian	18 juill
Corinthian	1 août
Pomeranian	8 août
Sardinian	15 août

Une classe de cabine ; seconde cabine.

Prix ; — Londres, $40.00 ; Havre, $45 et plus ; Paris, $3.65 additionnels ; troisième classe, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser à H. et A. ALLAN, Montréal et L. J. RIVET, 13 Boulevard St-Laurent. Tél. Main 4097. 87-n

Dominion Line

VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE DE MONTREAL

	Août	Sept.	Oct.
"Canada"	1	5	10
"Southwark"	8	12	17
"Dominion"	15	19	24
"Ottawa"	22	26	31
		Oct.	Nov.
"Kensington"	29	3	7

Le "CANADA" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soit dans le commerce canadien.

1ère classe, $72.50 en montant. 2ème classe, $52.50 et plus selon le vapeur.

SERVICE A BAS PRIX, Seconde Classe Pour Liverpool, $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents locaux ou à L. J. RIVET, 13, Boulv. St-Laurent où à la

LIGNE DOMINION

17 RUE SAINT-SACREMENT, MONTREAL. 89-n

Agences Reford

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

S.S. Athenia (Compartiment frigorifique) . . . . . 16 juillet
S.S. Lakonia (Compartiment frigorifique) . . . . . 23 juillet

Prix de passage : Cabine de seconde, $42.50 ; entrepont, $26.50, à destination de l'Est : $27.50, payé d'avance à destination de l'Ouest.

SERVICE DE ROTTERDAM

S.S. Tritonia . . . . . 28 juillet

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

S.S. Cairnrona (Compartiment frigorifique) . . . . . 18 juillet
S.S. Iona (Compartiment frigorifique) . . . . . 25 juillet

SERVICE DE LEITH

SS. Bellona . . . . . 16 juillet

SERVICE DE NEWCASTLE

SS. Jacona . . . . . 24 juillet

THE ROBERT REFORD CO., Ltd. Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B., Portland, Me. 80-n

EMPRESSES

CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

Pour	Liverpool	De
18 juil.—"Lake Champlain"		1 juil.
24 juil.—"Empress of Ireland"		10 juil.
1 août—"Lake Erie"		15 juil.
7 août—"Empress of Britain"		24 juil.
15 août—"Lake Manitoba"		29 juil.
21 août—"Empress of Ireland"		7 Août
29 août—"Lake Champlain"		12 août
4 sept.—"

Nouvelles Financières

LA BOURSE

REVUE DU MARCHE

Le marché local a été calme, mais généralement ferme avec une tendance marquée à la hausse pour toutes les valeurs.

Les transactions n'ont pas été très importantes cependant non plus d'ailleurs qu'à New-York.

Le Pacifique Canadien a cependant baissé d'une fraction, malgré les forts achats de Londres dans la matinée.

On en a vendu cent actions à 167 1-2 tandis qu'à New-York, l'action était calme, mais se maintenait à 167 1-2 et 167 5-8.

Le Soo a atteint 116 ce matin, mais n'a pu maintenir sa position et en clôture a perdu 3-4 de point.

A New-York, le marché fut calme, mais très ferme. Les spéculateurs se tiennent sur la réserve devant ce qu'ils considèrent comme une hausse instable des valeurs en général.

Cependant les financiers américains sont très favorables aux valeurs canadiennes et il ne serait guère surprenant de voir le Soo et Pacifique Canadien, de nouveau à la hausse en fin de semaine.

En somme le marché de Montréal a été très tranquille sans aucun événement digne de remarque.

Le Lake of the Woods est tout désigné pour une hausse assez considérable dans le cours de la semaine prochaine.

Le Mexican a monté d'une fraction et a maintenu très ferme sa position.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Rapport hebdomadaire de l'agence Bradstreet

New-York, 14. — Le rapport hebdomadaire de Bradstreet sur le commerce contiendra les lignes suivantes :

Le commerce et l'industrie sont encore sous le coup de la torpeur qui se produit pendant l'été. Déjà on peut observer des symptômes de prochaine activité en vue du commerce d'automne.

Le commerce de l'automne s'annonce comme important, stimulé qu'il sera par les prochaines récoltes.

La sécheresse a affecté le blé du printemps et les légumes en certaines régions, mais le maïs et le coton seront particulièrement favorisés.

Le commerce de détail s'efforce surtout de disposer de ses marchandises d'été.

Les soldeurs (jobber) sont les plus favorisés en ce moment, ils trouvent à placer assez facilement les cotons et toiles, etc.

Le commerce de gros se prépare pour l'automne.

Les chemins de fer voient leurs recettes augmenter dans de notables proportions après la baisse de 21 p.c. qui s'est produite en juin.

Les recouvrements sont encore difficiles mais semblent vouloir s'améliorer.

Les faillites de la semaine finissant le 16 juillet se chiffrent par 258, contre 246 la semaine dernière et 177 dans la semaine correspondant de 1907, 188 en 1906, 166 en 1905 et 190 en 1904.

Les rapports sur le commerce canadien sont excellents, ils indiquent que les conditions des détaillants vont encore s'améliorer.

Les stocks dont ils étaient encombrés s'écoulent rapidement.

Les recouvrements s'améliorent, mais la reprise du commerce ne sera complète qu'après la récolte.

Les faillites pour la semaine finissant le 16 juillet sont de 16 contre 39 la semaine dernière et 26 pour la semaine correspondante de 1907.

MARCHE DE LONDRES

Londres, 17. — L'argent a été aujourd'hui très abondant malgré un retrait d'or de $5,000,000.

L'escompte a été calme. K

A la Bourse cependant les fonds d'Etat ont été assez actifs. Mais la crainte de nouvelles émissions et l'atonie du marché ont causé une légère dépression.

New York a maintenu les prix et prévenu la baisse durant l'avant-midi.

Le Grand Tronc et Mexican Rails ont subi le contre-coup en baisse de la diminution de leurs recettes.

RECETTES DU GRAND-TRONC

Recettes du trafic du 8 au 14 juillet 1908 :—

1908	$749,015
1907...	892,582
Diminution.	143,567

LE CHANGE

Londres, 17. — Primes sur l'or :— Madrid 12.20; Lisbonne 12.

Londres, 17. — La Banque d'Angleterre a expédié £100,000 en or en Suède et £15,000 en or en Amérique du Sud.

Berlin, 17. — Change sur Londres, 20 marks 39 1-4 pfennigs pour chèques. Escompte à vue 2 1-2 p.c., à trois mois 2 3-4 p.c.

Anvers, 17. — Pétrole 22 fr.

A. DUPUIS A. BRUNEAU

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC: 123 rue Saint-Pierre.
MONTREAL, No. 4 rue Hospital.
Fils Privé avec Chs. Head & Co.
NEW-YORK : 17 Broad St.
BOSTON: 74 State St.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON

ADMINISTRATEURS FIDEI-COMMISSAIRES

Achat et vente de débentures Municipales et Scolaires, administration de successions, négociation d'emprunts.

Téléphone Main 2701 17 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

89-ma-j-s-n-P-Fin-x.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. Bruneau & Dupuis, Courtiers, 4 rue de l'Hôpital, nous fournissent le rapport suivant :

NOMS DES VALEURS.	17 Juillet	Ouverture	Plus Haut	Plus bas	Clôture
Atch. Common		85⅝	85⅝	84⅞	85⅛
Anaconda					
American car Foundry		37⅝	38	37⅝	37⅝
American L. Co'y Com		49½	51⅝	50	50
" " Pref		103¼	103¼	103⅛	103⅛
A. B					
A. B. Priv					
Balt & Ohio		99⅝	99⅝	99	99
B. R. T		49⅝	50⅛	49⅝	50⅛
C. P. R		167½	167½	167	167⅜
C. C. C					
Cheasp & Ohio		42	42	42	42
Col Fuel & Iron		30¼	30⅝	30⅛	30⅝
Amal. Copper		69	69⅞	68¾	69⅛
Del & Hudson		164	165⅛	164	165⅛
Erie		19⅝	20	19⅝	20
Erie pf'd		37	37	37	37
Gas		131	135⅞	31	135⅝
Gen. Elec		138	139⅞	138	139⅝
Ills central		134½	134⅝	133⅝	134⅛
G. N. Ry		132¾	132¾	131⅜	132⅝
Missouri Kan & Taxas Com		53	55	52⅝	54⅜
" " Pref					
L. & Nash					
M. K					
M. K Priv					
Manhattan					
Met. St. Ry					
Mo. Pac		53	55	52⅝	54⅜
N. Y. C		105¼	106	105⅛	105½
N. P					
Ont. & Western		39¾	39⅞	39⅝	39⅝
Pac Mail					
Penna		122⅞	123½	122⅝	123½
Peo Gas		94	94½	94	94½
Reading		15⅛	15⅝	14⅜	14⅞
Rock Island		16¾	16⅞	16⅝	16⅝
Rock Island Priv					
Rubber		27	27	27	27
Railway Steel Spring					
Sugar		129⅞	131⅛	129⅝	130⅝
St. Paul		138⅛	139⅛	138½	138⅝
Southern Ry		17⅝	17⅝	17⅜	17⅜
Southern Ry. Pfd					
Southern Pac		90¾	90⅞	89⅞	90⅛
Soo c					
Soo priv					
Union Pac		149⅝	150⅛	149⅝	149⅞
Union Pac pf'd					
United steel		42⅞	42⅞	42⅝	42⅞
United Steel Pfd					
N. A					
N. W					
Nal					
Twin City		91	91⅜	90	90⅛
Toledo					
D. S					
I. Q					

Paris, 17. — Fermeture 3 p.c., 95 fr 92 1-2 cent.

Change sur Londres, 25 fr. 11 1-2 cent.

TRINIDAD ELECTRIC

Recettes nettes du Trinited Electric pour les cinq mois expirant le 31 mai 1908, comparées à celles du mois correspondant de 1907:

	1907.	1908.
Janvier	$ 785.11	$ 9,534.74
Février	9,532.05	8,764.92
Mars	10,123.58	10,835.75
Avril	0,002.63	9,768.27
Mai	9,184.54	9,880.21
Total	$46,627.91	$49,783.89

Ces chiffres indiquent une très appréciable augmentation des recettes de 1907 sur celles de 1908.

Nous recommandons comme placements les stocks suivants : Le Twin, Havana pfd., Banque d'Hochelaga, Toledo et Banque Nationale, le Détroit, le Toronto et le Power.

BRUNEAU & DUPUIS
Courtiers.

WINNIPEG

Arrivages de grains aujourd'hui

	Wagons
No. 1 nord	26
No. 2 nord	30
No. 3 nord	29
No. 4 nord	22
No. 5 nord	10
No. 6 nord	5
Hiver	5
Autres qualités	14
Total	141
Année précédente	189
Avoine	31
Orge	2
Lin	4

THE UNITED EMPIRE Co.

Les progrès réalisés par le "Victoria Vancouver & Eastern Railway" dans la construction de leur ligne de Koremeos, par Hedloy, à Princeton, a eu sa répercussion sur le "United Empire Co.", de Princeton, Colombie Britannique.

Le Victoria Vancouver & Eastern Railway a son terminus à Keremeos, situé à 40 milles à l'Est de Princeton. On a commencé à construire la voie en avril dernier et le caillebotis de la ligne est déjà terminé jusqu'à 4 milles de Heddley, ne laissant plus guère que 17 milles à terminer entre Heddley et Princeton.

On a commencé le 15 juin dernier à poser les rails à Keremeos. On a lieu de croire que la voie ferrée atteindra Princeton avant la fin de l'année. C'est une région dans laquelle il est particulièrement difficile de construire une voie ferrée. Cependant Princeton aura son chemin de fer avant la fin de l'année.

La United Empire Co., a décidé de faire monter ses actions à partir du premier août de cinq sous par action chaque mois jusqu'en janvier prochain date à laquelle elles auront atteint le pair.

La United Empire Co., est maintenant prête à expédier du charbon et du minéral le jour même de la mise en marche des trains à Princeton.

La direction de la compagnie estime qu'elle sera en mesure de verser aux actionnaires leur premier dividende six mois environ après la mise en exploitation de la voie ferrée.

LE CURB

Clôture:—

Nipissing—7 à 1-4
Buffalo—1 1-4 à 3-4
Butte—24 1-2 à 25 1-4
British—4 3-4 à 5
Bay Gas—7-8 à 1
Colonial—offert 25
Cobalt Central—33 1-2 à 34 1-2
Elv—7 3-4 à 7-8
Subway—19 1-2 à 21 3-4
Davis—1 7-8 à 2
Dominion—1 7-8 à 2
Foster—40 à 42
Furnace—15 à 18
Meehan—12 à 25
Granby—97 à 100
Greene—10 3-4 à 11
Xing Ed—1-2 à 5-8
McKinley—70 à 72
Man Trans—1 3-4 à 7-8 m
Nevada—12 1-4 à 3-8
Nevada Utah—2 7-8 à 3
Rock—offert 1-8
Silver Queen—105 à 107
Leaf—12 1-2 à 13
Standard Oil—605 à 610
Yukon—3 3-4 à 4
Superior—11 5-8 à 7-8
C. & A—112 à 114

BOURSE DE MONTREAL

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 65 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

DENOMINATION.	Demande	Offre
17 JUILLET.		
Bell Tel. Co.	136	
Can. Converters	55	
Can. Pac	167¾	167¾
Détroit Elec. Ry.	38	37¾
Dom. Coal Com	53¼	53¾
Dom. Coal Pfd		99
Dom. I. & St'l Com	15¾	15¾
Dom. I. & St'l Pfd	61¼	61
Halifax Elec. Ry	100	98½
Havana Electric	25	21½
Hav Elec Pfd xd 1½ p.c.	75	70
Illinois Trac. Pfd	84	83
Inter'al C & Coke	61½	59
Inter'al Port. Cement co		124
L. of W'ds. Com.	88	87½
L. of W'ds. Pfd	112	108
Laur'tide Paper	104	103
Laur'tide Pfd	112	
Mackay Com	65	64½
Mackay Pfd	6	86½
Mexican L. & P.	58	57½
Minn. & St. Paul	115½	115
Mt. L., H. & P'w'r	94¾	94½
Mont. St. Ry. xd 2½ p.c.	173¼	173
Mont. St'l Works	63	62
Mont. St'l Pfd		93
Mont. T'gr'h. Co.	137	
N. S. St'l & Coal	47½	47
N. S. St'l & Coal Pfd		108
N. W. Land	110	
Ogilvie Mill. Com.	105½	105
Ogilvie Mill Pfd	119	117½
Penman's Ltd		33
R. & O. Nav. Co.	76¼	75¾
Rio de Jan. L. & P. Co.	48¼	48
Sao Paulo	131	129½
Shaw. W. & P. Co xd1pc.	68	67
St. John Elec. Ry.		97
Toledo Elec	10¼	9
Toronto Elec.	98	97½
Tri City Pfd Elec.		75¾
Twin City Elec.	90¾	90¾
BANQUES.		
B. N. A.	145	
Com'ce	157	156
East. Town		148
Merchants		134
Molsons	196½	195
Montréal	235	232
Nova Scotia	278	277½
Québec	134	124
Royal	219	217
Toronto		206
Union	140	138
COTONS		
Can. C. Cot. Co.	50	47½
Dom. Textile Com.	42¾	41½
Dom. Tex. Pfd	82¾	81½
Montréal	118	105
OBLIGATIONS		
Bell Tel. . .5 p.c. 1925	103	
C. C Cot . ..6 p.c. 1912		90
Can. Conv. . .6 p.c. 1926	90	80
Dom. Coal . .5 p.c. 1940	92½	
Dom. Cotton .6 p.c. 1922	98½	93
Dom I S Sreel.5 p.c. 1929	75½	75
Half Tram . .5 p.c. 1916		95½
Hav Elec Ry..5 p.c. 1952	86	
Keewatin Mill..6 p.c. 1916		100
L of Woods . .6 p.c. 1923	105½	104
Laur Paper . .6 p.c. 1920	110	105
Mex E L Co .5 p.c. 1935		81½
Mex L & P. ..5 p.c. 1933		86½
Mont St Ry ..4½ p.c. 1922	100	
N S St'l & C..6 p.c. 1931	105½	103
Nova Sco Con.6 p.c. 1931	100½	100½
Ogilvie Mill'g .6 p.c. 1932	110½	105
Ogil. Series B.6 p.c.	106	100
Price Bros . ..6 p.c. 1925		100
Rio de Jan. ..5 p.c. 1935		83
Sao Paulo . ..5 p.c. 1929		95½
Textile Ser A.6 p.c. 1925		82
Textile Ser B.6 p.c. 1925		83
Textile Ser C.6 p.c. 1925		82
Tor York R. .5 p.c. 1919	97½	95
West India. ..5 p.c. 1928	85	80
Winnip. Elec ..5 p.c. 1935	101½	99½
Wind Hotel . .4½ p.c. 1931	96	

Transactions de l'avant-midi:—

Ogilvie Bs. B—$1000 à 105 et Int.
Can. Pac.—100 à 167 1-2.
Toronto Ry.—6 à 98.
Power—7 à 94 1-2.
Mackay—10 à 65.
Mackay Pfd.—3 à 66 1-2, 57 à 67.
Rio—75 à 48.
Soo Com.—100 à 116, 50 à 115 3-4, 100 à 115 1-4.
Street Rts.—549 à 4 1-2, 137 à 4 1-4.
L. of Woods—85 à 88.
Illinois Pfd.—12 à 83 1-2.
Ohio Trac.—15 à 16.
Halifax Ry.—20 à 99, 20 à 98 1-2, 10 à 98.
Mex. L. & P. Bs.—$1000 à 87.
Telegraph—50 à 134.
Iron Rds.—$12,000 à 75.
C. Col. C. Bds.—$400 à 96.
Mexican—25 à 57 7-8.
Coal Pfd.—15 à 99.
Ogilvie Com.—1 à 105.
Detroit—50 à 38.

Transactions de l'après-midi:—

Power—1 à 94 1-2, 10 à 94 1-8, 25 à 94 1-2, 50 à 94 3-4.
Switch—25 à 62.
Ohio Trac.—15 à 16.
Coal—25 à 54.25 à 53.
Iron—125 à 15 3-4.
Scotia—25 à 47, 5 à 47 1-2.
Telephone—7 à 136.
Twins—2 à 88, 25 à 90 7-8.
Iron Bds.—$4000 à 75.
L. of Woods—23 à 88, 5 à 87 3-4.
Mexican—50 à 58 1-8.
Bk. Mont.—3 à 234.
Street Rts.—11 à 4 1-4, 8 à 4 1-8.
Can. Pac.—150 à 167 1-2, 50 à 167 1-4.
Mont. St. Ry.—50 à 173.
Soo Com—150 à 115, 25 à 115 1-4, 25 à 115.
Scotia Con. Bs—$5000 à 100 3-4.
Oglivie Com.—50 à 105.
Bk. B. N. A.—5 à 141 1-2.

BOURSE DES MINES

	Offre	Demande
Allouez	30	31
Boston Consolidated	12	12¼
British Columbia	4¼	5
Butte Coalition	25	25½
Calumet & Arizona	112¼	113½
Calumet & Hecla	660	665
Centennial	25	26
Copper Range	73¼	73½
Cumberland Ely	7¼	7¼
Davis Daly	1½	2
Dominion Copper	1¼	2
Granby	97	100
Greene Cananea	10¼	11
Isle Royale	20	20¼
Keewenaw	6	6¼
Mohawk	60½	61¼
Nevada Consolidated	12¼	12¾
Old Dominion	35¼	36
Parrot	24	24¼
Raven	97	99
Shannon	13¾	14
Tamarack	62	65
United Copper Co.	6¾	7¼
Utah Consolidated	42½	43
Utah Copper	34	34½
Wolverine	132	134

COTE DES CUIVRES

	Offre	Demande
Cobalt Lake	13	13½
Cobalt Central	33	35
Coniagas	5.25	5.65
Crown Reserve	52	53½
City of Cobalt	1.20	1.50
Foster	40	43
Green Meehap	12	15
Kerr Lake	2.80	3.00
Little Nipissing	25	28
McKinley-Dar.-Sav.	75	78
Nipissing	6¼	7¼
Nova Scotia	27	29
Peterson Lake	14½	16½
Right of Way		3.00
Silver Queen	1.04	1.08
Silver Leaf	12½	13½
Trethewey	82	88
Diamond Vale	12	13
La Rose Cons.	5.25	5.40
Temiskaming	44	47

VENTES DE LA JOURNEE
Crown Reserve—500 à 53
Cobalt Lake—3,000 à 13 1-4
Silver Leaf—13

CHICAGO

La cote du blé

	Ouverture.	Hausse	Baisse	Fermeture.
BLE—Juillet: —	90¾	91	90½	90¾
BLE—Sept.: —	91-¼			90¾
MAIS—Juillet: —	76	76¼	75¾	76¼b
MAIS—Sept: —	75¼-6	76¼	75¼	76½
AVOINE—Juillet: —	50¾	51½	50¼	51
AVOINE—Sept: —	43¾	43½	42¾	43½
PORC—Juillet: —				16.15
PORC—Sept: —	16.30	16.35	16.15-17	16.25-7
LARD—Juillet: —				9.45b
LARD—Sept: —	9.55	9.57	9.52	9.57
COTELETTES—Juillet: —				8.87
COTELETTES—Sept: —	9.00	9.05	9.00	9.05

COTE DE LONDRES

Londres, 2 p.m.—Consols, 87 11-16 ; Anc, 9 et 43 7-8 ; C, 70 1-2 et 68 3-4 ; Atch, 87 1-2 et 85 1-4 ; BO, 92 3-4 et 90 3-8 ; C.O., 43 1-4 et 42 1-8 ; CPR, 171 3-4 et 167 3-4 ; D, 26 1-2 et 25 7-8 ; E, 20 1-8 et 19 5-8 ; EF, 38 et 37 ; Ills, 138 et 134 1-2 ; KT, 30 et 29 1-4 ; KX, 64 et 62 3-8 ; LN, 109 et 108 1-2 ; N, 73 et 71 1-4; NP, 142 et 138 1-2 ; Cen, 108 et 105 1-8 ; OW, 40 3-4 et 39 3-4 ; Pa, 126 et 122 3-4 ; Rdg, 118 et 115 ; RI, 17 et 16 1-2 ; SR, 18 et 17 1-2 ; SJ, 46 1-2 et 45 1-4 ; SP, 92 1-2 et 90 1-8 ; St-P., 142 et 138 1-2 ; UP, 153 5-8 et 149 1-2 ; US, 43 5-8 et 42 1-2 ; UZ, 110 1-2 et 107 5-8.

VENTE DES COBALTS A TORONTO

Cobalt Central, 500 à 35 1-4 ; Cobalt Lake, 1500 à 13 ; Crown Reserve, 800 à 53 1-2, 3100 à 53 ; Foster, 50 à 41, 200 à 40 ; Nipissing, 5 à 7.15 ; Peterson Lake, 200 à 15 1-4 ; Silver Leaf, 6000 à 12 1-2, 5000 à 15 (future); Silver Queen, 1500 à 1.07 ; La Rose, 100 à 6.00 (future), 20 à 5.40, 200 à 5.39.

BOURSE DE NEW-YORK

VENTES DE LA JOURNEE

Indv, 33, PR, 1, AF, 9, ALO, 66, ALT, 1, ANC, 9, AO, 2, AR, 105, ATPR, 33, B, 87, BI, 1, BO, 7, C, 91, CA, 30, CEN, 9, CF, 34, CLPR, 1, CO, 8, CR, 1, CX, 2, DH, 1, DR, 2, E, 6, EF, 2, EZ, 1, G, 158, GE, 1, GNO, 9, GQ, 9, IB, 8, IQ, 18, ILL, 10, IP, 1, IS, 18, K, 50, PR, 4, LR, 1, NAL, 9, PR, 3, MK, 1, PR, 5, MP, 85, MSM, 6, N, 8, NA, 6, NE, 4, NP, 79, NP, 48.3, OW, 11, P, 1, PA, 38, PO, 9, PRS, 10, R, 11, RZ, 51, RBC, 5, RK, 6, RG, 695, RY, 1, S, 67, SFF, 2, SLS, 3, SP, 140, SR, 3, PR, 1, ST, 99, TEX, 11, TOUPR, 5, TOU, 2, TW, 3, U, 379, US, 438, PR, 11, VC, 1, W, 1, WA, 2, WZ, 19, WC, 1, WY, 2.

RAPPORT DE LA BANQUE DE FRANCE

Le rapport hebdomadaire de la Banque de France, comparé à celui de la semaine précédente, se lit comme suit ;

	Cette semaine	Semaine précédente
Billets ;	8,431,756,000	4,822,906,000
Trésor ;	145,268,000	131,218,000
Disponibilités ;	559,045,000	598,970,000
Or en barre ;	3,170,117,000	5,166,342,000
Argent en barre ;	910,822,000	914,547,000
Effets escomptés ;	771,362,000	800,062,000

COTES DES METAUX

	Aujourd'hui £ s. d.	Hier £ s. d.
Cuivre livrable	57 12 6	57 15 0
Cuivre à livrer	58 6 3	58 7 0
Plomb livrable	12 17 6	13 0 0
Antimoine livrable	19 0 0	19 0 0
Zinc livrable	133 10 0	132 7 6

TRANSACTIONS DE TORONTO

Ventes — Rio, 75 à 47 1-2 à 47 3-4 ; Twin City 25 à 90 7-8 ; Toronto Rails 5 à 98 1-8 ; Mex. Light, 60 à 58 ; Soo, 5 à 116 ; Dom. Steel, 5 à 16 1-8; Mackay pref., 48 à 66 1-4 à 66 1-2 ; Con. Gas xd, 22 à 191 à 191 1-2 ; C.P.R., 65 à 165 1-2 à 167 5-8 ; Halifax Tram., 20 à 98 3-4 ; Gen. Elec., 50 à 86 ; N. Nav., 30 à 35 ; Dom., 113 à 222 ; Commerce, 6 à 157 ; Nipissing, 45 à 7 1-4 ; Col. Loan, 30 à 68 ; Elec. Devel., bonds, $3000 à 82.

COMPENSATIONS

New-York, 17— Rapport fourni par l'agence Bradstreet sur les opérations des chambres de compensations:—

New-York	1,405,403,000	d 18.5
Chicago	234,719,000	d 3.5
Boston	155,625,000	d 8.6
Philadelphie	116,028,000	d 20.3
St-Louis	59,076,000	d 9.0
Pittsburg	30,379,000	d 27.1
Sanfrac	37,727,000	d 12.7
Montréal	28,739,000	d 13.2
Toronto	21,634,000	d 12.0
Winnipeg	9,168,000	d 20.8
Vancouver	3,576,000	d 14.4
Ottawa	3,168,000	d 1.5
Québec	2,165,000	a 1.0
Halifax	947,000	d 4.6
Hamilton	1,427,000	d 17.4
Calgary	1,180,000	d 13.0
St. John	1,220,000	d 13.5
London	1,087,000	d 25.1
Victoria	1,269,000	a 12.2
Edmonton	895,000	d 36.7

The Royal Trust Co.

... CAPITAL ...
Souscrit, £1,000,000. Versé $700,000
Fonds de réserve, $700,000.

DIRECTEURS
Le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal G.C.M.G.
PRESIDENT
HON. SIR. GEORGE CRUMMOND, K. C. M. G.
VICE-PRESIDENT

E. B. Greenshields	H. V. Meredith
E. M. Hayes	David Morrice
G. P. Hosmer	A. T. Paterson
Rt. Hon. R. Mackay	James Ross
A. Macnider	Sir T. G. Shaughnessy K. C. V. O.
	Sir W. C. Van Horne, K. C. M. G.

Bureaux de Montreal et Voutes de Sureté
POUR LES DEPOTS
Edifice de la Banque de Montréal, 100 Rue St-Jacques,
Succursales à Toronto, Québec, St-Jean, N.-B., Winnipeg.
65-c-y-j-s-n. H. ROBERTSON, Gérant.

LA BANQUE D'ONTARIO

Prochaine réunion le 16 septembre prochain,

M. le juge Clute vient de fixer au 16 septembre prochain, la prochaine réunion des actionnaires de la Ontario Bank. A cette réunion on portera à la connaissance des actionnaires l'état des affaires de la banque et s'il y a lieu de les appeler à un versement de fonds pour éteindre le passif de la banque.

RUMEUR

Deux banques se fusionneraient

Il a été beaucoup question aujourd'hui dans la rue et autour de la Bourse de la fusion probable de deux de nos plus considérables institutions financières: en l'espèces les banques Royal et de Québec.

On annonce que certains directeurs de la Royal Bank ont même inspecté certaines succursales de la Banque de Québec.

ECHOS DE LA FINANCE ET DU COMMERCE

Les valeurs américaines ont subi une baisse de 1-8 à 3-8 sur le marché de Londres.

Le trésor des Etats-Unis ne retirera pas les $64,000,000 de bonds de la guerre Hispano-Américaine remboursables en août.

La compagnie du Undergrown de Londres émettra prochainement $46,000,000 d'obligations.

La flotte américaine est arrivée à Honolulu.

L'industrie de l'acier se relève rapidement.

Les recettes de dix valeurs industrielles ont augmenté de 9 p.c.

Les recettes de 20 chemins de fer ont baissé de 11 p.c.

Les recettes des compagnies de tramway de Montréal et de Toronto sont à peu de choses près les mêmes. Les recettes de la semaine dernière des tramways de Toronto ont été 71,584, celles de Montréal, $71,250.

L'argent en barres a coté 34 1-16 pence de Londres.

La Farmers' and Merchants' Banking Co., de Cleveland a fermé ses portes aujourd'hui.

On a vendu aujourd'hui à Toronto $3,000 d'obligations Electrical Development à 82.

Les recettes du Montreal Street du mercredi 15 se chiffrent par $10,073.-13 ; diminution $651.10.

Le Canadian Marconi a coté aujourd'hui à Wall Street 1 et 1 3-16.

Le Nipissing a été fermé à New-York à 7 et 7 1-4.

Les faillites du district se chiffrent par 11 cette semaine.

Les recettes du Pacifique pour la seconde semaine de juillet indiquent une diminution de $144,000.

La Canadian Gazette de Londres annonce qu'un certain nombre de valeurs canadiennes se vendent maintenant à prime :

	Prime
New Canada 3 3-4 p.c.	1-4 p.c.
Montreal bonds	4 p.c.
Saskatoon bonds	Par
Winnipeg bonds	1-8p.c.
Calgary bonds	3-4 p.c.
G.T. Pacific	1 1-2 p.c.
West Kootenay Power	2 p.c.
Escompte.	

Imperial Bank of Canada

Capital autorisé - - - - - - $10,000,000
Capital payé - - - - - - - 4,830,000
Reste - - - - - - - - - 4,830,000

DEPARTEMENT DE BANQUE D'EPARGNES

Intérêts alloués sur dépôts à partir de la date du dépôt et crédités tous les trois mois.

J. A. RICHARDSON, Gérant.
25-me-s-n-c-x. *Succursale de Montréal.*

ACTIONS SUR LA BOURSE DE NEW YORK

Achetées et Vendues au comptant ou sur Marge.

BOUVIER, MACKAY & GOLDSTEIN
COURTIERS
Tel. Main 3007 (Près de la rue St-François-Xavier) 3 rue St-Sacrement
87-16-18-Fin.

MILTON HERSEY CO., Ltd.

Chimistes, Ingénieurs et Inspecteurs

Analyses et Essais,
Expertise en Travaux de Chimie Légale.
Examen de Minéralogie.
Dosage Electrique et Mécanique
Dosage des Ciments.
Renseignements, Inspection et Consultation sur le Génie.

Téléphone Main 252
Bureau-Chef - 171 rue St-Jacques.
55-ma-j-s-n-fin.

Le marché canadien du beurre est ferme. Le plus beau beurre de crèmerie se vend de 23 à 23 1-2c.

Le marché canadien du fromage est calme mais ferme, les fromages de l'Ouest cotent 11 7-8 et 12c et les fromages de l'Est de 11 1-2 à 11 3-4 cents.

Les recettes du Canadian Northern pour la seconde semaine de juillet ont été de $177,500 soit une diminution de $39,100.

La compagnie dispose maintenant de 2,874 milles de voie ferrée, contre 2,554 l'an dernier.

LE PRIX DE LA VIANDE

Jugeant d'après nos renseignements de Chicago, a dit le représentant de Montréal d'une grande compagnie de conserves alimentaires la baisse dans les prix des marchandises n'a été qu'un mouvement de spéculation.

Il n'y a aucune possibilité de voir les prix affectés au Canada, le marché restant plus ferme que jamais.

Rien ne fait prévoir une baisse de prix sur les viandes et la dépression financière qui passa sur le pays l'automne dernier est seule responsable de l'état actuel des affaires. Mais les anciennes conditions peuvent être améliorées aussi promptement que cela a eu lieu pour le marché monétaire. Les fermiers qui avaient le nombre ordinaire d'animaux dans leurs troupeaux l'automne dernier, trouvèrent que le prix des fourrages et des diverses nourritures étaient à un prix extraordinairement élevé. Aussi l'argent étant très rare ils n'avaient d'autre alternative que de les garder durant l'hiver, au détriment de la qualité ou de les abattres et de les vendre de suite. La quantité de porcs conduits sur le marché l'automne dernier peut-être imaginée quand on considère les prix du marché d'aujourd'hui. La même chose se produisit pour les bêtes à cornes. Les animaux qui furent conservés pendant l'hiver sont encore dans de très mauvaises conditions. La chose n'est pas aussi sérieuse pour les porcs comme elle peut le devenir dans cinq mois. Mais quand l'approvisionnement en bêtes à cornes sera épuisé, que les jeunes bêtes ne viendront plus remplacer celles qu'on aura tuées, il faudra de deux à trois ans pour réparer les pertes. Voilà la raison pour laquelle à New-York le bifteck se vend de 40 à 50 cents la livre.

LOVELL

Indicateur des Adresses de la Ville de Montréal

POUR L'ANNEE 1908-09

Les exemplaires seront prêts au bureau de l'imprimeur, 23 rue St-Nicholas.

MARDI LE 21 JUILLET

pour les souscripteurs qui désirent avoir une copie de bonne heure.

Prix aux souscripteurs $6.00
Aux non souscripteurs $8.50

La livraison régulière aura lieu aussitôt qu'un nombre suffisant d'exemplaires seront arrivés de la reliure.

JOHN LOVELL & FILS (LIMITE.)
Montréal 17 juillet 1908. 89-1-C.

Dale & Co

ASSUREURS MARITIMES

Agents et procureurs de

Alliance Assce. Co., Ltd. (Marine).
British & Foreign Marine Ins. Co. Ltd.
Royal Exchange Corporation (Marine).
Commercial Union Assce. Co. Ltd. (Marine).
Thames & Mersey Marine Ins. Co. Ltd.
Actif total $188.000.000.
Navires — Cargaisons.
Navigation intérieure et Océanique. 304-mar-l-s-n-P-Fin.

Valeurs a Vendre

500 COBALT DEVELOPMENT à 4 cents.
100 PONTIAC & ABITIBI à $8.50.
100 ROBERTSON ASBESTOS, à l'enchère.
50 SILVER LEAF, 10 NIPISSINGUE.

A. J. ESTES,
Valeurs et obligations.
36-37 Edifice Banque Sovereign, Montréal, Can.
81-mar-j-samedi-n

La question de l'absinthe suisse

Voilà qui est fait. Et bien fait.

Dès le 5 juillet 1910, la fabrication, l'importation, le transport, la vente, la détention pour la vente de l'absinthe seront interdits dans toute l'étendue de la Confédération. L'interdiction s'étend à toutes les boissons qui, sous une dénomination quelconque, constitueraient une imitation de l'absinthe. Le transport en transit et l'emploi de l'absinthe à des usages prévus.

En outre, la Confédération a, dès aujourd'hui, le droit de décréter la même interdiction par voie législative à l'égard de toutes les autres boissons contenant de l'absinthe qui constitueraient un danger public.

En prononçant cette interdiction le peuple suisse a fait preuve de bon sens. Il a, de plus, témoigné d'un sentiment très net de la solidarité fédérale.

L'absinthe n'est guère consommée que dans la Suisse française, où on la fabrique. Sans doute des quarante usines qui existent en Suisse, il y en a deux à Bâle, deux à Zong et deux dans le canton de Schwytz. Mais le danger dans les cantons allemands n'est pas aussi grand, aussi immédiat et aussi direct que chez nous. Cela n'a pas empêché nos confédérés de voter la prohibition, après avoir donné déjà plus de 120,000 signatures au pétitionnement.

Nos confédérés ont compris que si nous avons lié notre alliance fédérale, ce n'est pas seulement pour construire des routes, des télégraphes ou des téléphones ou pour exploiter des chemins de fer, mais aussi pour travailler ensemble à la prospérité morale de tout le peuple et pour combattre ensemble les ennemis intérieurs qui portent préjudice à sa force et à son bonheur. C'était hier, l'occasion de le montrer. Et cela a été fait. Tous les cantons de la Suisse allemande ont voté la prohibition.

Nous leur en sommes reconnaissants.

Parmi les cantons qui ont donné à la prohibition les plus fortes majorités, il faut signaler Zurich, où la presse et les comités politiques avaient cependant adopté une attitude très hésitante et équivoque ; Lucerne, Uri, Schwytz, Nidwald, Schaffhouse, St-Gall, les Grisons, Argovie, Thurgovie, le Tessin.

L'opinion n'a pas pris le change à l'argumentation spécieuse des fabricants d'absinthe se disant partisans de la lutte contre l'alcoolisme à la condition qu'elle portât sur l'ensemble des boissons distillées et reprochant, en même temps, aux "fanatiques de l'abstinence" d'être des adversaires de tous les alcools ! Le peuple suisse sait fort bien que rien ne se fera dans ce domaine sans sa volonté.

D'autre part, la maladroite contre-initiative des distillateurs et des cafetiers genevois visant l'abrogation de la loi d'interdiction cantonale a ouvert les yeux à des milliers d'électeurs suisses en leur montrant l'impuissance des cantons à lutter isolément contre le poison et la nécessité d'une intervention du pouvoir fédéral.

Enfin, l'argument de la liberté et du libre-arbitre a paru si grotesque dans la bouche de gens qui tirent leur profit de la fabrication et de la vente d'une boisson abrutissante qu'il est allé à la fin directement contraire. Le bon sens du peuple ne s'est pas laissé prendre à ce sophisme.

Neuchâtel avec les districts voisins de Grandson et d'Yverdon ; Genève avec Nyon ont repoussé la prohibition. De même, mais à 38 voix de majorité seulement, la ville de Lausanne. Cela s'explique : c'est dans ces contrées que les fabricants d'absinthe ont fait leur plus grand effort ; c'est là aussi que l'usage de l'absinthe est le plus répandu.

Le peuple vaudois qui avait voté la prohibition cantonale par 7,000 voix de majorité a voté l'interdiction fédérale par 4,000 voix seulement, mais avec une plus faible participation au scrutin.

C'est dans son congrès de décembre 1905, à Berne, que la Ligue antialcoolique suisse, fédération de toutes les associations qui combattent chez nous l'usage de l'abus de l'alcool, a lancé le pétitionnement contre l'absinthe : 168 mille citoyens s'y sont associés. Jamais encore initiative populaire n'avait été si solidement appuyée.

Le 22 février 1907, le Conseil fédéral a saisi de la pétition les Chambres fédérales et, le 12 avril, celles-ci la renvoyèrent au Conseil fédéral pour que celui-ci lui présentât un rapport et des propositions.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 décembre 1907, déclarant que, lui aussi, désirait que l'usage de l'absinthe prît fin, qu'il était donc d'accord avec les pétitionnaires sur le fond de la question mais, qu'après avoir consulté les gouvernements des cantons, il proposait de repousser l'initiative se réservant "de faire rechercher, avec soin, par son Département de l'intérieur, les moyens de réduire la consommation de l'alcool en général" et de soumettre ensuite aux Chambres le résultat de ses recherches sous forme de propositions.

D'abord indifférentes et hésitantes et après une discussion approfondie, les Chambres se prononcèrent, au mois d'avril de cette année, contre l'avis du Conseil fédéral et décidèrent à de fortes majorités, d'approuver l'initiative.

Deux années et demie se sont écoulées depuis les origines du mouvement. La question a été étudiée sous toutes ses faces, abondamment discutée, en contradictoire, et en finale, le peuple a voté la prohibition de l'absinthe par cent mille voix de majorité.

Il n'y a pas eu de surprise. Toutes les opinions ont été entendues et le vote du peuple est un vote réfléchi, mûrement pesé.

Nous l'attendions ainsi.

A six mois de distance, par deux plébiscites très disputés, le 3 novembre 1907 sur la loi militaire, le 5 juillet 1908 sur l'interdiction de l'absinthe, le peuple suisse a montré sa discipline sur lui-même, son sens de la vraie liberté, sa vigueur morale, son souci de l'avenir.

Ces deux votes le grandissent et contribueront puissamment au bien de la patrie.

(De la "Gazette de Lausanne").

LA LITTERATURE ANGLAISE ET LA FRANCE

Nous avons annoncé déjà que le professeur de littérature à l'Université de Birmingham, M. J. Churton Collins, devait faire une lecture qui serait la contrepartie de celle qu'avait faite précédemment M. Yves Guyot sur les "Rapports intellectuels de la France et de l'Angleterre". Cette lecture a eu lieu samedi dernier, dans un "at home", à Skathallan House, 38, Bolton Gardens, S. W., aux membres de l'Alliance franco-britannique. Parmi les hôtes de Mlle Dessaint se trouvaient : Dora lady Chesterfield, sir Archibald Geikie, sir John Sinclair, Sara lady Samuel, la baronne Gudin, sir M. Bhownaggree, la comtesse de Rorthays-Dorlisheim, le vicomte d'Arragon, la marquise Pavesi-Negri, M. et Mme Harold Hardy, M. et Mme Allan Greenwell, Mme Isaacs, Mme et Mlle Churton Collins, Mme Meldola, sir Roper et lady Parkington.

M. J. Churton Collins commence en disant : M. Yves Guyot déplorait, très justement, l'impossibilité où il se trouvait de présenter et de démontrer, même dans ses grandes lignes,—dans les limites d'une seule causerie—la nature et l'étendue de la dette immédiate que doit la littérature française à celle d'Angleterre. Ce qui dans son cas était une impossibilité devient dans le mien, non plus une impossibilité mais une absurdité, tant l'influence de la France sur notre littérature a été variée, pénétrante et immense.

Ce n'est pas exagéré de dire que depuis le début de notre littérature nationale au treizième siècle, jusqu'à la Renaissance à peu près, la littérature de la France méridionale et septentrionale fut pour nous autant et même plus que ne fut pour Rome la littérature de la Grèce ancienne. Entre Layamon et Chaucer aucun genre important de littérature ne parut en Angleterre qui ne fût d'origine française et qui ne fût inspiré et modelé par des modèles français. Les "Chansons de Geste", les "Lais" et les "Fabliaux" donnèrent naissance à cette masse immense de poésie narrative dont furent si fertiles les treizième et quatorzième siècles. Le poème qui peut être appelé le commencement de la littérature anglaise était une paraphrase d'un original français. Les nobles cycles d'Arthur, de Tristan et du Graal, étaient surtout français. Le père de notre poésie était aux deux tiers français, français de nom, de sang et de tempérament. Il commença par faire la traduction d'une grande partie du "Roman de la Rose", et l'influence de cette œuvre pénètre même ses poèmes inférieurs.

Après avoir parlé des mystères, des farces, de l'Ecole provençale, le conférencier arrive à la Renaissance, et il indique que malgré la part d'inspiration due à la littérature grecque, latine et italienne, l'influence directe du français était bien plus étebdue qu'on ne le suppose d'ordinaire. On attribue à l'Italie beaucoup de ce qui appartient à la France. Les poètes de la Pléiade et d'autres poètes tels que Marot, Jean Bertaut, Philippe Desportes, Maurice Scève, Guillaume Des Autels et d'autres avaient une influence énorme sur le sonnet et la poésie lyrique de l'ère d'Elisabeth. Cette influence n'a pas été jusqu'ici assez nettement reconnue. On connait l'enthousiasme dont fait preuve Spencer en parlant de Du Bellay. Deux des églogues de Marot ont été imitées et adaptées par lui, tandis que beaucoup des poèmes lyriques de "Shepherd's Calendar" sont clairement moulés sur ceux de la Pléiade.

Le conférencier a insisté sur l'influence exercée par Montaigne, sur Shakspeare et Bacon. Philarète Chasles, Feis et Robertson ont prouvé que Shakespeare avait soigneusement étudié la traduction des "Essais" faite par Florio; et le conférencier s'étonna que personne n'ait suggéré que c'était l'influence de Montaigne, dont les "Essais", traduits par Florio, parurent en 1603, qui poussa Shakespeare à faire de "Hamlet", qui n'était guère autre chose qu'une pièce historique, le drame profondément philosophique que nous possédons maintenant. Il est certain que dans Montaigne et dans La Boétie tel que le peint Montaigne, il y avait les types qu'il a décrits et opposés dans Hamlet et Horatio. Ce n'est pas une exagération de dire que le récit de l'influence de Montaigne sur la littérature anglaise, son influence sur Bacon, Cowley, sir Thomas Brown Swift, Pope, Browning et bien d'autres ne pourrait être épuisé même dans un épais volume in-octavo. A Rabelais, le prédécesseur immédiat de Montaigne, qui devint presque un des nôtres, grâce à l'inimitable version des trois premiers livres par Urquhart, — nous ne devons guère moins quoique d'une façon indirecte; et parmi les richesses dont nous lui sommes redevables se trouvent quelques-uns des meilleurs passages de Gulliver's Travels.

Après avoir cherché les influences du dix-septième et du dix-huitième siècle, M. Collins a tenu à dire ce que la littérature épistolaire devait à la France. "Les premiers classiques anglais peuvent avoir appris quelque chose de Cicéron et de Pline; mais sans l'influence de la France, jamais, a dit l'orateur, nous n'aurions eu les lettres de Bolingbroke, de lady Mary Wortley Montague, ni même peut-être de Cowper. Ce que l'art de la composition des Mémoires doit à la France peut se comprendre en comparant ceux de l'évêque Burnet avec ceux de Horace Walpole, lord Hervey, de Hume, de Gibbon, C'est à la France, au génie de La Rochefoucauld que nous devons la littérature des "Pensées", et quoique La Bruyère ait eu des prédécesseurs dans la Grèce antique et même en Angleterre, il n'en est pas moins vrai qu'il donna le pli à la littérature des moralistes. C'est encore à la France que nous devons des modèles parfaits de comédie et de satire et de toutes les formes possibles de l'expression artistique; ce que nous avons accompli en la suivant constitue une partie très importante de notre littérature pour chaque génération."

Quant à la critique, ainsi que nous l'avons déjà dit, la France par rapport à l'Angleterre a toujours joué le premier rôle, et pendant la dernière moitié du siècle, cet art n'a guère eu de phase importante où nous n'ayions été sinon devancés, du moins accompagnés par la France. Le cas de Mathew Arnold est typique. Sainte-Beuve fut le maître et le modèle de celui qui est peut-être le meilleur et le plus juste des critiques que l'Angleterre ait jamais possédés. Nous devons encore un autre grand bienfait à la France. Il y a de douces et nobles notes dans notre prose qui sont bien à nous, quelques-unes sont purement anglaises, quelques-unes sont prises à la rhétorique de l'ancienne Rome, mais c'est la France qui nous apprit à perfectionner ce que Johnson appelle le style moyen. Sans l'influence de la France, un style tel que celui de Cowley et de Dryden, d'Addison et de Goldsmith, de Hume, de Walpole et de Chesterfield, tel dans les temps plus modernes que celui d'Arnold, de Froude et de Newman, aurait probablement été impossible, et il est notoire que tous ces écrivains formèrent leur style sur des modèles français. Une génération après l'autre, depuis l'apparition des inimitables "Lettres Provinciales," passant par ces maîtres consommés dans l'art de la prose que sont Bossuet, Voltaire, Châteaubriand, Sainte-Beuve et Anatole France, nous apporte la discipline salutaire du bon exemple.

Pour résumer : si immense que soit notre dette littéraire envers la France, nous avons à son égard, d'autres obligations. Ce que fut la France pour nous dans notre enfance, elle a toujours continué de l'être ; ce qu'elle adoucit et modifia en nous lorsque nous n'étions que des sauvages, elle l'adoucit et le modifia encore quand nous nous civilisâmes. Mais les caractéristiques de race, si adoucies et atténuées qu'elles soient, subsistent pendant de longs siècles. Nous savons tous quelle sentence terrible fut prononcée contre nous par l'apôtre de la douceur et de la lumière qui déclara que nous nous distinguions du côté de la beauté et de la vérité par la vulgarité ; dû côté de la moralité et du sentiment par la grossièreté, du côté de l'esprit et de la pensée par le manque d'intelligence.

Au génie français, on peut, en effet, appliquer la remarque du poète concernant sa maîtresse : "Illam quidquid agit quoquo vestigia vertit componit partim subsequiturque decor" : Quoi qu'elle fasse, partout où elle dirige ses pas, la grâce silencieuse assiste à chacune de ses actions." Et le conférencier a terminé en souhaitant que la France continue bien longtemps à être ce qu'elle a été depuis plus de sept siècles, le correctif de tout ce qui est infirme et défectueux chez les autres ; que ses classiques servent encore d'exemples de cette élévation consciencieuse et sévère qui leur donnèrent l'immortalité, et qu'ils continuent à nous enseigner quelque peu le secret de leur style inimitable, quelque chose de cette distinction, de cette lucidité, de cette précision et de cette grâce qui paraissent appartenir de façon inaliénable à la France.

—(Du "Journal des Débats").

Il Faut Tout Vendre

Vente à Bon Marché de Juillet

CORSETS BUSC POIRE, points 18-19, $1.75, pour. . . . 73c

CORSETS BUSC POIRE, points 20-30, pour. 99c

CORSETS D'ETE, points 18-26, pour 50c

CORSETS D'ETE, points, 28-30, pour. 75c

Gants longs en dentelle. . . . 35c

Monottes longues en dentelle. 35c

Gants longs, roses et bleus . 70c

J. B. A. LANCTOT, Fabricant de Gants
212 RUE SAINT-LAURENT
Tél. Main 3187. 89-1-wii.

Angle des rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

W. H. Scroggie Limited

Angle des rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

Le magasin ouvre à 8.30 a.m.

Les commandes par téléphone ou par la poste payables sur livraison ne seront pas acceptées

Marchandises exposées dans la Vitrine.

Des milliers et des milliers de gens se rappellent de la "vente de 60 minutes" de l'année dernière comme la plus grande offre de bonnes occasions, jamais faite dans cette ville. Chaque samedi pendant huit pleines semaines, les ventes balayèrent tout devant elles, atteignant des proportions gigantesques et ayant pour résultat les plus phénoménales affaires. Eh bien les records même de l'année dernière seront battus par les "ventes de 60 minutes" de cette année, en raison des stooks plus grands et meilleurs, des plus grandes variétés, des valeurs supérieures, et pour la raison que des foules de gens seront obligés de venir ici en plus grand nombre que jamais, car tout le monde reconnaîtra immédiatement la simple annonce de ces ventes.

MERVEILLEUSE OCCASION D'EPARGNE

Comme cela a eu lieu l'année dernière, le magasin ne sera pas ouvert avant 8 HEURES ET DEMIE, donnant ainsi aux résidents de la banlieue le temps d'arriver ici pour les premières ventes, et à nous-mêmes celui d'arranger nos stocks, de la manière la plus commodepour un choix rapide.

Les marchandises offertes seront les meilleures que nous puissions choisir, non hors de saison ou de qualité inférieure, mais des marchandises de la plus haute qualité et à un tel rabais qu'on n'en a jamais cité de semblable dans cette ville.

Lisez soigneusement les articles, prenez particulièrement note de l'heure à laquelle les articles que vous désirez seront vendus et venez profiter largement de ce grand événement anniversaire.

Il est bon de noter que dans quelques cas certaines marchandises en quantité limitée peuvent être vendues avant l'heure ; en tous cas, la vente se termine exactement à l'heure indiquée et les marchandises ne sont alors plus offertes.

DESCRIPTION BREVE POUR VENTE RAPIDE

DE 8.30 à 9.30 A.M.

Seulement 18 patrons de robes parisiennes. Rég. $50, $75, et $100, pour	$14.98	Rez-de-chaussée
Guingans à Robes, de 12 1-2c à 18c la verge	8½c	Rez-de-chaussée
Broderies suisses, de 12 1-2c à 15c la verge	7½c	Rez-de-chaussée
Plats à fruits et pots à cornichons de $1.75	99 c	Rez-de-chaussée
Rubans à 35c pour	15c	Rez-de-chaussée
Chapeaux garnis de $1.49 pour	53 c	2e Etage
Robes de nuit légèrement salies, 98c à $1.59 pour	59 c	2e Etage
Camisoles blanches de 98c	59 c	2e Etage
Costumes blouses pour dames, de $3.50 à $7.50	1.39	2e Etage
Rugs de tapisserie, 23 x 50, valant 75c	39 c	3e Etage
3 douzaines de citrons de Messine	25 c	Sous-Sol
1 douz. pêches de Californie	15 c	Sous-Sol
Bassines à confitures, 62c, pour	23 c	Sous-Sol

DE 9 à 10 A.M.

Rideaux de dentelle, $1.10 pour	85 c	3e Etage
Couvrelits, $1.25 à $1.50, pour	98 c	Rez-de-chaussée
Sacs de fantaisie, 55c la verge, pour	29 c	Rez-de-chaussée
Bas de coton pour enfants	12½c	Rez-de-chaussée
Ceintures brodées, 15c, 20c, et 25c pour	7½c	Rez-de-chaussée
Cravates pour hommes, 35c et 50c pour	19 c	Rez-de-chaussée
Jarretières de dames, pour	15 c	Rez-de-chaussée
Chaussures d'enfants, valant jusqu'à $1.85 pour	89 c	2e Etage

DE 10 à 11 A.M.

Serviettes de Bain, 20c pour	13½c	3e Etage
Paniers à lunch 70c à $1.50 pour	63 c	3e Etage
Paniers à lunch $2.00 à $2.30 pour	1.35	3e Etage
Boîtes à complets en paille, $3.75 pour	1.15	3e Etage
Complets en tweed pour Hommes $10.25 pour	4.59	2e Etage
Robes d'Enfants, 75c pour	52 c	2e Etage
Manteaux de Dames $1.98 pour	99 c	2e Etage
Fleurs à chapeaux, 25c à 75c, pour	12½c	2e Etage

DE 10 à 11 A.M.

Dentelles Allover		Rez-de-chaussée
Camisoles et caleçons de dames, 59c, pour	33 c	Rez-de-chaussée
Sacs de farine de 24 livres, 80c, pour	72 c	Sous-Sol
Couchettes et lits de camp, $3.75, pour	$2.19	3e Etage
Gravures, $1.98 pour	98 c	3e Etage

DE 11 à 12 A.M.

Coupons à Robes, valant $6.00 et $9.00 pour	$2.29	3e Etage
Services à thé de 40 pièces, valant $4.50 pour	$2.48	Sous-Sol
Véritable délice turc, valant 25c la livre pour	10 c	Rez-de-chaussée
Articles de cou pour Dames, valant 20c à 35c, pour	9 c	Rez-de-chaussée
Rouleaux pour essuie-mains, valant 50c, pour	23 c	Rez-de-chaussée
Savons à l'huile d'olive et au concombre, la douzaine	35 c	Rez-de-chaussée
Livres reliés, toile, valant 23c, pour	17 c	2e Etage
Chapeaux d'enfants lavables et en paille, valant 75c et 98c, pour	39 c,	2e Etage
Blouses en lingerie blanche et linon noir, $2.49 à $3.69, pour	89 c	2e Etage
Petits jambons au sucre de 9 à 12 livres, la livre	14 c	Sous-Sol
Echantillons de tapis de Bruxelles valant $1.00, pour	65 c	3e Etage
Centres en Battenberg, valant 29c et 39c, pour	21 c	Rez-de-chaussée

DE 12 A.M. à 1 P.M.

50 parapluies de dames valant 50c, pour	35 c	Rez-de-chaussée
Chemises négligées pour hommes, toutes les grandeurs, valant $1.00 et $1.25, pour	63 c	Rez-de-chaussée
Gants de dames, 2 boutons, longueur du coude, valant 59c et 65c, pour	25 c	Rez-de-chaussée
Jupons en satinette valant $1.49, pour	79 c	2e Etage
Mohair à robes de fantaisie, valant 75c à $1.00 la verge, pour	35 c	Rez-de-chaussée
Musique populaire, vocale et instrumentale, la copie, valant 25c, pour	9 c	3e Etage
Coupes à bonbons, valant 19c, pour	10 c	Sous-Sol

BISBILLE CHEZ LES VICTORIA RIFLES

Les musiciens du régiment démissionnent en bloc et demandent leur réinstallation.

Ce fut toute une désagréable surprise chez les Victoria Rifles avant hier soir lorsque la musique et son chef remirent leurs uniformes au colonel Starke en même temps que leur démission. Depuis quelque temps les hommes de la musique se plaignaient, mais avant-hier soir, après la parade le sergent-major Knowles se rapporta au colonel Starke et lui dit que ses hommes n'iraient pas à Québec, aux fêtes du tri-centenaire, et qu'ils étaient très mécontents de certains arrangements intervenus. Le colonel répondit que les musiciens comme les autres militaires devaient obéir à la consigne. Le sergent-major répondit qu'il craignait fort une démission en bloc. "C'est bien, dit le colonel, si l'on veut démissionner, c'est le temps". La démission suivit. Cependant on apprenait hier que d'autres musiques de Montréal s'étaient offertes pour remplacer les démissionnaires, notamment la musique des Prince de Galles, et cela porta la moitié des musiciens à redemander leur réinstallation ; ils considèrent qu'après tout ils n'étaient pas mal payés à $3 par jour sans avoir les fatigues du piou-piou. La difficulté doit se régler aujourd'hui. Le major Rodden est parti hier pour Québec, avec l'avant-garde et la balance du régiment part demain à bord du "Trois-Rivières".

LE GRAND-TRONC ET LE TRICENTENAIRE

Beaucoup de personnages de marque, qui se rendront aux fêtes du Tricentenaire à Québec la semaine prochaine, ont choisi la ligne du Grand Tronc, parmi ces personnages, on peut citer l'Honorable Chas W. Fairbanks, vice-président des Etats-Unis et sa suite, qui gagneront Québec par la route du Grand Tronc, en laissant Détroit le 20 courant.

Feuilleton du "Canada"

Fleur de Mai

Par GEORGES PRADEL

(Suite) No 90

Mlle Dementières revenait essoufflée, affairée.

Ses yeux coururent à la fiole de cognac.

—Oh ! les gueux ! — murmura-t-elle.

—Il a bon goût, votre cognac... —fit Poiroux.

—Un petit goût de revenez-y...

—Oui ! oui ! je vois ça, — répondit Henriette avec un soupir, — mais la marche a dû vous creuser ; vous mangeriez bien un morceau...

—Ben oui ! pour sûr... D'autant que l'autre... elle a mangé les pommes de terre ; alors, nous, nous nous sommes serré le ventre.

—Eh bien ! vous allez venir dans la salle à manger et vous déjeunerez avec nous tout à l'heure... Oh ! nous ne sommes pas fiers... et, je vous le répète encore, nous aimons les braves gens...

Déjeuner dans une salle à manger... dévorer tout son saoul, bien à l'aise, Poiroux et la Doucine n'en revenaient pas.

Cette dernière cependant, continuait à répéter entre ses dents :

—Faut se méfier, faut se méfier.

Mais quand elle pénétra à la suite de Poiroux dans la salle à manger, bien chauffée, avec un tas de bonnes choses sur la table, sa méfiance s'évanouit, et elle laissa échapper un long soupir de satisfaction brutale. Mais, tous les deux s'arrêtèrent interloqués.

Par une porte latérale, un monsieur qu'ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre venait de se montrer.

Il n'était point beau, le nouveau venu ; son teint, terreux et jaune, était plissé et tout sillonné de minces rides ; ses yeux, étincelants et mauvais, montraient des points de bile.

C'était Fabrice Dementières qui, cherchant à sourire, à se montrer gracieux et aimable, ne parvenait qu'à être plus odieux peut-être encore.

—Entrez, braves gens, — dit-il d'une voix qui sonnait faux comme un diamant sur une vitre, une voix grinçante, — entrez et asseyez-vous..... j'éprouve un grand plaisir de vous voir.

La Doucine et Poiroux, distribuant à droite et à gauche de grands saluts en tirant le pied en arrière, finirent par prendre place à table, en s'asseyant sur le bord de leur chaise.

Mlle Dementières était à la porte de la salle à manger.

Irma se tenait à côté d'elle.

—Les connaissez-vous, ces gens ? — demanda Henriette à Irma Courieul.

Irma secoua énergiquement la tête.

—Non, — fit-elle à voix basse, — ils ne venaient jamais du côté de la Glandière, je suis bien certaine qu'ils ne me connaissent pas non plus.

—Alors, allez et venez en servant le déjeuner, autour de la table, et ne perdez pas une de leurs paroles.

Le couple, embarrassé dès l'abord, n'osait au début se laisser aller à son appétit formidable.

Mais après deux ou trois verres de vin remplis jusqu'aux bords, les mâchoires commencèrent à fonctionner avec un entrain formidable.

Quand Fabrice les jugea bien à point, il entama son interrogatoire :

—Alors, comme ça, — débuta-t-il,— ma sœur m'a dit qu'il vous était arrivé cette nuit une aventure.

La Doucine toussa... et Poiroux s'étrangla en voulant boire d'un coup un énorme verre de vin.

—Heu! heu! — fit la Doucine.

—Des histoires! des histoires! —ajouta Poiroux.

Fabrice interrogea sa sœur du regard en lui disant :

—Mais que m'as-tu raconté, toi?

—Ce que Poiroux et la Doucine m'ont raconté tout à l'heure.

Poiroux eut un gloussement en ingurgitant une énorme tranche de jambon qui s'obstinait à se mettre en travers.

—Dame, la nuit, — fit la Doucine en traînant ses mots, — on ne voit pas bien clair, on se fait des idées.

Le frère et la sœur échangèrent un regard. Dans ce muet langage ils se disaient :

—Ces deux gredins-là se moquent de nous.

Fabrice cligna de l'œil, et ce signe fut aussitôt compris par Henriette.

Les deux braconniers venaient de s'empifrer de jambon salé et les bouteilles étaient vides.

Henriette se garda bien de donner l'ordre à Irma de les remplacer par des bouteilles pleines.

Si bien qu'au bout de quelques instants, comme il n'y avait point d'eau sur la table, la Doucine et Poiroux commençaient à tirer la langue et se mettaient à suer sang et eau.

Force fut donc de s'exécuter.

Et à une nouvelle interrogation de Fabrice :

—Parle, toi, la Doucine, — fit Poiroux. Et il ajouta avec modestie :

—Elle a le filet bien mieux coupé que le mien, moi je ne sais pas.

Avec force réticences, en rechignant, se faisant arracher littéralement les paroles une à une, la Doucine commença à raconter de nouveau son récit.

Pour Fabrice, lorsqu'elle eut terminé, il ne pouvait y avoir l'ombre d'un doute, c'était bien de la Petite Mai qu'il était question.

Evidemment, elle battait les bois de Rivaude, dans les environs du roncier.

Fabrice respira longuement quand la Doucine eut terminé sa narration.

—Je serais très curieux de voir une créature pareille, — dit-il, — oui, je serais très curieux...

La Doucine et Poiroux le regardaient avec effarement.

—Vous n'avez pas peur qu'elle vous jette un sort?—demanda la femme.

M. Dementières et sa sœur éclatèrent de rire...

— Non, — répliqua Fabrice, — nous n'avons point crainte des sorts, pas plus que nous n'avons peur des démons, des sorciers, des fées ou des fades... Nous n'avons peur de rien, et si vous voulez me faire voir votre sorcière... ma foi, ça n'est pas quinze francs, c'est vingt francs que je vais vous donner de vos faisans...

Poiroux hésitait, la Doucine hochait la tête.

—Prenez donc, grande bête !.. Puisque je serai avec vous, vous pensez bien qu'il n'y aura aucun danger.

La Doucine, qui commençait à avoir la langue épaisse, répétait inconsciemment :

—Faut s'méfier, faut s'méfier!...

Poiroux se décida cependant à empocher le louis qui avait pour lui des attractions fulgurantes.

—Pour lorsse, — dit-il, — n'y a qu'à se trouver là, à la nuit noire, s'arranger sous un abri, et mettre à cuire des pommes de terre. La créature viendra bien les manger comme la dernière fois... et vous la verrez...

—Oui, c'est cela, — fit Fabrice, — mais à une condition, c'est que vous ne bougerez pas de Vernon jusqu'à l'instant de votre départ.

—Si vous voulez.

—Vous devez être las, vous allez vous coucher dans la grange... dans le foin, vous aurez chaud, vous dormirez un bon somme... et au soir, tard, après avoir mangé, nous nous mettrons en route.

—Oui, ajouta Henriette en battant des mains comme une petite folle, — je suis enchantée de voir cela...

Ainsi fut fait... Poiroux et la Doucine s'installèrent dans la grange et s'enfoncèrent dans le foin.

—Enfin!— s'écria Fabrice, lorsqu'il fut seul avec sa sœur, — nous allons donc la tenir! ... Car, il n'en faut pas douter c'est elle. N'est-ce pas, tu en es sûre comme moi; ça ne peut être qu'elle.

—Bien sûr, appuya Irma qui vint juste à point se mêler de la conversation... — Ah! elle en a, du vice !...

—Oui, mais ça n'est pas tout ça, —reprit Henriette, — qu'est-ce que nous allons faire ? Parce qu'il ne faut pas qu'elle nous glisse dans les mains comme l'autre fois.

(A suivre)

GUARANTEED PURE MILK Co.

Lait pur et stérilisé, délivré en bouteilles hermétiquement fermées. Tél. Up 669. No. 875 Sainte Catherine-Ouest 1. a. n-w-ii

LES SPORTS

LES TORONTOS SERONT-ILS BLANCHIS PAR LE NATIONAL ? — LES AMERICAINS PROTESTENT A PROPOS DU CONCOURS OLYMPIQUE DE TUG-OF-WAR. — GRAND MATCH ET BEAU PROGRAMME POUR AUJOURD'HUI A LA PISTE DELORIMIER. — LONGBOAT N'EST PAS BLESSE DANGEREUSEMENT. — GRANDES REGATES DE LA C.C.A. A ST-JEAN, CET APRES-MIDI. — NOUVELLES SPORTIVES.

ATHLETISME

Notre crrespondant à Londres

Nous sommes heureux d'offrir, aujourd'hui à nos lecteurs, la première correspondance de notre représentant aux Jeux Olympiques. Le "Canada" est le seul journal canadien-français qui ait un correspondant sportif à ce grand concours international.

Tous liront ses articles avec d'autant plus de plaisir, qu'il fut autrefois un joueur bien connu du National II. Nous avons nommé M. Gustave Lanctôt, avocat, qui poursuit actuellement ses études à Londres. Ce correspondant qualifié sous tous les rapports, nous adressera régulièrement des considérations très documentées sur tout ce qui se passera aux Jeux Olympiques.

LES CHANCES DU CANADA.

(Correspondance spéciale)

Londres, 10 — Aux jeux Olympiques d'Athènes, le Canada ne prit qu'une couronne, mais ce fut la plus belle et la plus enviée. Le Canadien Sherring sortit vainqueur de la grande course de Marathon. A l'exposition de St-Louis, grâce au regretté Desmarteau, ce superbe athlète, parti sans donner la mesure de sa force, nous prîmes un championnat et un record du monde dans le lancement du marteau. Cette année, mieux choisis et mieux entraînés que jamais, les athlètes vont de nouveau participer aux grands championnats du monde. Et la question se pose: Quelle sera la part du Canada aux jeux Olympiques de Londres ?

Nul n'est prophète en son pays. Aussi ce ne sont pas des prédictions que je vais faire. Mais je ne puis m'empêcher de déclarer que le Canada possède des chances superbes.

L'événement des jeux, c'est la course de Marathon. Et c'est précisément là que le Canada est le plus fort. Les autres nations le reconnaissent et l'admettent. En Angleterre, on déclare modestement que la victoire va se débattre entre les Canadiens et les Anglais. Et quand on examine les splendides performances de Longboat, Lawson, Simpson et Coley, on est presque convaincu du succès de la feuille d'érable. Cependant, les autres pays auront d'excellentes représentants. La Suède envoie J. F. Svanberg, qui fut second, à Athènes, derrière Sherring et G. Tornros, qui se classa quatrième. Frank, des États-Unis, qui prit alors la troisième place sera là avec Hatch, vainqueur dans le Marathon d'essai, chez les Américains. L'Angleterre sera représentée par F. Appleby et surtout A. Duncan, un coureur rapide. L'Australie envoie G. B. Blake, qui finit sixième à Athènes. Comme on le voit, ce sont là tous des candidats sérieux et nos champions ne devront pas s'arrêter pour regarder les paysages de la campagne anglaise. La campagne est très jolie aux environs, mais ce qui est mieux la route choisie, qui va de Windsor à Londres, est excellente. Tout de même, le Canada a devant lui une belle chance.

Reste à savoir si Longboat pourra courir. On a parlé de discuter sa qualité d'amateur. Il est tout probable qu'il n'en sera rien. J'ai interrogé à ce sujet, M. Fisher, le secrétaire des joûtes, qui m'a dit: "On a beaucoup parlé et écrit à ce sujet, mais nous n'avons encore rien reçu. Les probabilités sont donc que nous ne recevrons rien." Quoi qu'il en soit, Longboat s'entraîne actuellement et consciencieusement dans le silence, et nous assure qu'il ménage une petite surprise à sa façon.

Deux victoires, que le Canada mettra probablement à son crédit, seront remportées par R. Kerr, dans les 100 verges et les 220 verges. Il est sorti vainqueur dans ces deux épreuves dans le concours pour les championnats anglais. Il les a gagnées haut la main, de façon à décourager tout adversaire, battant même le fameux P. W. Morton, qui fut quatre ans de suite détenteur du championnat d'Angleterre pour les 100 verges. Reste la question: Kerr est-il de taille à triompher des coureurs américains. Je crois que oui. Car un de leurs meilleurs athlètes, Cattwell, champion universitaire des 100 et 220 verges, s'est fait, plusieurs fois, battre par Morton, qui n'a pris que la troisième place, derrière Kerr. Donc, nous avons, de ce côté, un bel espoir. Dans les sauts, il se peut que Archibald nous revienne avec des lauriers, mais ce n'est pas sûr. Il est probable que nous prendrons un ou deux autres premiers dans les courses de moins de cinq milles.

Il nous reste les championnats de la rame. Si Lou Scholes est en bonne forme, il devrait nous revenir avec le championnat pour un seul rameur. De plus, l'équipe de huit rameurs des Argonauts, qui triomphait, l'an dernier, aux Etats-Unis, nous donne droit d'espérer un laurier pour le Canada.

Voilà à peu près nos meilleures probabilités, et si la chance nous favorise nous prendrons une jolie place au soleil du sport. Et puis à l'automne, il nous faudra, le contraire serait impardonnable, décrocher le championnat de la crosse.

J'ai peut-être doré un peu l'horizon et fait voir l'avenir tout en bleu. Mais je ne crois pas avoir exagéré, et si nos athlètes se tiennent à la hauteur de leur réputation, nous ne reviendrons pas de Londres les mains vides. Jugeant le futur par le passé, et en comparant nos athlètes à leurs adversaires nous avons toute raison d'espérer quelque succès. Je ne puis m'ôter que Longboat et Kerr ne nous reviendront pas champions du monde, ainsi que les Argonauts de Toronto. J'ai foi en leur étoile, qui est celle du Canada.

G. LANCTOT.

A SHEPHERD'S BUSH

Londres, 18— Le Comité Olympique a décidé de ne pas décerner de prix de Grand Championnat à la nation qui sortira victorieuse avec le plus grand nombre de points dans les Jeux Olympiques.

L'assistant secrétaire Jones a déclaré que le Comité avait décidé de prendre cette attitude, en constatant qu'il serait injuste d'agir autrement, parce que plusieurs nations ne sont pas représentées dans toutes les spécialités sportives du programme. Voici les résultats d'hier:

Natation— 100 mètres" back stroke"— Epreuve finale—1. Bieberstein, Allemagne Temps: 1 min. 24 3-5. 2. Ans du Danemark. 3. Haresnape, Angleterre.

Marche— Dix milles.— Epreuve finale: 1. G. E. Larner, d'Angleterre, brise le record. Temps: 1 heure 15 min. 57 1-5 sec. 2. E. J. Webb, d'Angleterre, 3o. Spencer, d'Angleterre.

Bicycle— L'Angleterre défait l'Allemagne dans une course tandem de trois tours de piste.

Gymnastique— L'équipe Suédoise sort victorieuse, avec 428 points. La Norvège prend la deuxième place avec 425 et la Finlande se classe troisième avec 405.

Lancement du javelot: "tenu par le milieu", E. V. Lemming, de Suède qui sortit victorieux du concours dans le style libre, lance à 179 pieds 10 1-2 et bat le record qu'il a établi avant-hier. Halz, de Norvège, arrive deuxième et la troisième place échoit à Nilson de Suède.

Tir à l'arc.— W. Hodd, d'Angleterre, sort victorieux avec 403 points.

L'AIEULE DU FOOTBALL.

(Suite.)

Ce fut la "Soûle."

Bien que ce sport ait encore été pratiqué assez récemment en certaines contrées de Bretagne, où il est maintenant interdit par suite des accidents qu'il suscitait, son origine est très probablement antérieure au temps de l'indépendance gauloise.

En quoi consistait-il exactement?

. . . . . .

. . . Voilez-vous la face, apôtres de l'"Association" qui vous basant sur l'étymologie fallacieuse d'un vocable anglais, vouliez nous convaincre de la préexistence de votre Eglise, dont le "Rugby" n'aurait été d'après vous, qu'un schisme hétérodoxe, un rejeton bâtard.

Et vous, Rugbymen, mes camarades, tressaillez d'allégresse !

Ce que jouaient, avant la France, avant César, les hommes de cette "race violente qui fit la guerre aux hommes, à la nature et aux dieux," "c'était du rugby".... avant la lettre!

Et un rugby auprès duquel le sport que nous désignons ainsi n'est qu'une pâle mièvrerie, un puéril jeu de poupées!

Vous pouvez en juger par le passage suivant que j'emprunte à une très intéressante monographie sur les "Jeux publics et le théâtre chez les Gaulois," d'un érudit angevin, M. Lionel Bonnemère, fils de l'historien et historien lui-même.

". . . . Pour jouer à ce jeu, deux camps se formaient, chacun d'eux appartenant à une commune différente. Il s'agissait de s'emparer du ballon après qu'il avait été lancé, de le porter malgré les efforts des adversaires dans une maison de l'une ou de l'autre localité. C'était là ce que l'on appelait "loger la soûte." C'était à qui rivaliserait de force et d'adresse. L'acharnement était si grand parfois, que les "soûteurs" en arrivaient à se porter de mauvais coups les uns aux autres. Souvent, quelques-uns d'entre eux restaient étendus sans vie et baignés dans leur sang."

M. Bonnemère parle encore de l'ardeur sauvage, du mépris du danger, de la fureur qui caractérisaient les joueurs, et conclut en ces termes:

".....Nous sommes bien évidemment en présence d'un jeu très primitif et en même temps très barbare. Si, au poin de vue du pittoresque on peut regretter qu'il soit aujourd'hui complètement interdit, on ne peut que grandement s'en féliciter à celui de l'humanité..."

Puisqu'elle vient d'être formulée, j'approuve pleinement cette opinion. Il m'est impossible malgré mon parfait éclectisme sportif, de ne pas applaudir à la prudente mesure administrative qui mit fin à cet exercice dangereux.

Contrairement à mes précédents articles, je n'ai pas entendu déplorer aujourd'hui la disparition d'un sport antique. J'ai simplement voulu rendre hommage à sa grandeur sauvage, mais réelle.

...Les voyez-vous ces hardis gars, à la peau blanche, aux cheveux blonds ? Ils se sont réunis en une lande inculte, à égale distance (parfois plusieurs milles romains) de deux bourgades vers lesquelles, jusqu'à la nuit tombante peut-être, vont converger tous leurs efforts.

Pour mieux courir, pour mieux lutter, pour mieux mourir, ils ont dépouillé leurs saies et leurs tuniques. Comme ils ignorent l'usage des culottes courtes et amples, ils ont conservé leurs braies liées aux jambes. Au lieu de "Mac Gregor" ils ont aux pieds leurs "gallicæ" à semelles de bois !

Point besoin de couleurs distinctives : c'est village contre village qu'ils combattent et chaque joueur connaît personnellement tous ceux de son camp ; au cours de la lutte, tout inconnu est un adversaire. C'est très simple.

La question de l'arbitre est très facilement résolue également : tous les gestes, tous les actes, tous les coups, étant valables, il n'y a pas de fautes, partant pas de pénalités, partant pas d'arbitre. Quant à la victoire, elle ne peut être que brutale et nette : elle doit être un fait, un fait incontesté, si non elle n'est pas.

Le ballon, lui, n'est pas ovoïde. Il n'est pas sphérique non plus. Formé de cuir grossier bourré de foin et d'herbes sèches, il est rond... comme les monnaies gauloises sont rondes ! mais tel quel, il est beau...

Un joueur le saisit.

Un bref avertissement auquel tous les soûleurs répondent : ce doit être quelque chose comme un "Play ? — Ready" celtique !

Le ballon est projeté verticalement en l'air, et la partie commence...

On imagine clairement les péripéties mouvementées qui s'ensuivent :

Tout d'abord la ruée des joueurs vers le point où le ballon retombe, la bousculade, les chutes, les sauts, les horions...

Un soûleur plus fort, plus agile ou plus heureux réussit enfin à s'emparer de la boule. Humble précurseur de nos éblouissants demis, il feinte et s'enfuit.

Dès lors, une poursuite échevelée commence à travers champs, à travers bois, au milieu des halliers, par dessus les buissons, les fossés, les obstacles de toute nature...

Et derrière la troupe éperdue qui s'égrène à chaque instant, on peut voir des grappes d'ardents antagonistes aux prises, qui s'assaillent férocement, s'étreignent, se terrassent, et, roulant à terre enlacés, continuent à se débattre avec furie... Ils se prennent à la gorge, ils se mordent, ils écument...

Cependant, là-bas, tout au loin, le groupe mouvant s'arrête ! Quelques retardataires forcent l'allure et le rallient pour participer à l'esquisse de "mêlée ouverte" qui se dessine. Elle est terrible ! Malheur à ceux qui tombent, ils sont atrocement piétinés...

Cette fois, c'est un soûleur du camp menacé qui part avec le ballon. Filant tout droit en zigzaguant, il regagne du terrain.

Et la course endiablée recommence, âpre et folle... A nouveau les branches cinglent les visages des joueurs ; les ronces déchirent leurs torses nus ; l'eau des marais souille leurs corps : le football s'est doublé de cross-country !

Pendant longtemps aucun camp ne prend un avantage marqué. Tous sont blessés, quelques-uns sont tués, mais la partie continue...

Ce n'est qu'après épuisement complet des survivants d'un parti que l'autre arrive enfin à "loger la soûle !"

Messieurs, saluons, saluons bien bas ces êtres frustes, qui sont nos ancêtres, et ce sport naïf qui sera le football...

RAOUL ALEXANDRE.

LA CROSSE

LES CHALLENGERS Y ASSISTERONT

Le capitaine Cattarinich a déclaré hier soir, que rien n'empêchera son club de sortir victorieux dans la joûte de cet après-midi. Les Torontos seront difficiles à vaincre, car ils ont renforcé leur équipe pour éviter le blanchissage que le National leur promet.

Hugh Lambe jouera sur la défense, et aidera puissamment l'équipe de Rosedale par son jugement. L'équipe de New-Westminster a accepté l'invitation du National et assistera à la partie.

MM. Foran et McIntyre arbiteront.

ILS SONT PREPARES

Ottawa, 18. — Les joueurs du club Capital s'apprêtent à déployer un suprême effort, pour abaisser les couleurs de ceux du Tecumseh, sur l'île Hanlan, cet après-midi. Ils se préparent avec un soin tout spécial à cette grande partie.

L'an dernier, le Capital fit une lutte sensationnelle, dans l'arène du Tecumseh. C'est par un point seulement que l'équipe senior d'Ottawa subit la défaite. Il ne restait plus que dix minutes à jouer quand le score était de 8 à 7 en faveur du Capital. Les Tecumsehs redoublèrent alors d'énergie et touchèrent deux fois les buts de leurs adversaires. Ce fut l'un des combats les plus passionnants de l'année.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Une assemblée spéciale de la ligue intermédiaire est convoquée pour lundi prochain, au M.A.A.Af

Le but de cette réunion est de prendre en considération le protêt du National d'Ottawa, contre le Shamrock II.

UNE PARTIE REMISE

Québec, 18. — Le National, de Québec, demande aux autorités de la ligue intermédiaire, le permis d'entreprendre une joûte de championnat le dimanche 26 du courant. La partie devant avoir lieu la veille est remise, comme le "Canada" l'a déjà dit. Il faut aussi avoir le consentement du National d'Ottawa, dans cette affaire.

Si la demande en question est refusée, la partie sera retardée jusqu'au 22 de ce mois, les deux adversaires ayant d'autres engagements à remplir, chaque semaine, dans l'intervalle.

LE CLUB HOCHELAGA

Les apparences sont qu'il sera le concurrent du National, au Q.A.A., le 26 du courant, si la ligue intermédiaire ne permet pas au club québecois de jouer une pattie de championnat à cette date.

L'Hochelaga est formé de vigoureux jeunes gens qui sont pleins d'ardeur. Ils peuvent faire une lutte intéressante au National.

A QUEBEC

Québec, 18. — L'amiral de la flottille anglaise, qui est dans notre port pour plusieurs jours, est invité à placer la balle en jeu lors de la partie de cet après-midi entre les clubs Cornwall et Québec.

Les marins des frégates sont admis gratuitement, par le côté Est du terrain Q.A.A., ce jour-là.

Le club Québec s'est entraîné de nouveau, hier soir, en vue de cette joute.

DANS LE CENTRE

Le bureau de direction des Shamrocks reçoit des coups d'épingles. Pourquoi ? Parce que le malheur s'est abattu sur les champions de l'an dernier.

Les directeurs d'un club victorieux sont toujours des connaisseurs. Ils deviennent ignorantins lorsque le hasard les lance dans l'insuccès. Le blâme, le mépris et les critiques acerbes, voilà l'apanage de ceux qui sacrifient leur temps et leurs loisirs à la direction des clubs de crosse. Les directeurs du Shamrock peuvent se consoler, à la constatation qu'ils ne sont pas seuls à recevoir la même récompense.

Une lettre parue dans un journal du soir, a été cause, que le jeune Omer Dupras n'a pas continué à s'entraîner avec le National. Knocking, voilà de tes coups.

Si les supporteurs du National tiennent à l'avenir de leur club, il leur faut coûte que coûte, supporter la présence des jeunes sur l'équipe. Les vétérans qui prêtent actuellement leurs services à l'Association ne sont pas éternels.

Qu'adviendra-t-il du National lorsqu'ils disparaîtront ?

Les New-Westminster pensionnent à Caledonia Springs. Ils s'entraînent tranquillement, loin du bruit et des tentations de notre grande ville.

Le président Thompson a nommé MM. Kearns et Baker pour arbitrer la joûte Capital-Tecumseh.

M. Harry McLaughlin et T. Slattery sont tenus sur le gril depuis quelques jours. Un membre du Shamrock va plus loin et demande la démission en bloc du bureau de direction actuel de la S. A. A. A. Ferait-il mieux que ceux qu'il accuse de ne pas s'y entendre dans la formation d'une équipe de champions?

La deuxième joûte Westminster-Shamrock aura lieu au terrain de la M. A. A. A.

Il faut que nos jeunes clubs se rencontrent le plus souvent possible, et que des connaisseurs dévoués se rienent constamment sur la brèche pour leur enseigner le jeu scientifique. Il faut assurer des successeurs à nos seniors.

Le jeune Hyland souffre d'empoisonnement du sang. Il aura probablement à subir une opération. C'est le cas de l'Heureux qui se répète.

Plusieurs journaux tonnent contre la lettre du président Thompson à Taylor. Ils prétendent que le ton en est trop mielleux. Nous ne voyons pas tant de miel que cela dans les mots "honte" etc, qu'il a insérés dans son épitre au joueur du Capital.

Joe Lally aura le sifflet dans les deux joûtes pour la coupe Minto. Le Dr Irvine l'aidera à l'autre bout du champ.

Jack McCormick a été requis par le Shamrock de jouer pour son équipe, le reste de la saison. Il acceptera probablement les offres qu'on lui a faites.

Les New-Westminster sont très rapides et entraînés à jouer longtemps. Ils comptent sur cela pour battre les Shamrocks. Le vétéran Alex. Turnbull s'applique à systématiser les agissements des hommes de l'attaque.

Un admirateur des Shamrocks écrit que Mike Kenny devrait être demandé à jouer pour les champions, contre le New-Westminster.

LA NATATION

A L'ILE STE'HELENE

Les courses handicap à la nage de la quatrième série auront lieu aujourd'hui au bain du Montreal Swimming Club.

Le programme qui sera exécuté sera le suivant :

200 verges handicap, junior.
Course à relais, seniors.
Courses en cuve, juniors.
Plongeons de fantaisie, seniors.

La saison de la natation bat maintenant son plein. Aux concours de samedi dernier il y avait une foule immense.

LE YACHTING

A SOREL

Sorel, 17. — Les préparatifs en vue des grandes régates qui auront lieu à Sorel, sur le St-Laurent, le 15 du mois d'août prochain, sont poussés avec vigueur. On compte que ces régates seront en tous points de beaucoup supérieures à toutes celles qu'il y a eu ici jusqu'à ce jour.

Le commodore, M. George Beauchemin, et le secrétaire, M. Richard Bernard, se donnent beaucoup de mal pour attirer à Sorel les meilleurs yachts de la province et les apparences sont qu'ils y réussiront. Ils sont dans leur travail, bien secondés par tous les officiers du club de Régates.

SOUQUE A LA CORDE

ILS SONT MECONTENTS

Londres, 18. — Le protêt que les Américains avaient présenté dans le tournoi de souque à la corde (tug of war) a été rejeté par le Comité Olymuique.

M. Sullivan a examiné les chaussures que les tireurs anglais portaient, et a constaté qu'elles avaient des clous d'une longueur démesurée, qui permirent aux Anglais de tenir ferme contre tous leurs rivaux.

Les équipes allemandes et grecques abandonnèrent la partie pour la même raison. Tous sont mécontents et crient au manque d'esprit sportif chez leurs rivaux.

L'équipe américaine était composée comme suit :

W. G. Burroughs, Chicago A. A. ; A. K. Dearborn, N. Y. A. C. ; John J. Flanagan, Irish-American A. C. ; M. J. McGrath, N. Y. A. C. ; Ralph Rose, Olympic A. C., San Francisco; Lee J. Talbot, Irish-American A. C.; W. W. Coe, Jr., Boston A. A. et M. J. Horr, Irish-American A. C.

Cette nouvelle victoire des Anglais ajoute 9 points au total de leurs victoires dans les sports de champ. Les équipes de la police de Londres et de Liverpool tireront aujourd'hui.

LE TIR

ILS SERONT FETES

Washington, 18. — Les tireurs américains qui viennent de se distinguer aux Jeux Olympiques seront reçus royalement à leur arrivée à New York le 25 juillet. L'assistant secrétaire de la guerre Oliver a donné des ordres pour qu'une réception officielle leur soit faite. Le gouverneur Hughes représentera l'Etat de New York.

LE TURF

UN MEETING DE 13 JOURS

La direction du Montreal Jockey Club a décidé de ne pas donner 30 jours de courses à l'automne. Le prochain meeting commencera le 29 août et ne durera que treize jours.

LA MARCHE

ENTRE CHAMPIONS:

Boston, 17—Sam Leibgold le champion amateur des marcheurs de l'Amérique depuis cinq ans, qui a nettoyé tous les championnats de 1 à 5 milles, dans les environs de New-York, a été défié par J. Moore, de Newton, pour une marche d'un mille et le championnat amateur de l'Amérique.

Liebgold a un record de 6m 36 secondes pour un mille à la marche et Moore peut marcher en moins de 7 minutes.

Cette rencontre aura lieu le 25 juillet à Boston.

LA COURSE A PIED

NOS FELICITATIONS

Nous félicitons sincèrement M. E. Pelletier pour le succès qu'il a remporté dans les handicaps de la M. A.A.A.

Il a couru les 100 verges avec une maîtrise qui a étonné tous les connaisseurs. M. E. Pelletier mérite d'être encouragé, et le National ne négligera rien pour l'aider ainsi que tous ses camarades des harriers à conquérir les premières places.

LONGBOAT N'EST PAS EN DANGER:

(Par cablogramme Spécial)

Londres, 18—M. Tom Flanagan a déclaré hier, à un correspondant de la "Presse Associée", que Longboat n'est pas blessé sérieusement et qu'il se remettra mardi à la pratique pour se tenir en forme.

Un chirurgien a examiné son genou blessé et s'est prononcé favorablement.

LES COURSES

AU PARC DOMINION.

La pluie d'hier a empêché les courses de Delorimier, mais les amateurs pourront jouir à leur aise du sport qui les intéresse, en assistant aux événements d'aujourd'hui. Outre le programme régulier, il y aura le grand match pour un stake de $1,000 entre Little Sandy, à M. Williams de Pembrole et Gracie Pointer à M. Bourke de North Bay.

Voici le programme:

Classe 2.19 Ambleurs. Bourse, $400.
Classe 2.20, Trotteurs. Bourse, $400
Classe Ouverte. Bourse $500.
Match pour $1,000 entre Little Sandy à H. Williams de Pembrooke et Gracie Pointer à P. Bourke de North Bay.
Les courses commenceront à 1 heure.

LES REGATES

A ST-JEAN

St-Jean, 18— Les régates de la division Est de la C.C.A., auront lieu aujourd'hui en cette ville. Un train spécial partira de Montréal, à 10 a.m. Le prix du passage est de 70 cents et les billets seront valides sur le train de 1.35 et pour revenir par tous les trains de la soirée. Voici la liste complète des entrées:

Quatre rameurs senior—Lachine— G. S. M. Davidson, G. W. Curtis, B. Crombie, T. Lawson.
Chateauguay—D. Miller, R. Laing, J. Laing, F. Foulon.
St. Stephen— J. Galbraith et B. Snelling. C. Webber et W. Aquin.
Grand-Tronc.—R. Glass, J. Beattie, W. Fergusen, G. D. Marshall, C. Hadley, F. Hadley, A. Morrison, E. B. Murdoch.
Quatre rameurs intermédiaires — St-Lambert— L. McDonald et L. Gordon, H. Hooper et F. McDonald, F. Trotter et W. Orchard, G. Jacques et L. Lamontagne.
Longueuil— Berry Bros., R. Atkinson, H. Smyth.
St. Stephen.—C. Linklater, M. Drexil, R. Suckling, C. Bickerdike.
Grand Trunk— W. Clements, W. Twigg, A. Spurr, P. Laing, R. Bennett, J. Thorp, G. Brownrigg, D. Lainb, D. Taylor, F. Hœrner.
Cartierville— P. Brennan, R. Costello, W. Smaill, R. Wright.
Quatre rameurs junior— St-Jean— G. L. Doak et E. A. Lay, H. L. Trotter et H. W. Wood.
St-Lambert.1— F. Trotter, W. Orchard G. Jacques et L. Lamontagne, 2. L. McDonald, H. Hooper, L. Gordon et F. McDonald.
Longueuil—1—Berry Bros., H. Smith, R. Atkinson, 2. F. Whyte et B. Slater, C. West et W. Boyd.
Chateauguay— R. McCutcheon et F. Hirsch, J. G. H. Weedles et S. O'Dell.
St Stephen—C. Linklater et M. Drexel, B. Snelling et C. Bickerdike.
Grand Tronc—1, R. Bennett et J. Thorp, G. Brownring et D. Laing. 2. F. Frabb et D. Taylor, J. Fitzgerald et F. Hœrner.
Cartierville— R. Brennan et R. Costello, W. Smaill et B. Wright.
Tandem senior— Cartierville W. Smaill et R. Wright.
Lachine—G. S. W. Davidson et G. W. Curtis.
St-Stephen — C. Linklater et J. Galbraith.
St-Lambert — A. Reid et R. Smith.
Grand Tronc—W. Brownrigg et C. F. Mason, C. Boaz et G. W. Brown, G. Kelly et P. Broderick.
Canot tandem — Interm. :
St-Jean — H. W. Wood et H. L. Trotter.
Châteauguay — R. Laing et J. Laing.
St-Stephen — C. Webber et C. Bickerdike. 6
St-Lambert — A. Reid et R. Smith ; H. W. Aragg et S. Sproule ; W. Orchard et L. Gordon McDonald Bros.
Grand Tronc — R. Glass et P. Laing, G. D. Marshall et G. Brownrigg ; E. B. Murdoch et C. Hadley.
Cartierville — R. Costello et R. Wright ; E. Radford et G. Wright.
Tandem junior :
St-Jean — E. H. Lay et G. L. Doak.
St-Lambert — H. Bragg et S. Sproule; McDonald Bros.; W. Orchard et L. Gordon.
Longueuil — Berry Bros., R. Atkinson et H. Smyth.
Châteauguay — R. Laing et J. Laing.
St-Stephen — Aquin Bros.
Grand Tronc—R. Glass et P. Laing ; G. D. Marshall et G. Brownrigg ; E. B. Murdoch et J. Beattie ; G. Hadley et W. Ferguson.
Cartierville — R. Costello et R. Wright; E. Radford et G. White.
Canot simple :
Lachine — G. S. M. Davidson.
Longueuil — E. Johnson.
St-Stephen—G. Galbraith.
Grand Tronc — G. Kelly, W.B rownrigg et A. Morrison.
Canot simple — Intermédiaire :
Longueuil — J. Berry, A. T. Tremaine.
St-Stephen — D. Aquin, O. O. Webber.
St-Lambert — F. McDonald, A. Lamsay.
Grand Tronc — R. Glass, E. B. Murdoch, C. Hadley, W. Ferguson.
Cartierville — W. Smaill, R. Wright, E. Radford, G. White, R. Costello.
Canot simple junior :
St-Jean — G. L. Doak, E. A. Lay.
Lachine — B. Crombie.
Longueuil — J. Berry, A. T. Tremaine
Châteauguay — J. M. King.
St-Stephen — R. Winton.
St-Lambert — A. Ramsay.
Grand Tronc — R. Glass, E. B. Murdoch, W. F. L. Ferguson.
Cartierville — R. Costello,

AMUSEMENTS

PARC DOMINION

Attractions Spéciales la Semaine Prochaine :

SIGNOR SARZANAS — Ours et Chiens Dressés.
Trio BRUNO KRAMER — Aviation Sensationnelle.

MEILLEUR QUE JAMAIS !

La Fanfare Militaire Vander Meerschen

ADMISSION 10c. 89-1. Am. ENFANTS 5c.

PARISIANA
65 Ste-Catherine Est 5829. "La Poupée" (Opéra-Comique). Matinée tous les jours Prix, 10c, 15c, 25c, 35c. 85-5-ams.

Quimetoscope — VUES ANIMEES — No 624 Ste Catherine — COIN MONTCALM

PARC SOHMER
(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)
Vaudeville, Musique, etc., etc.
ADMISSION, - 10 cts
Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 84-6-am.

ASSOCIATION DES ARTS — CARRE PHILLIPS
Les galeries de Peintures à l'Huile Aquarelles et Sculptures sont ouvertes journellement.
ADMISSION - 25 CTS
10-n-am

AUTOMOBILISME

LA TOURNEE GLIDDEN

Albany, 17— Les autos qui participent à la tournée Glidden ont quitté cette ville, ce matin, chacun à une minute d'intervalle pour se rendre à Boston. Les 52 machines sont parti, pour faire le voyage le plus long de la tournée dans une journée, soit 194 milles. Cinq voitures ont actuellement des scores égaux pour le trophée Glidden.

BASE-BALL

LIGUE DE L'EST

A Buffalo
Buffalo - Montréal — Partie remise. Pluie.

A Rochester: —
Rochester - Toronto — Partie remise, Pluie.

A Providence: —

	R	H	E
Providence	000100030—4	5	2
Newark	010010000—2	4	3

Frock et Peterson ; Frill et Stanage. Umpires, Walker et Stafford.

A Jersey City ;

	R	H	E
Jersey City	000000001—1	7	0
Baltimore	100000110—3	10	1

Moore et Fitzgard ; Dessau et Byers. Umpire, Kelly.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Providence	40	31	565
Buffalo	42	33	560
Baltimore	42	33	560
Newark	38	39	494
Montréal	37	38	493
Toronto	36	38	486
Rochester	33	37	471
Jersey City	28	47	373

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :

	R	H	E
Pittsburg	0000000—0	5	2
Boston	0010003—4	6	0

Cannitz et Gibson ; McCarthy et Graham. Umpires, Rudderham et Rigler.

A Cincinnati: —

	R	H	E
Cincinnati	010100000—2	7	2
Brooklyn	000000000—0	2	1

Coakley et Schlei ; Bell et Ritter. Umpire, Klem.

A Chicago: —

	R	H	E
Chicago	000010000—1	7	0
New-York	000000000—0	6	1

Brown et Moran ; Mathewson et Bresnaham. Umpires, Johnstone et O'Day.

A St-Louis :

	R	H	E
St-Louis	000000000—0	4	1
Philadelphie	000102000—3	5	0

Raymond et Bliss ; Ritchie et Dooin. Umpire, Emslie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Pittsburg	48	33	593
New-York	47	33	588
Chicago	46	33	582
Cincinnati	44	39	530
Philadelphie	37	37	500
Boston	36	44	450
Brooklyn	30	47	390
St-Louis	29	50	367

LIGUE AMERICAINE

A Boston :

	R	H	E
Boston	001110010—4	11	2
Chicago	210000000—3	5	2

Arrilanes et Criger ; White et Sullivan. Umpires, Connelly et Sherridan.

A New-York :

	R	H	E
New-York	000005000—5	10	0
St-Louis	020000100—3	8	0

Orth et Blair ; Powell et Spencer. Umpires, Evans et Hurst.

A Washington :

	R	H	E
Washington	001000000—1	9	0
Cleveland	030000000—3	8	2

Johnstone et Warner ; Joss et Clark. Umpire, Egan.

A Philadelphie :

	R	H	E
Philadelphie	100000100— 2	10	6
Détroit	421601520—21	27	3

Vickers et Schlitzer ; Summers et Schmidt. Umpire, O'Loughlin.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Detroit	48	33	593
Cleveland	55	35	563
St-Louis	46	36	561
Chicago	45	36	556
Philadelphie	39	39	500
Boston	36	45	444
Washington	31	48	392
New-York	31	50	383

AUTOUR DES BUTS

Les Detroit ont établi un record de ligue majeure hier après-midi en comptant 25 hits sur trois pitchers du club Philadelphie. Cobb frappa cinq fois en lieu sûr. Il fit deux "doubles" un "triple" et deux "singles".

Le "Wagner Day" a été célébré hier à Pittsburg. Les amis de Hans lui présentèrent une montre et une chaîne d'or d'une valeur de $700. La société des Elks, dont il fait partie lui offrit un joli loquet. Pour terminer la cérémonie, un petit bambin vint lui offrir un coq de bataille. On ne sait lequel des présents fit le plus plaisir à Hans.

Jimmy Jones, fait des efforts pour remporter les honneurs du "batting", nMans la ligue de l'Est. Son pourcentage est de 308 pour 76 parties.

Bobby Keefe a gagné toutes les parties qu'il a "pitchées" contre les Buffalos.

Les joueurs de Rochester ont présenté $100 à Buckenberger, lorsqu'il a démissionné comme gérant de l'équipe de Rochester.

"Bumpus" Jones est considéré comme le plus fort pitcher de la ligue de l'Est.

Criss des St-Louis est en tête des frappeurs de la ligue Américaine avec un percentage de 417.

Hans Wagner est le "leader" de la ligue Nationale dans les "home-runs", les buts volés et dans le total des "runs" comptés par un joueur.

LA MARINE ANGLAISE

Le "Daily Express" déclare que le gouvernement va acheter les trois cuirassés en voie de construction pour le compte du Brésil.

(Service spécial du "Canada")

Londres, 17. — Le "Daily Express" annonce que le gouvernement britannique, poussé par la nécessité navale, va acheter les trois cuirassés brésiliens en voie de construction en Angleterre. L'"Express" s'attend à une dénégation officielle de l'amirauté, mais ajoute :

"On peut regarder comme certain que ni l'Allemagne ni le Japon n'aura ces cuirassés, et s'ils sont vendus, ce qui n'est pas douteux, ils deviendront la propriété du gouvernement britannique, qui sera ainsi mis en état de maintenir sa suprématie navale, actuellement en danger.

"Deux millions de livres par navire sont un gros prix même pour des navires du type "Dreadnought" mais le gouvernement n'y peut rien.

"En 1910, à moins d'acheter trois navires, nous nous trouverions face à face avec la bifurcation des routes en ce qui concerne une marine égale à n'importe quelles deux puissances. Les trois "Dreadnought" si essentiels à notre sûreté auraient pu être construits pour un prix moindre que celui que nous allons avoir à payer, mais à n'importe quel prix ils seront bon marché."

LES TIMBRES DU TRICENTENAIRE

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 57.

Comme le prince de Galles est un enthousiaste amateur de timbres-poste il sera sans doute heureux de recevoir la série de timbres mis en circulation à l'occasion des fêtes du tri-centenaire de Québec. Les timbres qui lui seront remis seront placés dans une petite boîte en or, laquelle sera mise dans une gaîne en maroquin.

Sur la gaîne en maroquin, une plaque d'or est fixée sur laquelle sont gravées les armoiries du prince et l'inscription suivante: "Série de timbres canadiens émis à l'occasion des fêtes du tri-centenaire de Québec, 1908. Présentée à Son Altesse Royale le Prince de Galles par l'honorable Rodolphe Lemieux, ministre des Postes du Canada."

Des séries de ces timbres contenues dans des boîtes d'or sur lesquelles seront gravées les armoiries ou les monogrammes des destinataires seront offertes au comte Grey, à sir Wilfrid Laurier et à l'honorable Rodolphe Lemieux.

Les boîtes d'or ont été fabriquées par la maison Rosenthal & Son de cette

De partout

A SHERBROOKE

(Correspondance Spéciale)

Sherbrooke, 16 — Les autorités du Séminaire St-Charles-Borromée font construire, du côté est, un passage afin de faire communiquer la bâtisse neuve avec le vieux collège. L'augmentation très considérable du nombre des élèves, oblige de séparer complètement le réfectoire des élèves de celui des prêtres. A l'avenir, le réfectoire du personnel enseignant sera dans le 2ième étage de la vieille partie.

—C'est hier soir que se célébrait la magnifique "fête de nuit" au Petit Lac Magog. Les châlets étaient tous illuminés. Une procession de yachts et de chaloupes éclairés à giorno fut organisée sur le lac. Le "Goll Rock", dénudé de son ancienne résidance au milieu de l'étendue d'eau, était éclairé par un énorme bûsher. L'excursion donnée par la "Fanfare Harmonie" de Sherbrooke, y amena au-delà de 700 personnes.

—Les feux de forêts se sont déclarés dans nos campagnes, Au Petit Lac, chez M, Planche, le feu a commencé il y a deux jours. Un peu partout on a du feu. Quoique le temps soit couvert on n'a pas eu de pluie encore.

—Au "Sun Life Building", on fait un nettoyage de l'édifice. Une équippe d'hommes donne un lavage complet à la bâtisse.

—La commission catholique d'Asbestos fait élever en ce moment une superbe école. Elle sera dirigée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

—Douglas Eastmure, enfant de M. Arthur Eastmure, s'est noyé à Toronto, il y a quelques jours.

—Mlle D. Larocque, sœur de Monseigneur Paul Larocque et Mlle Ida, sa nièce, sont revenues de North Hatley.

—La municipalité d'Ayer's Cliff veut se faire incorporer en village.

—MM. J. E. Leblanc et J. H. D. Codère ont été réélus commissaires d'écoles catholiques de Sherbrooke.

—Des cambrioleurs ont, paraît-il, annoncé leur arrivée à Sherbrooke, pour faire sauter la voute d'une de nos banques. Ils n'ont pas désigné laquelle, mais on peut à notre tour annoncer à ces gens que la police veille.

AVIS SPECIAL

On offre des douzaines de pianos droits, à la Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond, à ceux qui veulent en acheter tout de suite: comptant ou conditions libérales. 89-1-g

ST-EPHREM DE BEAUCE

(Correspondance Spéciale)

St-Ephrem, 16 — Monseigneur Bolduc ancien curé de Cacouna était de passage ici la semaine dernière, en visite chez sa sœur, Mme Ed. Croteau.

—M. Augustin Côté, ferblantier,qui a subi une grave opération la semaine dernière, est en bonne voie de guérison. L'opération a été pratiquée par le Dr. R. Beauchesne.

—La chaleur intense et prolongée que nous avons eue sera cause que la récolte du foin sera très faible cette année, dans notre région. Le grain périt à plusieurs endroits et paraît souffrir énormément de la sécheresse. Les arbres fruitiers ne donneront aucun rendement et les cultivateurs ont en plus à déplorer la perte d'une grande partie de leurs pommiers; perte causé par les froids rigoureux des deux derniers hivers.

FIEVRE DES FOINS VIRULENTE

La fièvre des foins s'annonce sévère cette année, et déjà beaucoup de monde en souffre. Le remède positivement sûr est "Catarrhozone," qui détruit le germe et soulage immédiatement. Guérit vite. En vente chez tous les débitants. $1.00 le traitement de deux mois. 89-1-g

TROIS-RIVIERES

Installation du nouveau conseil. — Discours du maire Normand.

(Correspondance Spéciale)

Trois-Rivières, 17. — On a inauguré jeudi soir, dans la salle de l'Hôtel de Ville, le nouveau Conseil et le maire des Trois-Rivières, le Dr L. F. Norman a prêté le serment d'office, ainsi que les échevins élus : MM. Nap. Lamy, R. F. Grant et le Dr E. F. Plamondon.

Une foule considérable encombrait la salle du Conseil, et le premier magistrat de la ville a été assermenté par le juge Désilets.

Tous les échevins étaient à leurs sièges.

MM. C. Z. Duplessis, F. A. Verrette, Edm. Michelin, Phil. Bellefeuille, R. F. Grant, J. L. Fortin, Dr E. F. Panneton, Frs, Gélinas, Nap. Lamy, Narcisse Gélinas.

Après la prestation du serment et les cérémonies d'usage, le maire Normand remercia la population des Trois-Rivières de l'honneur qu'elle lui avait fait en l'appelant à la haute charge de chef des édiles, et lui promet malgré la rude tâche qu'il aura à accomplir après le terrible désastre qu'à éprouvé Trois-Rivières, de travailler au relèvement rapide de la ville et à l'embellissement de sa reconstruction. Il a confiance au gouvernement Provincial et à la largeur de vues de l'Honorable M. Gouin, pour que les secours demandés soient ce qu'on attend d'un homme, qui porte un intérêt aussi vif à la Province de Québec que le premier ministre.

De superbes bouquets ont été présentés au nouveau maire et à Mme Normand.

L'échevin Farmer est tombé subitement malade, pendant qu'il se rendait à l'Hôtel de Ville, pour la séance d'inaugueation. On considère son état comme grave.

A BORDEAUX

(Correspondance spéciale)

Mercredi dernier a eu lieu, la première assemblée de la Commission Scolaire, depuis l'lection d'un nouveau-commissaire, M. A. D. Dupras.

La commission s'assemblera dans la salle de l'école Saint-Joseph, spécialement ameublée pour ces fins. Tous étaient présents, et après avoir félicité leur nouveau collègue, on procéda à l'élection d'un président, M. V. Perry, le courtier bien connu, fut choisi à l'unanimité pour remplir cette charge pour le quatrième terme.

Après, la clôture de la séance M. Perry invita tous ceux présents de bien vouloir se rendre à sa villa, où on y passa une agréable soirée.

ST-ALEXANDRE

(Correspondance Spéciale)

St-Alexandre, 17—Etaient de passage dans notre village le 12, le Dr Lebel de Faserville et sa dame, ainsi que l'avocat A. Potvin de la Rivière du Loup.

—M. E. Ouellet représentant de la "Modern Style Manufacturing Co." est chez sa mère depuis quelques jours, souffrant de douleur dans une épaule à la suite d'un accident de voiture.

—Mlle Angèle Gaudry, fille de Eusèbe Gaudry, doit partir prochainement pour subir une opération contre le strabisme, elle sera accompagnée de Mme C. Déchenne ; c'est le Dr Dussault de Québec qui l'aura sous ses soins.

—L'abbé Castonguay, l'abbé Lavoie, de St-Philippe, et l'abbé Janvier Lachance, ainsi que Mr. George Michaud et son fils, sont partis pour trois jours, en excursion de pêche pour le lac Cedar Brook.

—M. François Garneau et ses deux fils, de Chicago sont actuellement en promenade dans leur famille.

—Mme George Bélanger est partie pour un mois, en promenade dans la Gaspésie, dans l'intérêt de sa santé, nous lui souhaitons un heureux voyage et un parfait rétablissement.

—M. l'abbé George Pelletier professeur au Collège Ste-Anne, remplace actuellement notre vicaire pour quelques jours.

—L'abbé Alph. Pelletier, est en promenade chez son oncle, M. Horace Pelletier.

—M. Omer Garand, représentant de la maison Nazaire Turcot de Québec, T. Poirier, reurésentant de la maison Dosetader et De Vruse, de St-Hyacinthe, ainsi que M. Pompalon, de la maison Côté, de Québec, importateur de tabac, sont dans notre village.

—Nous avons toujours beaucoup de voyageurs, car nos marchands ici font de bonnes affaires, ainsi que nos hôteliers.

—Il y a eu réunion du conseil samedi soir, le 11 pour prendre en considération l'affaire du trottoir de la route de la Station, que M. Horace Pelletier, marchand, a fait enlever. Tout probablement, nos conseillers vont poursuivre M. Pelletier, s'il ne remet pas le trottoir tel qu'il était antérieurement.

ST-JEAN DE MATHA

(Correspondance Spéciale)

St-Jean de Matha, 17.—Le docteur Turgeon, de St-Jean de Matha, coroner pour le district de Joliette, n'a pas chômér depuis dimanche. Dans l'après-midi, il était appelé à tenir une enquête sur le cadavre de Joseph Piché qui avait été trouvé noyé dans la rivière L'Assomption à St-Paul et lundi, il tenait une deuxième enquête sur le corps de Edmour Telland, noyé avec le nommé Piché, au même endroit. Nous avons déjà donné les détails de cette double noyade dans notre journal.

Lundi soir, le coroner partait pour Rawdon, comté de Montcalm, pour y tenir une enquête sur le corps de Edward Cox, âgé de 14 ans, qui s'était noyé dimanche après-midi, à quelques arpents de sa résidence, dans la rivière Rouge, petite rivière de quelques pieds de largeur et très peu profonde. Le malheureux jeune homme se jeta dans cette petite rivière pour s'y baigner, malgré les avis de son compagnon, William William, qui lui disait de ne pas se baigner, vu qu'il ne savait pas nager.

Comme Edward Cox ne croyait pas qu'il y eut assez d'eau pour s'y noyer, il n'écouta pas les bons conseils de son ami et se précipita à l'eau. Malheureusement, il se jeta au seul endroit où la rivière a une profondeur de sept à huit pieds et en tombant dans ce trou, il disparut pour toujours.

Son compagnon, terrifié et ne sachant pas lui-même nager, partit en courant pour avertir les gens les plus près de là.

Quand on arriva sur les bords de la rivière, il était trop tard et on ne retira de l'onde perfide qu'un cadavre.

Le noyé était un jeune immigrant, que son protecteur, Monsieur James Daly, avait fait venir chez lui, par l'entremise d'une institution religieuse d'Ottawa.

Inutile de dire, toute la douleur qu'éprouva M. Daly et toute sa famille de la perte de ce jeune homme qui avait su, par son travail et sa soumission, se faire estimér de toute son entourage.

—Lundi matin, la femme d'un nommé Joseph Généreux, de St-Côme, comté de Joliette, mourait dans des circonstances très pénibles. A la veille de devenir mère, elle fit venir près d'elle deux femmes du voisinage, qui se disaient sage-femmes, pour l'assister dans sa maladie.

Comme c'était un cas très difficile, les deux femmes n'y comprirent gouttes. Cependant, elles persistèrent trop longtemps à faire des manipulations, qui dans les circonstances, furent mortelles pour la mère et l'enfant. Elles provoquèrent une rupture de l'uterns et alors seulement, elles demandèrent d'aller chercher un médecin.

Le docteur Beauchamp, de Ste-Emélie de l'Energie fut appelé auprès de la malade. Constatant la gravité du cas, il demanda, en consultation, le docteur Olivier, de St-Alphonse. Ce dernier étant dans l'impossibilité d'y aller, se fit remplacer par le docteur James Leprohon, de Bouchervile, qui était en promenade chez lui. Rendu chez M. Joseph Généreux, le docteur Leprohon et son confrère Beauchamp, trouvèrent que, vus les plaies internes causées à la mère et la mort de l'enfant, il était inutile d'essayer aucun remède. La malheureuse femme mourait quelques heures plus tard, à la suite de l'ignorance de ces deux prétendues sage-femme.

Dans ces circonstances, le coroner fut appelé à tenir une enquête, et comme dans les circonstances, il fallait une autopsie pour constater si réellement les médecins ne s'étaient pas tromper dans leur diagnostic et si réellement des blessures internes avaient été faites à la mère.

L'autopsie confirma toutes ces choses.

Mais les jurés, très peu au fait des questions du médecin légale ne voulurent pas porter un verdict d'homicide involontaire contre les deux femmes, mais ils rendirent un verdict disant que la femme Généreux était morte des suites de fausses manœuvres pratiquées par les deux sages-femmes, mais ne les en tiennent pas criminellement responsable, vue leur ignorance.

Ce verdict sera une leçon pour ces personnes qui ne craignent pas de se dire capables de pratiquer la médecine et qui jouent avec la vie des gens.

Ce sera surtout une leçon pour les maris, dans cet endroit, qui à présent iront chercher un médecin de préférence à ces femmes sans instruction, et qui n'ont pour tout bagage scientifique que leur hardiesse déplacée.

UNE BRIGADE DU FEU

Fraserville a maintenant une organisation moderne pour combattre le feu.

(Correspondance Spéciale)

Fraserville, 17. — Dimaqche après-midi on a inauguré la nouvelle brigade du département du feu, organisée par notre nouveau chef, M. Emanuel Berthiaume.

Cette amélioration dans notre système d'incendie est due en grande partie au maire de Fraserville, le Dr P. Picard, qui étudiait depuis longtemps l'établissement d'une brigade, pouvant véritablement répondre aux besoins de la ville, qui devient de plus en plus populeuse.

L'alarme sonnera dorénavant aux églises St-Patrice, St-François-Xavier, à la station, et si toutefois une seconde alarme devient nécessaire, on aura recours au sifflet de l'Intercolonial.

La station No 1 est placée au centre de la ville, à l'hôtel de ville même, et l'autre à l'endroit appelé "Station."

Actuellement nous avons 3,800 pieds de hausse, une voiture à échelles, une pompe à vapeur et quarante-cinq boîtes d'alarme.

Tout le matériel a été construit à Fraserville par MM. Savard, Mérette et Plante.

L'inauguration officielle de la nouvelle brigade du feu a eu lieu dimanche, les pompiers ont défilé à travers les principales rues de la ville, et la procession rendue à la résidence du maire Picard, dans la rue Iberville, stationna, et la fanfare fit entendre quelques morceaux de musique.

Après la parade, il y eut réception à la station No 1, une table somptueusement garnie, attendait les nombreux invités.

Le maire Picard fit un discours à la in des agapes, en appuyant sur les sacrifices faits par le conseil, pour l'établissement de la brigade inaugurée; il fut suivi du chef Berthiaume, qui fit l'éloge—mérité—du personnel dévoué de la brigade.

RIGAUD

16 juillet

M. l'abbé Exéas Gauthier, vicaire à Beauharnois, a passé quelques jours chez son père, M. Pierre Gauthier, du Haut de la Côte.

—Rév. M. Pierre Sabourin, directeur du Collège de Valleyfield, est dans sa famille à "Val des Eboulis" depuis deux semaines. Nous avons eu l'avantage de l'entendre dimanche, dans un sermon sur les bonnes lectures. Le distingué prédicateur a d'abord parlé de l'œuvre du "Bulletin Paroissial," petite revue bien intéressante et qui devrait être dans chaque famille.

—Nous avons eu aussi la visite des Révérendes Sœurs de la Providence de la maison du Côteau du Lac.. Ces dévouées religieuses sont venues faire leur collecte annuelle en faveur de leurs vieillards et de leurs orphelins, dont quelques-uns viennent de Rigaud. Espérons qu'elle a été abondante.

—Rév. Père Richard, supérieur du Collége Bourget, est parti hier pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis. Il visitera en particulier les anciens élèves prêtres, qui sont curés dans cette partie du pays.

—Mme Pierre Quesnel, de "Val des Eboulis," est sérieusement malade depuis dimanche. Ses enfants se sont tous empressés d'accourir à son chevet pour lui donner des soins et consoler leur père dans cette épreuve. Nous formons des vœux pour le rétablissement de la malade.

—Mlle Joséphine Lortie de Québec et Mme Longpré de Montréal étaient chez Dr Montpetit, la semaine dernière.

En visite chez M. Oct. Léandre Chevrier, M. et Mme Léon Cyr, M. et Mme Appolidine Chevrier, M. et Mme Joseph Roussel de Montréal, M. et Mme Wm Willeneuve de Châte à Blondeau, Mme Adélard Chevrier, MM. Aurel Chevrier, Albine, Stanislas, Lionel Chevrier de Hawkesbury, M. et Mme Edmond Chevrier, M. J. H. Lemire, de Winnipeg, M. et Mme Zénon Chevrier, MM. Ivanot, Liguori, et Rodrigue Chevrier, Mlle Marie Chevrier, MM. Armand et Albert Roussel, Mlle Berthe Chevrier de Montréal, M. et Mme Hugh Chevrier, Mlle Elise Chevrier, M. Ernest, Chevrier, M. et Mme Emile Houle, M. Laurent Houle de Montréal, Mlle Albertine Chevrier, d'Ottawa, M. Antonio Chevrier de Ste-Scholastique. Chez M. Odilon Mongenais, Mme Hugh MacMillan, de Montréal, Mlle Juliette Fournier, de St-Jérôme, M. Arthur Cholette de Montréal.

—Les familles Brault et Montpetit, sont allées passer quelques temps à leur camp, sur les bords de la rivière Ottawa.

—Mme MacDonald, Mlles Rita et Joséphine MacDonald, et Alain MacDonald sont au camp MacDonald, pour une partie de la saison.

—M. et Mme R. Valiquette, (Gertrude Hamilton de Montréal,) sont à Rigaud pour un mois.

—Mme Jos Jacob, de Montréal, est en visite chez son gendre, Dr J. W. A. Séguin.

—Chez M. Onésiphore Mallette, Mlles Laura et Blanche Bédard.

—Mercredi, le 1er juillet, M. et Mme Edouard Bédard, ont porté sur les fonds baptismaux leur petite-fille, enfant de M. et Mme Onésiphore Malette, qui a reçu au baptême les noms de Marie Azilda Lucie.

—Hier a été chanté à Rigaud un service funèbre pour le repos de l'Ame du Rév. Noël Etienne Demers, ancien curé de cette paroisse, décédé à Montréal, la semaine dernière. Plusieurs prêtres, amis du regretté défunt, assistaient, au chœur.

Le service a été chanté par M. le curé Primeau, assisté de M. l'abbé Reid, curé d'Hudson, comme diacre, et M. l'abbé Exéas Gauthier, vicaire à Beauharnois, comme sous-diacre. Un chœur assez nombreux a chanté la messe de Perrault, harmonisée.

Les solistes étaient: Hector Chevrier, J. B. Charlebois, J. E. Chevrier, Trefflé Sabourin, Joséphus Chevrier et Flavien Séguin.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer. 61-g-n

STE-MARTHE

16 juillet

Nos commissaires se sont reunis chez M. Louis Chartrand, lundi soir. Les nombreux commissaires présents étaient M. Alphonse Roy, M. Baptiste Campeau et M. Louis Chartrand, M. Chartrand n'a rien épargné pour bien recevoir ses visiteurs. Les invités étaient : MM. Alphonse Roy, Baptiste Campeau, Emerie Quesnel, Archie Bertrand, D'Assise Farmer Télesphore Lauzon, Henri et Napoléon Roi, Adrien Charlebois, Ephrem et Raoul Campeau, Bernard McManus, Achille Farmer, Xavier Malette, Jos. Montpetit, Jos. Pharand, Raoul Charlebois, Aristide Chartrand, Elzéar Devoyau, Wilfrid Lauzon, Anthime Lauzon, Herménégilde Quesnel, Fabien Cyr, Osias Campeau, Albert Chartrand, Saül Bourbonnais, Adélard Roy. Parmi les dames nous avons remarqué Mmes T. Lauzon, E. Devoyau, E. Campeau, Mlles : A. McManus; Lydia Chartrand, Marthe, Dolore et Louisa Campeau, Alma Sabourin et plusieurs autres.

Il y eut chant et musique jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

—Mlle Régina, fille de M. Aristide Chartrand, s'est mariée, mardi matin, à l'église paroissiale à M. Hector Vinette de Montréal.

La fille d'honneur était Mlle Goelet de Glen Robertson et le garçon d'honneur M. Evariste Chartrand, frère de la mariée.

Un dîner de noces a été donné chez M. Aristide Chartrand.

Après une semaine de promenade, M. et Mme Vinette demeureront à Montréal.

—Mme Michel Laframboise est gravement malade depuis quelques jours.

—Sœur Carrière (née Elzire Carrière), fille de M. Benjamin Carrière a passé la semaine chez son père. Il y a eu réunion de famille en son honneur. Elle était accompagnée de Sr Teck (née Marie Louise Aubry). Toutes deux sont de Worcester, Mass.

—A Ste-Marthe : Mme Alfred Séguin et ses enfants de Montréal, chez M. William Farmer. Mlle Estelle D'Aoust de Montréal chez M. Arthur Lortie. M. et Mme Castonguay, Mlle Gabrielle Lefebvre de Montréal, chez M. Jos. Lefebvre. M. et Mme Cadieux du Haut de la Côte, Mme Jos. Laframboise de Vankleek Hill chez M. Sonny Farmer et M. Charles Farmer, M. Léon Carrière de Pont Château.

—Une charmante réunion de jeunes gens a eu lieu chez M. Fortuna Bertrand le 8 en honneur de Miles et Monsieur Cheff de Wendover, Ontario.

—Dimanche après-midi il y a eu pique-nique dans l'érablière de M. Magloire Bertrand. Une vingtaine de jeunes gens étaient présents.

Cie NAVIGATION CANADIENNE

Voyage-promenade du dimanche

VAPEUR IMPERIAL

Pour St-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie Sorel, et Berthier. Départ de Montréal, Quai Bonsecours, à 8.30 a.m., et retour à Montréal vers 8 heures p.m. Prix pour St-Sulpice, 60c, les autres ports, 75c, aller et retour, ou 50c pour simple passage. 88-2-g

PLANS ET DEVIS

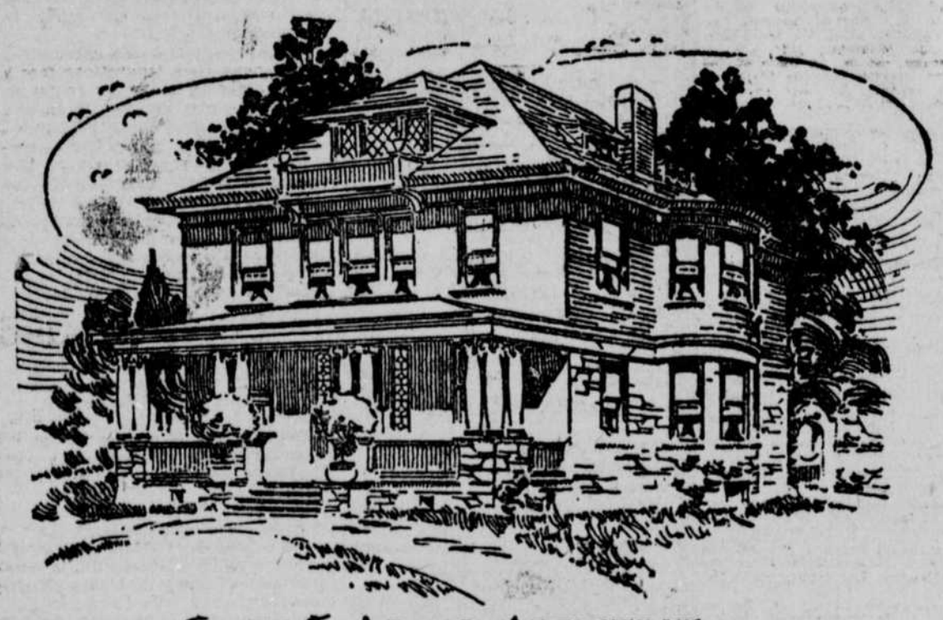

-CLYDE 5. ADAMS-ARCHITECT-

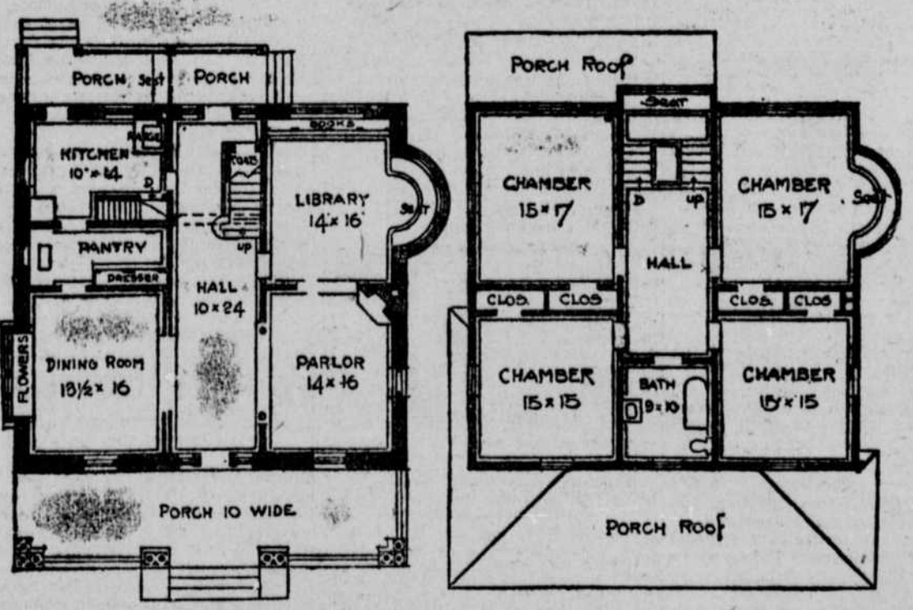

-FIRST FLOOR PLAN- -SECOND FLOOR PLAN-

MAISON STYLE COLONIAL

Cette maison est de style colonial, avec grand portique et passage. Le passage va jusqu'au milieu de la maison, séparant les chambres. Toutes les chambres sont grandes. Le salon et la bibliothèque, cette dernière avec grand "bay-window" et sièges, peuvent être convertis en une seule pièce. La dépense est d'une bonne grandeur, située entre la salle à manger et la cuisine, et communique avec les deux.

Il y a quatre grandes chambres à coucher, chacune avec une garde-robes, et on a accès au bain de chaque chambre. Le troisième étage est aménagé en chambres de domestiques, avec un bain là aussi.

Excavation	$ 200	Bois de longueur	1,400	Plomberie, etc	350
Maçonnerie	350	Peinture et vernis	375	Poêle	40
Charpente	1,650	Plâtrage	425		
Menuiserie	1,325	Brique	200	Total	$6,725
Ferronnerie	185	Chauffage à l'air	225		

GUERI AUX CONSULTATIONS DE LA COMPAGNIE MEDICALE MORO

M. Stanislas Comtois, St-Edmond, Qué., souffrait depuis un an de douleurs d'Estomac

Il avait pris beaucoup de Remèdes et Consulté plusieurs Médecins sans obtenir de succès

Seules les PILULES MORO et les Traitements des Médecins de la Compagnie Médicale Moro lui apportèrent du Soulagement

M. Stanislas Comtois, Saint-Edmond, Comté Berthier, Qué.

Monsieur Comtois était malade depuis un an et son état de santé allait toujours de mal en pis. Deux ou trois médecins l'avaient traité sans amener de soulagement à toutes ses douleurs, qui devenaient de plus en plus atroces. Il souffrait de mauvaises digestions et du véritable martyre qui s'ensuit. Tout cela, il va sans dire, était préjudiciable aux travaux ordinaires de sa vie. Il en était rendu à ne plus être capable de travailler et il ne pouvait demeurer dans cette condition, puisque les traitements des médecins consultés déjà ne lui faisaient pas de bien. Il voulut chercher ailleurs les moyens d'enrayer le mal.

Il décida d'aller consulter les médecins de la Compagnie Médicale Moro. Tous les conseils qu'il reçut, il l mit fidèlement en pratique, il prit les Pilules Moro régulièrement et ne tarda pas à constater que son état s'améliorait.

Monsieur Comtois est maintenant fier de sa guérison, il a repris activement et avec joie son travail et il veut que tous ses amis sachent de lui ce qu'il doit aux Pilules Moro et aux conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Aussi a-t-il donné avec autant de plaisir que de reconnaissance, l'attestation suivante de sa complète guérison.

Voici ce qu'il nous dit::

"Je vous écris ces quelques mots afin de vous faire connaître ce que les Pilules Moro ont fait pour moi. Lorsque je me suis présenté aux bureaux de la Compagnie Médicale Moro, il y avait déjà un an que j'étais malade. Je m'étais adressé à plusieurs médecins, mais sans succès. J'ai pris les Pilules Moro, j'ai bien suivi les conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro et je n'ai pas tardé ainsi à me guérir tout à fait. A présent, je me porte aussi bien que n'importe quel jeune homme. Je dois donc la santé aux Pilules Moro que je recommande à tous ceux qui souffrent comme moi."

STANISLAS COMTOIS.
Saint-Edmond, Co. Berthier, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

Fac-Simile d'une Boite de Pilules Moro

Piano a Vendre

Un piano tout neuf à vendre. Prix, $350.00. Pour du comptant, $200.00. Ce piano n'est pas encore sorti du magasin et est encore chez le marchand de Piano. S'adresser, P. E. J. 'Le Canada.'

89-18-25-juill. 1-8-15-22-août.

Choses Féminines

JE PENSE ENCORE A TOI

Je pense encore à tes grands yeux,
Où je berçais de si beaux rêves
Durant les heures toujours brèves
Que nous passâmes seuls tous deux.
Je pense à tes grands yeux.

Et je pense encore à tes lèvres.
Qui me parlaient si doucement
Et souriaient si tendrement
Que ma bouche en avait des fièvres...
Oh ! Je pense encore à tes lèvres.

Je pense encore à tes mains roses
Qui s'amusaient dans mes cheveux,
Qui m'offraient des pois d'odeurs bleus,
Et qui faisaient mille autre choses,
Je pense encore à tes mains roses.

"Comme je pense encore à toi
Que j'aime de toute mon âme
Et que—oh! la pensée infâme—
Ne pense plus—peut être à moi—
Comme je pense encore à toi!

HENRI GASTON SMITH.

Ste-Thérèse.

UN COUP DE PINCEAU

POUR RIRE

En faisant son ménage, l'autre matin, la jolie Madame Rhételle a trouvé une boîte de peinture rouge dans le fond d'une vieille armoire.—"Bonne affaire, pense-t-elle, je vais peinturer mes vieilles chaises pendant que mon mari est au bureau! et, armée d'un pinceau, enveloppée d'un grand tablier bleu et coiffée d'un petit bonnet rose pour protéger ses frisettes, elle barbouille toutes les vieilles chaises de la maison que dans des coins on avait mises, n'étant plus assez jolies pour parader au grand soleil!

. . . . . .

Une chaise, deux chaises, trois chaises, quatre chaises qu'on dirait presque neuves, hein ?...

"Je les mettrai dans le petit parterre en avant... vert et rouge, c'est joli, trouvez-vous ?

"L'été, quand on ne va pas à la campagne, c'est le moins qu'on se donne un peu de confort, me semble...

"Si, pour séparer ces chaises qui me font penser à un couvent ainsi rangées, je mettais, entre, le petit banc rustique de la cour, qu'en pensez-vous, Mélanie ?

—"Ça serait joli, c'est possible, répond la bonne !

—"Allez le chercher, que je le peinture !

. . . . . .

Il a l'air content d'être ainsi monté en grade, le petit banc de la cour qui n'a jamais entendu autre chose que la chanson des cordes à linge et des chiens en pénitence qui aboient ; aussi, il fait son homme, regardez-le donc—on dirait un politicien fraîchement élu ! ! !

Une pauvre petite table à l'index, au grenier, qui n'avait d'autres connaissances que des souris, mais solide pour son âge et à qui les intempéries de la vie n'avaient pas encore donné de rhumatismes, endossa aussi la livrée rouge et fut placée au centre du parterre, pour mettre un pôt de limonade, quelques verres, quand on reçoit des amis, le soir...

—"Une femme qui sait vivre est forcée de mettre ses invités à l'aise, car une personne qui cause avec un verre à la main, au moindre geste, menace de le lancer par terre, hein, Mélanie ?

—"On sait ben !....

C'est donc pourquoi, en quelques heures, grâce à la petite boîte de peinture, au goût et au courage de la petite Madame, les antiquités de la cave et du grenier se rencontrèrent un beau matin dans le petit parterre, rouges de joie, fraîchement peints, obligées de se demander "est-ce bien nous? tant elles se trouvaient ragaillardies!

Sur la fenêtre du salon quelques géraniums font leur possible pour fleurir, mais le manque de pluie et le soleil trop ardent penchent la tête des pauvres petites fleurs, aussitôt qu'elles se montrent, de sorte que c'est si triste, de voir des fleurs faner avant de fleurir que Madame Rhételle, entreprenante et courageuse comme tous les soldats d'Afrique, passe une petite couche de rouge sur les pôts pour leur donner une couleur plus gaie !

Elle est contente de son ouvrage, la chère petite créature et à la minute où personne ne passe sur le trottoir, elle court juger de l'effet de sa peinture...

"Rudement chic, mon petit parterre, en tous les cas pense-t-elle avec un air de défi lancé du côté des jardinets voisins dont les fauteuils rustiques semblent enveloppés de mousseline, tant il y a de toiles d'araignées après—; c'est vrai que les gens de ces maisons-là sont aux eaux, mais Madame Y. oublie tout, pour comparer ses fauteuils rouges aux vieux bancs sans couleur, mais encore jolis, qui, dit-elle avec une malice de femme vraiment femme, pourraient leur servir de grand'pères.

—"Il me reste encore un peu de peinture — qu'est-ce que je peinturerais bien ?...

Elle réfléchit deux petites secondes, et va dans la cuisine, suivie de Mélanie, métamorphoser les seaux, tinettes, manches à balai, supports à serviettes, le bord des portes et des fenêtres en rouge, toujours en rouge !

Derrière elle, un griffon de soie grise, un bijou de petit chien la suit pas à pas, se frotte à toutes les nouveautés regaillardies, de sorte qu'il est presque tout rouge aussi, on dirait qu'il prend en feu.

Un coup de pinceau ici, un coup de pinceau là, et cette vieille Jeanne d'Arc, là-bas, sur la corniche, qui n'a pas plus d'expression que rien du tout, je vais la peinturer aussi — trouvez-vous que ça serait mieux, Mélanie ?

—Ah ben si vous me demandez mon goût, j'dirai ben jamais non — j'aime ça l'odeur de peinture... ça sent le propre... ça me fait penser quand j'étais chez les Sœurs !...

Alors la petite madame qui n'a pas besoin d'encouragement et pourra tout de même appuyer sa flambante entreprise sur le prétexte de Mélanie, barbouille en rouge tout ce qui lui tombe sous la main : "cachez-vous, petits riens, si vous ne voulez pas changer de couleur — car vous allez rougir et malgré vous encore !...

"Dans la chambre de bain, il y a longtemps que le petit séchoir m'agace avec sa couleur ni grise ni brune, j'ai envie de le peinturer...

—"Envoyez donc, fit Mélanie !...

—"Ça fait les maisons plus jolies, voyez-vous, et les maris ne cherchent pas toujours à en sortir ; ah ! si toutes les femmes faisaient comme moi, l'émancipation des hommes mariés s'émanciperait vite, allez...

. . . . . .

Cinq heures. — Le ménage est fini, c'est-à-dire qu'il ne reste plus de la petite boîte de peinture qu'une odeur de térébenthine qui se promène dans toute la maison.

Madame est fatiguée, fatiguée et constate que sa petite robe qui était bleue le matin est maintenant rouge comme les chaises, le banc, la table, les cuves, le petit chien, les pots à fleurs et tout ce que le pinceau a touché ; mais elle ne s'en fâche pas parce que, franchement, ça vaut la peine de gâter une petite robe de mousseline pour changer ainsi l'aspect d'une maison — hein, Mélanie ?

—"Si vous en voulez pu , vous m'la donnerez !...

Quand le mari arriva, le soir, en embrassant sa femme, il vit qu'elle avait les cheveux barbouillés de peinture ; le petit chien qu'on n'avait pas eu le temps de remettre à son état normal, lui faisait des joies, sautait, mettait ses petites pattes sur son pantalon gris pâle...

Ça empestait le térébenthine à plein nez, la femme morfondue criait à son mari : ne va pas là, c'est peinturé! ne t'asseois pas ici, c'est peinturé! prends garde à ça, c'est peinturé... et le souper n'était pas prêt à cause de ce ménage, et le mari riait jaune de voir tout en rouge, tout en rouge...

Et comme un homme intelligent qui aime mieux se taire que de dire de gros mots, il s'en alla dans son fumoir et dit à la bonne : Apportez-moi mes pantoufles...

—"Espérez que je les lave un peu, dit Mélanie. — madame les a mis pour travailler aujourd'hui et y sont pleines de peinture !...

Conclusion ?

MARGOT.

LA MODE ET LES MODES

Je ne vous dis pas de vous habiller exactement comme la mode et son luxe qui vous y pare ; je vous dis simplement : Voici ce que la mode offre à vos yeux, inspirez-vous-en dans la mesure de vos besoins et de vos goûts ; tenez-vous-en à la ligne générale, et pour le reste, atténuez ou simplifiez.

Risquez donc, de temps en temps, un petit œil curieux dans un journal de modes nouvelles et choisissez ce qui vous convient !

Il faut se tenir un peu au courant de cette mode si on veut rester uo peu dans le ton — il faut bien que vous sachiez par exemple, que la jupe tend à devenir de plus en plus collante, et que les femmes les plus correctes adopteront avant longtemps le pantalon de satin noir. J'ai déjà constaté cette tendance, j'ai prêché la modération car j'ai bien pensé comme vous, que les femmes comme il faut devraient se liguer contre une mode qui frise l'inconvenance — mais vous et moi et d'autres encore, qui voudraient se joindre à nous s'y pouvons rien. Il y a beau temps que la mode, tyran charmant, mais résolu, se rit des révoltes et des indignations.

Donc avec les jupes longues, l'absence des jupons a fait naître chez les femmes une nouvelle manière de relever la robe qui n'est pas sans allure. On se retrousse un peu à la façon des amazones, qui prennent leur jupe bas, en ramènent la traîne sur le côté, puis la portent sur leur bras.

C'est là un petit jeu amusant pour nos jolies actrices ou nos grandes coquettes, mais qui n'est pas sans intimider quelque peu les autres femmes.

Avec la jupe collante, il faut la jaquette très ajustée sur la poitrine et descendant à la taille, puis on porte au cou une passe ruche de tulle blanc ou noir — cela termine fort bien une toilette ; elle est retenue en arrière par un pgros nœud de satin assorti à la robe, à moins qu'il ne soit de couleur tout à fait tranchée.

Mlle MODISTE.

GATEAUX D'EPONGE

6 œufs.
3 tasses de sucre.
4 tasses farine.
2 cuillérées à thé crème de tartre.
1 tasse d'eau froide.
1 cuillérée à thé de soda.
Essence au goût.

Battez les œufs, jusqu'à ce qu'ils soient très légers, ajoutez le sucre et battez encore, sassez la farine, la crème de tartre ensemble trois fois. Faites dissoudre le soda dans l'eau et ajoutez aux œufs et au sucre, puis mélangez bien avec la farine. Mettez l'essence au goût et faites cuire dans un fourneau modérément chaud, trente minutes au plus s'il le faut,

LA LINGERIE

De tous temps la lingerie a eu son importance. Grande naguère par la quantité souvent énorme de pièces qui composaient un trousseau, et aussi par la qualité des tissus qui devaient pouvoir subir des blanchissages réitérés. Maintenant la lingerie est choisie tout différemment. Si l'on a du linge, on en a moins, beaucoup moins, et cela pour des raisons : les piles de linge prennent beaucoup de place dans les armoires, et il ne serait guère possible de les loger dans les appartement exigus des grandes villes, puis la mode change, on veut être coquette pour le linge de corps comme pour le linge de maison.

Mais nous voulons aujourd'hui nous occuper de linge personnel. Il semble que nous devenions de plus en plus raffinées ; rien d'épais, de lourd qui nous grossisse, tout s'est allégé, s'est assoupli, nous avons du linge qui pourrait passer dans une bague, et si nos idées et notre manière de faire ne nous permettent pas de choisir ainsi, nous avons, en tous les cas, du linge plus fin que jadis.

Sans doute la vogue des corsages transparents, des empiècements er des guimpes à clair a obligé bien des personnes à modifier quelque peu leur linge de corps. Il n'est pas besoin de dire que sous la légèreté de la batiste, ou au travers des dentelles de fine Irlande, des entre-deux de Valenciennes rien de plus laid qu'une bonne et solide chemise garnie d'une épaisse dentelle ou d'une broderie semblant faite pour résister aux épreuves du temps. Ce qu'il faut, puisqu'on peut l'apercevoir, c'est une chemise assez souple et garnie légèrement.

Certes les entre-deux et les petites dentelles de Valenciennes sont d'un charmant effet, mais ne présentent guère de garanties de solidité ; après peu de blanchissages, le fond s'en va de-si de là, et il faut toujours y refaire des petits points. U n peu moins de légèreté, mais plus d'usage, voilà ce que l'on peut dire des dentelles de fil, le fil n'épaissit pas au lavage comme le coton, bien que plus cher il est préférable et il est aussi plus résistant.

Les fines broderies à la main ou à la mécanique sont bien aussi, et volontiers on allie la broderie avec des dentelles légères.

Tout cela s'applique également à toutes les pièces qui constituent le linge cde corps, sans omettre les pantalons, les petits jupons de dessous et les chemises de nuit. Toutefois nous voudrions insister plus particulièrement sur la presque nécessité qu'il y a à avoir de fines chemises, et plus encore peut-être, des cache-corsets qui puissent se laisser deviner, pour ainsi dire voir entre les ajourages du corsage.

Mais justement les beaux cache-corsets, bien faits et bien compris, coûtent relativement chers ; surtout étant donnée la petite quantité de tissu que nécessite leur exécution, il y a grande économie à les faire soi-même ou à les faire faire par une petite ouvrière adroite.

Le cache-corset que l'on porte maintenant, est très facile à confectionner ; on ne fait plus de cache-corsets ajustés avec petits côtés comme les fonds de corsages, si quelques-uns sont encore ainsi, ils représente une infinie minorité et on les fait seulement en tissu quelque peu résistant. En somme, ce ne sont que des cache-corsets simples garnis d'un feston ou d'une dentelle, ne visant point à la coquetterie.

Ceux qui sont le plus portés à présent, surtout en été, sont enjolivés à plaisir des entre-deux, des dentelles forment de gracieux dessins, des combinaisons vgriées. Et c'est simplement l'arrangement des dentelles qui constitue tout le travail, car le cache-corset en lui-même se compose seulement d'un dos et d'une seule pièce et des devants assemblés par une couture sous le bras et une couture sur l'épaule. Puis on ajoute une petite basque taillée en forme, montée directement au bas du cache-corset, ou mieux assemblée par une petite bande faisant couture ; mieux encore c'est un trou-trou en dentelle ou en broderie dans lequel passe un ruban qui se noue devant. L'ampleur du haut du cache-corset est réduite au-dessus de la ceinture par un bouquet de fronces ou par un groupe de petits plis lingerie.

Le fond du cache-corset étant établi on peut l'enjoliver autant qu'on le désire : des bandes plissées alternent souvent avec des entre-deux de dentelle ou de broderie formant des ronds, des carrés, des losanges. L'ornementation est un travail de fantaisie et de patience que chacune peut combiner selon son goût et ses désirs de coquetterie.

BISCUITS A LA MELASSE

1 tasse de beurre.
1 tasse de sucre.
1 tasse melasse
1-2 tasse de lait.
1 œuf.
2 cuillérées à thé de soda.
4 cuillérées à thé de gingembre.
4 tasses de farine.

Brassez ensemble le beurre, le sucre, un œuf et la melasse, faites dissoudre le soda dans le lait, puis ajoutez la farine et le gingembre, puis faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

Fanfreluches

—"Le joli chapeau, ma chère !

—"Je vais demander à papa de m'en acheter un semblable !

—"Mais voilà ! On ne sait pas où le prendre . . .

—"Ta modiste peut te le copier . . .

—"Oui, à savoir comment il est . . .

Et petit Frisson, qui a une oreille dans tous les coins, fait dire à la petite dame en question, désireuse de se procurer un si joli chapeau, ma chère, qu'il est en paille de riz blanche avec touffes de belles roses roses formant couronne, au-dessus de laquelle se balancent deux magnifiques têtes de plumes d'autruche noires.

—"Merci beaucoup, Monsieur Frisson !

—"Ce n'est pas la peine, mes belles dames !

FRISSON.

LES TEMPETES

D'un songe que je fis, l'autre nuit, en moi s'insinua ce parallèle.

Je voguais sur d'immenses mers imaginaires à peine murmurantes, lorsque, tout à coup, je crus entendre au loin comme le bruit d'un galop : c'était, en effet, la meute des vents hurleurs accourant de l'à-bas, là-bas... Dans leur course de rage infernale, ils creusaient, parfois, sur leur passage, de vastes abîmes dans ces océans devenus à leur tour grondeurs...

De sorte que j'en apercevais, clairement, les fonds les plus intimes, qui me semblaient, tantôt tout blancs de perles, tantôt tout noirs de monstres.

Or, à ces océans pareilles sont nos âmes.

Il leur suffit aussi, pour laisser voir toutes les perles ou tous les monstres qu'elles cachent au dedans, que les orages du sort les bouleversent profondément. Alors, entr'ouvertes ainsi par ces tempêtes, les âmes m'apparaissant magnifiquement blanches de vertus, me font vibrer d'enthousiasme ; celles quis e montrent hideusement noires de vices, m'emplissent de tristesse. Parce qu'ils nous découvrent ce qui est au fond de chacun de nous, les bouleversements et les remous profonds de l'âme sont sacrés. Pour cela, aimons-les, comme tout ce qui vient du Destin !

JEAN DE CANADA.

N'EST-CE PAS ROMANESQUE ?

Deux orteils aimés par quatre cors de cinq ans et condamnés à mort par l'Extracteur de Cors de Putnam. Pour guérir les cors, il n'y a que Putnam. Essayez ce remède. 89-1-g

CAUSERIE MEDICALE

Le goitre exophtalmique

(Pour Le "Canada")

Le goitre exophtalmique, que l'on nomme aussi maladie de Graves ou de Basedow — du nom des savants qui l'ont décrit — n'est connu que depuis moins d'un siècle. Il est pourtant caractérisé par une triade de symptômes manifestes : les battements du cœur (tachycardie), le gonflement du corps thyroïde (goitre) et la proéminence des globes oculaires (exophtalmie). Mais il faut ajouter que les formes irrégulières et même frustes ne sont point rares, dans cette maladie. Parfois, c'est l'exorbitisme ou le gonflement du cou qui font défaut, parfois ces deux symptômes sont à peine marqués : mais les troubles du cœur et des gros vaisseaux ne manquent jamais.

Le malade affecté du goitre exophtalmique classique présente une physionomie vraiment particulière. Ses yeux sont saillants, d'une fixité étrange et comme furibonde ; ses traits sont immobiles et figés, presque stupides. Souvent ses mains tremblent. Enfin les sujets sont ordinairement congestionnés, accusant toujours, même au fort de l'hiver, une sensation de chaleur excessive et incommode.

Lorsque l'exophtalmie est intense, l'occlusion des paupières devient incomplète et le clignement physiologique se supprime presque totalement. Ce qui est curieux, c'est que l'écartement palpébral s'exagère encore par l'émotion. On cite toujours, à ce propos, le cas du soldat basedowien auquel son chef reprochait son regard démesurément fixe et arrogant : pris de peur, le soldat voit son exophtalmie s'exagérer encore et les punitions pleuvoir sur lui pour insubordination.

Il est rare que le gonflement thyroïdien soit bien considérable. Le goitre reste mou, souvent animé de frémissements et de battements artériels. Les mouvements du cœur sont très accélérés, parfois jusqu'à 200 pulsations par minute : c'est une véritable folie circulatoire. Aussi, les malades se plaignent de palpitations extrêmement pénibles sous l'action desquelles le cœur s'hypertrophie peu à peu, l'aorte se dilate et les artères du cou s'animent de vigoureuses pulsations.

Quant au tremblement, il est toujours régulier et ordinairement faible: les trépidations sont surtout accentuées aux mains et n'augmentent point (comme chez l'alcoolique par exemple) à l'occasion de mouvements intentionnels. La peau du malade est presque toujours moite, parfois pigmentée, parfois décolorée par places (vitiligo).

Les basedowiens sont inquiets, excitables. Ils supportent très mal la contradiction. Leur mémoire se détériore fréquemment, ainsi que leur jugement : en proie à une véritable danse de Saint Guy de l'attention, ils ne peuvent suivre aucune idée. Peu à peu, ils deviennent émotifs au suprême degré, mélancoliques et insomniaques, parfois même agités et hallucinés. Leurs jambes se dérobent sous eux ; ils éprouvent des accès de toux et de constriction thoracique imitant l'asthme ou l'angine de poitrine ; des signes de boulimie ou de fringales, des crises de diarrhées ou de sueurs, un amaigrissement souvent inquiétant. Chez la femme jeune encore, la flétrissure des seins est la règle.

Ce sont souvent les battements intensifs du cœur et des artères qui troublent et empêchent le sommeil régulier. On voit aussi, aux époques menstruelles, chez la femme, ou sous l'influence excitante de chocs émotionnels, le goitre grossier et donner lieu à des accès de suffocation, à des troubles du larynx, extinctions de voix, etc. Lorsque l'exophtalmie est très prononcée et que les yeux sont luxés hors des orbites (au point de laisser voir, parfois, les insertions musculaires sur la sclérotique), on conçoit que des complications puissent surgir du côté de la conjonctive ou de la cornée.

La maladie de Graves dure de huit à dix ans, rarement davantage : ses rémissions sont, d'ailleurs, fréquentes et, lorsque le traitement est énergique et bien suivi, la guérison n'est pas exceptionnelle, sinon à l'hôpital, du moins dans la clientèle urbaine. J'ai vu une grossesse mettre fin à la maladie fort peu soignée : la littérature médicale renferme quelques faits analogues.

En somme, le goitre exophtalmique est une névrose émotive. Sa cause occasionnelle la plus fréquente est, en effet, la colère, ou (suivant le mot de Raymond) "l'exagération et la permanence des phénomènes physiologiqde l'émotion". Remarquons, en effet, que l'être humain en colère a exactement le masque basedowien. C'est le cas de rappeler ici la célèbre définition latine : "ira furor brevis." Les maladies de Basedow et de Parkinson (paralysie agitante) sont des maladies par "continuation". L'une est la colère figée, l'autre la frayeur figée, il s'agit "du ressort nerveux trop tendu, qui ne peut reprendre son état normal" (Potain).

Dr ERNEST MONIN.

PORTRAIT

La beauté n'est pas toute aux lignes du visage.
La sienne est un mystère étrange et saisissant;
C'est la subtile odeur de la menthe sauvage :
On ne l'aperçoit pas tout d'abord, on la sent.

Elle est brune et nerveuse, elle est pâle et petite ;
Ses traits irréguliers sont empreints de fierté ;
Dans ses yeux lumineux la poésie habite,
Et son corps frêle enferme un courage indompté.

Elle masque ses pleurs d'une gaieté vaillante ;
On devine, pourtant, la douleur dans sa voix,
On l'entend y passer, voilée et palpitante,
Comme un ramier blessé qui traverse les bois...

Mais son rire est si frais et parait si facile
Qu'on se laisse tromper par son éclat perlé,
Et ce franc rire, d'or, sur la lèvre mobile,
N'a pas tinté deux fois qu'on est ensorcelé.

Son esprit vous imprègne et doucement vous hante ;
On vient de la quitter, son fantôme vous suit;
On croit entendre encor sa parole vibrante
Peupler le logis vide où l'on rentre à la nuit.

Elle a le charme intime et fort d'un chant rustique.
Simple est la mélodie et triste le refrain,
Mais on est lentement pris par cette musique;
On la chante, on en rêve, on en a le cœur plein.

ANDRE THEURIET.

BOUQUET DE PENSEES

La plupart des idées "reçues" sont des idées qu'on devrait mettre à la porte.

ERNEST D'HERVILLY.

Le monde est un bourbier, tâchons de rester sur les hauteurs.

H. DE BALZAC.

La médecine est la seule profession où il soit permis de mentir.

CARDINAL LAVIGERIE.

Le temps est le grand pacificateur de nos douleurs et de nos joies.

FERDINAND FABRE.

En notre pays, il est plus facile de renverser un gouvernement que de faire changer une habitude.

HENRY FOUQUIER.

Les femmes ont contribué plus que les philosophes à former et à réformer la société.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Venir à son heute est beaucoup, qu'il s'agisse d'une pièce de théâtre ou d'un homme.

COMTE D'HAUSSONVILLE

NETTOYAGE DE VIEILLES EPONGES

On lave d'abord les éponges à l'eau de savon et on les rince à l'eau pure jusqu'à ce qu'elles soient débarrassées de tout savon; puis on les trempe pendant trois minutes dans une légère dissolution de permanganate de potasse et on les rince encore à l'eau pure; de plus, si on veut leur donner une belle couleur paille, on les place quelques instants dans une forte solution de sel d'oseille.

CONSERVE DES CHAMPIGNONS

Les ceps, les morilles et les mousserons sont les espèces qui se conservent le mieux. Lavez, pelez, enlevez une partie de la queue; coupez en morceaux les gros champignons, blanchissez deux minutes à l'eau bouillante; égouttez-les et enfilez-les à une petite ficelle, sans les presser les uns contre les autres; faites-les sécher à l'ombre, dans un endroit aéré ou dans un four peu chauffé; mettez-les dans des boîtes en lieu sec. Pour les employer, il vous suffira de les faire tremper dans l'eau pendant une demi-heure avant de les mêler aux sauces ou aux ragoûts.

POUR PRESERVER LES DORURES DE TACHES FAITES PAR LES MOUCHES

Un excellent moyen consiste à passer sur toute la surface des dorures un pinceau trempé dans une infusion de poireaux. Cette infusion s'applique à froid. Pour la préparer, on fait bouillir de l'eau et on y jette des légumes dans la proportion d'une poignée par litre de liquide.

MANIERE FACILE DE CIRER LES PLANCHERS

Prenez une poignée de cendre de bois, mettez-la dans un linge et faites bouillir cette eau que vous décantez, et remettez à bouillir avec quelques morceaux de cire; étendez ensuite sur le plancher cette eau, quand elle est tiède, et ne brossez que lorsque le tout est parfaitement sec.

CHRONIQUE DE LA MODE

Robes d'été

(Pour le "Canada")

La fraîcheur d'une robe d'été, le charme de sa couleur, la grâce de sa façon suffisent à son élégance. Les étoffes les plus simples, zéphyr, batiste, mousseline imprimée, mousseline de laine, grosse toile, piqué, font des costumes charmants dont l'acquisition ne grève pas le budget.

Et la façon ? les garnitures ? Voulez-vous que ces petites robes soient vraiment économiques ? Vous avez le choix entre deux partis : exécutez-les à la main ou confiez-les à une petite couturière de prétentions modestes, en les combinant vous-mêmes et en lui donnant toutes les explications nécessaires pour mener à bien son travail.

Quant aux garnitures, vous pouvez en trouver les éléments dans vos tiroirs : ce sera tout simplement une guimpe faite d'entre-deux de Valenciennes et de broderies alternés, une guimpe de tulle de linon brodé, de laine de Valenciennes, de mousseline plumetis ou de tulle à pois.

D'autres fois la robe est faite tout simplement d'une jupe et d'une draperie en bretelles ou en fichu, qui recouvre à demi les blouses blanches que vous portez ; il est inutile alors de s'occuper d'une guimpe ou d'un plastron, la blouse en fait tous les frais.

En assemblant deux étoffes, on donne quelquefois à la robe une note plus élégante : J'ai vu dans ce genre une charmante robe de toile rose frais ; la jupe à plis en toile à carreaux rose et blanc était bordée de toile rose unie dont les créneaux empiétaient sur l'étoffe quadrillée ; le corsage était simplement garni de deux larges bandes de toile unie formant bretelles. L'exécution de cette robe là est à la portée des moins habiles ; il suffira de modifier la coupe de la jupe suivant le tissu qu'on a choisi. Si c'est une étoffe épaisse supprimez les fronces de la jupe, faites une jupe à quatre lés, biaisée sur toutes les coutures, et dessinez en forme, d'après les patrons, la bande de toile unie. Gardez la jupe droit fil, les fronces ou les plis qui la montent, si vous choisissez un zéphyr, surtout du zéphyr mousseline, de la batiste ou du voile de coton. Malgré le quadrillage de la jupe vous pouvez garnir le corsage d'un gilet de toile de Jouy, ou d'un gilet de grosses broderies bulgares ou roumaines. Un gilet de broderies à l'anglaise, de guipure ou de dentelles, ouvert sur une échelle de petits plis, serait d'une jolie recherche, et la guimpe dont la note blanche près du visage est si seyante se fait en tulle, en mousseline ou en linon brodé. Lorsque la ligne de la robe, la retombée de ses plis, l'arrangement des draperies du corsage, exigent une étoffe légère et souple, je vous recommande le voile de coton : on en fait de charmants dans toutes les teintes que vous pouvez souhaiter; les raies bleues, roses, vertes, mauves, larges, sont d'une charmante fraîcheur. Le voile uni de même teinte que la rayure est tout indiqué pour la garniture de la robe.

Le voile de coton se froisse plus que le voile de laine ou le voile de soie ; mais quelle est la robe de toile qui reste fraîche et pimpante sans qu'on la repasse à peu près chaque fois qu'on la porte ? Cette remise à neuf perpétuelle, ce repassage inévitable, est le seul inconvénient des robes de toile ou de coton ; leur entretien occupe chaque jour la femme de chambre et quand on se sert soi-même, il faut bien se résigner à y consacrer une demi-heure tous les matins. Même à l'hôtel, ce repassage est possible, si l'on à le soin de se munir d'une bonne lampe à l'alcool, d'un fer, d'une "boule" pour les manches. On trouve dans quelques magasins de coquettes petites boîtes avec tout l'attirail nécessaire, fer et lampe "ad hoc" joliment arrangées ; c'est vraiment commode, mais un peu cher. Remarquez d'ailleurs qu'une robe sans plis ni fronces à la taille, sans relevé ni draperies, se froissera très peu et sera vite repassée.

MICHELINE.

ENTRETIEN DES MARBRES

Il faut les frotter avec un chiffon trempé dans de l'huile de lin. On agit de même pour les dalles d'un vestibule.

MERES, LISEZ CECI

Vous savez qu'en été il est impossible de ne pas souffrir de crampes, de diarrhée, ou d'autres maux d'été, quoi! Il vaut mieux se tenir prêt, avec un bon remède comme la Nerviline — qui guérit les crampes en dix secondes, arrête la diarrhée promptement, tonifie l'estomac et facilite la digestion. Contre tous les maux de l'été, prenez de la Nerviline. 89-1-

Grande Faiblesse, Douleurs dans les côtés, Maux de Tête, Dyspepsie, Etourdissements, Manque d'Appétit.

TOUS SYMPTOMES d'une ANEMIE PROFONDE

Voilà ce dont souffrait Madame A. Guérard, lorsqu'elle se décida à prendre les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

DIX BOITES SEULEMENT LA REMIRENT EN BONNE SANTÉ.

Les jeunes filles et les femmes anémiques présentent une décoloration marquée de la peau qui prend une teinte analogue à celle de la vieille cire blanche. Les lèvres, les paupières, les gencives pâlissent, les veines situées sous la peau se désemplissent et s'affaissent, elles ne sont plus visibles ou bien ne laissent plus qu'une faible trace violette, bleu-pâle. Il y a cependant certaines anémiques dont le visage conserve des couleurs assez vives, mais dont la peau s'injecte seulement, rougit à la moindre émotion et devient pourpre après la moindre marche ou le moindre exercice un peu fatigant; cette belle apparence est toujours trompeuse et on retrouve encore sous ces couleurs passagères, la pâleur caractéristique de l'anémie.

Les jeunes filles et les femmes anémiques respirent difficilement, la moindre marche, un escalier monté vite, un rien les essouffle; le simple fait de lever les bras pendant un instant les fatigue et cette faiblesse est d'autant plus frappante qu'un grand nombre de jeunes filles et de femmes anémiques paraissent grasses et fortes et même souffrent d'embonpoint. Chez elles, les battements du cœur sont précipités, et très irréguliers, le moindre exercice, la moindre émotion déterminent des palpitations qui sont parfois excessivement violentes et peuvent faire tomber la malade en syncope.

Les jeunes filles et les femmes anémiques ont aussi des troubles du côté de l'estomac, elles ont peu d'appétit et digèrent mal; elles souffrent de constipation, et aussi de migraine, de maux de tête, et de lassitude générale et il n'est pas rare de rencontrer chez elles de la tristesse et un manque absolu d'énergie.

Elles ont des vertiges, des éblouissements, des tintements d'oreilles, surtout lorsqu'après s'être assises elles se relèvent brusquement.

Dans l'anémie les yeux perdent de leur éclat et sont soulignés par une auréole bleuâtre, la peau se bouffit, les pieds se gonflent.

Les périodes, chez les anémiques, sont, en général, peu accentuées, irrégulières et accompagnées de douleurs vives. Il y a presque toujours existence de phénomènes d'hystérie.

L'anémie est une affection à marche chronique qui s'aggrave chaque jour davantage, si on la néglige; mais, d'un autre côté, sa guérison est simple et pour l'atteindre, aucun moyen n'est égal aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Elles relèvent les forces et reconstituent le sang. Elles ont guéri Madame A. Guérard de grande faiblesse, d'anémie. Voici sa propre déclaration:

"A l'époque de mon mariage, il y a sept ans, je souffrais d'une grande faiblesse depuis trois ans et qui n'a fait qu'augmenter par la suite. Après la naissance de mon premier enfant qui a cinq ans, mon état s'aggrava. J'endurais de terribles souffrances dans les reins, dans le dos et surtout dans le côté droit. D'après l'avis de plusieurs médecins, il me fallait subir une opération, c'était, disaient-ils, le seul moyen de me sauver. Mes forces diminuaient chaque jour. Je fus prise de vertiges et je perdais connaissance très souvent, ne pouvant plus rien faire, ni m'occuper des plus petits soins de mon ménage.

"Un jour, je pensai aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine tant recommandées et j'en essayai une boîte, puis une deuxième après laquelle j'éprouvai un soulagement. Alors, pleine de confiance dans ce remède, je continuai, sentant mes forces revenir graduellement et mon courage renaître. J'en pris pendant plusieurs mois et je suis guérie, mieux que je ne l'ai jamais été. Je mange bien, je dors bien et mes douleurs sont disparues. Aussi, c'est avec bonheur que je rends justice aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine en donnant ce témoignage. Les Pilules Rouges m'ont sauvée."

Mme A. Guérard, rue Ste-Rose, Montréal.

Madame A. GUERARD,
101 rue Sainte-Rose, Montréal.

Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco - Américaine qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne peut guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco - Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco - Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco - Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement au No. 274, rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.

LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE. — HOPITAL STE-JUSTINE POUR ENFANTA.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE.

Dimanche, le 19 courant, les membres de l'Association professionnelle des employées de manufacture auront une assemblée au Monument National, Chambre 11, à 4 heures de l'après-midi. Les malades feront bien de prévenir la visiteuse de leur quartier, et de se conformer aux règlements, afin de profiter des bénéfices auxquels elles ont droit.

Nous espérons avoir un grand nombre de personnes zélées pour la distribution des billets, pour l'année 1908-109.

HOPITAL SAINTE JUSTINE, POUR ENFANTS

Avez-vous lu les navrantes statistiques publiées la semaine dernière sur la mortalité infantile? Ils meurent vite ces pauvres petits et en si grand nombre que notre cœur est serré en songeant au désespoir de tant de mères. Pourquoi si peu d'efforts sont-ils faits pour prévenir ces pleurs; pour enrayer ce fléau qui met notre race au rang des races les plus affectées par la mortalité infantile?

L'hôpital Sainte Justine est naissant, un petit nombre seulement d'enfants malades peuvent être traités; mais c'est un premier bon mouvement en faveur de la conservation de nos enfants. Encouragez-le donc et donnez de grand cœur pour cette œuvre si urgente, si humanitaire et essentiellement nationale. Donnez de tout, votre temps, votre zèle, votre argent. Travaillez chez vous ou venez vous inscrire pour travailler à l'hôpital. Toutes les bonnes volontés sont acceptées et c'est la Providence des tout petits qui s'est chargée de préparer la récompense.

Dispensaire tous les jours de la semaine de 10 hrs et demie à 11 hrs et demie.

Lundi et jeudi: chirurgie.

Mardi et veodredi: médecine.

Mercredi et samedi: yeux, nez gorge, oreilles.

Dans nos Theatres

LE OUIMETOSCOPE

Est-il vrai, demandions-nous à Jos. Perrault, l'un des factotums de Ouimet, que notre ami Ernest Ouimet va nous servir la semaine prochaine encore, un film de sa confection?

Absolument, nous répondit Perrault, avec son honnête sourire; nous verrons la semaine prochaine défiler sur la toile, nos pompiers de Montréal, paradant sur le Champ de Mars. Actuellement, M. Ouimet est à Québec, en train de remplir non seulement un film, mais plusieurs films de sorte que ceux qui ne pourront se rendre à Québec pour les fêtes pourront quand même jouir de ces spectacles.

—Savez-vous, reprîmes-nous, que Ouimet est en quelque sorte le Pathé du Canada; il ne se passe pas d'événements importants sans qu'il en profite pour les cinématographier et les offrir ensuite à sa clientèle comme primeur.

—Vous verrez qu'avant un an d'ici, Ouimet fera le film sur une échelle bien plus grande encore. L'avenir est là. Quant à la semaine prochaine, un peu de diversion dans le programme; c'est-à-dire qu'il y aura un peu moins de musique, histoire de laisser reposer deux semaines la charmante petite Augustine, mais en revanche il y aura plus de vues, toutes des primeurs excellentes. Je ne fais que vous énumérer le programme, mais dites-moi s'il s'y trouve une seule vue qu'on peut se vanter d'avoir vue à Montréal?

Voici: D'abord, les pompiers de Montréal; puis l'Héroïne rustique, la Choriste; Au service de l'Etat; le Mystère de la montagne; Mari ennuyeux; l'homme timide, pauvre officier; la nervosité contagieuse; Papa est à blamer; la fuite de belle-maman; les ennuis du sans-cervelle et le Jubilé du régiment. A part cela, Occellier et Dalberty nous chanteront le duo de Lucie et Dubouisson chantera Sur les p'tits chars et Berceuse des bébés. Henri Miro, comme toujours, sait varier son programme. Dans la salle invariablement 65, ne l'oubliez pas."

Nous quittâmes Perrault en nous promettant de ne pas manquer d'aller au Ouimetoscope la semaine prochaine et nous sommes convaincus que nous y rencontrerons une nombreuse et enthousiaste compagnie.

PARC DOMINION

La foule s'est rendue quand même au Dominion Park bien que depuis quelques fours la température ait été plutôt fraîche; ce qui prouve amplement que cet endroit d'amusement n'a rien perdu de sa popularité des premiers jours. Jusqu'à présent cette saison, le parc n'a été fermé qu'un seul soir et cela est arrivé le soir de la journée qui fut la plus chaude de l'année à cause de la pluie diluvienne qui inonda la Cité et ses alentours. La direction a du reste pris pour ligne de conduite de tenir constamment le parc ouvert lorsque la température le permettait afin que les habitués ne fussent jamais désappointés, si peu nombreux qu'ils pussent être. Mais plus les jours avancent plus le parc prend une apparence plus belle; les tiges sont maintenant en fleurs et les gazons n'ont jamais été plus verts. Il ne reste plus qu'une attraction à inaugurer et c'est la tour lumineuse qui sera terminée bientôt. Les électriciens sont en train d'y faire l'installation voulue et quand tout sera terminé nous aurons là l'un des plus beaux monuments du genre en Amérique. Elle est de quelques pieds plus haute que l'ancienne tour et elle sera éclairée de 5,000 lumières électriques répandant des torrents de lumière qui éclaireront tous les environs. Deux numéros très attrayants sont au programme de la semaine prochaine: Signor Sarazanas, l'un des principaux montreurs d'ours et de singes de l'Amérique, et le trio de Bruno Kramer réputé en Europe comme l'un des plus forts numéros de trapèze volant. Ce trio a été importé spécialement d'Europe par la direction du parc. C'est le numéro le plus sensationnel qu'on ait vu depuis longtemps.

PARC SOHMER

Demain, aux représentations de l'après-midi et du soir, dernières apparitions des artistes qui ont si brillamment rempli le programme de cette semaine. Ce sont:

Lafluere, le fameux acrobate sauteur, qui semble devoir se tuer chaque fois qu'il accomplit son travail.

Les quatre frères Riégo, les équilibristes européens qui ont fait fureur.

The Six musical Nosses, musique vocale et instrumentale, mimes, comédiens, effets lumineux, mise en scène féerique, etc. Numéro splendide, mais indescriptible.

L. Koufman, jeune russe âgé de 13 ans, violoniste extraordinaire, enfant prodige.

Les Marionnettes de Mme Kessely, attraction de grande valeur. Spectacle amusant et riche.

Lundi, le programme sera changé et comprendra:

Le réengagement des Six musical Nosses, réclamé par tous les habitués du Parc. Ce n'est pas sans peine que la direction a pu conserver encore une semaine ces incomparables artistes.

Les trois sœurs Deike, équilibristes et contorsionnistes de la bonne école. Numéro recommandé.

Le trio Ortmann, comédiens et acrobates, sauts périlleux à faire trembler les spectateurs. Ce sera le clou de la semaine.

Hedwig, Ellé et Irma, exercices de grâce et d'adresse sur un fil d'acier tendu.

Claire Magnan, cantatrice, mezzo soprano. Grands airs en vogue chantés avec un costume approprié.

La musique du Parc dirigée par M. Ernest Lavigne.

Orchestrophone, jeux, promenade, illuminations tous les soirs. Soirées de gala, mercredi et vendredi.

PARISIANA

Matinée et soirée au bénéfice de Mlle Lucie de Matha, sous le patronage de MM. les consuls de France et de Russie.

Après la saison de 6 semaines fournie par la vaillante petite troupe de Parisiana, théâtre d'opérette, ouvert en plein été et en quelques jours, les excellents artistes et bons camarades, vont prêter leur concours gracieux à Mlle Lucie Matha pour un bénéfice. Rappelons que c'est le premier que donne cette charmante artiste. Depuis deux ans, hiver et été qu'elle nous charme sur les principales scènes de notre ville. Allons donc en foule récompenser une fois celle qui pour avoir été toujours consciencieuse dans son travail a su se faire aimer de nos habitués de théâtre.

Nous donnons un aperçus du programme: "Souviens-toi de Clémentine", opérette, excellente musique, "L'homme n'est pas parfait", comédie bouffe où l'excellent Darcy, aidé de Valhubert se charge de nous faire rire aux larmes. Aux intermèdes nous retrouverons, les principaux artistes Montréalais actuellement en ville, MM. Paul Marcel, Darcy, Fleury, Valhubert Palmiéri (du National) Dormez, Granier, Mmes Dubuisson, Verteuil, Lilliane de Nessy et Mlle Lucie de Matha qui se présentera dans ses deux genres favoris, chansonnettes et chansons réalistes, parmi lesquelles Ninon la Gaieté, le Couteau, l'Enfant chantait la Marseillaise.

Rappelons que MM. les consuls de France et de Russie ont bien voulu accorder leurs patronage à ce bénéfice.

La location restera ouverte dimanche toute la journée.

PELERINAGES — PELERINAGES

Eglise Saint-Pierre **PELERINAGE** A Ste-Anne de Beaupré

Pour Hommes et Jeunes Gens

PAR LE VAPEUR "BEAUPRE"

Samedi, le 1er Août 1908

Départ du Quai Bonsecours à 4 heures P. M.

Cabines, $2.00, $3.00 et $4.00. Prix des billets: Adultes $2.10. Enfants $1.00. S'adresser au Rév. Père Perdereau, O. M. I., 107 rue Visitation. Tél. Bell Est 909. 77-4-6-11-13-18-20-25-27-28-29-30-31-jo11

The Phœnix Bridge & Iron Works, Ltd.

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE.

195-m-l-s-n.

Selliers -- Cordonniers

Notre spécialité est d'avoir toujours en stock, tout ce qu'il faut pour l'exercice de ces deux métiers. Les ordres par la malle sont remplis avec soin et promptitude.

HECTOR LAMONTAGNE & CIE

292 RUE SAINT-PAUL

B. Tél. M., 105. 238-me-sam-n. Tél. M., 609.

UN BAIN MODERNE FAIT LA JOIE DE TOUTE FAMILLE

Nos Salles d'Exposition Sanitaire

66 COTE DU BEAVER HALL

sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'appareils sanitaires.

The James Robertson Co. Limited.

47-ma-j-s-n

QUARTIERS GENERAUX

D'APPROVISIONNEMENT POUR CONSTRUCTEURS ET PLOMBIERS

D'ici à quelques mois, les propriétaires auront à réparer leurs maisons, ou à y faire certaines améliorations. Qu'ils n'oublient pas qu'ils réaliseront de grandes épargnes en achetant leurs approvisionnements de nous.

Assortiment complet en ferronnerie pesante ou de tablettes, peinture, poêles, poêles à gaz, ustensiles de cuisines.

THE CAVANAGH CO., LIMITED

935-945 rue Notre-Dame ouest coin des Seigneurs.

286-s-n

C. RICHARD & CIE

Ingénieurs et Machinistes

SPECIALITES:

Engins à Vapeur, à Gaz, à Gazoline, Pompes, Moulins à Vent, Machines à Bois, Machines à Imprimer, Ouvrage Mécanique Général.

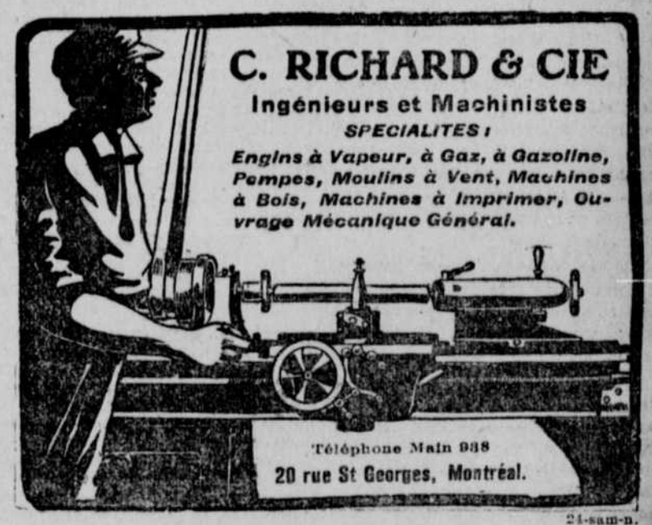

Téléphone Main 938

20 rue St Georges, Montréal.

24-sam-n.

UNION BELGE DU DISTRICT DE MONTREAL

Continuation du pique-nique le 2 août.

La température n'ayant pas favorisé le pique-nique de l'Union Belge, le Comité d'organisation a décidé de continuer les fêtes le dimanche, 2 août prochain, dans le magnifique Parc Electrique, au Sault aux Récollets (Ahuntsic).

Un programme des mieux choisis a été élaboré; il y aura des courses pour Clubs, hommes, femmes et enfants, concours de fumeurs de pipes, concours de jeu de flèches, jeu de balle (genre belge) gymnastique, mouvements d'ensemble et pyramides, par le prof. Scott et ses élèves, tombola, danse, concert, illuminations et feux d'artifice.

Tous les billets d'entrée seront numérotés et donneront droit à la participation au tirage d'une magnifique cuillère à soupe en argent (don du journal "Le Canada") et d'autres nombreux prix de réelle valeur.

La Garde Duvernay et le professeur Scott et ses élèves prêteront gracieusement leur concours à cette fête toute de bienfaisance.

Un orchestre des plus entraînants a été retenu pour la danse et exécutera les morceaux les plus aimés du public.

Un service spécial de tramways sera organisé et tout fait augurer, si cette fois la température est plus favorable, un succès sans précédent.

LE VIN TONIQUE **Byrrh**

Rafraichit sans débiliter. Essayez-le avec de la glace et de l'eau.

Embouteillé à Thuir, France, par VIOLET FRERES, Props.

89-1-w11.

LE PAYS DE LA PECHE

Toutes les annonces se ressemblent en ceci, qu'elles disent toujours que l'endroit désigné est le meilleur. Mais dans notre cas, nous voudrions qu'on nous dise quel est l'endroit de pêche plus favorable que la Baie Georgienne — nous n'en connaissons aucun. On y trouve une grande variété de poissons et chacun ne demande qu'à se faire prendre.

Le seul endroit où l'on puisse prendre le poisson, c'est où il demeure et la Baie Georgienne est un des refuges favoris du poisson de qualité supérieure. On en prendra en quantité. Pour s'en convaincre, il ne suffit que d'écrire au Grand Tronc et de demander le livret de pêche que cette compagnie envoie gratuitement à tout sportman.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Avis aux jeunes soldats appelés sous les drapeaux.

Le Consul Général de France à Montréal appelle l'attention des Français résidant au Canada sur la décision prise dernièrement par M. le Ministre de la Guerre relativement à la date d'arrivée au corps de jeunes soldats appelés sous les drapeaux.

Cette circulaire prescrit que, si, usant des délais de grâce prévus par la loi, les jeunes soldats appelés ne rejoignent pas leur corps à la date fixée par l'ordre d'appel, leur deux années de service légal ne commenceront à courir que du jour de leur incorporation. Ils devront donc être retenus sous les drapeaux après la libération des hommes de leur classe, pour y accomplir, jour pour jour, un temps de service égal au temps accompli par ceux qui auront été incorporés à la date normale.

Les jeunes soldats résidant au Canada, bien qu'il ne puissent être légalement déclarés insoumis avant l'expiration des délais qui sont de six mois, ont donc tout intérêt à rejoindre leur corps à la date fixée par l'ordre d'appel qui leur est remis.

LES MALADIES DE L'ETE TUENT LES JEUNES ENFANTS

Aux premiers symptômes de maladie durant les chaleurs de l'été, donnez aux jeunes enfants les Tablettes Baby's Own, ou, en quelques heures, l'enfant pourrait être fatalement compromis. Ces Tablettes préviendront les maladies d'été si on les donne à l'occasion aux enfants en santé, et elles guériront promptement ces maux s'ils surviennent inopinément. Les Tablettes Baby's Own devraient se trouver dans chaque famille où il y a de jeunes enfants. Il n'existe pas de remèdes aussi efficaces et la mère a la garantie de l'analyste du gouvernement que les Tablettes sont absolument sûres. Mme E. LeBrun, Carillon, Qué., dit: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse pour régler l'estomac et les intestins. Je crois qu'aucune mère ne devrait se passer de ce remède." En vente par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 89-1-g

Avis postal

Le paquebot "Kensington", de la ligne Dominion ayant subi un accident, ne partira pas de Montréal, le 25 courant, tel que préalablement annoncé, et il n'y aura pas de malle en conséquence pour la Grande-Bretagne et l'Europe, par la ligne Dominion, cette semaine-là. Mais ceci n'interviendra pas avec les départs futurs des paquebots de la ligne Dominion.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

BEBE SYLVIO DION

INDICE DE SANTÉ CHEZ LE BÉBÉ

Quand l'humeur de bébé est joyeuse au réveil, cela prouve que le sommeil a été bienfaisant, et que tout le système fonctionne bien. Le sirop d'Anis Gauvin, une préparation scientifique, procure aux enfants un sommeil calme et réparateur et guérit ses fréquentes indispositions.

M. Louis Dion, 53 Ash St., Nashua, N.-H., écrit:

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, Montréal,

Cher Monsieur,

J'ai trouvé dans le Sirop d'Anis Gauvin, le plus précieux remède pour les indispositions de mon bébé Sylvio qui a 16 mois aujourd'hui et qui a eu sa première dent à 4 mois, grâce au bienfaisant Sirop d'Anis, il a passé la période de dentition sans accident et je n'ai que des éloges à faire de votre Sirop.

Votre tout dévoué,
L. DION.

Le SIROP D'ANIS GAUVIN est en vente partout: 25 cts, la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE 850 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

LES MALADIES NERVEUSES

ne résisteront pas à l'emploi judicieux des merveilleux

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

Effet magique, soulagement immédiat, guérison rapide.

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

89-1.

The John Murphy Company Limited

SAMEDI, 18 JUILLET 1908

ENCORE DE CES JOLIES

Robes de Toilette d'Eté

Habituellement vendues 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00

CE MATIN $1.29

Longues robes de toilette en une magnifique variété de mousselines françaises légères à dessins, le bas du devant et les poignets garnis de belle organdie; en belles crepolines d'un joli patron: en jolies mousselines à carreaux de fantaisie avec ceintures et poignets de broderies; en mousselines à pois ou unies et à effets de couleurs mélangées.

400 de ces robes valant 2.00, 2.50, 3.00, 3.50 et 4.00, offertes pour la liquidation absolue, à, chaque. 1.29

Oui ! Nous tachons de faire un vrai commerce de

Papiers-Peints

Nous avons les communications, l'expérience, les marchandises et les ressources pour satisfaire les .

Besoins Grandissants du Canada

Le REZ-DE-CHAUSSEE continuera à montrer le plus bel exhibit des meilleures productions artistiques de PAPIERS PEINTS de l'EUROPE, de l'ASIE et de l'AMERIQUE.

Le DERNIER ETAGE montre un étalage à prix modiques et à bas prix. En d'autres mots, tout ce que l'ECONOMIE peut produire, que le cerveau peut comprendre et que l'expérience peut donner. A partir de cet étage, on peut décorer une maison pour **$5.00**, **$10.00** ou **$15.00**.

The G. A. Holland & Son Co.

519 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.

Chase & Sanborn's

HIGH GRADE COFFEE

Avec sa clarté de topaze et son arôme délicieux—une tasse du café de Chase & Sanborn, vous apparait pleine de délicieuses promesses que l'absorption vient amplement confirmer.

Pour avoir du café d'une qualité parfaite, commandez du Chase & Sanborn.

89-1-D.

NOUVEAUX NOTAIRES

VINGT-NEUF CANDIDATS SORTENT VICTORIEUX DES EXAMENS QUI SE SONT TERMINES HIER SOIR A L'UNIVERSITE LAVAL.

Les examens pour l'admission à la pratique du notariat se sont terminés hier soir à l'Université Laval.

Quarante-deux candidats s'étaient présentés à l'examen écrit, sur ce nombre, un s'est retiré après la première séance et un autre après la deuxième.

Sur les quarante qui restaient vingt-neuf ont subi avec succès l'épreuve de l'examen écrit. Tous décrochaient ensuite le diplôme tant désiré en passant avec non moins de succès l'examen oral.

Nos lecteurs pourront trouver dans une autre page la série des questions auxquelles ont dû répondre les candidats.

Voici la liste de ceux qui ont été heureux dans leurs réponses et qui se trouvent admis à la pratique de leur profession. MM.: J. A. Tardif et T. J. Moreau, du district de Beauce; Fortunat Laberge, du district de Beauharnois; P. A. Lamoureux, J. A. Dufort, P. P. O. Paquette, J. H. H. Lippé, de Joliette; P. E. R. Lalamme, d'Iberville; H. C. Parent, J. A. Geoffrion, J. H. Sauvé, J. A. Meunier, Dorize Morin, J. B. A. Bouchard, J. A. Beaulieu, W. C. Brodeur, de Montréal; Joseph Mercier, E. Y. Montreuil, R. de la Chevrotière et J. A. P. Charest, du district de Québec; N. U. Fréchette, district de Richelieu; C. O. Biron et Arsène Bégin, de Sherbrooke; S. A. G. Noiseux, E. Rainville, J. B. Beauregard, de St-Hyacinthe; H. G. Marchand, de Trois-Rivières, J. O. E. Laberge, de Rimouski; A. Bélisle de Terrebonne.

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

LA SITUATION DES OUVRIERS TEXTILES. — LE TARIF DU CANADA ET L'INDUSTRIE TEXTILE. — LE DIFFEREND GIGNAC-PAQUET. — LA FEMEUSE CIRCULAIRE.

L'enquête sur les conditions de l'industrie textile dans cette province—tant au point de vue du patron que de l'ouvrier—à laquelle procède actuellement au nom du gouvernement, M. Mackenzie King, sous-ministre du Travail, est intéressante à l'extrême.

Elle enseigne, en premier lieu, que l'union qui constitue la plus grande force et à vrai dire le seul moyen de défense du travailleur n'existe pas toujours comme il conviendrait, au sein des corporations ouvrières.

Le cas de la Fédération des ouvriers textiles qui se divise en deux factions, quelques années seulement après sa fondation, en est un exemple, particulièrement frappant.

Les dépositions des deux premiers présidents de cette organisation, qui s'accusent mutuellement maintenant d'avoir sacrifié les intérêts de la Fédération à leur propre ambition, ont donné lieu à de piquantes révélations.

L'un d'eux, M. Antonio Gignac, de Magog, a formulé une déclaration qui fait prévoir qu'il livrera dans un avenir rapproché un dernier assaut à la popularité de son adversaire avant de s'avouer vaincu.

Qu'il est encore le président général des ouvriers Textiles du Canada, en dépit d'une résolution du conseil exécutif, le destituant et le censurant à la suite de son attitude au cours de la dernière grève—telle est la prétention de M. Antonio Gignac.

A la séance de l'après-midi, hier, M. Mackenzie King a voulu savoir des auteurs de la circulaire distribuée aux ouvriers au temps de la dernière grève, et dans laquelle on expliquait la décision des compagnies de réduire les salaires de la main-d'œuvre de dix pour cent, leurs arguments en faveur d'une plus grande protection à l'industrie textile. M. Gignac a le premier interrogé.

Après avoir admis sa collaboration à la rédaction de cette circulaire avec deux collègues, Thomas Reade et J. Larduer, le commissaire lui demanda s'il était en mesure d'établir ainsi qu'il était affirmé dans la circulaire, que la crise financière qui a été ressentie au printemps, était la cause de la réduction de 10 p.c. sur l'échelle des salaires.

Le témoin répondit que telle était son opinion, après ce qu'il avait lu dans les journaux, relativement à la dépression des affaires.

Il ajouta que les salaires avaient été également réduits dans cette industrie aux Etats-Unis et en Angleterre.

Le commissaire demanda ensuite au témoin ce qui lui faisait dire dans cette circulaire que l'industrie du coton était insuffisamment protégée au Canada par le tarif.

M. Gignac pense que la condition actuelle des ouvriers textiles en est peut-être une preuve.

M. Mackenzie King demanda au témoin si le fait de réduire les dividendes des actionnaires ne serait pas un moyen d'améliorer le sort des ouvriers.

M. Gignac est d'opinion que le moyen serait excellent à condition que l'état des dividendes le permit.

Pour expliquer que l'opération des compagnies n'étaient pas brillantes quand la réduction de 10 p.c. fut ordonnée, le témoin dit qu'il a été informé par des compagnons de travail qu'il y a un an les compagnies avaient peine à remplir les commandes tant elles abondaient, tandis qu'il y a quelques mois les commandes étaient si peu nombreuses que les heures de travail avaient été considérablement réduites dans les fabriques.

Dans la circulaire il était dit que pour continuer leurs opérations les compagnies s'étaient vues dans l'obligation de réduire les dépenses.

Le commissaire s'enquiert auprès de M. Gignac si les salaires des administrateurs avaient été diminués de même que ceux de la main-d'œuvre.

Le témoin l'ignore.

Dans leur circulaire M. Gignac et ses collaborateurs prétendent, en somme qu'avec une protection plus adéquate, c'est-à-dire un tarif plus élevé, l'industrie textile serait plus prospère et partant les salaires plus élevés.

Le commissaire interroge longuement M. Gignac sur la situation de cette industrie aux Etats-Unis, où le tarif est très élevé, et en Angleterre, où il n'existe pas, et où, néanmoins, suivant le témoin, l'industrie du coton a subi également une dépression.

Le témoin n'a évidemment pas étudié la question à fond, et ses réponses n'établissent en aucune manière que la question du tarif soit la cause de la récente réduction des salaires des ouvriers textiles.

M. Gignac a expliqué dans quelles circonstances la grève s'était produite.

La majorité du conseil exécutif à qui il appartenait de l'ordonner s'était prononcé contre.

Les grévistes agirent sous la suggestion de M. Wilfrid Paquet.

Le témoin a accusé celui-ci d'avoir encouragé la grève dans l'unique but de promouvoir ses intérêts personnels.

Le témoin avait été élu président général de la Fédération à une convention tenue en avril.

Il convoqua l'assemblée du 25 avril et celle du 3 mai.

Il fut alors décidé que si une autre assemblée était nécessaire elle serait convoquée par le président.

Le 16 mai il reçut un message téléphonique lui demandant d'assister à une assemblée du conseil exécutif le 18.

Il n'en tint point compte, vu qu'il avait seul le pouvoir de convoquer une telle assemblée.

Le 18, dans la soirée, il reçut une communication signée par MM. Paquet, Ouellette, Fafard, Thérien et Parent, le priant d'assister le même soir à une assemblée du conseil Exécutif.

Ces messieurs composaient la majorité du conseil et ils avaient le droit de convoquer une assemblée.

Mais comme il lui fallait être à une assemblée à Montmorency le même soir, il ne se rendit point à celle de Saint-Henri à laquelle il avait été invité par ses collègues. Au cours de son témoignage, M. Gignac prétendit que M. Paquet avait du fuir par une fenêtre à une assemblée qu'il avait tenue dans cette période à Montmorency. M. Paquet a nié le fait.

En ce qui concerne la démission de M. Girard, l'ancien secrétaire-trésorier de la Fédération qui a fondé l'Union Amicale, le témoin a déclaré que M. Paquet en était la cause.

Quand il avait démissionné comme président général celui-ci aurait dit à Girard que l'un d'eux devait se retirer; M. Girard démissionna et organisa l'Union Amicale pour nuire à M. Paquet. A l'assemblée du 3 mai dit M. Gignac, il fut décidé que les fleurs d'un seul département cesseraient tout d'abord en vue d'alarmer la direction.

Une délégation composée de M. Arthur Parent et du témoin fut nommée pour discuter la réduction des salaires avec les patrons.

Les deux délégués virent MM. C. B. Gordon et A. B. Mole qui les informèrent que la réduction était due à la dépression des affaires. Ils promirent néanmoins de rétablir les anciens salaires aussitôt que la crise monétaire aurait disparu.

Les déclarations des administrateurs convainquirent Gignac qui, toute réflexion faite, jugea qu'il était encore plus avantageux de continuer à travailler pendant quelques mois à 10 p.c. de mois que de ne rien gagner du tout.

La majorité de ses collègues du Conseil admirent dit-il tout d'abord ses vues, mais subséquemment furent influencer par M. Paquet et la grève eut lieu.

Cependant M. Gignac soutint qu'il était encore président général. Il convoquerait après les fêtes du troisième centenaire, des représentants des différents locaux qui feraient leur choix entre M. Paquet et lui.

Thomas Reade qui a collaboré à la rédaction de la fameuse circulaire a donné des éclaircissements sur l'origine de cet écrit.

Thomas Reade est veilleur de nuit à la filature de Saint-Henri, correspondant de feuilles ouvrières en Angleterre, agent de recrutement ouvrier, etc.

Interrogé par Mtre DuTremblay, le témoin a admis que la compagnie avait payé ses dépenses pour aller à Magog.

Il a reçu ainsi 65 dollars en six semaines pour la publication et la distribution de la circulaire conseillant aux ouvriers de ne pas se joindre au mouvement de la grève. Dans cette circulaire, approuvée par M. Gignac, Read s'est bien gardé de déclarer aux ouvriers qu'il avait été payé par la compagnie pour sa publication et qu'elle avait été rédigée après une consultation avec MM. Gordon et Mole.

Le témoin a déclaré qu'il avait demandé à M. Gordon si la compagnie consentirait à solder les frais de voyage d'une délégation ouvrière qui se rendrait à Ottawa pour demander au gouvernement d'élever le tarif pour l'amélioration de l'industrie Textile. M. Gordon répondit affirmativement.

DÉCÈS

BEAUDOIN. — A Worcester, Mass., le 14, Mme veuve Damase Beaudoin, décédée à l'Hospice des Petites Sœurs Franciscaines, à l'âge de 74 ans. 89-1-D.

BEAUSOLEIL. — A Woonsocket, R.-I., Mme Edmond Beausoleil, née Délia St-Jean, est décédée dimanche après-midi à sa demeure, 26 rue Rathbun, âgée de 49 ans. 89-1-D.

COURTEAU.— A Manchester, N.-H., le 13, est décédé M. Urbain Courteau, de Merrimack, à l'âge de 62 ans et 3 mois. 89-1-D.

LEMIRE— A Auburn, Me., le 14 juillet, Abraham P. Lemire, rue South, à l'âge de 67 ans. 89-1-D.

ROY — A Montréal, le 16 juillet, 1908, à l'âge de 57 ans et 2 mois, Joseph Roy, ancien marchand de la rue Sainte-Catherine.

Les funérailles auront lieu ce matin.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 392 rue Beaudry, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister

étaient deux, un vieux loup et une

FERMETURE DE BONNE HEURE

"Le Grand Magasin" ferme à 1 p.m. les samedis, et 5.30 p.m. les autres jours, durant Juillet et Août

La Cie S. CARSLEY, Limitée

Sam. 18 juillet 1908.

LISEZ CECI ! MESSIEURS !

Chaussettes de 50c à 75c, pour..... 29c

150 douzaines de chaussettes en fil de Lisle de fantaisie, pour hommes, patron et qualité exceptionnels. Vendues régulièrement de 50c à 75c. Prix spécial.... 29c

Complets à 2 articles, pour hommes, et Vestes lavables à des prix grandement réduits.

La Cie S. CARSLEY, Limitée | La Cie S. CARSLEY, Limitée

89-1-d-x

LA PLUIE BIENFAISANTE

La pluie d'hier a fait un bien considérable aux récoltes. — Dans la Nouvelle-Angleterre et à New-York elle était accompagnée de foudre et de grelons.

Enfin, les cultivateurs vont être satisfaits. Depuis des semaines ils se plaignaient de la sécheresse et demandaient de la pluie à grands cris. Ils en ont eu hier en abondance, malgré les prédictions des astronomes de Toronto, et une grande partie de nos récoltes va se trouver sauvée.

"C'est de l'argent qui tombe, disait-on de toutes parts, ne nous plaignons pas". Et, de fait, malgré le côté désagréable de ce déluge tout le monde semblait heureux. La compagnie des tramways et les marchands de parapluies ont fait d'excellentes recettes. La Ville elle-même a économisé de l'argent par le fait qu'elle a du remiser ses arrosoirs municipaux, ceux des nuages étant de beaucoup plus effectifs. Cette pluie que nous avons eue nous vient probablement des Etats-Unis, mais elle fut bienfaisante dans toute la force du mot, tandis que, selon les dépêches reçues elle causa des dégâts, parce qu'accompagnée de foudre et de grêlons sur la Nouvelle Angleterre et la Ville de New-York, Voici quelques-unes de ces dépêches spéciales :

New-York, 17. — La chaleur tropicale qui se faisait sentir en cette ville depuis près de trois semaines et qui a causé la mort de plus de soixante personnes, a disparu devant le violent orage électrique accompagné de grêle et de pluie qui s'est abattu sur New-York avant hier.

La température a baissé de 20 degrés dans l'espace de quelques minutes après l'orage. Toute la ville a été plongée dans l'obscurité pendant l'orage. La foudre est tombée sur la fabrique à cinq étages de la Greenpoint Metallic Paint Company à Williamsburg et l'a détruite de fond en comble.

Worcester, Mass., 17. — Un violent orage électrique s'est abattu sur le comté de Worcester, tard hier; la foudre est tombée à plusieurs endroits, blessant de nombreuses personnes et causant des dégâts évalués de $5,000 à $6,000.

A Barre Plains, la foudre est tombée trois fois sur un rayon de 150 pieds, dans l'espace de cinq minutes. A Barre, une houle de feu a frappé les grandes tribunes des terrains de la société d'agriculture, détruisant ces tribunes ainsi que l'estrade du juge. Les pertes totales s'élèveront à $2,000.

Great Barrington, Mass., 17. — Un orage qui a pris les proportions d'un cyclone a fait de grands dégâts dans cette ville et les localités environnantes tard hier. Pendant une heure et demie, la pluie est tombée à torrents et le vent violent, qui l'accompagnait, a paralysé la circulation des tramways et mis hors de service le télégraphe et le téléphone.

L'HOTEL MAJESTIC

On en fait un établissement moderne.

Les propriétaires de cet hôtel désirent annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent de lui faire subir une transformation complète qui le place au premier rang des établissements de ce genre. Un vaste et superbe "Grill Room" a été installé au rez de hchaussée, avec un service rapide et de premier ordre.

Repas froids de 6.30 heures a.m. à 12 hrs p.m. A la carte à toutes heures. La cuisine est sous la direction d'un chef compétent.

Situé en plein quartier des affaires, dans la place la plus centrale de la ville, construit sur les plans les plus nouveaux adoptés en Europe et en Amérique. On y jouira du meilleur confort possible et l'on a rien épargné pour en faire un hôtel pouvant supporter la comparaison avec ce qu'il y a de mieux en Canada.

Voilà certes une innovation qui mérite de l'encouragement du public surtout si l'on considère qu'il est placé sur notre Grand Boulevard National, le Boulevard St-Laurent aux numéros 130, 132, 134 et qu'il remplacera sous le même nom et à la même place l'ancien Hôtel Majestic.

Le nom déjà si populaire de cet hôtel le deviendra bien davantage encore et l'Hôtel Majestic est appelé à prendre sous peu une place prédominante dans le monde des affaires grâce aux accommodements absolument modernes qu'on y trouve sous tous les rapports et à sa situation unique dans la métropole.

Téléphones : Bell Main 6347 : Marchands 86. 89-1-D

UN VIEUX TRUC

Deux voleurs pillent un établissement de mercerie à St-Louis du Mile-End.

La police de Saint-Louis du Mile-End vient d'être saisie d'une affaire de vol qui dénote chez les coupables une audace peu commune.

Vers 2 heures, jeudi après-midi, un individu se présentait dans l'établissement de Mme Veuve Dorval, mercière, au No 2288 de la rue Saint-Laurent, et achetait un mouchoir.

Un instant après, un second individu, se disant officier du bureau de Santé demandait à visiter l'Immeuble.

L'inspection finie, quand Mme Dorval rentra dans sa boutique, elle constata que son tiroir caisse avait été pillé.

Pendant que le pseudo officier de Santé l'occupait dans l'arrière de son établissement, le vol avait été commis.

Les policiers ont appris que deux individus avaient été vus près de l'établissement de Mme Dorval quelques instants avant le vol.

Mme Dorval déplore la disparition d'une somme de 30 dollars.

Cette Semaine

35%

D'ESCOMPTE

sur tout achat au-dessus de $300.00

33 1-3 p. c. sur achat au-dessus de . . $200.00

30 p. c. sur achat au-dessus de $100.00

25 p. c. sur achat à 30 jours en payant la moitié comptant.

20 p. c. sur achat à 60 jours en payant la moitié comptant.

Conditions très avantageuses sur tout autre achat à long terme.

Ouvert jusqu'à 9 hrs chez

F. Lapointe

Meubles, Literie et Tapis

625 Ste-Catherine Est

ANGLE MONTCALM

89-5-d

OU LUNCHER ?

Café Krausman, 80 St-Jacques

Bières en fûts et en bouteilles Würsburger, Hofbrau, Pilsner et Kuimbacher. Lunch de 12 à 8 h. p. m., à la carte, jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. 108-D-s.

HOTEL ARBOUR

LETOURNEAU & DESORMIERS, Props. Liqueurs et Cigares de 1er choix. 185 et 187 B'L'D ST-LAURENT. Bell E., 4810, Montréal. 202-n-D

Dr J. C. A. CENDREAU,

Tél. Bell Main 2818.—62 Boulevard St-Laurent

CHIRURGIEN-DENTISTE, MONTREAL

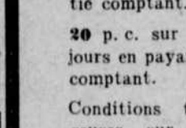

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties — *Institut Dentaire Franco-Américain* (incorporé) 162 rue Saint Denis Montréal.

234-ma-j-s-h-d-n.

APPRENTI

ON DEMANDE un garçon de 14 à 15 ans pour apprendre la typographie. S'adresser, le soir, de 7 à 8 heures, au prote du "Canada", 73 rue St Jacques.

NOS DEUX CHAMBRES COMMERCIALES

Le président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, M. Isaïe Préfontaine, a été élu, jeudi, membre du Board of Trade de Montréal, présenté par M. T. J. Drummond, président.

M. T. J. Drummond va être admis membre de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Ces deux corporations ont longtemps travaillé parallèlement à des intérêts communs, mais quoiqu'il y eut presque toujours entre elles unité de but et d'efforts, chacune d'elles agissait isolément, sauf en de rares occasions où des intérêts importants amenaient des conférences ou des commissions conjointes.

Il semble qu'elles désirent une coopération plus intime et plus complète; ce qui ne peut qu'être avantageux aux grands intérêts qu'elles représentent; et le mode qu'elles emploient pour y arriver, cet échange de membres de l'une à l'autre, est très heureusement trouvé.

Nous ne pouvons qu'approuver cordialement et féliciter sincèrement nos deux corps commerciaux qui mettent en pratique le vieux proverbe: "L'Union fait la force."

M. BORDEN DEPUTE DE QUEBEC ?

Le "World" de Toronto reçoit de Montréal une dépêche lui apprenant que le comité général conservateur de Montréal a offert à M. R. L. Borden de le faire élire dans une circonscription électorale sûre, de la province de Québec.

Cette circonscription, qui n'est pas autrement désignée, ne contiendrait que peu d'électeurs de langue anglaise; mais elle serait assurée à quiconque se présenterait comme candidat de l'opposition.

Puisqu'on peut y faire élire n'importe qui..... ce n'est pas flatteur pour M. Borden.

A LONGUEUIL

Grande assemblée ce soir

Une assemblée des électeurs des quartiers Nos 3 et 4 de la ville de Longueuil favorables à la candidature de Messieurs Amédée Geoffrion, candidat à la mairie et de W. I. Gear, Henri St-Mars, et J.-Bte Jodoin, candidats à l'échevinage, aura lieu ce soir à la porte de l'hôtel-de-ville, à 8 heures p.m.

On sait que les élections auront lieu lundi prochain.

LE JUGEMENT DANS L'AFFAIRE BOSCHEN

Hier après-midi, Sir Melbourne Tait a rendu sa décision dans la cause de Sicotte vs. Boschen. L'action du demandeur a été renvoyée les motifs invoqués n'ayant pas été trouvés suffisants. L'hon. juge a déclaré que l'accusation de fraude portée contre le défendeur était dénuée de fondements.

LA CONVENTION DES MUNICIPALITES

La fin des séances ; nouveaux officiers. — Le contrôleur Ward, de Toronto, élu président. — Une résolution relative aux traverses à niveau.

La convention des municipalités canadiennes a terminé ses séances hier matin à l'hôtel-de-ville, par l'élection de ses officiers pour l'année courante. Voici les noms des officiers élus:

Président: M. J. J. Ward, contrôleur, à Toronto, à l'unanimité.

1er Vice-Président: M. R. C. Cochran Reeve, de Blanchard, Man.

2ième Vice-Président: M. D. Scott, maire d'Ottawa.

3ième Vice-Président: l'échevin L. A. Lavallée, de Montréal.

Secrétaire-trésorier honoraire: M. W. D. Lighthall, C.R., par acclamation.

Pour les différentes provinces, les vice-présidents suivants furent choisis:

Ontario—L'échevin McGhie, Toronto; le maire Paterson, Galt; le maire Rush, Peterborough; le maire Murphy, Fort-William; le maire Stevely, London.

Québec—Le maire Robb, Valleyfield; le maire Galbraith, Westmount; l'échevin Guay, Montréal; le maire Deschamps, Lachine; le maire Burrell, Shawinigan.

Manitoba—M. Menlove, ex-maire de Virden; le maire Clément, Brandon; le maire Ashdown, Winnipeg; le maire McBride, Portage la Prairie; le maire Forke, Pipestone.

Alberta—Le maire Cousins, Medicine Hat.

Nouveau-Brunswick—L'échevin McRae, St. John; M. Magee, secrétaire-trésorier, Fredericton.

Ile du Prince-Edouard—Le maire Prowse, Charlottetown; M. Paton, ex-maire de Charlottetown.

Saskatchewan—Le maire Cook, Prince Albert; le maire McAra, Régina.

Nouvelle-Ecosse—Le maire Crosby, Halifax; le maire Robb, Amherst.

Après les élections des remerciements furent proposés et votés au maire et au conseil de ville de Montréal, ainsi qu'aux citoyens pour leur hospitalité; au maire et au conseil de ville de Westmount; à l'échevin L. A. Lapointe, le président sortant de charge; à la Cie des Tramways de Montréal et aux journaux.

Le nouveau président, M. Ward, fut conduit au fauteuil et il fit un joli discours de remerciements à ses collègues.

La convention n'a pas eu le temps d'étudier la très sérieuse question des traverses à niveau, mais avant l'ajournement final, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

"Que le comité exécutif soit chargé de faire une enquête et d'étudier la loi au sujet des traverses à niveau; de faire son possible pour faire amender cette loi fédérale des chemins de fer dans le but de protéger les municipalités en les libérant de l'obligation de payer quoi que ce soit pour l'entretien de ces traverses de rues qui existaient avant que les chemins de fer fussent construits sur icelles".

MUSEE EDEN 284 St-Laurent

Admission 15 cents. Enfants, 5 cents. Ouvert tous les jours jusqu'à 10 hrs. p.m.

72-n-g

LA MAISON DES ETUDIANTS

L'université Laval fait à cette fin l'acquisition de la propriété sise à l'angle des rues St-Hubert et Demontigny.

L'Université Laval, qui désire toujours marcher de l'avant et ne se laisser surpasser en rien par les institutions sœurs, vient de faire un grand pas dans cette voie, pas qui sera surtout vu d'un œil favorable par le nombre toujours croissant des étudiants.

La maison des étudiants a été l'objet de l'attention spéciale des directeurs de l'Université. Mais jusqu'ici on n'avait pu installer les différents amusements que dans le rez-de-chaussé de l'édifice actuel. Il y a là des salles de billards, salle de lecture, bibliothèques et autres amusements; mais le local trop petit ne répond pas aux besoins du nombre de ceux qui le fréquentent.

C'est dans ce but que les autorités de l'Université ont fait l'acquisition d'un édifice spacieux, à l'angle des rues St-Hubert et Demontigny. On aménagera cet établissement de manière à pourvoir fournir aux étudiants tous les amusements et récréations du corps et de l'esprit.

La nouvelle maison des étudiants, qui répondra certainement beaucoup mieux que l'ancienne au nom qu'on lui donne, sera une des plus belles que l'on puisse trouver.

La vente de l'édifice à l'Université vient d'être faite par les Sœurs de la Charité pour une somme de $20,000.

L'immeuble en question fut construit par feu le juge Pyke et devint ensuite la propriété des Sœurs, qui en firent une maison de retraite pour les prêtres âgés.

EMOUVANTE ARRESTATION

Cette nuit, vers une heure, des habitants de la rue Saint-Antoine remarquaient cinq individus d'allure suspecte, qui rôdaient autour du magasin de chaussures de M. Ferdinand Ludwig, situé au No. 181 1-2 rue St-Antoine. Ils prévinrent aussitôt par téléphone le poste de police No. 6, d'où on envoya sur les lieux les constables Charland, Saint-Pierre et Lacombe. Comme les agents de police arrivaient rue Saint-Antoine, ils virent les cinq individus en question en train de forcer la porte du No. 181 1-2. A leur approche, les cambrioleurs prirent la fuite et une chasse acharnée commença. Les malfaiteurs ayant une certaine avance, les agents, après les avoir sommés de se rendre, tirèrent 6 coups de revolver dans leur direction. Enfin, après une demi-heure de chasse à l'homme, un des cambrioleurs nommé Joseph Quinlan tombait entre les mains de la police, les complices étaient parvenus à s'échapper, mais connus des agents, ils ne tarderont pas à être capturés eux aussi. Cet incident a causé un vif émoi dans le quartier vu l'heure avancée de la nuit.

LES NOUVEAUX TIMBRES

Il s'en est vendu pour $25,000 à Montréal, dans la seule journée de jeudi. — De prétendues fautes d'orthographe.

Lors de la première vente des nouveaux timbres du tricentenaire, au bureau de poste, jeudi, il s'est produit un incident qui vaut la peine d'être raconté. Plusieurs de ceux qui avaient acheté le timbre de cinq cents remarquaient qu'il y avait des fautes d'orthographe dans la légende du dessin qui se lisait comme suit: "L'Abitation de Québec". Quelques-un pensant que l'émission serait changée, achetèrent une grande quantité de timbres et allèrent se plaindre à M. Gaboury, l'assistant-maître de poste, que la chose amusa fort, attendu que cet orthographe est l'authentique, celui dont on se servait au temps de Champlain, et que l'émission ne serait pas changée afin d'ajouter un H et retrancher une des lettres Q.

Il s'est vendu pour environ $25,000 de nouveaux timbres avant-hier, et hier, l'hôtel des postes de Montréal recevait une nouvelle provision de $30,000.

LONDON DRY GIN

DEMANDEZ LE

GORDON

LA MARQUE UNIVERSELLE.

Law Young & Co. 50s-D-wff-n-1-2 Montréal.